« Arts et Spectacles » : spécial disques

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14901 – 7 F

JEUDI 24 DÉCEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Pour conduire la diplomatie et la défense américaines

M. Clinton a fait appel à des anciens collaborateurs de M. Carter

M. Bill Clinton a rendu publique, mardi 22 décembre, la composition de son équipe en matière de politique étrangère et de défense. M. Warren Christopher, ancien numéro deux du département d'Etat du temps de M. Carter, dirigera la diplomatie. M. Les Aspin sera secrétaire à la défense, M. James Woolsey patron de la CIA et M. Anthony Lake conseiller pour les affaires de sécurité nationale.

WASHINGTON

de notre correspondant

Pour affronter les tumultes de l'après-guerre froide, le président élu Bill Clinton a privilégié l'expérience, plus que l'imagination, en confiant, mardi 22 décembre, le département d'Etat à M. Warren Christopher, et il a donné la priorité à la compétence en nommant M. Les Aspin à la tête du département de la défense.

Son équipe de collaborateurs en charge de la politique étrangère et de la défense comprend encore M. Anthony Lake, au Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, où il sera secondé par M. Samuel Berger, M. James Woolsey, qui va remplacer M. Robert Gates à la direction de la CIA, et Mme Madeleine Albright, qui prend le poste d'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU. M. Clinton a dû puiser dans le réservoir limité des démocrates spécialistes de politique étrangère et de défense, ce qui l'a, inévitablement, conduit à s'adresser à des hommes et à une femme qui sont, tous, des anciens de l'administration Carter.

C'est une caractéristique qui ne leur vaut pas automatiquement les commentaires les plus flatteurs, la présidence de M. Jimmy Carter ayant laissé l'impression d'une période de flottement dans l'exercice du leadership américain. MM. Christopher, Lake et Berger ainsi que Mme Albright n'en sont pas moins considérés comme des « pros » de qualité, qui ont déjà fait leurs preuves dans des postes de haute responsabilité et qui apportent à M. Clinton expérience et compétence dans un domaine où il en manque singulièrement.

ALAIN FRACHON

Lire la suite et nos informations page 4

Prudence et continuité

M. BILL CLINTON, qui avait promis à ses concitoyens de mettre « l'Amérique d'abord », devra bon gré mal gré consacrer une part appréciable de son énergie à la politique étrangère. C'est la loi du genre pour le chef de la première puissance mondiale. Celui-ci s'avance en terrain inconnu puisque la fin de la guerre froide bouleverse les règles du jeu pratiqué depuis 1945. On comprend donc que, face aux problèmes inattendus qui surgissent un peu partout, le futur occupant de la Maison Blanche ait fait appel à des personnalités expérimentées, qui ont presque toutes joué un rôle important pendant l'unique mandat de M. Jimmy Carter. L'ennui est évidemment que les dossiers ont bien changé depuis cette époque. Et il entre une certaine dose d'auto-persuasion dans l'affirmation du président élu que les nominations auxquelles il vient de procéder aboutissent à constituer une « équipe créative et dynamique » dotée d'une « pensée nouvelle et audacieuse ».

TEL n'est pas le cas, malgré toutes ses qualités reconnues de diplomate, de M. Warren Christopher, qui va prendre la tête du département d'Etat, dont il était déjà le numéro deux du temps de M. Carter. La même remarque vaut, à un moindre degré, pour M. Les Aspin, choisi pour diriger le Pentagone, et qui s'est souvent distingué, pendant l'ère Reagan, par son soutien aux programmes d'armement lancés par ce dernier, au grand dam de la « gauche » démocrate.

Le contraste est manifeste avec les choix opérés dans le domaine économique, que M. Clinton connaît mieux, et pour lequel il a opté, conformément à ses promesses électorales, en faveur de changements considérables. Prudence, expérience et continuité paraissent les maîtres mots de M. Clinton en matière de politique étrangère et de défense.

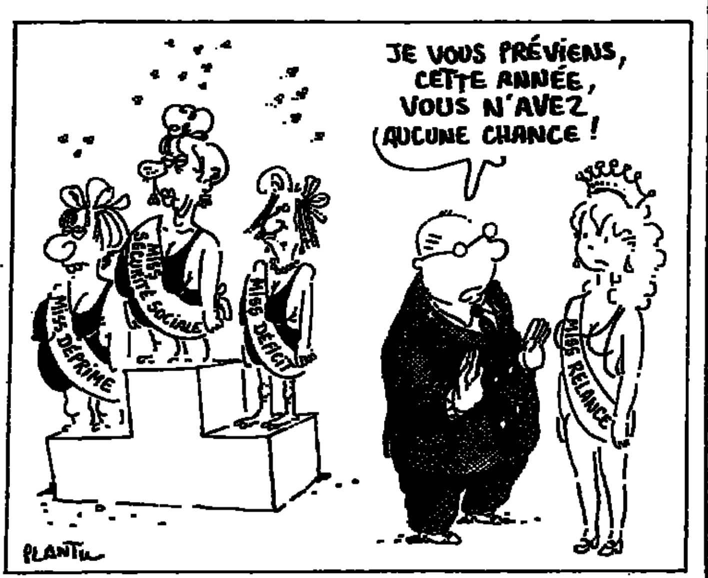
LE danger, que M. Clinton a immédiatement senti, consisterait à laisser présenter la future présidence comme l'héritière de celle de M. Carter, qui n'a pas laissé de souvenirs impérissables. Le quarante-deuxième président des Etats-Unis se dit décidé à pratiquer une politique étrangère active et « engagée ». Il est en particulier favorable à une attitude nettement plus ferme à l'égard de la Serbie et, dans un autre contexte, envers la Chine. Dans les deux cas, il veut remettre au premier plan l'exigence morale que constitue le souci de la défense des droits de l'homme.

Il est, ce faisant, dans le droit fil de la pensée traditionnelle des démocrates, nettement plus interventionnistes, au nom d'un certain idéalisme, que les républicains. On pourra rapidement vérifier sur le terrain, en Somalie d'abord, dans l'ex-Yougoslavie ensuite, si le nouveau président est aussi actif en politique étrangère qu'il a promis de l'être dans son propre pays.

Grâce à une augmentation des prix du tabac

L'Etat va subventionner la Sécurité sociale

M. Martin Malvy, ministre du budget, a annoncé mercredi 23 décembre deux augmentations de 15 % des prix du tabac, le 18 janvier et le 24 mai prochains. Ces mesures, intégrées dans le projet de loi de finances rectificative de 1992, visent notamment à verser 4,5 milliards à la Sécurité sociale qui bénéficiera aussi d'une subvention de 5 milliards cette année. Le déficit budgétaire 1992 atteindra 188,7 milliards de francs.



Lire page 13 l'article de JEAN-MICHEL NORMAND

Une initiative de M. Joxe

Rapprochement entre Dassault et Aérospatiale

Le groupe nationalisé Aérospatiale et le groupe privé Dassault-Aviation ont conclu, mercredi 23 décembre, un accord par lequel ces deux entreprises rapprochent certaines de leurs activités.

Conçu pour répondre à un marché en crise et préparer d'éventuelles alliances européennes, cet accord de synergie, dont on débattait depuis plusieurs années, et qui concerne la recherche-développement, les relations avec leurs sous-traitants et fournisseurs et la politique commerciale, passe par le transfert à un holding public – la Société de gestion de participations aéronautiques (SOGEPA) – d'une part des actions de l'Etat dans le capital des deux groupes.

Par l'intermédiaire de la SOGEPA, créée en 1977 du temps où M. Raymond Barre était premier ministre, l'Etat détient 20 % du capital de Dassault (ces parts sont assorties d'un droit de vote double) et, depuis le gouvernement de M. Pierre Mauroy, il en possède directement 26 % autres.

JACQUES ISNARD

Lire la suite page 14

Fermeture du consulat de France à Canton en réponse à la vente de Mirage à Taïwan

La Chine et l'Occident : le temps des frictions

PÉKIN

de notre correspondant

Pékin a fait connaître, mercredi 23 décembre, sa première mesure de rétorsion à la récente vente à Taïwan de soixante Mirage 2000 : la fermeture, dans un délai d'un mois, du consulat général de France ouvert depuis un an à Canton, la « capitale » de la Chine méridionale. C'est un vice-ministre des affaires étrangères, M. Jiang Enzhu, qui l'a signifié mercredi 23 décembre à l'ambassadeur à Pékin, M. Claude Martin.

« *En persistant à vendre des avions de combat à Taïwan au mépris des objections énergiques de la partie chinoise, le gouvernement français a gravement enfreint la souveraineté et la sécurité de la Chine, s'est ingéré dans les affaires intérieures chinoises, faisant obstacle et compromettant les efforts de la Chine en vue de parvenir à sa réunification pacifique* », a déclaré à M. Martin le vice-ministre.

Le consulat de Canton était le deuxième ouvert par la France en Chine, après celui de Shanghaï. Dans l'accord bilatéral prévoyant son installation, Pékin, qui dispose déjà d'un consulat à Marseille, se voyait offrir la possibilité d'en ouvrir un second en territoire français. Mais à la suite du refus de Paris de lui donner accès à des endroits sensibles qu'elle réclamait, comme Tahiti ou la Réunion, la Chine n'avait pas encore fait usage de ce droit. Selon Pékin, la fermeture du consulat français de Canton ne peut pas, dès lors, être présentée par Paris comme une rétorsion.

La décision chinoise survient alors que les deux pays ont signé, la semaine dernière à Paris, un nouvel accord sur l'assistance financière française au développement. Quelque 650 millions de francs seront fournis en prêts à bas taux d'intérêt et autres crédits à long terme.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 6

M. Bérégovoy appelé à arbitrer dans la polémique sur la drogue

La « guerre de harcèlement » contre la drogue annoncée par M. Quilès a soulevé une vague de protestations. M. Kouchner, qui envisageait de développer la distribution de produits de substitution aux toxicomanes, a écrit au premier ministre : impératifs de sécurité publique ou de santé publique, M. Bérégovoy devra déterminer quelles sont les priorités.

Lire nos informations page 9 et les articles de FRANCK NOUCHI et ERICH INCIYAN

Somaliland, État fantôme

A l'écart de la tragédie somalienne, la province « indépendante » du Nord est sous la menace des islamistes

HARGEISA

de notre envoyée spéciale

Dès l'aube, les vendeurs d'eau font descendre les ânes jusqu'au lit sablonneux de l'oued qui traverse la ville. Chacun a « son » forage où il puise, lentement, à l'aide d'un vieux seau ou d'une boîte de conserve, de quoi remplir l'énorme bidon rouillé que porte le bourricot. Rien n'est gratuit à Hargeisa, sauf le soleil qui joue parmi les ruines. Une famille ordinaire, c'est-à-dire moyennement misérable, consacre environ un cinquième de ses revenus à l'achat du précieux liquide.

Le ministère de l'éducation, le seul avec celui de la santé qui, dit-on, « *fonctionne à peu près* », n'est pas à même de payer ses enseignants. Ce sont les parents qui financent. « *Au Somaliland, on a beaucoup de ministres, mais pas de ministères !* », s'esclaffe une commerçante. Elle-même, comme la plupart des gens aisés, a envoyé ses enfants à l'étranger. Ses deux filles poursuivent leurs études aux Etats-Unis : il n'y a pas d'école secondaire à Hargeisa, pas de librairie, pas de téléphone, pas de cinéma. La capitale de l'ex-province du Nord a les allures d'un Beyrouth oublié.

Les bâtiments de l'aéroport abritent pourtant un « service de l'immigration ». L'étranger est tenu de s'y acquitter, à l'entrée et à la sortie, d'une taxe de vingt dollars dont l'essentiel s'évapore avant d'avoir atteint les caisses de l'Etat. « *Il faut bien nourrir les milices !* », soupire-t-on, d'un air faussement navré. Car il n'y a pas d'Etat au Somaliland, sinon sur le papier.

CATHERINE SIMON

Lire la suite et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR page 3



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Forum « le Monde »-Le Mans

Un placement ou un divertissement. Telles furent, en schématisant à l'extrême, les images de l'art qui ont dominé dans la société de ces dernières années. La valeur d'une œuvre tendait à se confondre avec sa cote sur le marché. La visite-promenade, de musée en salle de concert, paraissait devenir une forme de divertissement parmi d'autres. Grossièrement, entre le fric et la récré, ce qu'on attend des créateurs semblait passer à l'arrière-plan. Peut-être ces façons de voir – ou de s'aveugler – sont-elles déjà sur le déclin.

En effet, en demandant « L'art est-il une connaissance ? », en posant donc une question délibérément à l'écart des notions de marché et de loisir, le quatrième Forum *le Monde*-Le Mans a réuni dans cette ville, à la fin du mois d'octobre, plus de mille trois cents personnes, venues rencontrer philosophes, psychanalystes, historiens, critiques d'art et artistes (1). Organisées conjointement par *le Monde*, la ville du Mans et l'Université du Maine, ce rendez-vous annuel, conçu et présenté par Roger-Pol Droit, n'est ni un colloque de recherche ni un spectacle culturel. Il rassemble chaque année, sur un thème lié à l'actualité des savoirs et aux interrogations de notre époque, des chercheurs de plusieurs disciplines et un vaste public.

Il fut notamment question, cette année, des manières dont une pensée s'inscrit dans des lignes, des figures, des couleurs, des sons et des rythmes, ainsi que des relations de l'art avec l'inconscient, les connaissances scientifiques, les analyses philosophiques, les représentations collectives du pouvoir et des enjeux politiques. Quelques lignes ne peuvent évidemment pas rendre compte de trois journées où se répondirent vingt-cinq interventions, des heures de débats avec le public, des témoignages d'artistes, des concerts, une série d'expositions dans les musées de la ville et des projections de films d'artistes.

En attendant le volume que publiera en septembre prochain Le Monde Editions, nous livrons ici de larges extraits de l'intervention de M. Yves Michaud, professeur de philosophie à l'université Paris-I, actuellement directeur de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts.

L'art éclaté et le rôle de l'État

par Yves Michaud

IL me paraît nécessaire de partir de trois constatations :

– Du pouvoir, il y en a beaucoup, mais il est réparti entre de nombreuses mains. Le temps où le pouvoir était monopolisé est terminé, au moins dans les démocraties que nous connaissons. C'est vrai au plan national, comme au plan international. Le monde est redevenu multipolaire. Cette situation est décevante pour ceux qui aimaient pouvoir distinguer clairement le bien et le mal et identifier les responsables de tous nos maux, mais ce n'est pas un mal pour la liberté, fût-elle chaotique, que cela engendre. Reste un constant échange de défis et de négociations entre pouvoirs disséminés et inégaux. Pour dire vite, il y a d'un côté les camionneurs et quelque part ailleurs Daniel Buren dans *Paris-Match*.

– De Cité, il n'y en a plus. Il n'y en a plus en *tout* cas sous la forme que lui a attribuée traditionnellement une philosophie politique qui a fait son temps. L'idée d'une communauté politique où les citoyens voudraient de manière consciente et rationnelle des fins est morte : on a affaire à des communautés ou subcommunautés plus ou moins stables qui sont sans cesse en conflit et en négociation : il y a Vaulx-en-Velin mais aussi le quatorzième arrondissement, il y a Miramas mais aussi les Négresses vertes.

– De l'art enfin, il y en a partout et sous toutes les formes. Tout est de l'art, y compris ce qui ne nous cause plus ni délectation ni émotion. Ces formes d'art éminemment désesthétisées sont éclatées – éclatées culturellement, éclatées géographiquement, éclatées socialement : entre l'art haut et l'art bas, entre le grand art et le rap, entre l'art d'ici et l'art d'ailleurs. Il y a Jeff Koons et Cheri Samba, les rappeurs et Dubuffet, Madonna et Sylvester Stallone.

La nostalgie ne fait pas un programme et il faut avoir le courage d'aller jusqu'au bout. Plus d'art universel, pas beaucoup de pouvoir localisable et pas du tout de Cité. Effectivement, les sociétés, toutes les sociétés, sont divisées et cela produit une cacophonie et du désordre. Nous sommes condamnés à des échecs de la communication, y compris dans la culture. Ou plutôt nous sommes condamnés à une communication par principe défectueuse et brouillée. Cela ne va pas sans conséquences pour le pouvoir – ou en tout cas pour ce qu'il en subsiste.

Que doit-il faire, dans ces conditions ? Avant de répondre, je veux examiner ce qu'il fait et examiner notamment ce que fait l'Etat, où se concentre en principe aujourd'hui le pouvoir.

Il faut remarquer à titre de préalable qu'en matière d'art l'État opère essentiellement dans le symbolique. Je veux dire par là que ce n'est pas tant l'effectivité de son intervention et de son engagement qui compte que l'image de son intervention.

Certes, après l'effondrement des régimes socialistes, la France est aujourd'hui le pays où l'Etat est le plus présent dans l'art. L'Etat collectionne, commandite, soutient l'art. Il le fait à des degrés divers dans tous les domaines : pour la musique, le théâtre, la danse, la littérature. Pour les arts plastiques, il opère par le biais des musées, par le biais de la commande publique, des Fonds régionaux d'art contemporain, du Fonds national d'art contemporain. Il y a au ministère de l'éducation et de la culture un délégué aux arts plastiques, assisté d'inspecteurs et de chargés de mission à la création. Leur rôle est de veiller au développement des arts. Pourtant, même si l'engagement de l'Etat est élevé dans tous les domaines, son effort demeure modeste comparé à la réalité de la demande et de la consommation d'art en général. Pour les arts plastiques toujours, toutes interventions confondues, ce sont en effet 130 millions de francs qui sont dépensés chaque année, ce qui ne correspond jamais qu'à... un petit tiers d'avion Rafale. Cet argent représente au maximum 8 à 10 % des dépenses des Français pour les arts visuels. A côté du secteur de ce que l'on appelle du joli nom d'avant-garde institutionnelle où intervient principalement l'Etat, il y a en effet bien d'autres achats d'art : les achats d'antiquités, les achats de chromos contemporains (un énorme secteur), les achats de maîtres confirmés. Bref, si l'action de l'Etat compte, ce n'est pas tant par le volume des achats que par leur effet symbolique, un effet qui, lui, n'est nullement négligeable et qui n'est pas étranger aux polémiques récentes sur l'art contemporain, sa légèreté, sa frivolité et la coupure d'avec le public qu'on lui impute (...).

Déjà le principe des avant-gardes avait institué et par avance justifié le divorce de l'art d'avec le public. Désormais, alors même que plus personne ne se réclame de l'avant-garde, la coupure fait partie du fonctionnement même de l'institution étatique. Il y a d'un côté les valorisations des experts et de ceux qui sont en charge de l'art et, de l'autre, les goûts, les absences de goût, ou plus simplement l'indifférence du public. L'Etat achète des tonnes de sublime à Richard Serra mais les promeneurs sur les Champs-Elysées apprécient les rondeurs des sculptures de Botero ou préfèrent les chansons de Patrick Bruel.

En même temps, cette réalité de la coupure entre art réputé élevé et public continue à être vécue au sein d'une idéologie de la réconciliation culturelle « à la Malraux ». C'est évidemment au nom du souci du public et de l'esthétisation de sa vie dans les banlieues tristes que les fonctionnaires en mission culturelle justifient des commandes publiques pour lesquelles le public n'a pas vraiment son mot à dire. Pour jeter un voile sur cette situation, on multiplie inaugurations, dossiers de presse et opérations de communication (...)

Cela n'est cependant qu'un versant de la situation.

Celle-ci est en effet assez confuse pour que l'Etat prenne ses précautions. Ceux qui critiquent le nouvel art officiel ne sont, à mon sens, pas assez attentifs à un autre aspect de l'action de l'Etat : un soutien attrape-tout à toutes les formes de culture potentiellement populaires. Comme si intervenait simultanément une perception diffuse du divorce entre État et pouvoirs (...), la politique du ministère de la culture durant les douze dernières années a continuellement alterné soutien à un nouvel art officiel d'élite et engagements culturels tous azimuts où l'on passe allègrement des arts élevés au plus bariolé des bazars dans un fidèle reflet des changements sociaux profonds. La popularité de Jack Lang auprès des Français tient à cette sensibilité même.

Evidemment, cette politique met en fureur les observateurs de tout bord quand ils constatent que l'Etat soutient un jour Buren, puis un autre jour les tagueurs et un troisième jour un cuisinier, et que tout cela, ça doit bien être de l'art puisqu'un ministre ou ses conseillers le disent.

Si le pouvoir politique soutient ainsi tant de choses différentes, ce n'est pas forcément par opportunisme ou clientélisme politique, mais parce que dans une situation de profonde désorientation, il s'efforce de coller aux changements culturels et que, pour ce faire, il doit être à l'affût de toutes les nouveautés et plus encore à l'affût des manifestations de tous les groupes sociaux. La culture d'Etat se retrouve ainsi condamnée à se disperser au gré de l'événement culturel avec une sorte de boulimie anxieuse. La culture, l'art, c'est tour à tour et tout à la fois la mode, le théâtre, la cuisine, le rock, le tag, la poésie, l'opéra, etc. Il y en a pour tous les groupes sociaux et toutes les subcultures. Vu avec un peu de recul, ce n'est rien d'autre que l'effet de la disparition de la Cité et de l'atomatisation des pouvoirs. Dès lors qu'il ne peut plus y avoir de jugement qualifié sur les productions artistiques, il reste à faire semblant d'en avoir un. Il reste plus encore à pratiquer une politique d'ouverture tous azimuts hésitant entre éclectisme et pluralisme.

Il n'est pas certain que cette course à la diversité et au foisonnement soit plus satisfaisante que la consécration de la haute culture par l'Etat-mécène ou l'Etat-patron de l'art officiel. Le pouvoir n'a pas forcément plus vocation à soutenir toutes les manifestations de la culture, jusqu'à sombrer dans l'indifférencié, qu'à promouvoir une haute culture labellisée.

Faut-il donc alors que le pouvoir intervienne ?

Ma réponse est plutôt restrictive. J'aurais tendance à répondre que dans la situation politique et culturelle que nous vivons, l'État n'a plus vocation à représenter l'universel. Il lui reste alors à organiser du mieux qu'il peut l'arbitrage des intérêts dans le sens toujours difficile à identifier d'un intérêt général qu'on ne perçoit jamais de manière satisfaisante. Prétendre représenter l'universel, c'est en effet revendiquer un point de vue universel qualifié. Se profile là le mythe de l'expertise et de la qualification suprême. Même si nous en rêvons au nom de quelque nostalgie religieuse, il n'y a pas d'expert absolu. A supposer même qu'on déniche des experts à tout le moins qualifiés et crédibles, il faudrait encore déterminer quels choix ils défendent, et de quel point de vue. Même les mieux placés ont encore une place. Jugent-ils de l'art du point de vue de l'histoire et d'un avenir à préserver ? Jugent-ils de l'art du point de vue d'une jouissance et laquelle ? Jugent-ils l'art du point de vue de la Cité idéale ? Et cette Cité idéale, où l'ont-ils trouvée ?

En fait, on retrouve exactement à propos de l'art la question qui fut celle de la théorie politique depuis les Lumières : qui peut être fondé à revendiquer le point de vue de l'universalité ?

Toutes les pensées politiques depuis la fin du XVIII[e] siècle, depuis la dissolution de l'idée du droit naturel d'inspiration théologique, ont buté sur cette question de l'universalité qualifiée. Philosophes, économistes, sociologues ont tourné et retourné la question de savoir qui pouvait bien être le mieux placé pour occuper le pouvoir et voir les choses du point de vue de l'universel (...).

Personne n'a, en fait, trouvé de réponse satisfaisante, pour la pure et simple raison qu'on ne peut à la fois s'élever à l'universel et garder son point de vue. Les systèmes démocratiques, qui sont encore les moins mauvaises machines à gouverner, sont en fait condamnés à opérer non pas sur la base de l'universalité et de la connaissance mais sur celle de la négociation, de la discussion, et des plus ou moins bons ajustements de points de vue et d'intérêts.

La culture et l'art, en dépit de toute l'évidence, paraissent encore à certains des domaines soustraits à l'émiettement des intérêts et à la division sociale. C'est pour cela que l'Etat ou du moins certains de ses fonctionnaires ressentent encore la tentation d'y intervenir et entreprennent périodiquement de soutenir ce qui est haute culture et grand art, voire de développer et dynamiser la culture. Mais, comme on le constate chaque jour, du fait même de leur incapacité à revendiquer une universalité autre que formelle et vide (et une universalité formelle et vide, c'est celle du seul jugement péremptoire), du fait même aussi qu'est révolu le « bon temps » où le prince pouvait imposer son goût – qu'il s'appelât Laurent de Médicis, Napoléon III ou Staline, – l'investiture donnée à l'art par les experts fonctionnaires ne peut déboucher que sur les consensus à changement rapide du snobisme. Hans Haacke, c'est bien parce que je le dis à la suite de X, qui, lui-même, l'a dit à la suite de Y, qui, lui-même, a cru me l'entendre dire. Sauf que pendant ce temps-là les spectateurs vont voir *Terminator 2*. Ils n'ont pas forcément tort : ils votent avec leurs pieds.

En fait, c'est aux groupes sociaux, à tous les groupes sociaux dans leur diversité, de vouloir leur art, d'en être les promoteurs, les commanditaires et les consommateurs. Il n'y a plus d'énergie ni de plaisir quand on officialise l'art : on ne fait que de l'académisme, de l'art officiel, de l'art pour commissaires, fonctionnaires et inspecteurs. La vraie vie est ailleurs, dans la nécessité que les gens, là où ils sont, ressentent à produire, goûter ou consommer de l'art. On pourrait dire qu'en ce sens un art officiel, c'est toujours un art sans nécessité, un art de commande et pas de demande. De ce point de vue d'ailleurs, même s'il reste encore de grands efforts à faire, notamment pour mettre un terme aux récupérations subreptices de pouvoir par les organismes centraux, le mouvement de décentralisation est allé et va dans le bon sens. Que les localités et les régions s'occupent d'art, bon ou mauvais, mais qu'on ne vienne pas leur dire ce qu'il faut aimer et apprécier !

Que reste-t-il alors comme tâche au pouvoir d'Etat ? Beaucoup plus qu'on ne croit, et des tâches difficiles qui n'apportent pas tout de suite des résultats brillants et éclatants. Car il doit demeurer à l'Etat le rôle de maître de l'éducation. Pas l'éducation à une forme de culture officielle, mais l'éducation à l'ouverture à l'art. L'Etat doit rester celui qui finance les écoles, les musées et un enseignement de l'art le plus répandu et le plus accessible possible. Ensuite, ce sera aux personnes de vouloir qu'il y ait de l'art vivant.

On pourrait réfléchir à ce qui se passe dans d'autres domaines : ce n'est pas à l'Etat de commanditer des ouvrages de philosophie ou de mathématiques, mais de permettre qu'il y ait des gens formés à ces disciplines. L'Etat n'a pas vocation à commanditer une école officielle de mathématiques ou de philosophie, mais d'aider à ce qu'il y ait des mathématiciens et des philosophes. Pareillement, l'Etat n'a pas à promouvoir un art officiel, mais il doit fournir tous les moyens pour qu'il y ait encore des artistes – sans considération de l'art qu'ils produiront ni du public pour qui ils produiront.

Bref, les consensus illusoires ou imposés ont fait faillite. Il reste à apprendre à créer et produire sans certitudes péremptoires.

(1) Participants à ce Forum : Alain Badiou, Bernard Bourgeois, Mark Brusse, Jean Clair, Catherine Clément, Guy Coutance, Philippe Dagen, Hubert Damisch, Olivier Debré, Jean-Louis Déotte, Jean-Pierre Derrien, Eliane Escoubas, Paolo Fabbri, Luc Ferry, Lydia Flem, Marc Fumaroli, José-André Gendille, André Gree, Philippe Haïm, François Hers, Philippe Lacoue-Labarthe, Jacqueline Lichtenstein, René Major, Michel Makarius, Jacques Mandelbroit, Michèle Ménard, Yves Michaud, Michel Murat, Jean-Louis Raymond, Jacques Rouband, Karien Saporta, Yves Simon.

Deux livres sur la fin de l'URSS

Gorbatchev devant l'histoire

ANDREÏ GRATCHE
l'Histoire vraie de la fin de l'URSS, le naufrage de Gorbatchev.
Editions du Rocher, 360 p., 135 F.

JEAN-BERNARD RAIMOND
le Choix de Gorbatchev.
Editions Odile Jacob, 270 p., 130 F.

MIKHAÏL GORBATCHEV a beau être devenu – à l'évidence durablement – un « ex » dans son pays, il n'en reste pas moins une figure-clé de l'histoire récente, objet de dénigrement ou d'adulation selon les cas. Deux livres récents nous permettent de mieux cerner le personnage, d'autant que, écrits après son départ des affaires il y a un an, ils se veulent aussi un bilan de l'action du père de la perestroïka.

Andreï Gratchev, auteur du premier ouvrage, est un témoin privilégié. Communicateur avisé et francophone, cet ancien fonctionnaire du département international du PC soviétique est bien connu du public français pour ses fréquentes apparitions aux divers « 20 heures » des dernières années. Il avait travaillé à nouveau pour Mikhaïl Gorbatchev, en tant que porte-parole, de septembre à décembre 1991, c'est-à-dire pendant les trois mois du « naufrage » de l'Union soviétique et de son président, époque dont le récit forme l'essentiel de son livre. Depuis, il collabore aux *Nouvelles de Moscou* et à diverses publications russes, mais se tient à l'écart de la Fondation Gorbatchev où siègent ses anciens amis.

Autant dire que l'homme a pris quelques distances vis-à-vis de son ancien patron, dont il dresse un portrait *« globalement positif »*, mais très nuancé. La grande qualité qu'il lui reconnaît, c'est sa *« nature démocratique »*, son principal mérite celui d'avoir *« débarrassé le pays de la peur »*. L'homme, nous dit Gratchev, dispose aussi de *« ressources nerveuses exceptionnelles »*, d'une *« robustesse confondante »*.

Autre trait de caractère fort bien décrit par l'auteur : la *« culture orale »* du dernier secrétaire général du PC soviétique, sa tendance à *« accepter sans preuves ce à quoi il avait envie de croire »*, à préférer la conversation avec des interlocuteurs déférents (surtout étrangers) au *« travail avec les cadres »*, comme on disait dans la langue de bois. *« Il se prenait pour son propre interlocuteur et se persuadait plus qu'il ne persuadait les autres. »* Un travers qui conduit le président de plus en plus solitaire des derniers mois de 1991 à s'enivrer de rencontres internationales, à *« se réchauffer à la lumière des projecteurs de télévision de toute la planète »*.

« Le Jupiter de Stavropol »

Il n'empêche, Gorbatchev restera l'homme qui aura conduit l'ancienne Union soviétique au point de non-retour : *« C'est grâce à son travail que le pays a changé au point de pouvoir défendre la démocratie par ses propres efforts, et donc sans lui. »* Une conclusion qui est aussi celle de Jean-Bernard Raimond dans un ouvrage qui se veut, lui, franchement « gorbymaniaque ».

L'auteur n'a pas été seulement l'éphémère ministre des affaires étrangères de Jacques Chirac, il est aussi un fin connaisseur du monde communiste, pour avoir été notamment ambassadeur en Pologne pendant l'état de guerre et à Moscou au début de la perestroïka. Des fonctions qui lui ont donc fait connaître le meilleur Gorbatchev : d'abord celui des premières réformes, puis celui du rapprochement avec l'Occident et de la tolérance devant l'évolution polonaise. Jean-Bernard Raimond observe à juste titre que, si le communisme était condamné à terme, cela a beaucoup tenu à l'homme qui se trouvait à la barre : *« Des dirigeants de type brejnévien auraient été tout à fait capables de poursuivre une politique de surarmement, même aux dépens de l'ensemble de l'économie. L'Union soviétique connaissait, en 1985, des difficultés croissantes, mais elle n'était pas réduite à la capitulation. »*

La vraie question porte donc moins sur le rôle « objectif » de l'homme que sur ses intentions profondes. Mikhaïl Gorbatchev a-t-il voulu simplement réformer le système communiste, sans comprendre que la tâche était impossible et qu'il allait à la catastrophe ? C'est en substance ce que suggère Andreï Gratchev, lorsqu'il écarte à la fois les derniers plaidoyers *pro domo* de son héros et *« l'illusion que la perestroïka était sortie toute prête, telle une Minerve, de la tête du Jupiter de Stavropol »*. Pour Jean-Bernard Raimond, au contraire, l'homme de Stavropol avait choisi d'emblée, *« délibérément »*, de *« détruire ce système pour créer un Etat de droit et insérer son pays dans l'économie mondiale »*. Tout le reste n'était que tactique de la part d'un dirigeant contraint à *« avancer masqué »*. Le moins que l'on puisse dire est que cette thèse n'est pas la plus répandue.

MICHEL TATU



ÉTRANGER

ISRAËL : sans se prononcer sur le fond

La Cour suprême entérine virtuellement l'expulsion des 415 Palestiniens

En rejetant, mardi 22 décembre, les recours déposés en faveur du retour immédiat des 415 Palestiniens expulsés vers le Liban sud, la Cour suprême d'Israël a virtuellement entériné leur exil. Le secrétaire général de l'ONU a décidé de dépêcher en Israël un émissaire spécial afin de tenter de trouver une solution à cette question, cependant que le Liban prenait des contacts pour une réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Pour M. Fayçal Husseini, numéro un virtuel de l'OLP dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, cela ne fait aucun doute : *«la décision de la Cour suprême procède de la politique et non du droit»*. Sans annoncer clairement, comme on l'y convie avec insistance du côté des factions radicales palestiniennes, l'acte de décès du processus de paix israélo-arabe entamé il y a treize mois à Madrid, M. Husseini a déclaré : *«les 415 expulsions ferment la voie des négociations»*. Faisant allusion à l'absence de résultats tangibles dans ces discussions, il a ajouté : *«Le processus de paix était à l'agonie, cette action israélienne est en train de l'enterrer.»*

«Tristes et déçus», mais *«pas vraiment surpris»* par la décision de la Cour suprême, les avocats des Palestiniens expulsés n'en sont pas moins décidés à *«poursuivre la lutte juridique»* en faveur de leurs clients. Les sept juges de la plus haute juridiction israélienne, ont-ils expliqué, ne se sont pas prononcés sur le fond de l'affaire, mais uniquement sur l'opportunité de rapatrier immédiatement les expulsés. En tant que telle, la légalité de la décision gouvernementale d'*«éloigner temporairement»* les intéressés, pour dix à vingt-quatre mois – ce qui les prive des procédures d'appel préalables, réservées aux personnes bannies à vie, – sera examinée dans les trente jours. Les avocats avaient axé leurs requêtes de rapatriement immédiat autour de deux angles d'attaque :

1) La menace pesant à leurs yeux sur la santé et la vie des expulsés faisait obligation à Israël de les ramener vers la sécurité.

2) Le fait qu'ils ont été débarqués dans une zone placée *de facto* sous la responsabilité de l'Etat juif, rendait caduc l'ordre d'expulsion. Par deux fois, et à l'unanimité, les sept juges de la Cour ont répondu non. Pour eux, même si les autorités de Beyrouth refusent d'accueillir les expulsés et leur interdit d'avancer plus avant sur leur territoire national, la zone-tampon où ils ont été débarqués est bien sous la souveraineté libanaise.

Entendu pour la troisième fois, le général Ehud Barak, chef de l'état-major de l'armée, a d'abord convaincu les magistrats que les intéressés *«ne courent aucun risque»*. Ces gens, a déclaré le général, *«ne manquent de rien ; ils bénéficient même d'une grande couverture médiatique internationale, un grand spectacle visant à faire plier l'exécutif israélien»*. Tant qu'ils n'essayent pas de *«marcher vers le sud, c'est-à-dire vers la «zone de sécurité»* – occupée par l'Etat juif dans le sud du Liban, *– ils ne sont pas en danger»*.

Version confirmée un peu plus tard par M. Itzhak Rabin en personne, le premier ministre ayant affirmé devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense – instance capitale du pouvoir législatif israélien – que les 415 ont été envoyés dans *«l'une des zones les moins problématiques de la région»*. Toujours selon la radio nationale, M. Rabin aurait expliqué que la zone en question *«est peu peuplée»*, qu'elle se *«trouve sous le contrôle des Druzes»* libanais, lesquels seraient *«relativement amicaux»* à l'égard des Palestiniens.

Pour le reste, le premier ministre, qui l'avait démenti la veille, a admis que la milice libanaise à ses ordres (l'armée du Liban sud commandée par le «général» Antoine Lahad), avait tiré lundi, sur son autorisation expresse, quelques obus de chars d'assaut en direction des expulsés, mais *«à plusieurs centaines de mètres d'eux, de manière à les dissuader de revenir en arrière, sans les toucher»*. Objectif atteint puisque, selon M. Rabin, et contrairement aux informations de presse en provenance de la région, *«personne n'a été blessé»*.

Sur le plan politique, l'affaire continue de provoquer d'importants remous. Jusqu'ici réputé proche du gouvernement, le mouvement «la paix maintenant», qui milite pour un retrait des territoires occupés, a appelé à une grande manifestation de protestation contre les expulsions pour samedi. De leur côté, les représentants politiques des 750 000 Arabes israéliens, également alliés du pouvoir, avaient décrété pour mardi la grève générale de leurs activités publiques et privées. Le mouvement a été diversement suivi.

Pour leur part, désormais coupés des Palestiniens modérés dont ils étaient le relais au sein des plus hautes instances du pouvoir, et vertement tancés par leurs mandants pour avoir entériné un type de mesure qu'ils combattaient avec vigueur quand les gouvernements de droite y avaient recours, les trois ministres de la gauche Meretz tentent désespérément de se dédouaner. Ils ont présenté mardi au premier ministre une liste de mesures à prendre immédiatement pour améliorer la vie des deux millions de Palestiniens dans les territoires. M. Rabin a répondu en ordonnant pour mercredi matin la levée du bouclage de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, mais il n'a rien promis de plus pour le moment.

Le Meretz, qui occupe douze sièges sur cent vingt à la Knesset, a également obtenu que soit débattue mercredi, lors de la réunion bi-hebdomadaire du gouvernement, l'opportunité d'établir un dialogue officiel avec l'OLP de M. Yasser Arafat. M. Itzhak Rabin, qui donne de plus en plus l'impression de traiter ses partenaires de gauche avec dédain, a donné son accord, tout en réaffirmant, devant une commission parlementaire, qu'il n'avait absolument pas l'intention, pour le moment, de changer son fusil d'épaule en la matière.

PATRICE CLAUDE

Le Liban tient l'Etat juif pour responsable du sort des expulsés

MARJ-EZ-ZOUHOUR

de notre envoyée spéciale

La décision de la Cour suprême israélienne n'a pas ébranlé celle du gouvernement libanais de refuser l'accès du territoire qu'il contrôle aux quatre cent quinze expulsés palestiniens. *«Le problème reste entièrement israélien. Nous n'accepterons pas que ces gens entrent. Nous ne sommes pas responsables de ce qui se passe dans cette bande, qui n'est pas directement soumise à l'autorité libanaise et est donc sous occupation»*, nous a déclaré, après le verdict de la Cour israélienne, le ministre de l'information, M. Michel Samaha.

Le Liban ne cédera donc pas, et il maintient que le no man's land, situé entre le dernier barrage de l'armée israélienne – qui a d'ailleurs avancé lundi 21 décembre d'environ 1 kilomètre pour empêcher le retour des expulsés – et le premier barrage de l'armée libanaise, qui marque l'entrée en territoire sous la souveraineté de Beyrouth, est une zone occupée. *«Israël est responsable des personnes qu'il déplace à l'intérieur des territoires qu'il occupe, que ceux-ci soient palestiniens ou libanais»*, a poursuivi M. Samaha, avant d'ajouter : *«Nous n'autoriserons plus l'envoi de secours à partir de notre territoire libre.»*

Depuis lundi matin, aucun convoi d'aide humanitaire n'a en effet été autorisé à pénétrer dans le no man's land et, mardi, deux camions de l'UNRWA (Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) ont attendu en vain au barrage de l'armée libanaise un accord pour y livrer leur cargaison de vivres. Aux protestations du Comité international de la Croix-Rouge et de l'UNRWA, les autorités libanaises répondent désormais que les secours peuvent arriver par le sud, c'est-à-dire par la zone sous occupation israélienne.

Cette voie a déjà été utilisée dimanche par des soldats du contingent norvégien de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) pour acheminer des citernes d'eau potable. Minée lundi, elle est désormais fermée, mais l'Armée du Liban sud (ALS, milice affidée d'Israël) a dégagé brièvement mardi une ancienne voie de passage pour permettre à des habitants de la zone occupée de gagner le reste du pays. Un accès est donc praticable.

L'interdiction de passage décidée par Beyrouth a en tout cas empêché l'ambassadeur de France au Liban, M. Daniel Husson, de se rendre auprès des quatre cent quinze expulsés, comme l'avait laissé prévoir le Quai d'Orsay. Celui-ci avait jugé *«difficilement tolérable la situation faite à ces hommes»*.

Revenus dans leurs tentes, *«en raison du mauvais état de santé»* d'une cinquantaine d'entre eux âgés ou malades, les expulsés ont passé la journée à réorganiser leur camp, évacué dans le courant de la nuit par l'armée libanaise. Sept d'entre eux – trois blessés par les tirs de l'armée israélienne ou de l'ALS accompagnés d'un médecin, ainsi que trois malades – ont été évacués vers un hôpital libanais.

L'aspect humanitaire du problème

Bien que les treize médecins qui figurent au nombre des déportés aient reçu des médicaments de première urgence et quelques équipements pour soigner leurs compagnons, la situation médicale reste très préoccupante selon les organisations humanitaires. On voit mal, en effet, comment ces hommes pourraient supporter longtemps sans secours non seulement les rigueurs du froid – la température descend dans la nuit au-dessous de zéro, – mais aussi l'isolement. Malgré les quelques aménagements apportés par les exilés qui, mardi, s'employaient à construire avec des poteaux et des plaques de tôle des installations sanitaires, ainsi que des abris de plastique pour protéger les réserves de nourriture, ce camp improvisé à 1 000 mètres d'altitude ne saurait résister à une grosse pluie et encore moins à d'éventuelles chutes de neige.

S'ils ont accueilli *«sans surprise»* la décision de la Cour suprême israélienne, celle-ci n'en a pas moins mis fin pour eux à tout espoir de retour rapide. *«Nous allons nous réunir pour voir la suite à donner à notre action pacifique»*, affirmait le docteur Abdel Aziz Al Rantissi, porte-parole du groupe et personnalité connue du Hamas. *«Deux opinions se font jour parmi nous*, disait pour sa part M. Aziz Dweik, professeur de géographie à l'université Al-Najah de Naplouse. *Les jeunes voudraient forcer le retour quel qu'en soit le prix, mais nos aînés réfléchissent à la meilleure façon d'y parvenir et de faire admettre par le monde l'injustice commise à notre égard.»*

Soutenu officiellement par l'OLP et sans aucun doute par la Syrie, le Liban se trouve engagé bien malgré lui dans une partie d'autant plus délicate qu'il ne peut totalement ignorer l'aspect humanitaire du problème.

FRANÇOISE CHIPAUX

AFRIQUE

SOMALIE : la mission de la force d'intervention unifiée

M. Boutros-Ghali souhaite que le désarmement des diverses factions précède le retrait américain

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Soucieux de mener à bien l'opération en cours en Somalie, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, semble déterminé à convaincre les Américains – qui souhaitent retirer leurs troupes le plus tôt possible – de ne pas le faire avant d'avoir *«désarmé les factions ou donné à l'ONU les moyens de le faire»* (*le Monde* du 23 décembre).

Selon des sources informées à l'ONU, à l'issue d'un entretien, mardi 22 décembre, à New-York, entre le secrétaire d'Etat américain, M. Lawrence Eagleburger, et M. Boutros-Ghali, Washington aurait finalement cédé à cette demande, en acceptant d'offrir à l'ONU les moyens de prendre, *«aussitôt que possible»*, la relève de l'opération «Rendre l'espoir».

M. Boutros-Ghali, qui a publiquement évoqué, dans un récent rapport au Conseil de sécurité, ses différences d'opinion avec Washington (*le Monde* du 23 décembre), aurait *«résisté très fermement»* aux suggestions américaines concernant l'établissement d'une «force onusienne pour la Somalie», destinée à permettre le départ rapide des marines. De source diplomatique, on affirme que les Etats-Unis auraient initialement souhaité l'adoption, *«avant Noël»*, d'une nouvelle résolution sur la Somalie à ce sujet. Pour M. Boutros-Ghali, il n'en est pas question.

Selon lui, le retrait de l'actuelle force d'intervention unifiée, placée sous commandement américain, ne peut se faire qu'après le désarmement des factions somaliennes et des bandes de *technicals*. Si cette première condition n'est pas remplie, les efforts de la communauté internationale risquent d'être réduits à zéro, la population somalienne restant *«à la merci des gangs armés, qui n'obéissent plus à rien»*, souligne-t-il.

La deuxième condition posée est d'étendre l'autorité de la force d'intervention unifiée à toute la Somalie – et donc, éventuellement, aux régions du Centre et du Nord. Faute de quoi, explique le secrétaire général, les milices armées, chassées du Sud, risquent de sévir ailleurs *«en attendant de pouvoir revenir»*.

Evoquant le rôle des futurs «casques bleus», qui pourraient éventuellement remplacer l'actuelle force unifiée, le secrétaire général a estimé que le mandat de l'ONU devrait être élargi *«sur le plan de la conception notamment»*. Encore faudra-t-il que les Etats membres soient *«prêts à soutenir une opération d'imposition de la paix, placée sous le commandement des Nations unies»*, souligne M. Boutros-Ghali, qui recommande au Conseil de sécurité d'*«attendre»* un peu, pour se prononcer, que la situation en Somalie se clarifie. Quelque peu agacés par la manière dont les États-Unis se sont «servis» des Nations unies pendant la guerre du Golfe, nombre de diplomates se disent *«ravis»* de la résistance que M. Boutros-Ghali oppose au *«bulldozer américain»*.

AFSANÉ BASSIR POUR

□ **Un civil américain tué près de Berdera.** – Une voiture transportant des civils américains a sauté sur une mine, mercredi 23 décembre, près de Berdera (sud de la Somalie), l'accident faisant un mort et trois blessés, selon des informations recueillies à Nairobi (Kenya) auprès de l'organisation humanitaire française Action internationale contre la faim (AICF). – *(AFP.)*

Somaliland Etat fantôme

Suite de la première page

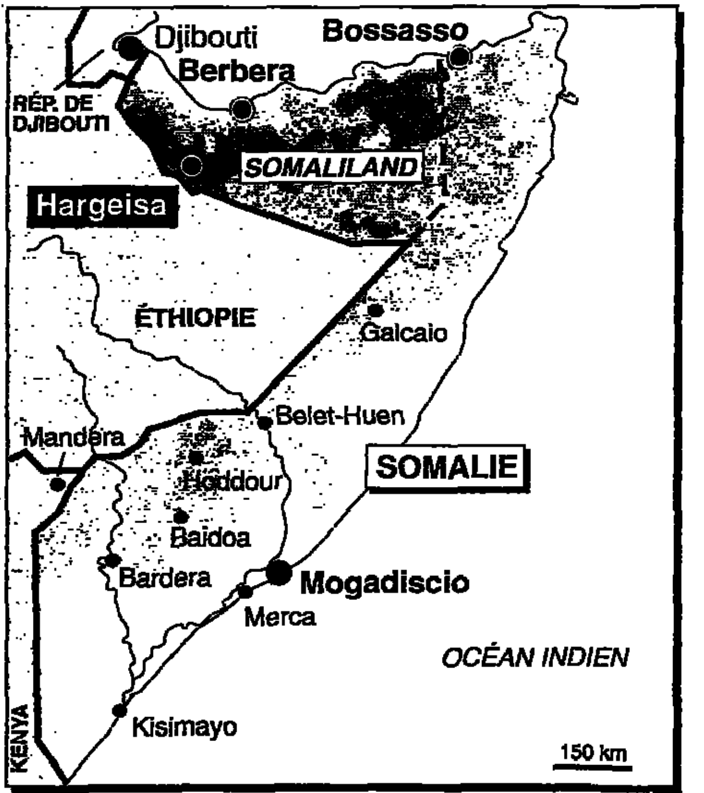
«Les seuls qui ont du pouvoir, ce sont les milices claniques et les «elders» [chefs coutumiers]*»*, résume un observateur. Un an et demi après la proclamation de son indépendance, en mai 1991, la petite République et ses quelque deux millions d'habitants attendent toujours une hypothétique reconnaissance de la part de la communauté internationale. *«C'est l'espoir qui nous tient debout»*, sourit un vieux résident d'Hargeisa. Il n'a pas oublié la guerre et ce jour de 1988 où les bombes, larguées par *«les avions de Syaad Barré»*, l'ont poussé à quitter sa bicoque et à fuir vers le bush.

Contestation grandissante

Les guérilleros du Mouvement national somalien (MNS, à dominante issak), qui avaient lancé leurs premières attaques contre le régime de l'ancien président Barré en 1981, auront dû ferrailler dix ans avant de crier victoire. Hargeisa l'insoumise a payé cher sa longue révolte contre les *«étrangers de Mogadiscio»*. En décidant, au lendemain de la chute du régime, de tourner le dos au Sud et de faire sécession, savait-elle qu'elle allait accentuer son isolement? *«Sur le plan matériel, l'indépendance n'a rien changé. Le pays est détruit et le monde nous ignore. Sophia Loren et les ministres occidentaux sont tous allés faire leur petit tour dans le Sud. Ici, on n'a vu personne...»*, constate le fort désœuvré ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Abdi Yusuf «Bobé».

La présence d'une douzaine d'organisations non gouvernementales (ONG) ne compense guère le désintérêt ostensible des capitales occidentales et des Nations unies. Le nombre d'étrangers travaillant au Somaliland pour le compte d'ONG ou d'organismes de l'ONU ne dépasse pas la quarantaine. Ce ne sont pourtant pas les besoins d'aide au développement qui manquent. Mais le Somaliland, tout comme le nord-est de la Somalie, souffre de deux «défauts» majeurs : il ne connaît ni la famine ni les affres de la guerre civile. Au train où vont les choses et les rancœurs claniques, il n'est pas impossible que ces deux immenses îlots jusque-là préservés du cauchemar y sombrent à leur tour.

«Tant que nous n'aurons pas résolu le problème des milices et des



«technicals», notre stabilité ne sera pas assurée», souligne l'ancien ministre de l'intérieur, M. Suleyman «Gaal» Mohamoud Adan, qui a démissionné de ses fonctions en janvier 1992. *«Chacune des grandes familles claniques du Somaliland a ses milices. Certaines d'entre elles disposent de quarante, voire soixante véhicules, et tous ces jeunes sont armés jusqu'aux dents. Une des tâches les plus urgentes serait de les désarmer et de mettre sur pied une armée nationale. Mais, pour cela, il faudrait que l'on soit capable d'offrir un autre avenir à tous ces miliciens...»*, poursuit celui que l'on considère, à Hargeisa, comme l'un des principaux opposants au président du Somaliland, M. Abduraman «Tur» Ahmed Ali.

La vague de contestation grandissante à l'égard du «chef de l'Etat» devrait pouvoir bientôt s'exprimer, à l'occasion de la *«conférence des elders»*, prévue à Boroma, début janvier. Mais il faudra attendre le prochain congrès du MNS pour que puisse être envisagé l'éventuel «remplacement» du président Tur et de son équipe, notamment tenus pour responsables du manque de crédibilité dont souffre la république.

En attendant, les 4×4 des *«technicals»* continuent à sillonner le pays, contrôlant à leur manière les routes et les frontières. Les «prélèvements de dîme» par des groupes armés n'ont rien d'exceptionnel en Afrique. Au Zaïre, on les a baptisés les *«barrages de fortune»*. Au Somaliland, on dit seulement les *«dayday* [bandits]*»*. Rares sont les organisations humanitaires qui n'en ont pas fait les frais. *«Il y a encore six mois, le moindre véhicule neuf était volé avant de pouvoir faire cent kilomètres»*, précise-t-on.

Le danger intégriste

Tout le monde s'accorde à reconnaître que les conditions de sécurité se sont grandement améliorées ces dernières semaines. Le port de Berbera, paralysé par près de six mois de «guérilla» interclanique, a repris ses activités. *«On n'est plus autant menacé qu'on a pu l'être il y a un an»*, souligne un Européen. Cet optimisme modéré fait assez peu de cas de la percée, pourtant spectaculaire, des groupes intégristes islamiques. En mars dernier, ceux-ci disposaient de *«camps d'entraînement militaires»* à Boroma, Burao et Las Anod, affirme-t-on de bonne source.

«C'est dans les camps de réfugiés, en Ethiopie, qu'ils ont commencé à faire leurs lavages de cerveaux et à embrigader nos jeunes», explique une militante de l'association féminine Alla-Amin. *«L'Arabie saoudite et l'Iran ont envoyé des gens ; comme si on avait besoin d'eux* pour lire le Coran !», s'insurge-t-elle. *«Les fondamentalistes sont en train de grignoter tout le Somaliland, mais les autorités locales et les politiciens sont tellement occupés par leurs querelles de clans qu'ils ne voient pas le danger!»*, s'inquiète un réfugié éthiopien d'obédience chrétienne orthodoxe.

Puissants à Burao, disposant de *«petits groupes bien armés»* dans la région d'Erigavo, de Las Anod et Las Koreh, les fondamentalistes restent, pour l'heure, assez discrets. *«Le vrai danger, c'est la désintégration du Somaliland»*, affirme-t-on à Hargeisa. Signe des temps, sur le nouveau drapeau du Somaliland, fond blanc et cercle vert, la devise de l'islam – *«Il n'est d'autre Dieu qu'Allah, et Mohamet est son prophète»* – est écrite non pas en somali, mais en arabe.

CATHERINE SIMON

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la formation de l'équipe de M. Bill Clinton

Secrétaire d'Etat

M. Warren Christopher, un diplomate-avocat

WASHINGTON

de notre correspondant

Silhouette frêle, visage fatigué, M. Warren Christopher est cet infatigable diplomate-avocat que l'on appelle à la rescousse en cas de coup dur. Habituellement discret, il n'a vraiment occupé le devant de la scène que quelques semaines au début de l'année 1981 : le «coup dur» était alors la détention d'une cinquantaine d'otages à l'ambassade américaine à Téhéran et M. Christopher, secrétaire d'Etat adjoint d'une administration Carter finissante, fut le principal négociateur de leur laborieuse libération.

Il s'acquitta de la tâche avec les qualités que tous semblent lui reconnaître : tenace, travailleur, calme et réservé. Lui décernant une médaille pour bons services rendus à la patrie, le président Jimmy Carter le décrivait en ces termes : *«Le tact d'un diplomate, les dons tactiques d'un grand soldat, l'esprit analytique d'un bon avocat et le dévouement d'un citoyen-homme d'Etat.»* M. Leslie Gelb, un des éditorialistes du *New York Times*, qui travailla avec lui au département d'Etat, écrit : *«Quand ça allait mal, M. Carter (...) se tournait vers lui (...) Chris est un brillant tacticien et un brillant négociateur* (mais) *ce n'est pas un homme qui conçoit une politique, on ne lui connaît pas de programme politique.»*

Adjoint du secrétaire d'Etat Cyrus Vance pendant l'administration Carter, M. Christopher fut le porte-parole d'une politique qui mettait l'accent sur la défense des droits de l'homme dans le monde et il fut, plus particulièrement, chargé du difficile dossier de la négocation des traités sur le canal de Panama. M. Carter battu par Ronald Reagan, il regagne sa Californie et son gros cabinet juridique de Los Angeles, O'Melveny and Myers, une société de quelque 500 personnes. La vie de M. Christopher est ainsi rythmée d'incursions washingtoniennes à chaque victoire d'un démocrate à la Maison Blanche. Il incarne à merveille ce profil de haut dirigeant américain qui se partage entre la pratique du droit – en général commercial – et les affaires de l'Etat.



Il est né le 27 octobre 1925 dans le Dakota du Nord ; sa famille devait ensuite s'installer à Los Angeles, en Californie. Ecole primaire à Hollywood, service dans la marine, études de droit à Stanford. Son travail, en tant que président de la revue de droit de Stanford, est remarqué par un des juges de la Cour suprême, ce qui lui vaut, dès la sortie de l'université, un poste à Washington au sein de la plus haute institution judiciaire du pays. M. Warren Christopher milite en faveur de l'égalité civile entre Noirs et Blancs. Le président Lyndon Johnson lui confie la présidence d'une commission d'enquête à la suite des émeutes de Watts, à Los Angeles, en 1965. La même mission lui sera attribuée en 1967 après les émeutes de Detroit, puis en 1968 après l'assassinat de Martin Luther King, à Chicago et, de nouveau, en 1992 avec les nouvelles émeutes dans la cité des Anges.

De 1967 à 1969, il est ministre adjoint de la justice et revient à Washington en 1976 avec l'administration Carter. Il ne réapparaît dans les hautes sphères du parti démocrate que lorsque le candidat Bill Clinton fait appel à lui pour l'aider à choisir un candidat vice-président, puis, une fois élu, pour diriger son équipe de transition. Deux fois marié, M. Warren Christopher est père de quatre enfants.

Secrétaire à la défense

M. Les Aspin, un fin connaisseur de la machine militaire

Front haut, bombé, lunettes de professeur, M. Les Aspin (cinquante-quatre ans) est un intellectuel, un penseur de la chose militaire. Avec le président élu Bill Clinton, il est sans doute le plus bardé de diplômes de la nouvelle administration : études d'histoire à Yale, puis Oxford, en Grande-Bretagne, enfin doctorat d'économie du prestigieux MIT.

Elu dans le Wisconsin en 1970, il préside depuis 1985 la commission des forces armées de la Chambre des représentants. Il y a défendu avec constance une politique en matière de défense qui a fréquemment heurté une bonne partie du groupe démocrate (notamment les plus à gauche des élus de ce parti). M. Les



Aspin est un démocrate qui revendique un double héritage : celui de l'interventionnisme rooseveltien, par opposition à la tendance isolationniste du parti de l'âne ; celui de feu le sénateur Henry «Scoop» Jackson, c'est-à-dire une attitude de fermeté à l'encontre de l'URSS et de ce qui fut l'impérialisme soviétique.

Il fut donc, souvent, en faveur des programmes de réarmement de l'ère Reagan (partisan du missile MX et du bombardier B-2, notamment), puis proche d'hommes comme l'actuel secrétaire à la défense, M. Richard Cheney, ou le général Brent Scowcroft, le chef du Conseil national de sécurité à la Maison Blanche.

Il fut l'un des plus ardents et des plus constants avocats de l'intervention américaine dans le Golfe pour chasser les troupes d'occupation irakiennes du Koweit. M. Aspin a consacré sa vie professionnelle aux affaires militaires.

Opposé à la guerre du Vietnam, il n'en fit pas moins son service militaire en tant qu'économiste au Pentagone, avant d'être successivement conseiller pour la défense du sénateur William Proxmire, conseiller à la Maison Blanche, puis de nouveau au Pentagone (du temps de M. Robert McNamara), avant de siéger à la Chambre.

Il passe pour être un des meilleurs connaisseurs de la machine militaire américaine et l'un des hommes ayant le plus sérieusement réfléchi à son adaptation aux besoins de l'après-guerre froide.

A. Fr.

Des anciens collaborateurs de M. Carter

Suite de la première page

Il reste qu'ils ont plus la réputation d'exécutants que celle de «conceptuels» ou de penseurs originaux, au moment où la présidence Clinton devra affronter une scène internationale chaotique, un monde d'explosions inattendues, où les règles de la guerre froide – celles d'une relation conflictuelle à peu près maîtrisée avec l'URSS – n'ont pas encore été remplacées par un semblant de «nouvel ordre».

M. Clinton en a convenu en présentant son équipe à la presse : il inaugurera sa présidence en un *«temps de grands changements»* à l'extérieur, a-t-il dit, au moment *«où la fin de la guerre froide procure assurément de grands espoirs»*, mais aussi nombre de *«nouveaux défis et dangers»*, au premier rang desquels il a cité l'explosion des affrontements ethniques et nationalistes, le péril croissant de la prolifération nucléaire la plus incontrôlée et de sérieuses menaces sur l'environnement. *«Le monde n'est plus un endroit simple, avec des choix évidents»*, a-t-il observé.

Les premiers mots du secrétaire d'Etat désigné, M. Warren Christopher, ont été, mardi soir, pour réaffirmer une certaine continuité et garantir que l'équipe Clinton entendait poursuivre *«les initiatives constructives»* de l'administration Bush, qu'il s'agisse des négociations israélo-arabes ou de l'intervention en Somalie. Comme M. Clinton, M. Christopher a souligné l'importance de l'économie dans les relations internationales des années 90. Importance de la situation économique et financière intérieure américaine, qui déterminera le niveau d'activisme à l'étranger des Etats-Unis, et leur aptitude, ou non, à venir en aide à la Russie de M. Boris Eltsine ; importance, également, des relations économiques internationales dans une période de compétition commerciale accrue. Signe des temps, c'est un économiste, un gestionnaire, ancien président d'université, actuel dirigeant du plus grand fonds de retraite du pays, M. Clifton Wharton, un Noir âgé de soixante-six ans, qui a été choisi pour être le numéro deux du département d'Etat.

L'importance de l'ONU

Signe des temps encore et de l'importance que M. Clinton attache au rôle de l'ONU dans l'apaisement des conflits de l'après-guerre froide, Mme Madeleine Albright (cinquante-cinq ans), qui occupera le fauteuil des Etats-Unis aux Nations unies, aura rang de membre du cabinet à part entière dans la nouvelle administration. Cela n'était plus le cas depuis la présidence du général Eisenhower. Ancien membre du Conseil national de sécurité durant l'administration Carter, professeur de relations internationales à l'université Georgetown de Washington, née en Tchécoslovaquie, spécialiste de l'URSS et de l'Europe de l'Est, elle est, après Jeane Kirkpatrick, la deuxième femme à remplir cette fonction.

M. James Woolsey, le nouveau directeur de la CIA, est lui aussi un ancien de l'équipe Carter, au sein de laquelle il fut sous-secrétaire à la marine (1977-1979). M. Clinton a dit qu'il voulait une CIA capable de lui procurer des analyses dépourvues de toute connotation partisane. M. Woolsey (cinquante et un ans) paraît répondre à cette demande : outre le démocrate Jimmy Carter, il a servi les républicains Richard Nixon (au Conseil national de sécurité) et George Bush (pour lequel il fut un des principaux négociateurs du traité sur le désarmement conventionnel en Europe).

S'il y a un «penseur» dans cette équipe, un homme qui a développé une «vision globale» de ce que doit être l'appareil militaire américain post-guerre froide, c'est M. Les Aspin, le nouveau secrétaire à la défense. Depuis 1985 président de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, M. Aspin (cinquante-quatre ans) a quelques convictions qu'il a fait partager à Bill Clinton. Si l'Amérique doit rester en possession de la plus puissante machine militaire de la planète, la fin de la guerre froide, dit-il, autorise cependant quelques coupes dans le budget de la défense (mais pas trop) ; elle permet une certaine réduction des forces américaines en Europe (mais pas en deçà de 75 000 à 80 000 hommes) ; enfin, elle impose à l'armée américaine de se transformer en un instrument plus léger, toujours techniquement plus avancé et plus mobile encore – pour pouvoir intervenir sur des terrains inattendus.

«Le premier défi sera de maintenir la qualité de nos forces et notre supériorité technologique, a-t-il expliqué mardi, *alors que nous nous dirigeons vers une inévitable réduction de nos forces.»* Avec la fin de la guerre froide, a-t-il poursuivi, *«la définition de la sécurité nationale* (des Etats-Unis) *a changé et s'est élargie : elle inclut non seulement la menace de puissances régionales, mais aussi le nouveau danger de la prolifération nucléaire, la possibilité d'une annulation des réformes dans l'ex-URSS, avec ses conséquences incalculables, et elle inclut, enfin, l'économie»* (inévitable référence). Partisan résolu de l'intervention américaine contre l'Irak, c'est un homme – écrit l'un des commentateurs du *New York Times* – *«qui, plus encore que l'équipe Bush, sera prêt à utiliser la force à l'extérieur dans des endroits comme la Bosnie, et qui l'aurait fait bien plus tôt en Somalie»*.

Les «tests» ne vont pas manquer, de la Bosnie-Herzégovine, où M. Clinton veut être plus interventionniste que l'administration Bush, aux hésitations de la démocratie dans une Russie que le nouveau président voudrait aider davantage, en passant par la Chine, avec laquelle les démocrates ont promis d'être plus fermes sur les questions des droits de l'homme et de la prolifération d'armes de destruction massive.

ALAIN FRACHON

Sept nominations

Voici la liste des personnalités désignées mardi par le président élu Bill Clinton pour diriger la diplomatie et la politique de défense et de sécurité des Etats-Unis :

– **Secrétaire d'Etat :** M. Warren Christopher.

– **Secrétaire à la défense :** M. Les Aspin.

– **Secrétaire d'Etat adjoint :** M. Clifton Wharton.

– **Directeur de la CIA :** M. James Woolsey.

– **Ambassadeur à l'ONU :** Mme Madeleine Albright.

– **Conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale :** M. Anthony Lake.

– **Adjoint du conseiller pour les affaires de sécurité nationale :** M. Samuel Berger.

ASIE

CAMBODGE : malgré un appel au cessez-le-feu des Nations unies

Les combats dans l'Ouest prennent de l'ampleur

Les Nations unies ont lancé un appel au cessez-le-feu mardi 22 décembre, après que des combats, sporadiques ces dix derniers jours, entre forces de Phnom-Penh et Khmers rouges à l'ouest de Battambang (centre-ouest du Cambodge), eurent connu une vive escalade le même jour. Les tirs très denses des pièces d'artillerie ont déjà contraint quelque 10 000 personnes à quitter leur domicile. Nombre d'entre elles étaient, au demeurant, des réfugiés rentrés depuis peu des camps de la frontière thaïlandaise. Leurs conditions de vie sont jugées *«effrayantes»* par les représentants de l'ONU. L'épicentre des combats est situé à Bavel, à 40 kilomètres à l'ouest de Battambang, une zone à plusieurs reprises disputée entre gouvernementaux et Khmers rouges. Il s'agit là des affrontements les plus sérieux depuis les accords de paix de Paris, en 1991. L'appel au cessez-le-feu n'avait eu aucun effet aux dernières nouvelles. Les Nations unies ont aussi condamné, mardi, les prises d'otages répétées de membres de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge) par des groupes khmers rouges.

La Thaïlande, cependant, a annoncé mercredi qu'elle allait fermer ses postes-frontières limitrophes de la zone tenue par les Khmers rouges, conformément à la résolution passée par l'ONU le 30 novembre pour imposer des sanctions limitées à cette faction qui refuse de coopérer au plan de paix. Par ailleurs, le numéro un du Parti du Kampuchéa démocratique, M. Khieu Samphan, est arrivé mardi à Pékin pour rendre une *«visite de courtoisie»* au prince Sihanouk, hospitalisé dans la capitale chinoise. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **INDE : des ingénieurs français ont dû quitter l'Assam.** – En raison de menaces proférées par un mouvement séparatiste interdit, l'ULFA (Front uni de libération de l'Assam), vingt et un experts, dont une quinzaine de Français, ont dû quitter le nord-est de l'Inde au début du mois. L'officiel assamais qui l'a annoncé, lundi 21 décembre, a précisé que ces ingénieurs de la Compagnie générale de géophysique (CGG) avaient été engagés par New-Delhi pour tenter de localiser des réserves d'hydrocarbures. L'Assam est en proie à des violences sporadiques depuis plusieurs années. Plus de 200 personnes y ont été tuées et près de 1 600 ont été enlevées en 1992. – *(AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Combats pour le contrôle de la route vers le Pakistan

Les fondamentalistes du Hezb-e-Islami et les troupes du ministre de la défense, Ahmed Shah Massoud, se sont à nouveau affrontés mardi 22 décembre. Les combats ont eu lieu près de Kaboul, pour le contrôle de la route stratégique reliant la capitale afghane au Pakistan. Les «hezbis» de M. Hekmatyar, qui ont là leur quartier général, semblaient consolider leur mainmise sur cette voie de communication.

Selon l'agence de presse ANA, qui dépend du Hezb, tant la «Choura-e-Nazar» du général Massoud que la milice du général Dostom auraient renforcé leurs positions à Kaboul. L'ANA assure encore que des forces loyales à M. Hekmatyar sont désormais dans la ville. Un porte-parole du ministère de la défense a, quant à lui, fait état d'une alliance entre le Hezb et les forces du général Dostom. Une rencontre entre ces ennemis naguère implacables aurait eu lieu le 19 décembre. Les factions prévoieraient d'attaquer Kaboul. Cependant, la grande assemblée *(choura)* convoquée pour élire le nouveau président afghan ne s'est pas réunie mardi. Selon le Hezb, des délégués auraient quitté la capitale, de crainte de combats. – *(AFP, UPI.)*

ALGÉRIE

Un gendarme à la retraite a été tué

Alors qu'il se rendait à la mosquée, un gendarme à la retraite a été poignardé au ventre, puis achevé de deux coups de fusil de chasse, mardi 22 décembre, à Médéa, à 90 kilomètres au sud-ouest d'Alger, par un groupe d'hommes armés qui ont réussi à prendre la fuite. Depuis l'imposition du couvre-feu le 5 décembre dans le département d'Alger et six départements limitrophes, dix-huit agents des forces de l'ordre ont été tués dans des attentats. – *(AFP.)*

CAMEROUN

Boycottage des produits français

Contrôlées par une société française, les Brasseries du Cameroun commencent à pâtir de l'appel au boycottage des produits français, lancé par les partis de l'opposition. Ces derniers entendent protester contre le *«soutien»* apporté par la France au régime de M. Paul Biya, vainqueur très contesté de l'élection présidentielle du 11 octobre.

Le préjudice financier subi par les Brasseries du Cameroun est déjà perceptible à Douala et dans la province de l'Ouest, signalait-on, mardi 22 décembre, de source bien informée. Les consommateurs portent désormais leurs choix sur d'autres boissons locales ou sur les produits de la firme anglaise Guinness.

MADAGASCAR

M. Zafy arrive largement en tête au premier tour de l'élection présidentielle

Selon les résultats officiels publiés, mardi 22 décembre, à Tananarive, par la Haute Cour constitutionnelle, le professeur Albert Zafy dispose d'une nette avance, à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle du 25 novembre, sur le président Didier Ratsiraka. Ce dernier, au pouvoir depuis dix-sept ans, n'a rassemblé que 29,22 % des suffrages, contre 45,16 % en faveur de M. Zafy. Le taux de participation a été de 73,94 %.

Les autres candidats viennent loin derrière. L'ancien maoïste Manandafy Rakotonirina arrive en troisième position (10,21 % des voix), suivi de M. Evariste Marson (4,60 %), de Mme Ruffine Tsiranana (3,51 %) et de MM. Jacques Rabemananjara (2,87 %), Nirina Andriamanalina (2,25 %) et Tovonanahary Rabetsitonta (2,19 %). Selon les dispositions du code électoral, le second tour doit avoir lieu, au plus tard, trente jours après la proclamation des résultats du premier tour. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

Dénonçant le trucage des élections en Serbie

L'opposition refuse de reconnaître la victoire de M. Milosevic

Dénonçant les graves irrégularités dans le déroulement des élections législatives et présidentielle de dimanche en Serbie, dont elle a demandé l'annulation, l'opposition serbe se refusait, mardi 22 décembre, à reconnaître la victoire du président sortant Slobodan Milosevic, apparemment acquise dès le premier tour puisque, mercredi matin, M. Milosevic était toujours crédité d'environ 55 % des voix contre 34 % à son rival, M. Milan Panic.

BELGRADE

de notre correspondante

Alors que la communauté internationale hausse le ton contre M. Milosevic, qu'elle considère comme le principal responsable de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, M. Panic, partisan d'une politique de paix et de dialogue, a, lui, appelé, mardi 22 décembre, les Occidentaux à mettre un terme aux menaces d'intervention militaire contre son pays : *« Je m'oppose énergiquement à l'usage de la force contre la Yougoslavie car cela déclencherait une guerre qui pourrait s'étendre à l'Europe et au monde entier. »* M. Panic semblait, en revanche, espérer mardi que la communauté internationale ferait pression sur M. Milosevic pour qu'il accepte l'annulation du scrutin de dimanche et la tenue de nouvelles élections dans les trois mois.

De son côté, l'opposition démocratique serbe devait se réunir mercredi pour décider de la stratégie à adopter pour faire face à *« la situation tragique »* dans laquelle se trouve le pays. Effondrés par les premiers résultats du scrutin, des milliers de jeunes s'apprêtaient à plier bagage pour fuir *« le dernier bastion du communisme en Europe »* et *« le régime de terreur »* que M. Milosevic risque de devoir imposer pour diriger un pays déchiré entre deux options – celle de l'autarcie et de la guerre représentée par M. Milosevic et ses alliés ultranationalistes et celle de la paix et de la réintégration dans la communauté internationale. Mercredi, le quotidien indépendant *Borba* a publié à la « une » la photo de files d'attente devant les ambassades étrangères.

Un « nouveau joker en main »

Dès mardi, le leader de la coalition d'opposition DEPOS, l'écrivain Vuk Draskovic, a quant à lui annoncé la victoire de M. Panic à l'élection présidentielle de Serbie et celle de DEPOS aux législatives. Au vu des *« résultats authentiques »* dont dispose l'opposition, *« nous avons célébré la grande victoire de la démocratie en Serbie »*, a-t-il déclaré, affirmant que *« tout autre résultat n'était que le fruit d'un crime que nul au monde ne peut accepter »*. Selon lui, M. Milosevic aurait procédé, dans la nuit du 20 au 21 décembre, à *« une élection complémentaire, nocturne »*, en faisant transférer le matériel électoral là où il n'aurait pas dû aller (*le Monde* du 23 décembre). *« Pendant toute la nuit, la chèvre a gardé le chou et, le lendemain, on annonçait la victoire de M. Slobodan Milosevic et de la coalition fascisto-communiste »*, a dit M. Draskovic, qui assure que des listes d'émargement et des bulletins de vote ont été découverts dans les poubelles des centres de dépouillement. *« Avec ces méthodes, M. Milosevic aurait pu l'emporter en Albanie ou en Croatie »*, a-t-il poursuivi.

En outre, grâce à la poussée du Parti radical serbe (SRS) du leader ultranationaliste Vojslav Seselj, actuellement crédité de plus de 20 % des voix aux législatives, M. Milosevic a, selon M. Draskovic, *« un nouveau joker en main »*. *« Il peut dire à la communauté internationale : "Regardez qui arrive ; si vous ne m'acceptez pas, vous aurez à faire à lui." »* Enfin, M. Draskovic a appelé le président de la fédération serbo-monténégrine, M. Dobrica Cosic – qui avait apporté son soutien à la candidature de M. Panic quelques jours seulement avant les élections, – à reconnaître qu'il y a eu *« manipulations »* et à *« punir les coupables »* ou à démissionner. M. Cosic avait, en effet, déclaré au mois de novembre qu'il partirait si le Parlement fédéral restait dominé par les communistes et les nationalistes.

FLORENCE HARTMANN

Les réactions en France et à l'étranger

Le Quai d'Orsay salue la « percée » de M. Panic

Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères, M. Daniel Bernard, a estimé, mardi 22 décembre, que la *« percée »* de M. Milan Panic aux élections de dimanche *« sera de nature à peser dorénavant sur le gouvernement serbe »*. M. Bernard a noté que les premiers résultats de ces élections étaient *« contestés »*.

« Les indications fournies par les observateurs français et étrangers sur place nous amènent à nous interroger sur la régularité de certains aspects de cette consultation, aussi bien pendant le déroulement de la campagne que durant le scrutin ». Mais, a-t-il ajouté, *« si les résultats provisoires que nous connaissons venaient à être homologués, il est incontestable que la percée effectuée par M. Milan Panic constitue un événement nouveau et important »*.

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, a de son côté *« regretté »* la réélection probable de M. Milosevic à la présidence de Serbie, ajoutant que *« cela ne serait pas très favorable pour les perspectives dans les Balkans »*.

A Londres, le Foreign Office, évitant de se prononcer sur les élections avant que leur résultat final soit annoncé, a déclaré dans un communiqué : *« Nous attendons des dirigeants serbes un changement rapide et radical de politique pour donner le ton de nos futures relations avec eux. » – (AFP, Reuter.)*

□ **M. Chirac (RPR) juge *« impératif »* qu'un *« signal clair »* soit envoyé à M. Milosevic.** – M. Jacques Chirac, président du RPR, s'est déclaré, mardi 22 décembre à Grenoble, *« horrifié par la politique conduite par le président serbe »*, M. Slobodan Milosevic, et a jugé *« impératif »* que la Communauté européenne lui *« envoie un signal clair »* pour lui indiquer que *« s'il franchit la ligne rouge du Kosovo, il y aura immédiatement une riposte aérienne »*. *« Si l'élection de M. Milosevic, hélas, se confirme, le moment est vraiment venu de lui faire comprendre que nous ne resterons pas, comme nous l'avons fait trop longtemps, impuissants devant les risques qui s'accumulent et les atrocités qui se commettent »*, a-t-il précisé, ajoutant : *« Il faut dire clairement à M. Milosevic que nous interviendrons par la voie aérienne pour détruire les centres vitaux de l'armée serbe »*.

□ **M. Barrot (UDC) estime que *« le dernier alibi des attentistes »* vient de tomber.** – M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 22 décembre, qu'avec la réélection de M. Milosevic *« tombe le dernier alibi des attentistes »*. Il a regretté qu' *« on laisse s'installer en Serbie un régime odieux »*, ajoutant que *« si le pouvoir serbe empoche les bénéfices des conquêtes réalisées au nom de la purification ethnique, le droit à l'annexion sera à nouveau ouvert et l'Europe redeviendra un continent du désordre »*.

□ **BOSNIE : appel des ministres de la santé de la CEE.** – Les ministres de la santé des pays de la CEE devaient lancer, mercredi 23 décembre, depuis La Haye, un *« appel à toutes les parties combattantes dans l'ancienne Yougoslavie pour qu'elles cessent immédiatement les hostilités et mettent fin aux inutiles effusions de sang »*.

M. Major a rendu visite aux « casques bleus » britanniques stationnés en Bosnie

Le premier ministre britannique, M. John Major, a effectué, mardi 22 décembre, un déplacement inattendu de vingt-quatre heures dans l'ex-Yougoslavie pour rendre visite aux 2 400 soldats britanniques de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) chargée d'escorter les convois humanitaires en Bosnie-Herzégovine. A cette occasion, il a souligné que la sécurité des militaires dépêchés par Londres était son *« premier souci »*, craignant que l'adoption de sanctions plus rigoureuses à l'encontre de la Serbie n'entraîne des représailles contre les soldats britanniques et le personnel humanitaire de l'ONU. Par ailleurs, le *« principe »* d'une démilitarisation du secteur de l'aéroport de Sarajevo *« a été admis »* mardi par les responsables militaires musulmans, serbes et croates, ce qui *« pourrait conduire »* à un nouveau déploiement de « casques bleus » dans cette zone, a annoncé à l'AFP le général Philippe Morillon, commandant de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine. La zone qui serait ainsi démilitarisée comprend la banlieue ouest de Sarajevo, qui est souvent le théâtre des affrontements les plus durs. – *(AFP, Reuter.)*

POINT DE VUE

A Sarajevo, un journal en danger de mort

par Robert Ménard

OSLOBODJENJE (Libération), le quotidien de Sarajevo, va se taire. Réduit au silence, faute de papier. Le seul journal où travaillent encore, au coude à coude, Serbes, Croates et Musulmans, la seule voix qui refuse toujours de hurler avec les loups nationalistes va s'éteindre. Alors qu'à Split 40 tonnes de papier attendent depuis des mois, et presque autant à Kiseljak, à moins de 30 kilomètres de la capitale bosniaque. Seul le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés peut transporter ce papier et refuse obstinément de le faire. Malgré les demandes, les interventions, les suppliques.

Le papier, c'est vrai, ne fait pas partie de ce qu'on appelle, dans son jargon, du « matériel humanitaire ». Et pourtant. A Sarajevo, aujourd'hui, on a besoin, bien sûr, de nourriture, de médicaments, de couvertures. Mais de vérité aussi. D'une information décontaminée, débarrassée de cette xénophobie où les médias officiels de toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie trempent leur plume.

Aujourd'hui, le journal de Zlatko Dizdarovic ne tire plus qu'à mille exemplaires, sur quatre pages. Il est distribué, dans la rue, à la criée, par les journalistes eux-mêmes. Des journalistes dont quatre ont payé de leur vie cette volonté de faire leur métier, rien que leur métier. Jusqu'au bout.

Refuser d'acheminer ce papier, ce n'est pas faire preuve de neutralité, c'est au contraire choisir un camp : celui de la haine et de l'exclusion. Accepter que les rotatives d'Oslobodjenje s'arrêtent, c'est, une fois de plus, céder devant les extrémistes serbes qui ne veulent plus de ce symbole de tolérance et de courage. C'est se faire les complices de ceux qui ne pardonnent pas à Oslobodjenje son seul vrai crime : avoir dit non à la purification ethnique.

► Robert Ménard est directeur de Reporters sans frontières.

DIPLOMATIE

La Chine et l'Occident : le temps des frictions

Suite de la première page

Ils serviront pour la construction de divers équipements français en Chine, dans les domaines du gaz naturel et des télécommunications notamment. Avaient été tenus à l'écart de cet accord les gros projets en discussion, tel celui du métro de Canton, qui paraît très compromis. Rien ne permet de penser que cette réaction sera la seule, compte tenu de l'état d'esprit de la direction chinoise.

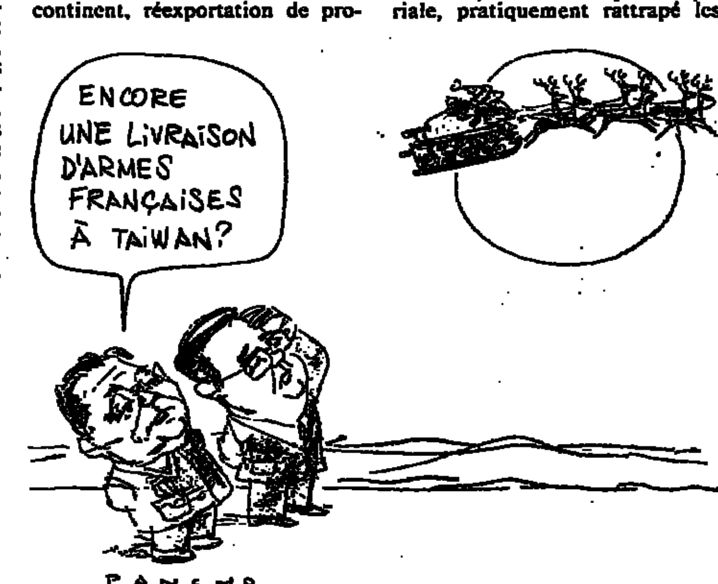
La crise à propos de la vente de Mirage à Taïwan n'est pas la seule, en effet, qui oppose Pékin à l'Ouest. Celle relative à Hongkong, les querelles commerciales de plusieurs pays avec Pékin, les soupçons sur la conduite de la Chine en matière de prolifération de technologies sensibles sont autant d'occasions pour les démocraties industrialisées de procéder à un réexamen de leurs rapports avec le monde chinois.

Pionnière lorsqu'il s'est agi de reconnaître Pékin en 1964, la France a de nouveau été en pointe pour un geste qu'elle s'était promis de ne pas accomplir : vendre à Taïwan des armes dont le caractère offensif peut difficilement être maquillé. La fourniture de Mirage 2000 à Taïpeh procède d'une démarche tout autre que celle des prétendues *« coques vides »* de frégates non-armées vendues à l'île en 1991.

Ce faisant, la France est devenue le premier membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU à sortir du cadre de relations que Pékin avait réussi à imposer à la communauté internationale. En vendant, eux, des F-16 à Taïwan, les Etats-Unis n'ont fait, en somme, qu'empiéter sur le périmètre diplomatique plus large dont ils jouissaient pour des raisons *« historiques »*. L'autre précédent, la vente par les Pays-Bas, en 1981, de deux sous-marins à Taïwan, avait provoqué l'abaissement des relations diplomatiques bilatérales.

L'évolution des rapports franco-chinois a un contexte stratégique : l'empire du milieu est contesté, comme tel, à sa périphérie. Les rapports mutuels des sous-ensembles du monde chinois ont, en effet, singulièrement changé depuis la décision du général de Gaulle d'envoyer un ambassadeur à Pékin, provoquant la rupture avec Taïwan. Le bouleversement de l'environnement international – effondrement de l'URSS, fin de la guerre froide – n'a pas peu contribué, lui non plus, à créer les actuelles frictions entre la Chine et l'Occident.

Depuis 1949, la Chine continentale était perçue comme un énorme centre de gravité nanti de deux satellites, Hongkong et Taïwan, et d'une « nébuleuse » : les 55 millions de Chinois d'outremer. L'idée d'une inéluctable réunification de la Chine sous le pouvoir absolu de Pékin allait de soi. Après le geste de la France en 1964, l'essentiel des préoccupations de l'Occident avait donc consisté à se dégager progressivement des pôles d'attraction périphériques : les Etats-Unis ont normalisé avec Pékin en 1978, abandonnant Taïwan à son sort ; la Grande-Bretagne a signé, en 1984, un traité prévoyant la restitution de Hongkong au continent en 1997. C'est le phénomène inverse qui se produit aujourd'hui. Hongkong compte parmi les cinq ou six villes au poids économique le plus important au monde. Taïwan, assis sur le plus gros tas de devises de la planète, est un partenaire sérieux des démocraties industrialisées. La croissance de ces deux *« mini-Chines »* a des effets évidents sur le continent. La diaspora chinoise y devient un moteur économique majeur. L'essentiel de la vitalité économique dont fait preuve la Chine ne tire plus sa source de la capitale, mais de sa périphérie. Le monde chinois redevient multipolaire. Le produit national brut cumulé de cet ensemble – continent, Taïwan, Hongkong et diaspora – dépasse les 700 milliards de dollars. C'est l'un des principaux acteurs économiques du monde. L'interaction entre ses divers pôles joue un rôle crucial : investissements taïwanais sur le continent, réexportation de produits semi-finis vers Hongkong pour assemblage final, etc.



Il devient dès lors impossible à l'Occident de limiter ses relations avec ce monde à des rapports bilatéraux avec chacun de ses sous-ensembles selon une hiérarchie conforme aux susceptibilités de Pékin. Le schéma qui avait fait privilégier la Chine populaire pour la raison qu'elle régnait sur la plus grande partie de la population chinoise est devenu obsolète.

Qu'il le veuille ou non, l'Occident ne peut pas se comporter comme s'il n'existait pas, entre Pékin, Taïwan et Hongkong, un *modus vivendi* en cours d'élaboration. L'Ouest ne peut plus fonder sa politique sur le seul fait que Pékin refuse de réviser le dogme qui a de tout temps présidé à sa conception du pouvoir : hors de l'empire, point de salut.

L'émergence de Taïwan

Hongkong, et surtout Taïwan, démontrent le contraire. Toutes deux ont, hors de l'emprise impériale, pratiquement rattrapé les pays développés, non seulement sur le plan économique, mais aussi d'un point de vue socio-politique : Taïwan n'est pas moins démocratique que le Japon ; à Hongkong, colonie gérée arbitrairement par les Britanniques pendant cent cinquante ans, les idéaux démocratiques ont timidement pris racine.

Le régime de Pékin reste le dernier représentant majeur d'une idéologie discréditée : Cuba, la Corée du Nord, le Vietnam font pâle figure à côté. La dislocation de l'empire de Lénine, ajoutée au drame de Tiananmen en 1989, a placé la Chine sous les feux de la critique occidentale : il est devenu plus difficile aux responsables étrangers de parler de *« nos amis chinois »*. Il subsiste cependant un sentiment confus que Pékin demeure un partenaire privilégié de l'Occident. La question des droits de l'homme, par exemple, n'y a pas pris la tournure d'une épreuve de force, comme face à l'URSS. Or, le comportement de la Chine envers l'étranger n'a rien, quant à lui, de sentimental : tout, pour elle, est question de rapports de forces. On vient encore de le voir récemment dans les concessions offertes par Pékin aux Etats-Unis, tous principes oubliés, dans la crainte des rétorsions commerciales de la future administration démocrate.

Le contrat de vente des Mirage aura d'importants effets par rapport à Taïwan. Plusieurs pays d'Europe visent ce marché comme palliatif au déficit commercial des pays capitalistes dans le monde chinois. Si le continent chinois demeure un marché fragmentaire où la concurrence est sujette à des considérations extracommerciales, l'île nationaliste apparaît, en revanche, comme un interlocuteur crédible, d'autant qu'elle s'affranchit de la tutelle américaine.

Mais sa réussite économique renforce son aspiration à une existence internationale. L'île veut recueillir les dividendes politiques de sa maturité : relations politiques et consulaires avec ses partenaires, appartenance la plus large possible aux organismes internationaux, reconnaissance d'un fait taïwanais devenu partie intégrante de la région Asie-Pacifique – qui plus est sur des bases démocratiques, donc en accord avec les sentiments occidentaux. Dès lors, le refus de Pékin de renoncer à la menace pour récupérer Taïwan, après Hongkong, symbolise le danger que présente la bureaucratie corrompue et dogmatique du continent surpeuplé pour ses voisins – Japon, Corée, Asie du Sud-Est – tous acteurs dont la sécurité est cruciale pour l'Occident. Une révision des rapports avec Pékin est donc inévitable. Avant même l'élection de M. Clinton, les Etats-Unis avaient commencé à estimer que tout coup de force du continent contre Taïwan attenterait à la stabilité régionale et serait, dès lors, nuisible à toute la planète. La France, elle aussi, évolue. La récente nomination à Taïwan d'un diplomate en activité, au lieu d'un ambassadeur à la retraite, et la décision d'étoffer cette présence sont la marque d'un début de réaménagement. Il reste encore à revoir l'axiome de la diplomatie française face à la Chine, ce fameux *« dialogue politique »* qui, entre Paris et Pékin, n'existe plus.

Pour s'affirmer face à Pékin, Paris n'est pas démuni. Son assistance économique au continent s'est élevée à 11,2 milliards de francs depuis avril 1985, en deuxième position derrière le Japon. C'est en partie grâce à ces aides que la Chine devient une réalité économique non négligeable. La France n'a, en réalité, guère d'autre choix que d'accorder sa politique aux réalités de la région. S'y soustraire aboutirait à affaiblir l'influence qu'elle peut espérer avoir dans une partie du monde qui est le théâtre de la plus forte expansion économique de l'après-guerre.

FRANCIS DERON

□ **Le secrétaire d'État britannique aux affaires européennes démissionnera après la ratification du traité de Maastricht.** – Les services du premier ministre britannique ont annoncé, mardi 22 décembre, que le secrétaire d'État aux affaires européennes, M. Tristan Garel-Jones, âgé de cinquante et un ans, quittera le gouvernement pour *« convenance personnelle »* après la ratification du traité de Maastricht par le Parlement. Selon sa lettre de démission, rendue publique, M. Garel-Jones, considéré comme un pro-européen convaincu et ami personnel de M. John Major, affirme qu'il souhaite *« passer plus de temps à la maison »* et dans sa circonscription. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

Les Verts et Génération Ecologie à la recherche d'un accord équilibré

Conformément à leur accord du 17 novembre dernier, deux délégations des Verts et de Génération Ecologie devaient se rencontrer, mercredi 23 décembre, pour établir la liste des alliances déjà conclues dans les départements par leurs militants respectifs. La commission paritaire d'arbitrage national devra ensuite se prononcer, au début du mois de janvier, sur les cas litigieux qui resteront en suspens.



Par rapport au degré d'animosité qui, il y a moins d'un an, séparait encore les deux principaux mouvements écologistes, les premières négociations entre les Verts et Génération Ecologie se sont plutôt bien passées. Dans près d'un tiers des départements, la répartition des circonscriptions entre les uns et les autres a déjà été effectuée, et, sans attendre l'aval des instances nationales, plusieurs responsables locaux, notamment en Alsace, en Bretagne, en Haute-Normandie, en Seine-Saint-Denis ou dans le Pas-de-Calais, ont déjà fait connaître les noms des futurs candidats de *«l'entente des écologistes»*. Mais, bien entendu, le plus dur reste à faire pour que l'union des deux mouvements, *a priori* plutôt bien perçue dans les sondages d'opinion, ne soit pas compromise par un trop grand nombre de primaires.

Dans leur souci de se surveiller les uns les autres, les Verts et GE ont prévu, dans leur protocole d'accord, que la nouvelle entente devait *«tendre à une répartition la plus équilibrée possible entre les deux mouvements, en tenant compte du nombre total de circonscriptions, du nombre total d'électeurs inscrits et du nombre total de circonscriptions sensibles, de telle façon que chaque mouvement approche la moitié de ces trois critères au niveau national»*. Or on observe actuellement chez les Verts, non sans un certain amusement, qu'ici ou là les «notables» de GE sont prêts à lâcher toutes les circonscriptions d'un département, dès lors qu'ils se sont assuré pour eux-mêmes celle où ils pensent pouvoir réaliser le meilleur score. De ce fait, les Verts seraient nettement avantagés par le nombre des circonscriptions qui, finalement, leur reviendraient.

Au siège de GE, on relève qu'un tel phénomène serait inacceptable : lors de la publication, au soir du premier tour, des voix de chaque formation, il aboutirait, en effet, à minorer le score de Génération Ecologie, et, compte tenu de la nouvelle législation sur le financement des partis politiques – fondée pour une part sur le nombre de voix recueillies, – il conduirait, pour les campagnes futures, à favoriser la trésorerie des Verts.

En revanche, pour la répartition des sièges dans la future Assemblée nationale, les pronostics des uns et des autres sont plus favorables à Génération Ecologie. Compte tenu de leur notoriété ou de leur implantation locale, plusieurs animateurs de GE, tels MM. Noël Mamère en Gironde, Lionel Stoléru dans l'Oise, Yves Pietrasanta dans l'Hérault, auraient des chances non négligeables de l'emporter. Toujours hésitant entre plusieurs points de chute proches de la capitale, M. Lalonde lui-même pourrait espérer faire bonne figure, en plein cœur de Paris, dans la première circonscription, face à M. Jacques Dominati (UDF-PR).

De leur côté, les quatre porte-parole des Verts, Mme Andrée Buchman à Strasbourg, Mme Dominique Voynet à Dôle (Jura), M. Antoine Waechter dans la septième circonscription du Haut-Rhin ou M. Yves Cochet à Rennes, face au maire de la ville, M. Edmond Hervé, sont placés, «sur le papier», au vu des résultats des élections régionales, dans un contexte plus incertain.

Il reste, enfin, à la commission nationale d'arbitrage à trancher sur les contentieux les plus flagrants, qui opposent notamment M. Stoléru, ancien ministre de MM. Barre et Rocard, aux Verts de l'Oise, ou encore, dans le Val-de-Marne, M. Alain Lipietz, l'économiste des Verts, à l'un des fils de l'ancien ministre de la défense, M. Patrice Hernu. Dans le Nord enfin, les Verts ont fait savoir qu'il ne saurait y avoir de véritable accord électoral qu'après le vote, fin janvier, par les élus de GE, du budget de la région présidée par Mme Marie-Christine Blandin.

JEAN-LOUIS SAUX

Les travaux parlementaires

Cinq textes ont été définitivement adoptés par l'Assemblée nationale et le Sénat

Le Parlement a définitivement adopté, mardi 22 décembre, cinq projets de loi – quatre à l'Assemblée, un au Sénat.

● *Les députés ont adopté* le projet de loi sur la maîtrise des dépenses de santé, présenté par M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, dans la version issue de l'examen au Sénat qui a étendu aux infirmiers libéraux le principe de la maîtrise concertée de la dépense médicale. Lors d'un vote à mains levés, seuls les socialistes ont voté pour, les groupes du PC, de l'UDF, de l'UDC et du RPR ayant voté contre.

Les députés ont également adopté, à l'unanimité, le projet de loi sur la protection des paysages, présenté par *Mme Ségolène Royal*, ministre de l'environnement, qui a dû remettre en cause les conclusions de la commission mixte paritaire (CMP) réunissant députés et sénateurs. La CMP ayant considérablement limité la portée de l'article premier du projet habilitant l'Etat à prendre des directives paysagères, Mme Royal a réintroduit cet article dans se version initiale. L'Assemblée l'a finalement suivie lors de l'adoption définitive du texte.

Les députés ont en outre adopté le projet réformant le système des réserves militaires, présenté par M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, et qui avait fait l'objet d'un accord en CMP.

Ils ont enfin adopté le projet de loi relatif aux produits soumis à certaines restrictions de circulation, présenté par Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, dans la version issue de la CMP.

● *Les sénateurs ont adopté* à la quasi-unanimité le texte issu de la CMP sur le projet de loi relatif à la législation en matière funéraire. Seul le groupe communiste a voté contre. Le texte précise que la déréglementation sera conduite selon une période transitoire de cinq ans pour les régies municipales et de trois ans pour les entreprises concessionnaires.

Le Sénat a également adopté, en nouvelle lecture, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Comme en première lecture, le Sénat s'est opposé à la suppression du délit d'auto-avortement. Il a repoussé en outre la disposition introduite par les députés selon laquelle tout licenciement est annulé en l'absence d'un plan de reclassement. Le projet ainsi modifié a été adopté par la majorité UDF-RPR, le PC et le PS ont voté contre. Il devait être soumis à l'Assemblée, pour une ultime lecture, mercredi 23 décembre.

L'affaire du sang contaminé

Mme Dufoix se dit «heureuse» de pouvoir s'exprimer complètement devant la Haute Cour

La commission d'instruction de la Haute Cour de justice va pouvoir commencer ses travaux incessamment. Sans attendre la nomination du nouveau procureur général près la Cour de cassation, le premier avocat général qui assure son intérim a en effet reçu de M. René Monory, président du Sénat, l'acte original de la résolution de mise en accusation votée par les deux Assemblées contre M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé dans l'affaire du sang contaminé.

Conformément à l'article 22 de l'ordonnance du 2 janvier 1959, M. Michel Jeol, premier avocat général à la Cour de cassation, a aussitôt notifié par écrit, mardi 22 novembre dans l'après-midi, la mise en accusation à M. Louis Brives, sénateur (Rass. dém.) du Tarn, élu président de la Haute Cour le 17 décembre, et à M. Louis Gondre, président de la commission d'instruction. Dès lors, les cinq juges de la Cour de cassation pourront commencer leur instruction dès la réception de cette notification (*le Monde* du 23 décembre).

Mme Georgina Dufoix a affirmé, mercredi 23 décembre, sur France-Info, que la Haute Cour était pour elle *«une magnifique occasion de s'exprimer devant les Français sur un sujet qui, depuis un an, a été l'objet d'énormément de critiques, d'énormément de calomnies, de beaucoup d'erreurs»*. *«Je suis heureuse,* a-t-elle dit, *de pouvoir m'exprimer complètement.» «Ce que j'appelle de mes vœux,* a-t-elle encore déclaré, *c'est une Haute Cour qui soit publique afin que tous les Français se rendent compte de l'exact problème que pose une décision de cette nature, une Haute Cour dans laquelle toutes les instructions, toutes les dépositions, soient publiques.»*

Pour sa part, M. Laurent Fabius, premier secrétaire du PS, a adressé, mardi 22 décembre, une lettre aux militants de son parti, dans laquelle il les invite à répondre aux attaques de leurs adversaires. *«Ceux qui politiquement nous attaquent sur ce terrain sont souvent aussi ceux qui voudraient rayer les socialistes de la carte de l'avenir, balayer pour des décennies les idées de la gauche et du progrès afin de pouvoir ensuite régler leurs grandes et petites affaires entre eux,* écrit-il. *A nous de refuser cela. Et d'agir de toutes nos forces. Ensemble. La campagne électorale est faite pour cela! Courage!»*

POINT DE VUE

La régulation des passions

par Yves Cochet

Après M. Max Gallo (*le Monde* du 16 décembre), M. Yves Cochet, l'un des porte-parole des Verts, répond à notre enquête sur «la crise morale de la politique» publiée dans *le Monde* du 12 décembre.

LA jouissance incomparable associée à l'exercice du pouvoir est ce qui affleure quotidiennement lorsqu'on est plongé dans le monde politique et ce qui se révèle parfois au grand jour dans une succession de bévues, d'erreurs et de volte-face. La supériorité de notre démocratie pluraliste sur les autres systèmes politiques tient autant à ses principes explicites qu'à sa capacité de réguler, sans les nier, les dynamiques émotionnelles qui traversent le corps social.

Cette thèse suppose que la classe politique elle-même ne s'enferme pas dans la superbe d'une infaillibilité statutaire, mais reconnaisse ses possibilités d'hésitation et d'erreur. Elle disposera ainsi en retour de l'éventualité du pardon populaire. Je suis plus ému par les revirements paniqués des socialistes, la semaine dernière, face à la procédure de mise en accusation en Haute Cour que par leurs manœuvres souterraines pour que les trois ministres échappent à tout jugement il y a quelques mois.

La politique maintient les passions en dessous du seuil de déchaînement de la guerre de tous contre tous, d'effondrement violent de la société sous l'effet des égoïsmes croissants et des jalousies meurtrières. A cette fin, l'outil cardinal de la politique est la loi. La tâche la plus noble d'un élu est de participer à l'élaboration de cette loi. Les qualités requises à cet effet relèvent moins de la compétence que du désintéressement, du souci de l'équité et de l'écoute des aspirations populaires, compte tenu des orientations programmatiques défendues par l'élu.

La crise morale de la politique provient d'abord des faiblesses de l'organisation de la vie politique en France, et des relâchements individuels et collectifs qui en découlent, et ensuite seulement de la prétendue disparition des idéologies. C'est précisément parce qu'ils savent que les passions humaines sont corruptrices que les Verts se sont dotés de règles contraignantes susceptibles d'amortir leurs inévitables défaillances. Nous sommes démocrates avant d'être écologistes. Notre morale se réalise d'abord dans la procédure. Nos fins sont contenues dans nos moyens.

1) La visibilité du fonctionnement. – Les Verts n'ont d'autres ressources que les cotisations de leurs adhérents et le financement public désormais prévu par la loi. Ils refusent l'argent des entreprises. Toutes leurs réunions sont ouvertes, il n'y a pas de huis clos. Toutes les formations politiques doivent cela à tous les électeurs. Or le premier soupçon que les citoyens entretiennent à l'encontre des socialistes et des gens de droite est cette manie du secret et de la dissimulation considérée comme attribut positif et consubstantiel du pouvoir.

Sixième République

L'obscurité des modes de financement et les prises de décision en cercles fermés, encore largement pratiqués, sont les reliques obscurantistes d'une tradition monarchique ininterrogée. Bien que je n'aie pas la naïveté de croire à la possibilité d'une totale transparence de la société à elle-même, il me semble que notre démocratie médiatisée et la définition même de la chose publique réclament de l'exercice de la politique la visibilité obligatoire des financements collectifs et des patrimoines individuels, ainsi que la publicité des débats législatifs et exécutifs. Un conseil des ministres ouvert au public serait-il moins sain qu'une succession de petites phrases contradictoires lâchées aux journalistes à la sortie de l'Elysée?

2) La parité des sexes. – Dans toutes les élections par listes, les Verts s'imposent d'ordonner paritairement les femmes et les hommes, en place et en nombre. Ainsi fut-il fait aux élections municipales et européennes de 1989. Non que nous croyions à une nature politique féminine ontologiquement différente de la masculine, mais simplement par souci de fidélité de représentation de la distribution statistique de la population. Marianne Isler-Beguin, vice-présidente du Parlement européen, Marie-Christine Blandin, présidente du conseil de la région Nord-Pas-de-Calais, Andrée Buchmann et Dominique Voynet, porte-parole des Verts, sont de meilleurs arguments civiques que tous les discours mobilisateurs des mâles sur la nécessité pour les Françaises et les Français de s'intéresser à la politique.

3) Le non-cumul des mandats. – A l'image de ce qui se pratique dans d'autres pays européens, les Verts ne permettent pas à une personne de cumuler deux mandats importants. Les figures typiquement françaises du député-maire, du sénateur-maire, voire du ministre-maire, pour des villes moyennes ou grandes ne nous paraissent pas celles de surhommes, mais plutôt d'irresponsables. On ne peut à la fois évoquer la complexité croissante de notre société à tous les niveaux et occuper simultanément deux fonctions qui exigent chacune le plein temps. Ou alors on commet l'erreur de s'en remettre aux avis des technocrates, conseillers et chargés de mission, qui n'ont ni la légitimité démocratique ni la responsabilité publique de l'élu. De nombreuses affaires récentes ne relèvent que du non-respect de cette règle simple.

La droite a exercé le pouvoir pendant vingt-trois ans avant 1981, dans un cadre constitutionnel trop adapté au profil salvateur du général de Gaulle. Faute d'avoir démocratisé les institutions, la gauche s'est perdue plus rapidement, en douze ans. Si les écologistes représentent aujourd'hui un espoir de renouvellement de la vie politique en France, ils savent que la meilleure garantie du succès de leurs orientations politiques est l'avènement d'une sixième République, plus démocratique parce que plus exigeante de la qualité des relations entre ses élus et la population.

POLITIQUE

Le dépôt d'une plainte à propos de programmes d'aménagement

Vent de fronde dans la majorité municipale de La Grande-Motte

MONTPELLIER

de notre correspondant

Depuis l'an dernier, un vent de fronde soufflait sur La Grande-Motte. Deux élus de la majorité soutenant le maire, M. René Couveinhes, député RPR, s'étaient retournés contre lui en refusant, en mars, de voter un budget jugé trop dispendieux. Depuis quelques jours, c'est un avis de tempête qui menace la station phare du littoral languedocien. Quatre conseillers municipaux, élus sur la liste du maire, viennent en effet de faire déposer par l'un d'entre eux, M. René Eymard, une plainte contre X... pour ingérence et abus de biens sociaux, avec constitution de partie civile, auprès du doyen des juges d'instruction de Montpellier.

Par cette démarche, les mutins souhaitent notamment obtenir des précisions sur le mode de fonctionnement de la société Assistance-conseil-aménagement (ACOA) mandatée par la Société d'aménagement du département de l'Hérault (SADH) auprès de la municipalité pour suivre les grands projets d'aménagement de la station balnéaire.

Interlocuteur privilégié

Société d'économie mixte contrôlée par le département de l'Hérault, la SADH a été la cheville ouvrière de la création de La Grande-Motte depuis le début des années 60. Cet immense chantier représentait à ce moment-là 80 % de son chiffre d'affaires. Son directeur depuis 1974, M. Christian Couttenier, domicilié à La Grande-Motte, a ainsi naturellement noué des relations suivies avec M. Couveinhes, autre artisan historique de la station. Quand, au début de 1990, M. Couttenier s'est trouvé en âge de prendre sa retraite, la municipalité a exprimé le souhait de le conserver comme interlocuteur privilégié. Une solution a alors été trouvée : M. Couttenier a créé une société familiale au capital de 50 000 F (ACOA) dont il est devenu le gérant. Et la SADH a consenti à lui déléguer une partie de ses prérogatives auprès de la municipalité de La Grande-Motte.

Par contrat rédigé le 9 mars 1990 entre la SADH et ACOA, la société d'économie mixte donnait mandat à la société ACOA de la représenter dans les domaines de la *« promotion et commercialisation des programmes en cours, examens des appels d'offres, participations aux prévisions et recettes budgétaires, examens des balances et documents comptables afférents aux différentes opérations de La Grande-Motte »*. Mais les services d'ACOA n'étaient pas gratuits. Le même contrat stipule que sa mission devait être rémunérée sur la base de 1 % hors taxes des dépenses et recettes des opérations objets de la mission.

« C'était une proposition qui m'avait été faite et qui m'apparaissait alors raisonnable et équilibrée », précise aujourd'hui M. Marcel Vidal, maire de Clermont-l'Hérault, sénateur socialiste, qui présidait à l'époque la SADH et qui a signé ce contrat. Chacun semblait trouver son compte dans la création de cet appendice départemental : la société d'économie mixte, qui préservait ainsi ses intérêts financiers dans les programmes de la station ; M. Couttenier, qui poursuivait ses activités ; La Grande-Motte, qui restait en terrain de connaissance. Le contrat liant ACOA à la SADH (cette dernière fait l'objet d'un plan de redressement consécutif à un déficit de 14 millions de francs) a pris fin en novembre dernier, précise-t-on au conseil général de l'Hérault.

Une lettre de M. Grand à M. Juppé

Aujourd'hui, M. Eymard s'interroge encore sur les conditions dans lesquelles ont été attribués les marchés relatifs à la première tranche du futur centre aquatique de la station (un complexe de piscines et toboggans, évalué à 51,3 millions de francs également suivi par la SADH), l'appel d'offres ayant été déclaré infructueux le 30 mai 1991. Il a fait part de ses remarques au préfet de l'Hérault, M. Bernard Gérard, qui a transmis le dossier au tribunal administratif de Montpellier. Sur ce point, M. Couveinhes a précisé dans le quotidien régional *Midi libre* que, *« si problème il y a, ce ne peut être qu'un vice de forme inhérent à une législation très complexe »*. Le député a ajouté, à propos de l'ACOA : *« La société en question a été constituée au sein de la SADH. La mairie n'a aucun lien avec cette société et n'est donc pas concernée. »*

L'affaire fait cependant grand bruit dans la station, au point de troubler M. Jean-Pierre Grand, maire RPR de Castelnau-le-Lez et actuel suppléant de M. Couveinhes. Il a écrit au secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, pour lui expliquer que, compte tenu du dépôt de cette plainte, et sans préjuger les suites qui pourraient lui être données, il lui semble désormais *« moralement et politiquement difficile de faire équipe avec René Couveinhes pour les prochaines législatives »*.

JACQUES MONIN

Après l'abandon d'un projet de musée

Le propriétaire d'une galerie parisienne demande des comptes à la mairie de Fréjus

FRÉJUS

correspondance

En tant qu'ancien maire de Fréjus, M. François Léotard, aujourd'hui simple conseiller municipal, risque d'être confronté, dans quelques jours, à une autre « affaire » désagréable pour sa municipalité. En effet, c'est au début du mois de janvier qu'expire le délai de deux mois au terme duquel la mairie de Fréjus et le tribunal administratif de Nice devront donner une réponse à un dossier déposé, fin octobre, par le propriétaire d'une galerie parisienne, M. Daniel Templon, qui réclame un dédommagement à la municipalité après avoir perdu *« un minimum de 4 millions de francs »* dans l'élaboration d'un projet de musée lancé par M. Léotard en 1988 mais abandonné en 1991.

Ce projet visait à créer un musée d'art contemporain sur le site de la Villa Aurélienne, située au milieu des pins, entre la côte méditerranéenne et le massif de l'Estérel, acquise à l'automne 1988 par la municipalité au prix de 23 millions de francs. M. Léotard n'eut alors aucun mal à convaincre M. Templon d'implanter en ce lieu une fondation d'art moderne que le galeriste envisageait initialement d'installer à Sophia-Antipolis. L'accord fut vite conclu : la municipalité devait conserver la maîtrise de l'ouvrage et M. Templon devenait promoteur du projet.

Un concours international d'architecture fut lancé pour l'aménagement des 10 000 mètres carrés retenus et c'est le Japonais Arata Isozaki qui l'emporta. L'ouverture du musée fut prévue pour l'été 1992. En attendant, M. Léotard et M. Templon s'accordèrent pour installer un musée temporaire dans un entrepôt aménagé et décoré aux frais du galeriste parisien. C'est à M. Templon qu'incomba également le financement des trois expositions organisées, l'été, durant ces trois années, pour préfigurer le grand dessein de la Villa Aurélienne. Le maire de Fréjus et le promoteur se rendirent aussi ensemble au Japon pour faire avancer le projet. M. Templon espérait récupérer ultérieurement, dans le cadre du mécénat prévu, l'argent avancé pour le règlement de ces déplacements en Concorde, des frais d'études et des salaires versés au personnel du musée temporaire.

Jusqu'au moment où il tomba de haut quand il apprit, trois ans plus tard, de la bouche même de M. Léotard, raconte-t-il, que le projet devait être abandonné pour la simple raison que le site de la Villa Aurélienne était classé inconstructible en application des dispositions légales protégeant le littoral. La municipalité de Fréjus l'avait apparemment oublié. *« M. Léotard, là encore, m'a trompé en me laissant entendre alors que l'on pourrait contourner cet obstacle administratif »*, s'indigne aujourd'hui M. Templon.

« Nous avons été coincés »

Le 27 janvier 1992 le conseil municipal de Fréjus, présidé par M. Léotard, a en tout cas entériné la renonciation définitive au projet de musée et décidé de racheter à M. Templon l'entrepôt du musée temporaire en lui remboursant les frais d'installation et d'aménagement.

Mais il n'a pas été question du remboursement des autres frais engagés. D'où la décision prise par le galeriste parisien de faire déposer, fin octobre, par son avocat, Me Jean-François Pratt, un mémoire de recours précontentieux au tribunal administratif de Nice et à la mairie de Fréjus.

M. Gilbert Lecat (UDF-PR), qui dirige la municipalité depuis que M. Léotard s'est démis de son mandat de maire après avoir été inculpé, comme lui, dans l'affaire de Port-Fréjus, affirme aujourd'hui être *« très surpris »* par la demande de M. Templon (1). *« Nous pensions sincèrement qu'un accord avait été trouvé avec M. Templon, que nous ne lui devions plus rien*, ajoute-t-il. *Nos services et notre avocat étudient ce mémoire, auquel nous allons répondre. »*

Pour expliquer le cafouillage qui s'est produit, M. Lecat estime qu'à la fin de 1988, lorsque le projet a été lancé, la loi protégeant le littoral n'avait pas encore force d'exécution : *« Nous avions espéré que nous pourrions finaliser ce projet avant que les décrets d'application ne le rendent impossible. C'est vrai que nous avons été coincés. »*

Pour sa part, M. Templon récuse les insinuations qui le visent aujourd'hui dans l'entourage de M. Léotard et qui consistent à dire que ce galeriste parisien participerait à une opération de déstabilisation politique alors que l'ancien ministre s'emploie à revenir sur le devant de la scène publique nationale : *« Je n'ai qu'un litige d'ordre commercial, non pas avec M. Léotard, mais avec la municipalité de Fréjus*, déclare-t-il. *J'essaie de récupérer l'argent que l'on m'a fait perdre, par insouciance ou par incompétence professionnelle : lancer un concours d'architecture sur un terrain non constructible, ça, je ne l'avais jamais vu ! »*

ROBERT MARMOZ

(1) Nous avons demandé, le 22 décembre, à M. Léotard son point de vue sur cette affaire. L'ancien maire de Fréjus nous a fait préciser par son cabinet que M. Lecat était habilité à donner toutes les explications nécessaires.

A Lyon

La dénomination de la faculté Alexis-Carrel reste controversée

Le conseil d'administration de l'université Claude-Bernard (Lyon-I), réuni le 16 décembre, n'a pas réussi à se prononcer sur le maintien ou la suppression de la dénomination d'Alexis-Carrel attribuée, en 1969, à l'une des quatre facultés de médecine. A la suite de la polémique engagée, il y a un an, sur les thèses eugénistes de ce chirurgien lyonnais, prix Nobel en 1912, une commission de scientifiques et d'historiens avait préconisé le statu quo, retenant les qualités du médecin tout en condamnant les idées « insupportables » de l'auteur de *l'Homme, cet inconnu*, qui fut directeur d'une fondation créée par le régime de Vichy.

LYON

de notre bureau régional

En 1969, lors de la scission des quatre facultés de médecine, l'école médicale lyonnaise veut payer sa dette envers l'un des siens qu'elle n'avait pas su retenir. Alexis Carrel, chirurgien, né en 1872 à Sainte-Foy-lès-Lyon, son diplôme obtenu en 1900, s'installe au Rockefeller Institute de New-York. C'est là qu'il découvre les méthodes de suture des vaisseaux sanguins qui seront à l'origine des techniques de transplantation d'organes. Prix Nobel en 1912, le chirurgien participe activement à la guerre de 1914-1918, en élaborant de nouveaux traitements des blessures. Puis, dans les années 30, il contribue à créer un nouveau domaine universitaire à Lyon.

La capitale rhodanienne lui donne son nom à une rue. Mais il faut attendre 1991 pour que des historiens découvrent l'autre face d'Alexis Carrel. Une face à peine cachée, puisqu'elle était révélée dans *l'Homme, cet inconnu* (1934), ce best-seller traduit en vingt langues, soumis à l'étude de générations de lycéens et d'étudiants. L'adepte de l'école eugéniste y met en valeur les caractéristiques supérieures de la race blanche, dénonce l'égalité démocratique, se prononce en faveur de la constitution d'une élite par le développement de la reproduction des forts au détriment des faibles, et propose la création d'*« un établissement euthanasique, pourvu de gaz appropriés, pour les criminels et les fous ayant commis des actes criminels »*. Une relecture attentive aurait sans doute dû susciter une indignation plus précoce. Certains de ces thèmes, cités en référence dans un document interne du Front national, déclenchèrent la polémique.

Le professeur Jean-Louis Evreux, doyen de la faculté de médecine Alexis-Carrel, n'est pas le dernier à s'en offusquer, mais il s'étonne d'une *« indignation à retardement »* qui, selon lui, a pris des allures de *« chasse aux sorcières »*. Il s'est associé à la décision du conseil d'université, prise le 24 février, de créer une commission de scientifiques et d'historiens qui a rédigé un rapport en demi-teinte. *L'Homme, cet inconnu* y est qualifié de *« livre pernicieux »*. Mais *« on ne peut reprocher* [à l'auteur] *d'avoir employé des mots de son temps, comme race, qui n'avaient pas le même sens qu'aujourd'hui »*. La commission a aussi enquêté sur les activités d'Alexis Carrel à la tête de la Fondation française pour l'étude des problèmes humains, créée par le maréchal Pétain en 1941. Présenté comme un *« soutien »* au régime, mais non un *« collaborateur »*, il aurait surtout développé un organisme de recherche en démographie, nutritionnisme, études de l'habitat, de l'hygiène et de la maternité et du travail. Certaines des mesures du gouvernement de Vichy, inscrites dans la loi du 23 juillet 1942, sont inspirées de ses travaux, comme la création de la médecine du travail, du certificat de santé prénuptial et du livret de santé scolaire. A la Libération, Carrel, comme ses collaborateurs, dont certains rejoindront l'Institut national d'études démographiques, ne sera pas inquiété. Malade depuis 1943, il mourra le 5 novembre 1944.

Par 32 voix contre 19, une majorité du conseil d'administration de l'université s'est prononcée pour la suppression de la dénomination. Selon la règle statutaire des deux tiers, il a manqué 7 voix pour que ce vote soit suivi d'effet. Après de longues discussions et faute de solution, le débat a été renvoyé. M. Daniel Bancel, recteur de l'académie, avait, de son côté, indiqué qu'*« à partir du moment où un nom est à l'origine d'un brouillage dans l'opinion, il valait mieux peut-être l'effacer »*.

MICHEL DELBERGHE

□ **L'opposition saisit le Conseil constitutionnel sur la loi contre la corruption.** – Le RPR, l'UDF et l'UDC ont annoncé, mardi 22 décembre, qu'ils saisissaient le Conseil constitutionnel sur la loi de prévention de la corruption, adoptée définitivement, samedi 19 décembre à l'Assemblée nationale, et qui traite notamment du financement de la vie politique, de la publicité et du fonctionnement des collectivités locales.

□ **M. Poncelet (RPR) opposé à une ponction de l'Etat dans les réserves du Parlement.** – M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat, s'est déclaré, mardi 23 décembre, opposé à une ponction de l'Etat dans les caisses du Parlement pour *« pallier le déficit budgétaire »*. *« Pour le principe, je ne suis pas favorable à ce que l'Etat, pour boucler son budget, puise dans les réserves du Parlement »*, a indiqué le sénateur RPR des Vosges en commentant la décision de l'Assemblée nationale de rembourser à l'Etat 2 milliards de francs sur ses réserves. *« Le Sénat et l'Assemblée nationale ne se gèrent pas de la même manière*, a-t-il ajouté. *Nous gérons à l'économie. Le Sénat a besoin de disponibilités pour ses dépenses d'investissement et de fonctionnement en vue d'améliorations et de travaux. »* M. Poncelet a évalué les réserves sénatoriales entre *« 2 et 3 milliards de francs »*.

Le débat sur la politique monétaire

M. Chirac se déclare favorable « sur le principe » au maintien de la parité du franc et du mark

M. Jacques Chirac s'est déclaré, mardi 22 décembre à Grenoble, favorable, *« sur le principe »*, au maintien de la parité actuelle du franc et du mark. Cependant, selon le président du RPR, *« le débat actuel ne paraît pas s'imposer »*. Plusieurs personnalités de l'opposition ont récemment exprimé leurs sentiments sur la poursuite de la « politique de franc fort », les uns, comme M. Valéry Giscard d'Estaing, estimant que l'actuelle ligne de conduite doit être maintenue, les autres, comme MM. Charles Pasqua, Philippe Séguin ou Alain Madelin, se déclarant favorables à un décrochement du franc face au mark, M. Madelin proposant même la suspension du lien entre les deux monnaies. Interrogé mercredi sur France-Inter, le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a déclaré : *« M. Madelin, c'est le parti de l'étranger. Il tient en France des propos qui sont tenus par les spéculateurs internationaux. »*

Au conseil régional de Languedoc-Roussillon

Les socialistes et les écologistes se divisent sur le vote du budget

M. Jacques Blanc, président (UDF-PR) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, n'a eu aucun mal à faire voter, mardi 22 décembre, le budget pour 1993, lourd de 2,2 milliard de francs. Il a été adopté avec trente voix pour, vingt-quatre contre, douze abstentions, un élu étant absent.

Comme on pouvait s'y attendre, le Front national et le Parti communiste se sont opposés à ce projet de budget. Outre sa propre majorité, M. Blanc s'est donc d'abord appuyé sur le soutien des trois élus verts, acquis depuis mars dernier. L'augmentation des crédits destinés au rail, à l'agriculture, aux cultures régionales et à l'environnement les ont séduits. Ils ont vu dans l'augmentation des impôts régionaux de 31 % un moyen qui *« devrait permettre un assainissement du budget »*. Ils se sont cependant aliéné une partie des membres du conseil de région des Verts qui ont une nouvelle fois dénoncé ce ralliement à la majorité régionale. M. Georges Cabanes, unique élu de Chasse, Pêche, Nature, Traditions, a, lui aussi, estimé que ce budget prenait en compte *« certaines de ses demandes »*.

Pour le reste, les groupes politiques se sont divisés. Au sein de Génération Ecologie deux élus ont voté pour, là encore en raison de l'effort consenti à l'environnement. Mais les deux autres se sont abstenus pour exprimer un soutien *« plus critique »*. Même tendance chez les élus socialistes. Si ceux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ont voté contre, ceux de l'Hérault ont offert à M. Blanc ce qu'il attendait en s'abstenant. Leur porte-parole, M. Claude Allègre, a justifié ce vote par l'existence de sensibilités diverses selon les départements du Languedoc Roussillon et d'*« un certain nombre de points positifs »* qui traduisent *« une tentative de virage »*.

Promesse de subventions

Mais les élus socialistes de l'Hérault ont plus prosaïquement démontré qu'ils sont contrôlés à distance par M. Georges Frêche, désireux aujourd'hui de profiter des subsides de la région. Le 12 décembre dernier, le maire (PS) de Montpellier a rencontré M. Blanc pour conclure une paix négociée. Dans la corbeille pour Montpellier, une promesse de subventions dont notamment 5 millions de francs pour l'orchestre philharmonique. Dans celle de la région, une abstention et la promesse d'une marge de manœuvre pour M. Blanc.

Ce dernier, dans une situation délicate il y a neuf mois, se trouve largement conforté aujourd'hui. Il ajoute au ralliement des écologistes la division des socialistes et consacre la marginalisation du Front national. Ce vote n'aura finalement pas démontré la fragilité de la majorité de droite, mais celle de l'opposition. Et il consacre ce qui se dessinait déjà en mars dernier : la victoire du clientélisme.

J. M.

□ **M. Hory (MRG) sera candidat en Côte-d'Or.** – M. Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche, a annoncé lundi 21 décembre, à Dijon, sa candidature aux élections législatives dans la quatrième circonscription de la Côte-d'Or, dont le sortant, M. Gilbert Mathieu, UDF, ne se représente pas. Il a précisé que si la fédération socialiste maintenait le candidat qu'elle a désigné – M. Michel Neugnot, conseiller municipal de Semur-en-Auxois, élu en mars au conseil régional de Bourgogne sur une liste socialiste dissidente conduite par M. Roland Carraz, – il considérerait les accords nationaux entre le MRG et le PS comme rompus et présenterait des candidats dans les quatre autres circonscriptions de la Côte-d'Or. – *(Corresp.)*

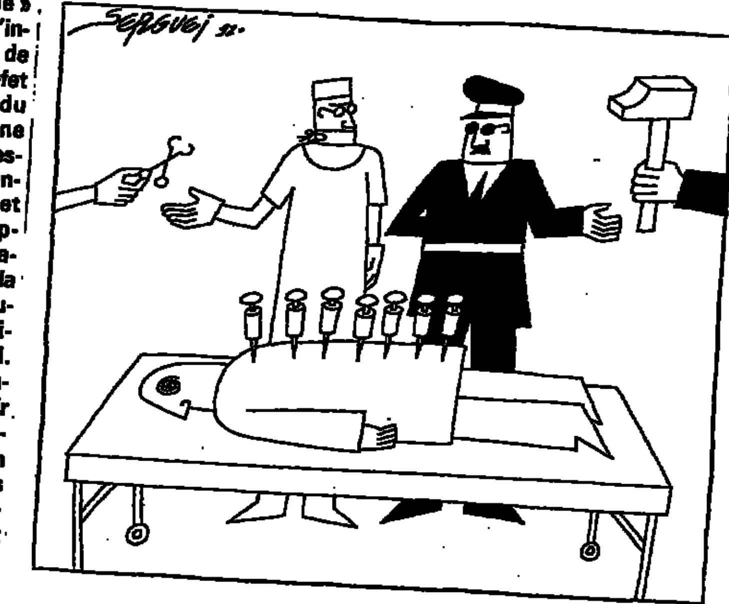
□ **Un nouveau premier secrétaire du PCF en Meurthe-et-Moselle.** – M. Patrick Hatzig a été élu premier secrétaire de la fédération de Meurthe-et-Moselle du Parti communiste, mercredi soir 16 décembre, à la suite de la démission de son prédécesseur, M. Jean-Luc Mignon. Vingt-quatre membres du comité fédéral sur cinquante-deux ont participé à la réunion au cours de laquelle M. Hatzig a été élu par treize voix contre six et cinq abstentions. M. Mignon, élu en juin 1991, avait abandonné son mandat en octobre dernier pour protester contre *« le retour de pratiques anciennes »* au sein du PCF. M. Hatzig, trente-cinq ans, était jusqu'à présent secrétaire départemental de l'Union syndicale des métaux CGT et il bénéficie du soutien de la direction nationale du PCF. – *(Corresp.)*

□ **Création de l'Alliance pour l'écologie et la démocratie.** – Ancien secrétaire général de Génération Ecologie, dont il a démissionné il y a un mois, M. François Donzel a annoncé, mardi 15 décembre, en compagnie de quelques autres contestataires de GE, la fondation d'un nouveau mouvement, l'Alliance pour l'écologie et la démocratie. Opposé au *« bonapartisme médiatique »* de M. Brice Lalonde, M. Donzel estime que les Verts et GE ne sont *« d'accord sur rien »*. La nouvelle Alliance devrait présenter des candidats aux élections législatives.

La polémique suscitée par le rapport Broussard

M. Bernard Kouchner en appelle au premier ministre à propos de la politique de lutte contre la drogue

La « guerre à la drogue » annoncée par le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, lors de la présentation du plan du préfet Broussard (*le Monde* du 23 décembre), a soulevé une vague de critiques et de protestations. Du côté gouvernemental, le ministère de la santé et de l'action humanitaire a rappelé les différences d'appréciation qui continuent d'opposer la politique préconisée par M. Kouchner à certaines des propositions du rapport Broussard. Selon nos informations, M. Kouchner aurait écrit dès mardi soir au premier ministre et à M. Quilès pour leur faire part de son désaccord avec les déclarations du ministre de l'intérieur. Mercredi en fin de matinée, on était toujours dans l'attente d'un éventuel arbitrage de Matignon. Du côté des professionnels de la santé, les réactions étaient à l'inquiétude, voire à la consternation.



• **Au ministère de la santé et de l'action humanitaire**, on soulignait que *« les deux objectifs »* de la politique de M. Bernard Kouchner étaient d'une part de *« réduire le délai entre le début de la toxicomanie et le recours aux soins ou à la prévention »* et, d'autre part, *« diminuer l'incidence du sida chez les toxicomanes »*. S'agissant du sida, les positions de M. Kouchner, qui diffèrent de celles préconisées par le rapport Broussard, ont été rappelées : *« Si l'accessibilité à des seringues est indispensable, ce n'est pas suffisant aujourd'hui. Plusieurs expériences étrangères ont montré l'intérêt de l'utilisation de produits de substitution. Ce n'est pas une solution miracle mais c'est un outil dont nous avons besoin en France et que nous avons négligé en grande partie jusqu'à maintenant. »* Pour le ministère de la santé, il faut *« développer des alternatives à l'incarcération. La prison n'est pas une solution à la toxicomanie. »*

• **M. Paul Quilès, ministre de l'intérieur** : *« Malgré l'augmentation du trafic et de la consommation de drogue, la France est le pays en Europe qui s'en sort le mieux »*, a dit M. Quilès, mardi soir sur France 2, précisant qu' *« il y a huit fois plus de morts par overdose en Suisse et quatre fois plus en Allemagne »*. *« Il ne peut pas y avoir de grands trafiquants sans petits dealers »*, a ajouté le ministre, qui qualifie la drogue de *« mal absolu »*. *« C'est la raison pour laquelle il faut lutter contre la drogue quelle que soit la période, élections ou pas élections »*.

• **M. François Loncle, secrétaire d'Etat à la ville**, a souhaité que se manifeste *« une action des pouvoirs publics aussi puissante en matière de dissuasion et de prévention de la toxicomanie qu'en matière de répression. »* Il a insisté sur le fait que la lutte contre la toxicomanie doit reposer sur *« un triptyque prévention, dissuasion, répression »*.

• **Mme Georgina Dufoix** : *« Il n'y a pas de contradictions fondamentales entre le ministère de l'intérieur et celui de la santé »*, a estimé Mme Dufoix, qui dirige la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT). *« MM. Quilès et Broussard se mobilisent contre la vente de drogue. Ils ont raison*, a-t-elle ajouté. *Mais la lutte contre la drogue, ce n'est pas la police qui la gagnera. C'est chaque jeune, chaque famille, en trouvant la force de dire non. »*

• **Le Parti socialiste** : le rapport Broussard *« ne présente qu'une vision partielle du problème*, a déclaré M. Claude Pigement, délégué national à la santé au PS. *Ce plan, largement orienté vers la répression du trafic, ce qui est indispensable, semble sous-estimer l'importance de la prévention, des soins et de la prise en charge de la toxicomanie. »* Selon le PS, *« le développement actuel du sida a des conséquences majeures sur l'approche de la toxicomanie. C'est pourquoi les expériences d'échange de seringues doivent être développées et la délivrance de produits de substitution, qui divise la communauté médicale, évaluée de manière expérimentale avant toute décision d'autorisation »*. *« Autant il faut refuser toute dépénalisation des drogues qui traduirait une démission de l'Etat, autant il faut laisser à la justice le soin de moduler les peines selon les cas, car on ne peut assimiler les uns, fumeurs occasionnels de cannabis, à un usager-dealer d'héroïne »*, a conclu M. Pigement.

• **M. Robert Pandraud (RPR)** : député de Seine-Saint-Denis, secrétaire général adjoint du RPR, l'ancien ministre de la sécurité a dénoncé la *« cacophonie actuelle »* et a réclamé une communication du premier ministre sur *« la politique qu'entend suivre le gouvernement en matière de lutte contre les stupéfiants »*.

Pour leur part, les médecins et spécialistes de la drogue ont manifesté leur désapprobation devant un plan qu'une partie d'entre eux interprète comme un recul ou, tout au moins, un manque de cohérence du gouvernement, un mois après l'annonce, par Bernard Kouchner (*le Monde* du 4 novembre), de son intention d'encourager la distribution de produits de substitution.

• **Le docteur Claude Olievenstein** : *« Consterné »*, le directeur du centre Marmottan (Paris) a déclaré que *« le plan Quilès va repousser dans la clandestinité les drogués que l'on a déjà du mal à faire venir dans les centres de soins »*. Inquiet d'entendre le ministre entretenir *« la confusion entre haschisch et drogues dures »*, le docteur Olievenstein a estimé qu'on allait *« transformer des milliers de jeunes en délinquants. Quand on connaît l'état des prisons en France, c'est réellement criminel »*. Il a souhaité qu'un débat donne aux professionnels l'occasion de s'exprimer.

• **Médecins du monde** : le professeur Gilles Brucker, président de MDM, s'est *« inquiété et alarmé des déclarations du ministre de l'intérieur concernant l'aspect uniquement répressif et de nature à contrarier toute politique de prévention. »* Responsable du programme d'échange de seringues, le docteur Jean-Pierre Lhomme a estimé que, si l'on contine à *« lutter contre toutes les mesures efficaces de prévention comme l'échange de seringues ou une politique de substitution (...) dans quatre ou cinq ans, on aura de cent mille à cent inquante mille séropositifs. »*

• **L'Association nationale des intervenants en toxicomanie** : *« A quoi sert la DGLDT ?*, s'est demandé M. Alain Morel, président de l'assocation. *Sa fonction n'était-elle pas, précisément, de coordonner l'action de tous en matière de lutte contre la drogue ? »* Il a souhaité qu'un *« débat en profondeur s'engage sur la loi de 1970 afin que l'on se demande ce que l'on interdit, et pour quoi faire. »* M. Morel a souligné que l'utilisation de produits de substitution *« n'est pas une solution miracle pour guérir de la toxicomanie, mais un outil parmi d'autres, utile dans certains cas. »*

• **Le Syndicat de la magistrature** : dénonçant *« le caractère rétrograde et démagogique »* des mesures proposées par M. Broussard, le SM (gauche) a jugé que celui-ci ne fait que *« brandir de bien vieilles recettes connues des gouvernements passés qui ne faisaient pas du respect des libertés leur cheval de bataille et dont aucune ne peut être citée comme exemple de succès »*. Déplorant que des *« préoccupations électoralistes »* rejettent au second plan la prévention du sida, le syndicat a souligné *« l'incohérence »* de la politique gouvernementale et s'est prononcé en faveur du développement des programmes de distribution de seringues et de méthadone, *« premier pas vers la dépénalisation de l'usage des drogues »*.

Deux logiques

par Franck Nouchi

S'AGISSANT d'un problème majeur de santé publique on ne s'attendait pas à voir le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, désavouer publiquement la politique de lutte contre la toxicomanie définie quelques semaines auparavant, à l'Assemblée nationale, par son collègue chargé de la santé, M. Bernard Kouchner (*le Monde* du 4 novembre). Et ce d'autant plus que rien, apparemment, n'obligeait M. Quilès à prendre le contre-pied d'une politique avec laquelle une grande majorité des spécialistes semblaient d'accord. Dès lors, comment ne pas se demander – bien que l'intéressé s'en défende avec véhémence, comme on l'a constaté mardi soir au journal de France 2 – si le ministre de l'intérieur n'a pas, en mettant l'accent sur des mesures essentiellement répressives, des visées de nature préélectorales ? Ce n'est pas d'hier que le débat sur la toxicomanie oppose, au sein même d'un gouvernement, deux logiques, dont chacune a sa cohérence propre, l'une de sécurité publique, l'autre de santé publique. Il reste que la France est incapable d'arrêter, pour s'y tenir ensuite le temps d'en vérifier le bien-fondé, une politique de santé publique en matière de toxicomanie. Tantôt, les toxicomanes sont considérés comme de véritables patients et la toxicomanie un mal qu'il faut avant tout prévenir ; tantôt, on en revient à la conception répressive qui prévalait il y a une vingtaine d'années et qui faisait des toxicomanes des délinquants.

Ce serait faire injure à M. Quilès de penser qu'il confond la lutte contre la propagation de l'épidémie de sida et la prévention de la toxicomanie avec la répression des trafiquants et revendeurs de drogue, *« même usagers »*. Mais, contrairement à ce qu'il semble croire, la politique de distribution des seringues pour limiter la propagation du sida ne s'est pas décidée sur un coup de tête, au nom d'un laxisme échevelé. Au contraire : les autorités sanitaires françaises ont attendu – peut-être même avec un excès de prudence – de connaître les résultats des expériences de ce type menées dans d'autres pays pour en décider l'application. Sur quelles données s'appuie-t-il pour s'opposer à l'extension des programmes de fourniture de produits de substitution sous contrôle médical ? Comment peut-il affirmer *« qu'une véritable politique de prise en charge des toxicomanes doit être en priorité dirigée vers ceux qui veulent s'en sortir »* ? De quelle conception de la thérapeutique et de la prise en charge médicale s'agit-il ici ?

Il est temps de coordonner les politiques de lutte contre le trafic de drogue, de prévention du sida et de prise en charge des toxicomanes. Les positions purement policières, voire démagogiques, n'ont jamais répondu au problème. Une réflexion globale s'impose de manière à promouvoir, dans l'intérêt des toxicomanes – de tous les toxicomanes – les mesures les mieux adaptées. De ce point de vue, le maintien de Mme Georgina Dufoix à la tête de la Délégation interministérielle à la lutte contre la drogue est-il souhaitable ? Est-elle la mieux à même, actuellement, de faire travailler en bonne intelligence les services de santé publique et ceux de la police ?

Haschisch et héroïne, en gros et au détail

VAULX-EN-VELIN

de notre envoyé spécial

« Dans certaines cités de Vaulx-en-Velin, il n'y a plus que l'argent social et l'argent de la drogue qui fassent vivre des familles au chômage depuis une génération », observe le commissaire de cette banlieue lyonnaise, M. Jean-Yves Pinon. Vaulx-en-Velin, délabrée par les difficultés sociales bien avant les émeutes qui l'ont projetée, en octobre 1990, sous les feux de l'actualité. Vaulx-en-Velin qui, selon les responsables de la police nationale, offre aujourd'hui l'illustration parfaite de l'installation dans les banlieues du *« système micro-économique de type mafieux »* dénoncé, lundi 21 décembre, par le rapport du préfet Robert Broussard (1).

Les doutes sont devenus réalités, fin novembre, avec le démantèlement d'un réseau de trafiquants planté au cœur de la cité du Mas-du-Taureau. *« Un réseau de type mafieux, avec un petit parrain à sa tête, dont on soupçonnait l'existence sans arriver jusque-là à fournir des preuves »*, commente le commissaire Pinon. A la tête du réseau, Mohamed Maredj, trente-deux ans, était devenu le principal employeur du quartier. A la fois caïd des HLM et Robin des Bois de banlieue, Maredj a tenu pendant des années les rênes d'un réseau qui a fait pleuvoir des kilos de haschisch sur toute la région lyonnaise. Les affaires marchaient si bien que, peu à peu, une partie importante des jeunes et des habitants du voisinage se sont mis à travailler pour lui ou à le protéger.

A deux cages d'escalier de chez Maredj, des découpeurs transformaient les savonnettes de *shit* (des plaquettes de résine de cannabis) en barrettes négociables à l'unité. Plus loin, des dealers vendaient celles-ci, 100 F pièce, à des clients attirés par des rabatteurs. Les parages étaient surveillés par une myriade de guetteurs, souvent des gamins, métamorphosés en siffleurs et en jeteurs de pierres à l'arrivée des policiers. Dans ce système à forte division du travail, chacun était rétribué selon ses mérites. Attentif à son image de marque, Maredj jouait aussi au bienfaiteur : *« Il se « sucrait » d'abord, puis payait les membres de son équipe. Il lui arrivait également de dépanner des familles en difficulté à la fin du mois, ce qui lui assurait de pouvoir se réfugier chez des voisins en cas de descente policière »*, note Ghani, un gardien de la paix affecté à la « cellule stupéfiants » du commissariat.

Depuis le milieu des années 80

Depuis novembre, Maredj est en prison pour trafic de stupéfiants. Une petite vingtaine des membres de son équipe ont été inculpés ou écroués. Mais les trafics de ZUP se poursuivent à Vaulx-en-Velin, où le haschisch et l'héroïne continuent de se vendre en demi-gros et au détail. *« Une grosse moitié des jeunes des cités fument régulièrement du shit »*, assure Ghani, en poste à Vaulx depuis quinze ans, qui a vu les stupéfiants se propager à partir du milieu des années 80. En juin, des vendeurs et des consommateurs de *shit* ont été interpellés parmi les élèves du LEP Les Canuts ; la quasi-totalité d'une classe de quatrième fumait, selon les policiers, régulièrement.

Aux consommateurs locaux s'ajoutent des toxicomanes venus de Valence ou de Saint-Etienne pour se ravitailler. *« La ville reste une plaque tournante pour l'héroïne dans toute la région Rhône-Alpes »*, commente le directeur de la police du Rhône, M. Michel Richardot. L'an passé, les policiers ont réussi à chasser les héroïnomanes et leurs vendeurs du centre commercial où ils sévissaient. *« Ils se piquaient dans les toilettes avant de s'écrouler au milieu des clients dans la galerie marchande. »* Le trafic s'est déplacé vers la grand-place Guy-Moquet, au Mas-du-Taureau. Devant la cabine téléphonique ou l'arrêt de bus, chacun peut observer le manège des dealers et des consommateurs d'héroïne. *« Un « quépa d'héro »* [un paquet d'un quart de gramme de poudre, soit une dose à injecter] *s'y vend dans les 250 F*, note Ghani. *Elle est généralement frelatée à 80 %, avec du lactose ou du savon en poudre. »*

Dans une brasserie proche de la place Guy-Moquet, les consommateurs de café ne s'étonnent plus de voir des jeunes se *« faire des lignes »* sur le zinc du comptoir ou sur une table voisine. En novembre, une pharmacie du coin a vendu 375 seringues à des clients *« non diabétiques, c'est-à-dire toxicos »*, précise le commissaire, ainsi que *« 200 boîtes »* d'un médicament utilisé par les drogués pour atténuer les crises de manque.

Désormais, la cellule stupéfiants du commissariat – trois policiers qui se disent *« débordés et noyés par la paperasse des procédures judiciaires »* – fait ses rondes dans les parkings souterrains et les cages d'escalier qui jouxtent la place. Un toxico, surpris en train de se piquer, déguerpit avec sa seringue plantée dans le bras. *« Nous donnons des grands coups d'épée dans l'eau pour déstabiliser le commerce local des stupéfiants*, conclut le commissaire. *Si, demain, on coupait l'argent social à Vaulx, il n'y aurait plus ici que l'argent de la drogue. »*

ERICH INCIYAN

(1) Les rapports parlementaires publiés, en juillet, par le député socialiste de l'Essonne, M. Julien Dray, et, en novembre, par le sénateur RPR des Yvelines, M. Gérard Larcher, s'étaient aussi fait l'écho de cette inquiétude.

JOURNAL OFFICIEL

Ont paru au *Journal officiel* du mercredi 23 décembre 1992.

DES LOIS relatives à la réforme du code pénal :

N° 92-1336 du 16 décembre 1992.

N° 92-683 du 22 juillet 1992.
N° 92-684 du 22 juillet 1992.
N° 92-685 du 22 juillet 1992.
N° 92-686 du 22 juillet 1992.

DES DECRETS

N° 92-1337 du 22 décembre 1992 modifiant l'ordonnance n° 45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation des Musées des beaux-arts.

N° 92-1338 du 22 décembre 1992 portant création de l'établissement public du Musée du Louvre.

N° 92-1339 du 22 décembre 1992 portant création d'un Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées.

MÉDECINE

A l'initiative du ministre de la santé

Mise en place d'un groupe d'experts sur « la sécurité virale des médicaments »

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, vient de mettre en place, auprès de la direction de la pharmacie et du médicament, un groupe d'experts sur *« la sécurité virale des médicaments »*. Ce groupe est chargé de l'ensemble des questions relatives à la sécurité, *« au regard des virus et autres agents transmissibles »* des médicaments contenant des produits biologiques, d'origine humaine ou animale. Ce comité, composé de dix spécialistes de virologie, est présidé par M. Jean-Hugues Trouvin.

La création d'une structure de sécurité du médicament officialise l'existence d'un groupe d'experts qui avaient déjà l'habitude de travailler ensemble, à la demande ou non de la direction de la pharmacie et du médicament. Elle témoigne du souci des autorités sanitaires de mieux prendre en compte le risque de contamination virale des substances thérapeutiques d'origine biologique (1).

« En pratique, nous n'avons pas pour mission d'interdire tel ou tel médicament, mais d'évaluer le risque pour une substance thérapeutique donnée d'être contaminée par un virus ou par un autre agent infectieux transmissible », explique le professeur Dominique Dormont, des services de santé des armées, membre de ce comité. *« Les risques sont, en effet, très différents selon l'origine des produits biologiques, leur provenance géographique, leurs procédés de fabrication et de contrôle ou encore les voies d'administration aux malades. Nos conclusions pourront ensuite être prises en compte en fonction d'un rapport risques-bénéfices thérapeutiques par d'autres instances sanitaires. »*

Au risque de transmission virale s'ajoute celui de la contamination par de nouveaux agents infectieux mal connus (les virus lents ou les prions), responsables notamment de pathologies dégénératives graves, comme l'encéphalopathie spongiforme bovine ou maladie des « vaches folles » (*le Monde* du 30 septembre). D'autre part, l'inquiétante augmentation des cas de maladie de Creutzfeld-Jakob, chez des enfants ayant été traités par une hormone de croissance préparée à partir de fragments de cerveaux humains (*le Monde* du 7 février), démontre la possibilité de transmission de ce type d'agents infectieux à partir d'un produit thérapeutique d'origine biologique.

Conscient de ces risques ainsi que de la sous-représentation des spécialistes de virologie dans les organismes en charge des autorisations de mise sur le marché des médicaments, le ministère avait déjà, en juin (*le Monde* daté 28-29 juin), décidé de retirer du marché de nombreuses spécialités pharmaceutiques fabriquées à partir de tissus d'origine bovine, spécialités dont l'efficacité était souvent discutée (2).

M. Kouchner a, d'autre part, demandé à l'inspection générale des affaires sociales un rapport sur les conditions dans lesquelles des enfants traités par hormones de croissance dites extractives (produites à partir d'hypophyses de cadavres) ont pu être atteints de la maladie de Creutzfeld-Jakob.

J.-Y. N.

(1) M. Kouchner a, par ailleurs, créé auprès de la direction de la pharmacie et du médicament un groupe d'experts sur les effets cliniques, présidé par le professeur François Lhoste, chargé de superviser les protocoles d'essais de médicaments sur l'homme, ces essais devant notamment prendre en compte les risques de contamination par des agents infectieux.

(2) Sur ce thème, on pourra se rapporter à l'article « Vaches folles » du mensuel *Prescrire* (n° 121, septembre 1992).

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Entendu dans le cadre de l'instruction sur les activités de l'homme d'affaires lyonnais

Patrick Poivre d'Arvor s'explique sur ses relations avec Pierre Botton

Comme Anne Sinclair quelques jours plus tôt, Patrick Poivre d'Arvor a été convoqué et entendu à titre de témoin quatre heures durant, mardi 22 décembre, par M. Philippe Courroye, juge d'instruction à Lyon, chargé du dossier Pierre Botton.

LYON

de notre bureau régional

Face au juge qui lui a demandé de s'expliquer sur une bonne trentaine de factures concernant des invitations diverses et des voyages en hélicoptère ou en avion que lui aurait offerts Pierre Botton, Patrick Poivre d'Arvor n'a pas opposé de dénégations systématiques. *«On partait en vacances et Botton payait, c'est tout et cela lui était facile»*, avait-il notamment déclaré au *Monde* après la révélation des largesses de Pierre Botton recensées dans un rapport fiscal (*le Monde* du 18 novembre), en affirmant qu'il n'était pas le seul à avoir profité de la générosité de l'homme d'affaires lyonnais et en soulignant qu'il n'avait jamais rien donné en contrepartie.

La fréquence des citations de son nom dans les justificatifs des «frais» de la société Vivien SA, fournis au fisc en mars 1991, laissait toutefois penser que si d'autres en avaient usé, lui avait pu en abuser. De surcroît, les premiers résultats d'un contrôle fiscal réalisé sur la société Alpha-finance – dont les pertes dépassaient 6 millions de francs pour l'exercice 1991 – font également apparaître des dépenses imputées par Pierre Botton à Patrick Poivre d'Arvor.

Billets d'avion, pour un montant total avoisinant 150 000 F, week-ends à Courchevel ou en Suisse, séjours au Carlton de Cannes, à Saint-Paul-de-Vence, à Avoriaz, à Saint-Tropez, à la Guadeloupe, correspondant à des notes se chiffrant en milliers, voire en dizaines de milliers de francs : selon ces traces comptables portant sur deux années, les relations entre les deux hommes étaient très étroites. Le journaliste paraît se souvenir de la plupart de ces invitations, mais, en revanche, conteste fermement avoir, à ces occasions, rencontré des pharmaciens, clients potentiels de Vivien SA, spécialiste dans l'aménagement d'officines.

Ces protestations contredisent évidemment la quinzaine d'attestations manuscrites signées par autant de pharmaciens (et versées au dossier) qui affirment avoir dîné ou passé un week-end en compagnie du journaliste de TF1 (*le Monde* du 18 décembre). Dans ses commentaires à l'administration fiscale, M. Botton n'insistait-il pas sur *«les rapports qualité-prix-rendement* [qui] *s'avèrent excellents, surtout compte tenu de la notoriété de Patrick Poivre d'Arvor, qui est dans les quinze personnes françaises les plus appréciées»*.

Confrontation probable

Les justificatifs fiscaux de Vivien concernaient les années 1988 et 1989, mais d'autres documents saisis par les enquêteurs seraient plus récents. Patrick Poivre d'Arvor affirme avoir *«distendu»* ses relations amicales avec Pierre Botton au début de l'année 1991. Pourtant, à la fin de cette même année, des milliers de spectateurs du palais des sports de Lyon, où se jouait la finale de la Coupe Davis France - Etats-Unis, ont pu voir PPDA au coude à coude avec M. Botton, dans la loge personnelle de ce dernier.

Le décalage entre les affirmations de Pierre Botton, toujours incarcéré, et celles d'un «invité» présenté comme une sorte de prestataire de services (de relations publiques) sont telles qu'il est probable que le juge Courroye organise prochainement une confrontation entre le «faiseur d'argent» et le présentateur du «20 heures».

Le juge a également entendu mardi, pour la deuxième fois sur le fond et durant cinq heures, M. Marc Bathier, assisté de son avocat Mᵉ François La Phuong. Ce pharmacien de trente-six ans avait vendu son officine du Chambon-Feugerolles (Loire) pour s'embarquer, derrière Botton, dans le projet Télé-Santé, dont il devint le PDG, puis pour occuper les postes de gérant, de directeur général ou de PDG des sociétés Vivien, ENFIN, 3B Holding, Bailly, Alpha finance, avec des salaires pouvant atteindre 80 000 F. M. Bathier, qui estime qu'on lui *«fait porter le chapeau»*, désigne son associé comme la *«locomotive»* de l'affaire.

En tentant de rejeter une grande partie de la responsabilité des facturations «litigieuses» sur ses deux anciens collaborateurs, M. Charles Giscard d'Estaing et M. Marc Bathier, Pierre Botton développe une stratégie de contre-offensive qui laisse présager, pour bientôt, de nouveaux développements de l'instruction.

ROBERT BELLERET

□ **L'AFMI demande l'abrogation du nouveau code de procédure pénale.** – Dans un communiqué diffusé lundi 21 décembre, l'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI), qui *«condamne fermement»* le *«vote dans la précipitation»* de la réforme du code de procédure pénale (*le Monde* du 23 décembre), déclare attendre *«des élus soucieux d'une justice indépendante efficace et respectant les droits de l'homme, l'engagement précis d'une abrogation de cette loi»*. L'AFMI, qui estime que ce texte est *«une réponse maladroite aux multiples affaires atteignant certains hommes politiques»*, considère que la réforme présente un *«risque sérieux pour les libertés et la présomption d'innocence»* et qu'elle *«portera un coup d'arrêt certain aux possibilités de lutte contre la grande délinquance organisée»*.

□ **Didier Gentil se pourvoit en cassation.** – Didier Gentil, condamné par la cour d'assises de l'Isère à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-huit ans pour le viol et le meurtre de Céline Jourdan (*le Monde* du 19 décembre), a décidé, mardi 22 décembre, de se pourvoir en cassation. Le pourvoi a été déposé par l'intermédiaire de Mᵉ Henri Juramy, l'un de ses défenseurs, qui, lors du procès, avait défendu la thèse de la complicité de Richard Roman, acquitté par la cour. Le parquet de Grenoble précise que la formulation du pourvoi *«ne comporte pas de motivations particulières et porte sur les dispositions de l'arrêt»*.

□ **L'affaire Mecili.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris examinera le 15 février l'appel de Mᵐᵉ Annie Mecili après l'ordonnance de non-lieu rendue le 20 novembre par le juge d'instruction Gilles Rivière (*le Monde* du 25 novembre), dans l'affaire de l'assassinat de l'avocat français d'origine algérienne, Ali Mecili. Opposant au régime d'Alger, celui-ci avait été assassiné le 7 avril 1987 dans l'entrée de son immeuble, boulevard Saint-Michel, à Paris.

ÉDUCATION

Un accord de trois ans

Les écoles en langue basque signent une convention avec l'Etat

BAYONNE

de notre correspondant

Une convention devait être signée, mercredi 23 décembre, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) entre le ministère de l'éducation nationale et la fédération (Seaska) qui regroupe les écoles en langue basque (Ikastola).

Cet accord, conclu pour trois ans et qui entre en vigueur le 1ᵉʳ janvier, marque l'extension au cycle secondaire de la convention du 14 novembre 1989 qui avait consacré une première étape pour les Ikastola, la prise en charge des instituteurs par le budget de la Rue de Grenelle.

Mais les besoins se sont fait sentir à chaque rentrée avec plus de force dans le secondaire. Aujourd'hui, les écoles en langue basque scolarisent 950 élèves dans le primaire, 180 au collège, mais seulement 51 au lycée. Elles emploient, outre quelques administratifs, 68 instituteurs et 14 professeurs de collège. Grâce à la nouvelle convention, ces enseignants sont désormais tous pris en charge par le budget de l'Etat, ce qui correspond à un engagement financier de l'éducation nationale de l'ordre de 1 milliard de francs chaque année.

Pour les deux parties, cette convention se veut un accord-cadre ouvrant la voie soit à l'intégration des écoles en langue basque dans le service public, soit à la conclusion d'un contrat d'association en bonne et due forme, comme pour les écoles privées. Selon M. Philippe Goyheix, président des Seaska, elle donne *«la possibilité d'aller vers un système scolaire normal»*, d'autant plus que *«les évaluations de nos enseignements faites par l'Inspection académique ont été plus que positives»*. Une commission de suivi veillera à l'adaptation de l'accord et, le moment venu, à son extension au lycée. Cet établissement a été, cette fois, laissé de côté, compte tenu de son faible effectif actuel. Les échéances arriveront avec l'augmentation naturelle du nombre d'élèves.

Reste la formation des enseignants. Si, en octobre dernier, on a enregistré à Bayonne 61 inscriptions pour le DEUG de basque, 125 pour la licence, il n'y a cette année dans cette matière que 4 postes mis au concours du CAPES.

MICHEL GARICOIX

□ **La rénovation des diplômes universitaires.** – Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a examiné et approuvé, mardi 22 décembre, les projets de textes réglementaires rénovant les formations et les diplômes des premier et deuxième cycles universitaires dans deux nouvelles disciplines : les sciences sociales et la théologie. Après l'adoption, les 7 et 8 décembre (*le Monde* du 10 décembre), des premiers textes sur les sciences, la technologie, les arts et les sciences des activités physiques et sportives, ce sont donc six disciplines qui ont désormais fait l'objet d'un accord. Reste les cas des lettres et des langues, qui devraient être examinés les 18 et 19 janvier, ainsi que du droit et des sciences économiques, qui sont prévus au programme du CNESER du 25 janvier.

SCIENCES

Dans le cadre de la réalisation du futur observatoire géant européen

La France et l'Allemagne s'associent autour du très grand télescope

Trente-deux millions de francs, investis pour moitié par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et pour moitié par la Max Planck Gesellschaft (MPG) : tel est le prix que paieront la France et l'Allemagne, en vertu de l'accord qui vient d'être signé à l'Observatoire européen austral (ESO), pour la réalisation, attenante à celle du futur observatoire géant européen VLT (Very Large Telescope), d'un télescope de 1,80 mètre de diamètre.

En décidant la construction du VLT, le Conseil de l'ESO (1) engageait, en 1987, pour un coût global estimé à 1,2 milliard de francs, l'un des projets astronomiques les plus ambitieux de cette fin de siècle. Pointés vers un même amas céleste, ses quatre télescope, de 8,20 mètres de diamètre chacun, représenteront une puissance équivalente à celle d'un télescope de 16 mètres de diamètre. Soit trois fois plus que les deux plus grands télescopes actuellement en service dans le monde, respectivement situés au mont Palomar (Etats-Unis) et à l'observatoire de Zelentchuk (République de Russie).

A la conquête du ciel austral

De quoi distinguer, à la surface de la Lune, un objet large de 1 mètre... Prévu pour être construit au sommet du Cerro Paranal, à 2 664 mètres d'altitude, au nord du Chili, cet ensemble de miroirs ultraminces n'atteindra toutefois sa puissance maximale que lorsqu'il fonctionnera sur le mode dit interférométrique : une technique couramment employée en radioastronomie qui, transposée dans le domaine optique, consiste à superposer dans le même plan focal les images formées au foyer de plusieurs télescopes. Ainsi recombinés de façon cohérente, les faisceaux des quatre miroirs géants du VLT pourront alors atteindre la résolution angulaire d'un télescope de 100 à 150 mètres de diamètre.

Condition *sine qua non* à cette conquête du ciel austral : la réalisation, dans le cadre du programme VISA (sous-réseau interférométrique du VLT), de trois télescopes auxiliaires. Deux d'entre eux seront financés par l'ESO ; le troisième, objet de l'accord qui vient d'être signé, sera financé conjointement par le CNRS et la MPG. Si tout se passe bien, l'ensemble devrait être installé sur le Cerro Paranal en 1997, et couplé au premier télescope du VLT à partir de l'an 2001.

Ca. V.

(1) Fondé en 1962, l'ESO réunit l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, la Suède et la Suisse. Il exploite actuellement quatorze télescopes optiques situés à la Silla (2 400 mètres d'altitude), à 600 kilomètres au nord de Santiago, au Chili.

M. Pierre Tambourin directeur des sciences de la vie au CNRS

M. Pierre Tambourin vient d'être nommé, par arrêté du ministère de la recherche et de l'espace, directeur du département des sciences de la vie du CNRS. Il succède à M. Claude Paoletti, qui occupait ce poste depuis 1988.

[Né le 25 septembre 1943 à Vouziers (Ardennes), ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Pierre Tambourin est directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) depuis 1978. Après avoir travaillé jusqu'en 1981 à l'Institut Curie d'Orsay, puis, durant trois ans, au National Cancer Institute (Etats-Unis), il prend, en 1985, la direction scientifique d'une partie du laboratoire d'immunologie et oncologie des maladies rétrovirales de l'INSERM, où il étudie notamment la structure génétique des virus oncogènes. Devenu en 1989 directeur de la section de biologie de l'Institut Curie de Paris, M. Tambourin est également chargé de mission pour l'expérimentation animale au ministère de la recherche et de l'espace.]

□ **Remise en service de la totalité de la centrale nucléaire du Bugey.** – La tranche 2 du centre de production d'électricité nucléaire du Bugey (Ain) a été recouplée au réseau, samedi 19 décembre, après quatre mois d'arrêt pour renouvellement du combustible et révision annuelle. Il s'agissait du dernier des cinq réacteurs de la centrale à être remis en service, et cette tranche de la filière 900 MW à eau sous pression devrait fonctionner sans interruption jusqu'en janvier 1994.

L'Australie perd un satellite de télécommunications lancé par la Chine

Un satellite de télécommunications australien, Optus B2, a été lancé, lundi 21 décembre, du centre spatial de Xichang, dans le sud-est de la Chine, par une fusée Longue Marche 2E. Mais dans la matinée du mardi 22 les contrôleurs de la station de Sydney ne pouvaient recevoir aucun signal de cet engin spatial, d'une valeur d'environ 140 millions de dollars (700 millions de francs). La société Optus Communications a fait savoir, par un communiqué, que son satellite, fabriqué par le constructeur américain Hughes, n'avait pas fonctionné comme prévu, et que son remplacement serait peut-être nécessaire.

Destiné à transmettre des communications téléphoniques et les signaux d'une future chaîne nationale de télévision à péage, Optus B2 devait rejoindre un réseau de quatre satellites déjà en orbite au-dessus de l'Australie. Le plus récent d'entre eux, Optus B1, avait été mis en orbite par un lanceur chinois le 14 août dernier, cinq mois après une première tentative compromise par un problème de mise à feu. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

□ **Création d'un quatrième laboratoire européen associé.** – Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'université de Tübingen (Bade-Wurtemberg, Allemagne) ont annoncé, lundi 21 décembre, la création d'un Laboratoire européen associé (LEA) consacré à *«l'analyse et la modélisation des processus cognitifs dans la communication et l'acquisition des connaissances»*. Baptisée LERANT (Laboratoire européen de recherche sur les apprentissages et les nouvelles technologies), cette structure «sans murs» associera les équipes de l'Institut de recherche pluridisciplinaire sur les environnements d'apprentissage (IRPEACS) d'Ecully, près de Lyon, et du Deutsches Institut für Fernstudien. Conçus pour permettre à des laboratoires européens de mettre en commun leurs travaux et résultats scientifiques (*le Monde* du 18 décembre 1991), trois autres LEA ont déjà été constitués depuis un an, dans les domaines de l'astronomie, des sciences des matériaux et de la biologie végétale.

HANDICAPÉS

Création d'un «complément autonomie de 500 F par mois»

Le ministre des affaires sociales, M. René Teulade, et le secrétaire d'Etat aux handicapés, M. Michel Gillibert, ont présenté, mardi 22 décembre, plusieurs mesures destinées à améliorer la situation des personnes handicapées. Le gouvernement a décidé de créer, *«dans les prochaines semaines»*, un *«complément autonomie de 500 F par mois»* destiné aux personnes handicapées qui vivent seules ou en couple, à leur domicile. Pour bénéficier de ce complément, il faudra avoir pour *«seules ressources»* l'allocation aux adultes handicapés (AAH) de 3 090 F par mois depuis le 1ᵉʳ juillet, et l'allocation logement d'un montant variable. Cette première mesure concernera environ 90 000 personnes et nécessitera une participation de l'Etat de 540 millions de francs par an.

Le gouvernement a également décidé de porter de 50 % à 65 % la proportion de l'AAH attribuée aux personnes handicapées *«vivant seules et hospitalisées pendant plus de deux mois»*. Un décret sera pris dans ce sens pour officialiser cette mesure qui coûtera à l'Etat 35 millions de francs. A la demande des associations, l'AAH sera maintenue *«après soixante ans»* pour les personnes handicapées qui devaient passer à cet âge sous le régime du «minimum vieillesse» des valides.

SPORTS

□ **FOOTBALL : Le match Bordeaux-Toulouse sera rejoué.** – Le match Bordeaux-Toulouse, disputé le 12 décembre lors de la dix-huitième journée du championnat de France de football de première division, devra être rejoué à la suite d'une faute d'arbitrage. La commission centrale des arbitres (CCA), réunie mardi 22 décembre à Paris, a admis que l'arbitre de la rencontre avait commis une erreur technique en accordant un coup franc indirect à 1 mètre des buts toulousains, ce qui avait permis à Bordeaux de l'emporter (1-0).

CATASTROPHES

Probable collision en vol

L'accident d'un avion libyen fait 157 victimes

Un Boeing-727 de la compagnie Libyan Arab Airlines s'est écrasé dans la matinée du mardi 22 décembre avec cent cinquante sept personnes à bord, dont aucune n'a survécu à l'accident (*le Monde* du 23 décembre). L'avion, qui effectuait un vol intérieur entre les villes côtières de Benghazi, à l'est, et Tripoli, à l'ouest, aurait percuté un appareil militaire en plein vol, selon des habitants de Tripoli. L'équipage de l'avion de chasse se serait éjecté en parachute.

Ces informations vont faire l'objet de vérifications, ont annoncé les autorités libyennes sans donner plus d'informations. Le Boeing-727 s'est écrasé dans une zone inhabitée à proximité de Souk-al-Sabt, localité située à environ 60 kilomètres de la capitale.

La compagnie Libyan Arab Airlines a annoncé qu'elle publierait la liste des victimes parmi lesquelles figuraient des étrangers. Depuis le 15 avril, la Libye fait l'objet d'un embargo aérien et militaire, y compris sur les pièces détachées d'avions. Ces sanctions sont intervenues alors que la Libye se refusait à livrer deux de ses agents tenus pour responsables de l'attentat contre un Boeing de la PanAm qui a fait deux cent soixante-dix morts en décembre 1988 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. Le commandant Abessalam Djalloud, numéro deux libyen, avait récemment fait valoir que ces mesures accroissaient les risques d'accident aérien.

Les premiers Boeing-727 ont été livrés en août 1970 à la Libyan Arab Airlines qui en possède onze au total. Ce triréacteur moyen-courrier n'est plus fabriqué par le constructeur américain Boeing depuis septembre 1984. – *(Reuter.)*

□ **Précisions du Centre d'études de la neige sur l'avalanche de Val-Thorens.** – A la suite de la publication de l'article sur la recherche des causes de l'avalanche de Val-Thorens (*le Monde* du 15 décembre), le Centre d'études de la neige de Grenoble nous écrit pour dire que, contrairement à ce que laisse entendre le titre de cet article, son rapport technique *«ne porte aucun jugement quant aux responsabilités éventuelles du service de sécurité de la station de Val-Thorens. (...) Les causes de déclenchement des avalanches présentent souvent un caractère aléatoire, notamment lorsqu'il s'agit d'une cause accidentelle. La rupture de la corniche qui fut en toute vraisemblance la cause de déclenchement de l'avalanche de Val-Thorens fait partie de cette dernière catégorie»*.

□ **Détournement de fonds à l'association d'aide aux victimes de Furiani.** – Le docteur Bernard Benedetti, président de l'association d'aide aux victimes de la catastrophe du stade de Furiani, a annoncé, mardi 22 décembre, qu'un homme soupçonné d'avoir détourné entre 700 000 F et 1 million de francs des caisses de l'association était entendu par les gendarmes de Bastia. *«Il s'agit d'un bénévole dont nous n'avions aucune raison de nous méfier»*, a notamment déclaré le docteur Benedetti lors d'une conférence de presse. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce «bénévole», qui pouvait signer des chèques au nom de l'association, aurait versé de l'argent à de fausses victimes. Ces sommes lui auraient ensuite été partiellement restituées. Les gendarmes ont fait bloquer les comptes des bénéficiaires des chèques.

«Mini Miss France» hors-la-loi

Les tutus seront restés sur les cintres, les fillettes sur les gradins : au Cirque d'Hiver de Paris, l'élection de «Mini Miss France» à laquelle devaient participer, mardi 22 décembre, une quinzaine de concurrentes, a été interdite par le préfet de police. Motif invoqué : l'*«absence de demande d'autorisation individuelle préalable concernant l'emploi d'enfants dans les spectacles»*, désormais obligatoire en vertu de la loi sur le travail des enfants promulguée en juillet 1990. En avril 1992, une élection similaire, prévue au parc Astérix de Plailly, avait, pour les mêmes raisons, été interdite par le préfet de l'Oise.

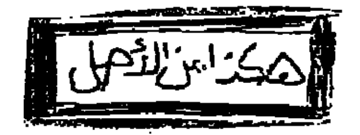
«Cette décision est conforme à la volonté manifestée par le législateur de voir ce type de manifestation soumise à un contrôle a priori, *de nature à assurer la protection de la santé, de la sécurité et de la moralité des mineurs»*, a précisé le secrétaire d'Etat à la famille, M. Laurent Cathala, dans un communiqué. A quoi M. Michel Guyot, l'un des organisateurs du «spectacle», rétorque : *«Des demandes d'autorisation ont été envoyées par lettres recommandées dès le mois d'octobre, mais sont restées sans réponse.»* Affirmant que *«cette manifestation consistait simplement à recevoir des petites filles* [âgées de cinq à neuf ans] *deux jours avant Noël, et à leur offrir des cadeaux»*, M. Guyot précise que le défilé prévu en tenue de danse et de cérémonie devait avoir lieu *«selon les règles»*, sans support publicitaire et hors période scolaire.

Moyennant quelques modifications de dernière heure – et une distribution, par tirage au sort, des cadeaux prévus pour les «Miss», – le Cirque d'Hiver a tout de même gardé portes ouvertes. Au programme : des marionnettes, une parodie de James Bond, deux spectacles de danse et un sosie de Michael Jackson. *«Show must go on»*...

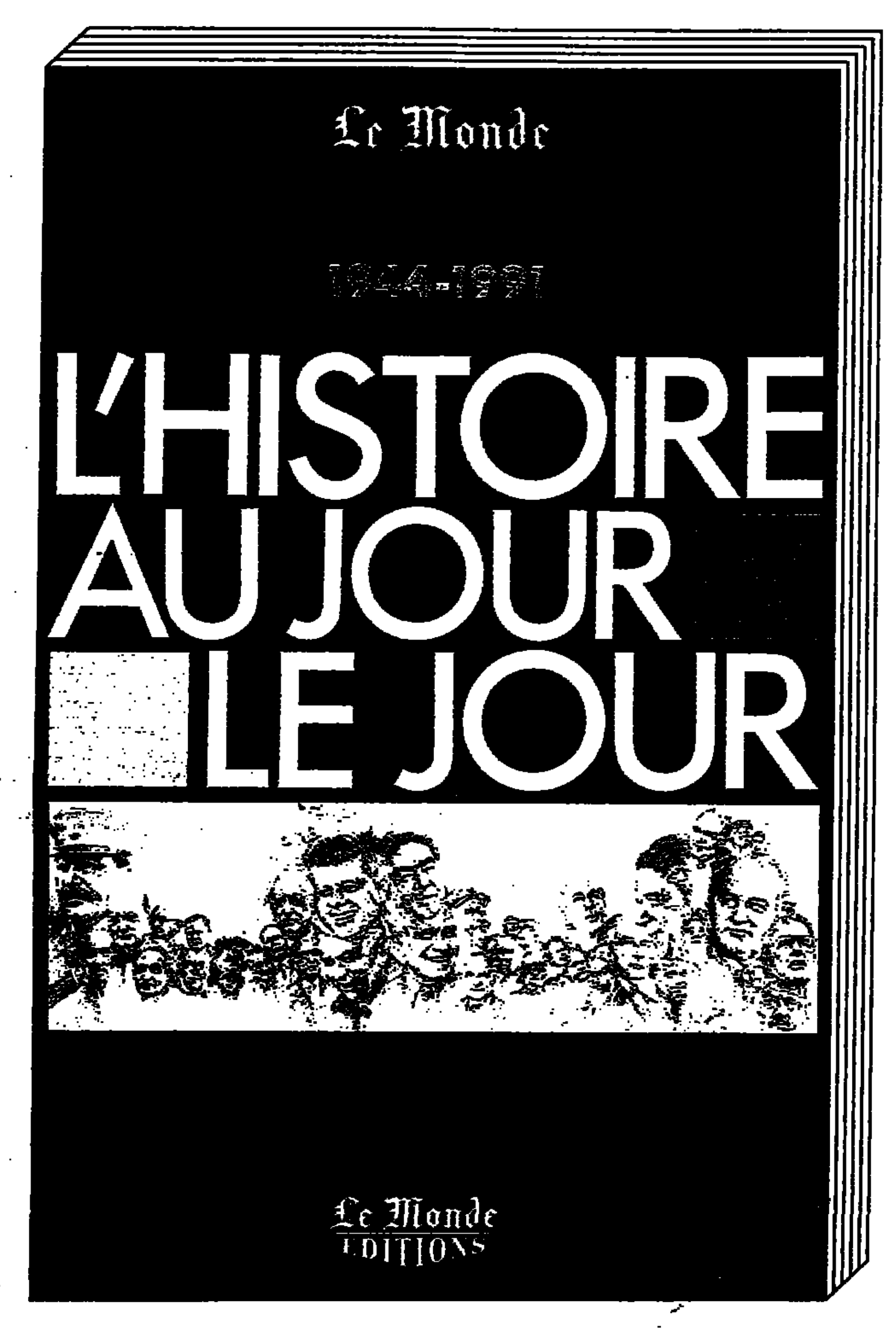
Ca. V.

RELIGIONS

□ **Confirmation d'un voyage du pape au Soudan en février.** – Le porte-parole du Vatican, M. Joaquim Navarro-Valls, a confirmé que Jean-Paul II ferait une escale à Khartoum, au Soudan, lors de son voyage en Afrique, le 10 février prochain, qui doit également le conduire au Bénin et en Ouganda (*le Monde* daté 20-21 décembre).



1944-1991
UN DEMI-SIÈCLE D'HISTOIRE
DANS LES ARCHIVES DU Monde



1064 pages,
395 F

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

L'Histoire s'écrit au quotidien : le quotidien raconte l'Histoire.
Les archives du journal *Le Monde* sortent de leur réserve...
Les articles les plus significatifs publiés depuis la Seconde Guerre mondiale sont ici rassemblés en une encyclopédie nécessaire à la compréhension du présent.
L'entrée dans l'Histoire est facilitée par la présentation en trois grands thèmes : les relations internationales, les aires géopolitiques, la France. Les chronologies, les cartes, les dessins et l'index des noms de lieux, de personnes et des thèmes renforcent le caractère pratique de cet ouvrage.

EN VENTE EN LIBRAIRIE

CULTURE

MUSIQUES

Mort du guitariste Albert King

Le chanteur et guitariste de blues Albert Nelson, dit Albert King, est mort le 21 décembre à l'hôpital de Memphis (Tennessee). Il était âgé de soixante-neuf ans.

Après s'être inspiré, jusqu'à la limite, de B. B. King – il se fit passer pour son demi-frère – sans connaître un succès bien rapide, Albert Nelson (dit Albert King depuis 1951) a pu donner l'impression de dépasser son modèle. Son énorme présence en scène, sa forte capacité d'improvisateur, une aisance très nette à se renouveler dans un genre fait pour être fixé en ont fait un chanteur-phare et un musicien influent sur le monde du rock.

Un sens mesuré de l'air du temps

La note tendue à l'extrême, lentement élevée, maintenue aussi longtemps que le son le permet, comme suspendue (voir Eric Clapton et tous ses épigones), c'est lui. A la fin, Albert King était un bel exemple d'équilibre entre les origines les plus rugueuses du blues, le blues rural, le chant des «shouters» et un sens mesuré de l'air du temps.

Guitariste autodidacte, gaucher très reconnaissable, occasionnellement batteur (avec Jimmy Reed), Albert King (né à Indianola, Missisipi, en 1924), écume les bars de cinquième catégorie pendant des lustres. Forrest City (Arkansas), Gary (Indiana), Ocean City (Maryland), Lovejoy (Illinois), Chicago ou Saint-Louis (Missouri) sont les étapes d'un chemin de croix particulièrement long. Le jour, Albert Nelson est ouvrier agricole, terrassier, conducteur d'engins.

Son engagement le plus constant est à Osceola avec les *In the Groove Boys*. Après quelques séances pour le «label» Chess (1953), un petit succès pour Bobbin à Saint-Louis en 1962 (*Don't Throw Your Love on Me So Strong*), il signe chez Stax, à Memphis. Bien conseillé par le batteur Al Jackson, il collectionne les demi-tubes (*Laundromat Blues*, *Cold Feet*) et commence à enregistrer copieusement.

RCA-Utopia l'accueille après la faillite de Stax en 1974. De petite gloire provinciale, il devient artiste national : Chicago, San Francisco, le Carnegie Hall de New-York en 1973, Atlanta, les festivals de Londres, Ann Arbor, La Nouvelle-Orléans, Montreux, Louiseville popularisent sa façon faussement froide de découper un texte et de tirer la note en suspension. Sa fraternité un rien forcée avec B. B. King (il appelle sa guitare Lucy, comme pour damer le pion à la légendaire Lucille de B. B. King) ne s'est curieusement pas retournée contre lui. Par dédoublement et effet spéculaire, elle a maintenu le blues (Noir, puisqu'il faut le rappeler aujourd'hui) à l'avant-scène, à un moment où tout était fait pour le liquider.

FRANCIS MARMANDE

Marie-Laure Béraud jeune chanteuse fin de siècle

Avec ses allures d'étudiante sportive et dégingandée, son short noir et ses bas nylon, époque twist, sa voix un peu brisée, mais très sûre, Marie-Laure Béraud marche sur les traces de ce néoréalisme à la française apparu il y a peu, et qui marie le rock, l'accordéon-musette et les arabesques dépaysantes. De la tradition parigote – quand elle lance son *«Bonsoir, Paris !»*, on se croirait à la Foire du Trône, – Marie-Laure Béraud a hérité la facilité à balancer d'un ton culotté des mots qui collent à la peau tout en ayant l'air de s'envoler.

Pas étonnant dans ces conditions qu'elle serve avec l'assurance des jeunes filles délurées une reprise de Fréhel, *Sans lendemain*, une ballade épatante et triste, signée Vaucaire et Van Parijs *(«Dans un bistrot, près de l'écluse, je sers à boire aux mariniers, je chante aussi, ça les amuse»)*. Entourée de six musiciens (guitare, claviers, batterie, basse, accordéon, violoncelle), Marie-Laure Béraud plante ses marques avec une hargne indulgente dans le décor de la chanson française. Voici Gainsbourg (*l'Accordéon* : Gréco guette au coin du bois). Dans la foulée, un ange passe, innocemment pervers : Jeanne Moreau *(J'aurai ta peau, Léon.)*

Et puis, lorsqu'il s'agit de ses textes, elle retrouve ces accents naïfs et cruels dérobés à la princesse déjantée du rock français, Catherine Ringer, des Rita Mitsuko. Les chansons de Marie-Laure Béraud suggèrent ce qui se joue sous les tables, dénoncent les héros cassés et la libido fugace, s'affolent de l'odeur des immortelles. La guitare se met à sonner «Rolling Stones», le blues *(As the Years Go Passing By)* s'alanguit élégamment au violoncelle. L'accordéon et la batterie assurent l'ambiance bal de province.

Une fêlure particulière

Née à Lyon, fiancée à Bruxelles, Marie-Laure Béraud a rodé son tour de chant dans les clubs d'Amsterdam, de New-York (au Ballroom cet été) ou de la capitale belge, avant d'aborder Paris, le 21 décembre, au Déjazet. L'année passée, elle s'était taillé un joli succès discographique avec *Turbigo 12-12*, un album tout en fleurs (chez BMG), où figurait l'inénarrable *Viens, Simon*, repris sur scène ainsi que d'autres morceaux de l'album (*Macadam ramdam*).

En un peu plus d'une heure, Marie-Laure Béraud essaie de se tailler un répertoire sur mesure. Hormis une bavure démagogique (*la Java bleue*), elle s'exerce parfaitement au jeu des emprunts, digère le siècle dans une superbe inconscience. Elle y ajoute son grain de sel : la cruauté, la fausse pudeur, la voix, une fêlure particulière. Un petit quelque chose en plus que Marie-Laure Béraud n'est pas loin d'approcher, et avec lequel elle peut bâtir une vraie carrière.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

L'Hôtel des arts interrompt ses activités

Le conseil d'administration de la Fondation nationale des arts graphiques a décidé d'interrompre les activités de l'ancien hôtel de *Rothschild*, devenu *Hôtel des arts*, et dédié à l'art contemporain, dès le début de 1993. A cette date, le personnel du service des expositions sera licencié. La Fondation, logée dans un hôtel particulier 11, rue Berryer, dans le huitième arrondissement, estime qu'elle ne peut plus supporter le poids financier des expositions, tandis que la délégation aux arts plastiques (DAP), émanation du ministère de la culture, ne pourrait lui allouer qu'une subvention, insuffisante, selon elle, de 400 000 F, pour 1993. La DAP fait valoir *«l'impossibilité de financer deux structures vouées à la défense de l'art contemporain sur Paris»* (la deuxième étant la Galerie nationale du Jeu de paume).

L'Hôtel des arts présente actuellement une exposition consacrée à seize artistes contemporains d'Amérique Latine (*le Monde* daté 13-14 décembre), complément de la rétrospective du Centre Georges-Pompidou.

RELIGIONS

Les offices de Noël à Paris

Les horaires des messes et de l'ensemble des offices de Noël pour Paris sont disponibles :

– sur le minitel de l'Eglise de France : 36-15 GABRIEL puis code 1 et HOR75;

– dans la brochure «Messes, cultes et liturgies de Noël 1992», éditée par le Centre d'information et de documentation religieuses (CIDR), 6, place du Parvis-Notre-Dame, 75004 Paris. En vente dans les librairies religieuses de Paris ou, à défaut, directement au CIDR, 20 F plus le port.

CULTE CATHOLIQUE

Cathédrale Notre-Dame de Paris
Jeudi 24. – 21 h 45 : récital d'orgue; 23 heures : musique vocale; minuit : messe solennelle, présidée *par le cardinal Lustiger*, archevêque de Paris.
Vendredi 25. – 11 h 30 : messe solennelle, présidée par le cardinal Lustiger.

Eglise Saint-Gervais
place Saint-Gervais (4e)
Jeudi 24. – 21 h 30 : méditation musicale; 22 heures : vigiles de la *Nativité, avec les Fraternités* monastiques de Jérusalem; 23 h 30 : messe de la nuit de Noël.
Vendredi 25. – 8 heures : laudes de la Nativité; 11 heures : messe solennelle; 18 h 30 : vêpres.

Eglise Saint-Sulpice
50, rue de Vaugirard (6e)
Jeudi 24. – 18 h 45 : messe pour les familles; 23 heures : début de la veillée de Noël; 24 heures : messe de minuit.
Vendredi 25. – 10 h 30 : messe solennelle; autres messes : 7 heures, 9 heures, 12 h 5, 18 h 45.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin
place Saint-Thomas-d'Aquin (7e)
Jeudi 24. – 23 heures : veillée de Noël; 24 heures : messe de minuit.
Vendredi 25. – 11 heures : messe solennelle.

Eglise de la Sainte-Trinité
place d'Estienne-d'Orves (9e)
Jeudi 24. – 19 h 30 : veillée et messe de Noël anticipée pour les familles; 23 heures : veillée de la Nativité; 24 heures : messe de minuit.
Vendredi 25. – 9 h 15 : messe; 11 h 30 : messe solennelle de la Nativité; 19 heures : messe.

Eglise de la Madeleine
place de la Madeleine (8e)
Jeudi 24. – 23 heures : veillée de Noël (avec lectures en langues étrangères); 23 h 45 : procession à la crèche et messe de Noël.
Vendredi 25. – Messes à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30, 18 heures. A 11 heures : Grand-messe concélébrée.

CULTE PROTESTANT

Eglise réformée du Saint-Esprit
5, rue Roquépine (8e)
Jeudi 24. – 18 heures : récital d'orgue; 18 h 30 : service liturgique.
Vendredi 25. – 10 h 30 : service de Noël

Eglise réformée de l'Etoile
54, avenue de la Grande-Armée (17e)
Jeudi 24. – 20 h 30 : récital d'orgue; 21 heures : veillée liturgique et musicale avec sainte cène.
Vendredi 25. – 10 h 30 : Culte de Noël avec sainte cène.

Paroisse luthérienne des Billettes
24, rue des Archives (4e)
Jeudi 24. – 18 h 15 : vêpres; 19 heures : concert de Noël; 20 heures : vigile de Noël.
Vendredi 25. – 10 heures : concert de Noël; 10 h 30 : office du jour de Noël.

CULTE ANGLICAN

Eglise anglicane de Saint-Georges
7, rue Auguste-Vacquerie (16e)
Jeudi 24. – 22 h 30 : messe de minuit.
Vendredi 25. – 10 h 30 : messe solennelle.

La messe de minuit à la télévision et à la radio

TF 1
Jeudi 24 décembre, 23 h 55, messe de minuit en direct d'Issy-les-Moulineaux, célébrée par Mgr François Favreau, évêque de Nanterre, avec l'ensemble vocal du Noël de Russie.

France 2
Jeudi 24, messe de minuit en Eurovision depuis la Belgique.
Vendredi 25, messe de Noël en Eurovision depuis l'abbaye de Notre-Dame d'Aiguebelle (Drôme). 12 heures, bénédiction et message du pape en direct de Rome.

France 3
Jeudi 24 décembre, 23 h 5, Noël des «stars» enregistré à Saint-Eustache à Paris. Avec l'abbé Pierre.

France-Culture
Jeudi 24 décembre, messe de minuit en direct de l'église Saint-Jacques à Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne).
Vendredi 25 décembre, 10 heures, messe célébrée par Mgr Raymond Bouchex, archevêque d'Avignon, en direct de Vaison-la-Romaine. En collaboration avec Radio-Fourvière

Radio-Notre-Dame retransmet le vendredi 25 décembre à 7 h 30, 17 h 45 et 20 h 30 les offices religieux du jour de Noël, en direct de l'abbaye de Landévennec.

AUTOMOBILE

En attendant l'an 93 chez PSA

L'année qui s'achève donne, chez PSA, l'occasion d'annoncer de nouveaux modèles à venir en gamme moyenne, tant dans la marque frappée du lion que dans la production de Citroën. Après les premières photographies officielles de la Xantia, la relève de la BX (*le Monde* du 26 octobre et du 18 décembre), que l'on a pu voir en «statique» et en «privé» dans un salon proche de Paris, voici envisagée la présentation de la 306, dont on nous dit qu'elle ne remplacera pas dans l'immédiat la 309. Quoi qu'il en soit, elle se placera dans cette catégorie de voitures qui ne sont ni petites ni grosses et donc dans le créneau occupé à l'heure actuelle par la 309.

En attendant ces évènements annoncés, la 605 prend, après la XM de Citroën, un turbo, ce qui apparaît logique puisque les deux hauts-de-gamme du groupe se voyaient reprocher une certaine langueur quand elles étaient dotées du simple 4-cylindres de deux litres. Affaire d'appréciation et d'utilisation en vérité.

Comme pour la XM (*le Monde* du 6 octobre), la puissance du groupe moteur fait, avec la suralimentation, un bond en puissance qui porte à 145 le nombre des chevaux disponibles sous le capot (soit 104 kW), mais surtout la souplesse de fonctionnement du groupe apparaît évidente dès le démarrage par rapport au 1996 cm³ de base. Sans à-coups la turbine fait son travail à partir de 2000 tours pour culminer à 4 400 tours, seuil à partir duquel la puissance maximale va se manifester. Le couple moteur (effort de traction) va atteindre les 23 mkg dans la même plage ou presque (entre 2 200 tours et 4 400 tours), assurant, outre la souplesse recherchée, des ressources et un confort de conduite sur la route qui évitent dans nombre de circonstances des changements de vitesse fatigants à la longue.

L'insonorisation poussée de cette 605 turbo complète le plaisir que l'on peut avoir à mener la voiture sur de longs itinéraires. *Aussi bien la XM turbo que la 605*, de même conception, vont prendre place dans un marché qui a représenté l'année dernière 1 800 000 véhicules. Pour être plus précis, la tranche de puissance au moteur qui les concerne – de 130 à 150 chevaux – augmente, tant en France (de 12 % à 23 % en deux ans) qu'en Allemagne (de 12 % à 23 %). On comprend dès lors que le groupe PSA cherche à figurer dans l'épure sous de nouvelles versions.

C. L.

▶ **Prix (deux versions selon la finition) : 155 000 F et 195 000 F. (9 CV fiscaux pour les deux modèles).**

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 DÉCEMBRE

«Des fastes du grand escalier aux machineries des sous-sols : l'Opéra Garnier» (limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

«Le quartier chinois et ses lieux de culte», 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

«Le Palais de justice, qui fut, à l'origine, le palais royal des Capétiens», *14 h 30*, devant le 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

«L'île Saint-Louis et ses hôtels restaurés», 14 h 30, métro Sully-Morland, terre-plein central (Europ explo).

«Les salons de l'Hôtel de Ville» (carte d'identité), 14 h 30, devant le bureau de poste, place de l'Hôtel-de-Ville (Paris et son histoire).

CARNET DU Monde

Naissances

Isabelle et Stéphane BROTONS,
Adrienne, Ariane et Aurore,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 7 décembre 1992.

30, rue Alexandre-Dumas,
91600 Savigny-sur-Orge.

Thierry et Brigitte
PASCUAL-MARTIN,
Hélène et Thibault,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur et Grégoire,

le 21 décembre 1992.

11, place Jules-Ferry,
69006 Lyon.

– Les amis de
Annie MAILLET
et de
Thierry BUISSON,

sont heureux de souhaiter la bienvenue à

Félix,

en ce bas monde qui n'en méritait pas tant.

Décès

– Mme Youssef Achour,
Le docteur Myriam Achour,
Le docteur Djalil Achour,
Le docteur Nabila Achour,
Les familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

Youssef ACHOUR,
ancien sénateur,
sous-préfet honoraire.

L'inhumation a eu lieu le 21 décembre 1992, à Tizi-Ouzou (Algérie).

106 quai Blériot,
75016 Paris.

(Le Monde du 18 décembre.)

– Mme Joseph Barsalou,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BARSALOU,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 décembre 1992, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

Un service sera célébré à son intention le mercredi 6 janvier 1993, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.

(Le Monde du 23 décembre.)

– Le docteur et Mme Pierre Fleury,
M. Francis Guillet,
M. et Mme Michel Vlasto,
Le docteur et Mme Franck Guillet,
M. et Mme Antoine de Margerie,
Marie Guillet,
M. et Mme Georges Argémi,
M. et Mme Jean Guillet,
M. et Mme Pierre Guillet,
Mme Catherine Guillet,
Et tous ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcelle FLEURY,

le mardi 15 décembre 1992, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– M. Marc Galesnes
son époux,
Ses filles
Et ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette GALESNE,
née Le Normand,

survenu le 21 décembre 1992.

Moulin du Rohec,
56190 Muzillac.

– M. et Mme François Terré,
ses parents,
Dominique, Béatrice et Michel,
ses sœurs et frère,
Christine, Marc et Laurent,
ses belle-sœur et beaux-frères,
Romain et Quentin Fournier,
Louise et Claire Fornacciari,
Gabrielle et Alexandre Terré,
Lucas de Villepin,
ses neveux et nièces,
Le comte et la comtesse Henri de Neuville,
ses oncle et tante,
Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Yvonne d'Estourmel,
sa tante,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Sylvie TERRÉ,
chef de clinique,
assistant des Hôpitaux de Paris,

survenu le 21 décembre 1992, à l'âge de trente-trois ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 décembre, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

« La nuit qui précéda sa mort fut la plus courte de sa vie. »
Paul Eluard.

Jean-Louis CALDERON

est décédé dans la nuit du 23 décembre 1989, à Bucarest, que nos pensées le rejoignent.

– Il y a deux ans,

Pierre de LESTAPIS,

s'en est allé, le 24 décembre.

« E Dal porto del suo cuore, un bastimento nella sera prende il largo. »
Paolo Conte,
(Angiolina).

– En ce deuxième anniversaire de la disparition de

Bob WESTHOFF,

une affectueuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes qui seront dites à son intention.

Manifestations du souvenir

– En cette veille de Noël, nous nous souvenons de ceux qui ont définitivement quitté notre table,

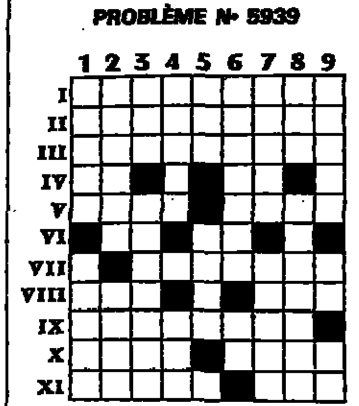
Mme Jacqueline PAIRA-VERMEIL,
en septembre 1992,
et
Christian PAIRA,
son petit-fils, en juin 1983.

Michel, Jean et Béatrice Paira,
Catherine, Vincent, Grégoire et Albane Mosser.

20, rue Foch,
67700 Saverne.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5939



HORIZONTALEMENT

I. Aimerait parfois se débarrasser de ses soucis. – II. Un homme qui entretient bien ses dents. – III. D'hier ou de demain. – IV. Agrément étranger. Participe. – V. Peut attirer une vieille. D'un verbe impliquant un déplacement. – VI. On y trouve une grande forêt. Lie. – VII. Veulent des concessions à perpétuité. – VIII. Qui a pu nous enrichir. En Suisse. – IX. Figurent parmi les choses qu'il faut assurer. – X. Qui peut flamber. Dans les espèces disparues. – XI. Fait un arrêt. Ne sent pas bon.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à un homme qui ne manque pas de cran. Couleur de bonnet. – 2. Adjectif parfois à la bourre. Un déchet. – 3. Quand on en sort, c'est parfois pour entrer dans les cabinets. Sa tête est sur les épaules. – 4. Dans la banlieue de Bruxelles. Dans un jardin à la française. – 5. Période de chaleur. Figure mythologique. – 6. Qu'on ne rencontre pas souvent. Peut courir dans les prés. – 7. L'homme du greffier. Aura une réaction brutale. – 8. Sans changement. Débits de grains. – 9. Anneaux. Degré. Symbole.

Solution du problème n° 5938

Horizontalement

I. Fringuées. – II. Ouverture. – III. Ube. Dot. – IV. Li. Anses. – V. Ecorce. – VI. Uhlans. – VIII. Gnome. Nua. – VIII. Ode. Urge. – IX. Uns. – X. *Enfiévrés*. – XI. Roses. Sue.

Verticalement

1. Foule. Gober. – 2. Rubicond. Nô. – 3. Ive. Œufs. – 4. Ne. Arum. Nie. – 5. Grincheuses. – 6. Ut. Sel. – 7. Eude. Angers. – 8. Eros. Nue. Eu. – 9. Set. USA. Osé.

GUY BROUTY

BILLET

Consommation : sombres perspectives

Les chefs d'entreprise ne sont pas les seuls à broyer du noir. Interrogés par l'INSEE en novembre, les ménages ont fait état dans leurs réponses d'un pessimisme grandissant. Pessimisme concernant l'emploi mais aussi le niveau de vie. La réaction la plus probable dans un pareil contexte est de restreindre les dépenses de consommation et d'épargner davantage.

C'est bien ce qu'annonce l'enquête de l'INSEE. Le secteur le plus touché l'année prochaine pourrait être l'automobile, qui, après s'être assez bien comportée en 1992, risque d'enregistrer un recul sensible en 1993. D'une façon générale, les Français estiment que le moment n'est pas du tout venu de faire des achats importants mais au contraire de mettre de l'argent de côté. Il faut remonter à la crise du Golfe, fin 1990-début 1991, pour trouver une attitude plus négative.

Il est arrivé dans le passé que la consommation reparte contre toute attente. Et c'est bien d'une certaine façon ce que prévoient les comptes officiels, qui tablent sur la consommation des ménages pour soutenir en 1993 l'activité à un moment où la demande mondiale s'affaiblit, freinant nos exportations.

L'ennui est qu'on ne voit pas très bien en cette fin 1992 pour quels motifs le climat pourrait s'améliorer sensiblement.

Certes la consommation ne s'effondre pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Globalement, elle aura augmenté d'un peu plus de 1,5 % cette année, grâce surtout aux services. Mais les chiffres que vient de publier l'INSEE montrent qu'en novembre les achats des ménages en produits manufacturés ont reculé de 5 % par rapport à octobre. Les ventes du commerce ont été particulièrement faibles pour le textile et le cuir. Mais la radio-TV-hi-fi, l'électroménager et l'ameublement, qui avaient tendance à se redresser depuis le mois de mars, replongent à la baisse.

Ce comportement de fourmi est le plus mauvais cas de figure dans la situation actuelle. Paradoxalement, ce qui peut apparaître comme une vertu civique dans les périodes de croissance (économiser) devient une sorte de vice collectif dans les périodes de dépression comme actuellement. Les chefs d'entreprise réduisent leurs investissements et leurs stocks, parfois ferment leurs portes, parce que la demande intérieure est insuffisante.

Ce motif est probablement plus important que le haut niveau des taux d'intérêt. Le plus urgent est de rendre confiance. Une initiative sur l'Europe serait certainement bien accueillie par les marchés et les chefs d'entreprise. Quant à une relance de la demande, M. Bérégovoy a fait allusion à de nouvelles mesures au début de 1993. Le temps presse.

ALAIN VERNHOLES

Adoption du projet de loi de finances rectificative

L'Etat verse une subvention de cinq milliards de francs à la Sécurité sociale

Les députés ont adopté, mercredi 23 décembre, en nouvelle lecture, le projet de loi de finances rectificative pour 1992, dans lequel le gouvernement, représenté par M. Martin Malvy, ministre du budget, a introduit deux importantes mesures : la fiscalisation complète de l'indemnité des parlementaires et une double hausse de 15 % du prix du tabac au cours du premier semestre de 1993. Le nouveau déficit budgétaire de 1992 devrait s'élever à 188,7 milliards de francs contre 184,1 milliards en première lecture. La loi de finances initiale pour 1992 prévoyait un déficit de 89,9 milliards de francs.

C'était l'avant-veille de Noël et, à l'occasion d'une suspension de séance dans la nuit de mardi à mercredi, un député socialiste soupesait, sans se plaindre, le poids du cadeau qu'avec quelques autres de ses collègues il venait de se faire, au profit de la démocratie, et pour le plus grand bénéfice de la République. Comme prévu lors de la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux, les députés venaient de se voter, sur proposition du groupe socialiste, dans l'un des derniers moments de la dernière session de la plus récente des législatures, la fiscalisation, *« dans les conditions du droit commun »*, de l'indemnité de base et de l'indemnité de résidence des parlementaires : quelque chose comme 30 000 francs d'impôts supplémentaires sur le revenu, selon les plus sérieuses estimations en cours dans les couloirs.

Cet impôt sera applicable sur les revenus de 1993, pour les députés de la prochaine législature, à compter du 1er janvier 1994. L'indemnité de fonction des élus locaux, minorée des frais d'emploi, sera, d'autre part, soumise – c'est une première, en France, en matière de fiscalité – à une retenue à la source libératoire de l'impôt sur le revenu. *« C'est un moment important de clarification »*, a souligné le président de la commission des finances, M. Jean Le Garrec (PS, Nord), tandis que M. Raymond Douyère (PS, Sarthe) venait ostensiblement de rappeler que des dizaines d'autres catégories sociales faisaient aussi l'objet d'avantages fiscaux, *« des tailleurs de pipes de Saint-Claude aux journalistes »*.

Puis l'amendement, voté à l'unanimité, sur les indemnités des députés a simplement été rangé – on ne sait trop pourquoi – entre un article sur la taxe intérieure des produits pétroliers et un autre sur la taxe applicable aux carburants intégrant des biocarburants.

Les députés ont, d'autre part, adopté deux amendements, l'un affectant un crédit supplémentaire de 5 milliards de francs à la sécurité sociale, l'autre prévoyant, au titre de recettes non fiscales, un ajustement alimenté à hauteur de 1 milliard de francs par les propres réserves de l'Assemblée (*le Monde* du 23 décembre). Aux orateurs de l'opposition qui s'étonnaient de *« cet expédient budgétaire »*, façon *« fusil à un coup »*, le ministre du budget, M. Malvy, a simplement tenu à *« corriger d'un mot »* ce qui avait été affirmé : *« Il ne s'agit pas d'un prélèvement, mais d'un reversement. »*

Enfin, comme annoncé, l'Assemblée nationale a adopté un autre amendement du gouvernement, destiné à aider les compétitions de sports mécaniques à hauteur de 450 millions de francs, afin de compenser les pertes de recettes dues à l'application de la loi sur le tabagisme. *« Choqué »* par le procédé, M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin) a estimé, à ce propos, qu'il y avait sans doute *« mieux à faire avec l'impôt »*.

Il aura pu néanmoins mesurer les conséquences de nouvelles hausses sur le prix du tabac, le 18 janvier et le 24 mai prochains, à hauteur de 15 % chacune, contre 4 % au 4 janvier et 12 % au 26 avril, comme prévu initialement. Cette mesure devrait alimenter pour plus de 4 milliards de francs les caisses d'assurance-maladie.

J.-L. S.

Echange de déficits

par Jean-Michel Normand

Si les fins de mois sont difficiles pour la Sécurité sociale, les fins d'années le sont encore davantage. Sans compter qu'en raison de la mauvaise tenue de la conjoncture économique le début 1993 ne s'annonce pas sous de meilleurs auspices... C'est dans ce contexte plutôt calamiteux que le gouvernement a annoncé, dans la nuit du mardi 22 au mercredi 23 décembre, une série de dispositions qui se traduisent par des transferts entre le budget de l'Etat et la Sécurité sociale. Des opérations rendues nécessaires par l'état inquiétant des finances de la « Sécu », un problème dont le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy n'a jamais été vraiment capable de prendre la mesure.

La première opération est la plus inhabituelle. Pour limiter le déficit de la « Sécu », l'Etat lui verse au titre de 1992 une subvention de 5 milliards de francs. Celle-ci devrait permettre de limiter à 6 ou 7 milliards de francs le déséquilibre des comptes prévu pour l'année qui se termine. En fait, il s'agit d'échanger un peu moins de déficit de la Sécurité sociale contre un peu plus de déficit budgétaire.

L'avantage est évident : l'Etat pouvant s'endetter (alors que la protection sociale ne peut pas le faire), le déficit budgétaire est politiquement moins douloureux que le creusement du « trou » du régime général qui, lui, exige d'être comblé en augmentant les cotisations ou en réduisant les dépenses.

Cette mise sous perfusion permettra également à la Sécurité sociale de passer plus facilement le cap très difficile de la fin décembre-début janvier. Les derniers comptes de la Sécurité sociale prévoyaient pour cette période un déficit de trésorerie de quelque 40 milliards de francs pendant quelques jours, en raison du décalage entre le versement des prestations et les rentrées de cotisations.

Mesure de financement complémentaire

Cependant, cette soudaine largesse de l'Etat à l'égard des régimes sociaux peut aussi être considérée comme un juste retour des choses puisque, depuis une demi-douzaine d'années, les augmentations successives du prix du tabac ont été « détournées » par l'Etat à son profit alors que leur produit devait, en principe, être reversé à la Sécurité sociale.

Plus classique, la seconde opération s'inscrit dans le prolongement de la première : elle prévoit l'affectation, en 1993, de 4,5 milliards de francs aux régimes sociaux grâce à deux revalorisations de 15 % chacune des prix du tabac (le 18 janvier et le 24 mai).

Néanmoins, ces transferts ne répondent que partiellement aux difficultés des régimes de protection sociale. Le déficit prévisible en 1992 (6 à 7 milliards de francs) s'ajoute à ceux – non apurés – de 1990 (9,6 milliards de francs) et de 1991 (16 milliards de francs). Pour 1993, la situation s'annonce encore plus délicate. Malgré les fonds obtenus grâce à l'augmentation des prix du tabac, il manquera 20 à 25 milliards de francs pour boucler l'exercice et il faut s'attendre à une mesure de financement complémentaire dans les prochaines semaines, vraisemblablement sous la forme d'une augmentation de la cotisation d'assurance-vieillesse des actifs (les retraites de la Sécurité sociale accumulent chaque année un déficit de 20 milliards de francs). Une hausse d'un point de cette cotisation rapporterait quelque 16 milliards en année pleine.

Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi le gouvernement n'a pas profité de l'occasion pour trancher en expliquant dès maintenant que le ralentissement de la croissance exige un accroissement des prélèvements obligatoires. A moins que les socialistes se soient résolus à léguer à leurs successeurs une Sécurité sociale dont les comptes seraient laissés à la dérive, cette thèse, jusqu'à présent défendue sans succès par M. René Teulade, ministre des affaires sociales, finira par s'imposer.

Report incessant de décisions

Une session parlementaire extraordinaire permettrait de procéder à une éventuelle revalorisation de la cotisation d'assurance-vieillesse (un simple décret est suffisant pour les salarés du secteur privé mais une loi doit intervenir pour l'appliquer aux agents de l'Etat), mais aussi de mettre un point final à l'adoption du Fonds de solidarité, une réforme qui ne rapporte aucun moyen financier mais « clarifie » le financement des retraites.

Les incertitudes qui continuent de planer autour du financement de la Sécurité sociale et le report incessant de décisions que l'état des comptes de cette dernière rend pourtant inévitables accentue encore l'impression d'irrésolution que donne le gouvernement de M. Bérégovoy face à un problème qui ne date pas d'hier. Dans le domaine de la protection sociale, celui-ci n'aura en effet cessé d'accumuler maladresses et revirements.

Après avoir vidé de l'essentiel de son contenu la loi sur la maîtrise des dépenses de santé, il a renvoyé aux calendes grecques la réforme des retraites, élaboré un dispositif qui n'est qu'un ersatz de prestation au profit des personnes âgées dépendantes. Aujourd'hui, il adopte des dispositions complexes dont le résultat est de ne ne combler qu'une partie du déficit de la Sécurité sociale qu'il a laissé filer mais qu'il devra pourtant résorber, même en partie.

Après le vote de l'Assemblée nationale

Le CNPF juge « inacceptable » l'amendement sur le reclassement des salariés

Le CNPF a réagi négativement au vote, par l'Assemblée nationale, d'une disposition obligeant les entreprises à prévoir, dans les plans sociaux, des mesures tendant au reclassement des salariés (*le Monde* du 23 décembre). Ce texte, *« inacceptable »*, *« aboutit, de fait, à rétablir un contrôle administratif »*, note le CNPF, qui *« considère particulièrement malvenue »* son adoption *« dans une période aussi difficile pour la vie des entreprises »*. Le SNPMI (Syndicat national du patronat moderne indépendant) s'élève contre une disposition *« qui bloque encore un peu plus la nécessaire adaptation des effectifs »*.

En revanche, cette solution est bien accueillie par tous les syndicats. La CGT estime qu'elle *« répond en partie »* à ses préoccupations et *« constitue un point d'appui pour des exigences en matière d'emploi »*. La CFDT la juge *« positive »* et y voit une *« nouvelle incitation pour éviter les licenciements secs »*. La CFTC *« accueille avec intérêt »* une décision qui *« est logique, compte tenu du comportement irresponsable d'un trop grand nombre d'employeurs »*. La CFE-CGC *« approuve le vote »* et considère *« qu'il y a urgence pour les entreprises à prendre leurs responsabilités sociales »*. Mais, si le reclassement *« va dans le bon sens »*, M. Paul Marchelli *« regrette de constater »* que le dispositif soit placé *« sous le contrôle de l'administration »*.

« Il s'agit d'une mesure très importante que nous souhaitions depuis longtemps », a affirmé de son côté le groupe socialiste. Pour le président du groupe communiste, M. André Lajoinie, cette mesure constitue *« un progrès considérable »* et elle comble *« un vide dans lequel s'engouffrent les employeurs pour massacrer l'emploi »*.

Le logement des personnes défavorisées

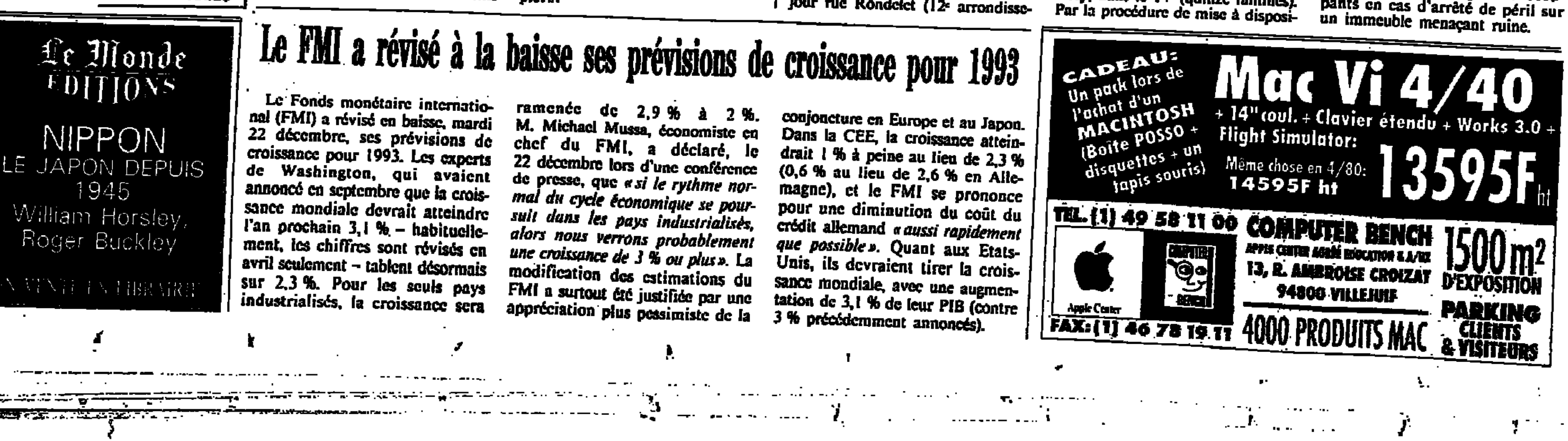
Le gouvernement réquisitionne deux immeubles de la Ville de Paris

Le président de la République devait recevoir mercredi 23 décembre les huit membres du haut comité pour le logement des personnes défavorisées, installé auprès du premier ministre. Selon un communiqué de l'Elysée cette instance, présidée par M. Louis Besson, maire (PS) de Chambéry et ancien ministre de l'équipement, du logement et des transports, *« donne son avis sur toute question dont le saisit le gouvernement et élabore chaque année un rapport remis au président de la République et au premier ministre »*. M. François Mitterrand a demandé aux membres de ce haut comité d'être *« les témoins lucides et vigilants des situations sociales les plus difficiles »* et de ne pas hésiter à *« interpeller la société française »*.

Pour sa part, Mme Marie-Noëlle Lienemann, ministre délégué au logement, devait se rendre le même jour rue Rondelet (12e arrondissement de Paris), dans un immeuble rénové et mis à disposition par l'hôpital Saint-Maurice, pour expliquer la politique du gouvernement en faveur des familles les plus démunies, notamment à Paris et en Ile-de-France, conformément aux dispositions arrêtées le 13 novembre. Il s'agit, soit par la réquisition, soit par la mise à disposition d'immeubles vacants appartenant à la Ville de Paris ou à des organismes publics, de dégager environ 300 « logements-passerelles » capables d'accueillir provisoirement des familles sans toit.

Le préfet de police a reçu instruction du premier ministre de prendre un arrêté de réquisition concernant deux immeubles vides appartenant à la Ville, l'un rue de Flandres dans le 19e arrondissement (pouvant accueillir vingt familles), l'autre avenue René-Coty, dans le 14e (quinze familles). Par la procédure de mise à disposition, des immeubles des 12e, 19e, 14e et 20e arrondissements seront rapidement utilisés. En banlieue, environ cinquante logements individuels ou semi-collectifs vont permettre le relogement provisoire de familles en difficulté, tandis qu'est programmée l'acquisition de trente pavillons anciens. L'Etat a recensé, en liaison avec les communes concernées, dix hôtels meublés (quatre à Paris et six en banlieue) susceptibles d'être rachetés par des opérateurs sociaux.

Enfin, Mme Lienemann devait faire approuver par le conseil des ministres un projet de loi prévoyant notamment une information des occupants sur les changements de propriétaire, des garanties pour les acquéreurs de logements vendus par des marchands de biens après travaux, l'obligation de reloger les occupants en cas d'arrêté de péril sur un immeuble menaçant ruine.



Le FMI a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 1993

Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé en baisse, mardi 22 décembre, ses prévisions de croissance pour 1993. Les experts de Washington, qui avaient annoncé en septembre que la croissance mondiale devrait atteindre l'an prochain 3,1 % – habituellement, les chiffres sont révisés en avril seulement – tablent désormais sur 2,3 %. Pour les seuls pays industrialisés, la croissance sera ramenée de 2,9 % à 2 %. M. Michael Mussa, économiste en chef du FMI, a déclaré, le 22 décembre lors d'une conférence de presse, que *« si le rythme normal du cycle économique se poursuit dans les pays industrialisés, alors nous verrons probablement une croissance de 3 % ou plus »*. La modification des estimations du FMI a surtout été justifiée par une appréciation plus pessimiste de la conjoncture en Europe et au Japon. Dans la CEE, la croissance atteindrait 1 % à peine au lieu de 2,3 % (0,6 % au lieu de 2,6 % en Allemagne), et le FMI se prononce pour une diminution du coût du crédit allemand *« aussi rapidement que possible »*. Quant aux Etats-Unis, ils devraient tirer la croissance mondiale, avec une augmentation de 3,1 % de leur PIB (contre 3 % précédemment annoncés).

ÉCONOMIE

Nommé sous-gouverneur en remplacement de M. Lagayette

M. Hervé Hannoun quitte Matignon pour la Banque de France

M. Hervé Hannoun, directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy, premier ministre, devait être nommé, mercredi 23 décembre, en conseil des ministres, sous-gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations depuis le 8 décembre (*le Monde* du 4 décembre).

M. Hervé Hannoun, quarante-deux ans, n'aime pas l'argent. Et pourtant, après plus de dix ans passés à compter, depuis Matignon, l'Elysée ou Bercy, les deniers de l'Etat, il va maintenant s'occuper à la Banque de France de la monnaie. Peu connu du grand public, cet énarque (promotion Léon Blum), inspecteur des finances aux fortes convictions de gauche, a en fait joué depuis la fin des années 70 un rôle clé dans la vie économique et politique française.

Pourfendeur de tous les gâchis publics, ce haut fonctionnaire socialiste (il adhère au PS en 1978) se fera connaître en 1979 dans la gauche ascendante par un rapport « secret » sur les aides de l'Etat à l'industrie où déjà il dénonce l'inefficacité des dépenses publiques exclusivement orientées vers quelques grands groupes industriels. Appelé à Matignon dès 1981 dans l'équipe économique de M. Pierre Mauroy, il sera l'un des premiers à militer pour le virage de la rigueur.

Envoyé en 1984 auprès du président, il va y devenir sa « perle noire ». Héraut de la *« désinflation compétitive »*, ayatollah en chef du *« franc fort »* et ennemi de tous les déficits, il veille au maintien des grands équilibres. Bourreau de travail, il concocte pour ses patrons des notes *« ciselées, brèves et limpides »*. Pendant la cohabitation, entre 1986 et 1988, ce militant acharné anime, depuis son bureau, le combat contre les « noyaux durs » mis en place par M. Edouard Balladur à l'occasion des privatisations et dénonce tous les projets de la droite, dont la suppression – *« obscène »* (c'est l'un de ses mots) – de l'impôt sur la fortune. La révolution du fax est, pour lui, une aubaine. La moindre statistique à peine publiée, il bombarde ses interlocuteurs d'argumentaires définitifs. Très apprécié de M. François Mitterrand, il sera l'un des relecteurs de la *Lettre à tous les Français*.

En 1989, il remplace M. Alain Boublil à la direction du cabinet de M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des finances. Il contribue au redressement de l'image de son patron, alors affectée par les affaires Société générale et Pechiney. Le maire de Nevers lui proposera tout naturellement de le suivre lorsqu'il est nommé à Matignon, en avril.

Apprécié pour son intégrité et son dévouement à la gauche, « H. H. » déteste la contradiction. Certains le jugent même « sectaire ». Les experts qui, au cours de l'été 1992, relèvent le renversement de la conjoncture – confirmé depuis – sont, par exemple, accusés de jouer *« contre la France »*. Les banquiers qui demandent à l'Etat quelques mesures de soutien temporaires pour l'immobilier sont de vils spéculateurs qui n'acceptent les lois du marché que lorsqu'ils y sont gagnants.

Spécialiste du budget et des salaires – l'un des meilleurs sans doute en France – le « dir-cab » de M. Bérégovoy visait depuis plusieurs mois la direction du Trésor, l'un des postes les plus influents de l'administration française. La fonction est occupée... et bien occupée par M. Jean-Claude Trichet. Sous-gouverneur de la Banque de France, M. Hannoun va désormais seconder M. Jacques de Larosière, soixante-trois ans. A ce titre, il participera au comité monétaire européen et à la mise en place des nouvelles institutions prévues dans le traité de Maastricht.

ÉRIK IZRAELEWICZ

Remontée du dollar à Francfort

Le président de la Bundesbank laisse espérer une baisse des taux d'intérêt à long terme

FRANCFORT

de notre correspondant

Le dollar est remonté, mardi mercredi 23 décembre, face au mark en gagnant plus de 2 pfennigs et atteignant 1,5940 DM. Ce gain s'expliquait sur la place de Francfort par les rumeurs qui y circulent d'une baisse des taux d'intérêt allemands dès janvier prochain qui pourrait être couplée avec une réévaluation unilatérale du mark (ainsi que du franc belge et du florin) face au franc français. Une telle réévaluation entraînerait une baisse des prix importés et de l'inflation, ce qui autoriserait un léger relâchement de la politique monétaire. Rien ne permet d'accréditer une telle rumeur. Paris devrait accepter une remise en cause de la parité actuelle franc-mark, contrairement à ce qui est martelé aujourd'hui des deux côtés du Rhin. Et une réévaluation du mark handicaperait encore plus les exportateurs allemands et accentuerait la récession en Allemagne.

Pourtant, cette rumeur a provoqué de premiers achats de dollars que les cambistes ont multipliés après avoir découvert les déclarations optimistes de M. Helmut Schlesinger dans le *Westdeutsche Allgemeine Zeitung*. Le président de la Bundesbank y déclare que les taux à long terme devraient baisser sous les 6 % en Allemagne (contre 7 1/4 actuellement). M. Schlesinger ne donne aucune date pour la réalisation de son pronostic. Il s'estime ensuite confiant dans la possibilité de contenir l'inflation allemande à 3 % l'an prochain, alors que les diagnostics les plus répandus donnent un chiffre de 3,5 %.

L'évolution de la masse monétaire, calculée sous la définition M3 (liquidités et dépôts à moins de 4 ans), qui a crû de 9,3 % en novembre après 10,3 % en octobre, ne porte pourtant pas à l'optimisme. Mais M3 comptera moins dans les semaines qui viennent que l'état de la conjoncture (*le Monde* du 12 décembre), la Bundesbank devant se garder de provoquer une récession.

E. L. B.

Rome annonce une nouvelle baisse du taux d'escompte

La Chambre des députés italienne a adopté mardi 22 décembre, par 235 voix contre 144, et 6 abstentions, le projet de loi de finances pour 1993. Ce vote, qui intervient après plus de trois mois de discussion, et un vote favorable au Sénat, représente une étape capitale dans la *mise en œuvre de la politique économique* de l'Italie. En effet, le budget pour 1993 traduit les grandes orientations lancées au printemps par le chef du gouvernement, M. Giuliano Amato, dans un souci d'assainir l'économie du pays et d'obtenir une meilleure convergence avec les performances des partenaires européens de la Péninsule. Au centre du texte se trouve un programme très strict d'économies budgétaires, qui vise à contenir le déficit à 138 000 milliards de lires (525 milliards de francs).

Quelques instants après l'annonce de ce vote, la Banque d'Italie a abaissé les taux directeurs du pays, le taux de l'escompte passant de 13 % à 12 %. Cette décision, qui est intervenue au moment où renaissent les espoirs de baisse des taux en Allemagne, a surpris les marchés. Elle souligne le souci des autorités italiennes de limiter l'ampleur du ralentissement économique induit par les mesures d'économies.

Victime de la tempête monétaire du mois de septembre, la lire italienne n'appartient plus, depuis le 17 septembre, au mécanisme de change du SME. Evoquant un possible retour dans le mécanisme, M. Amato a déclaré mardi : *« Nous nous trouvons encore devant un problème délicat, cette stabilité* [du SME] *n'existe pas encore. »*

Pour prendre 50,2 % de la banque allemande BfG

Le Crédit lyonnais ouvre son capital à hauteur de 7 % aux AGF

La dernière étape qui va permettre au Crédit lyonnais de prendre le contrôle de la banque allemande BfG pour un montant de 4,8 milliards de francs devait être bouclée, mercredi 23 décembre à Francfort, par la signature du contrat de vente avec l'assureur d'outre-Rhin AMB. Comme convenu, pour financer ce rachat (*le Monde* du 12 novembre), la banque du boulevard des Italiens procédera dans un premier temps à une augmentation de capital d'un montant de 1,785 milliard de francs réservée aux Assurances générales de France (AGF), faisant de l'assureur, avec 7 % du capital, le premier actionnaire de la banque après l'Etat.

De leur côté, les AGF apporteront au Crédit lyonnais 2 812 500 actions BfG représentant 24,2 % du capital. Ces titres BfG apportés par les AGF seront cédés par l'assureur allemand AMB ainsi que par le holding industriel des syndicats allemands, BGAG, qui, en contrepartie, entreront chacun dans le capital des AGF à hauteur de 3 %.

Dans un second temps, le Crédit lyonnais souscrira directement pour un montant de 540 millions de deutschemarks au capital de la BfG. Par ailleurs, un apport fusion à la BfG de Crédit lyonnais Deutschland pour 190 millions de deutschemarks ainsi que des acquisitions directes de titres à hauteur de 160 millions de deutschemarks permettront à l'établissement de M. Jean-Yves Haberer de détenir 26 % du capital de la BfG pour environ 3 milliards de francs.

Ces projets devraient être soumis aux actionnaires des AGF et du Crédit lyonnais lors de deux assemblées générales extraordinaires, les 2 et 3 février.

F. Bn.

Suivant l'exemple d'IBM

L'américain Digital Equipment décide une vaste réforme de structures

A l'image d'IBM, se cognant aux mêmes difficultés que le numéro un de l'industrie informatique américaine, Digital Equipment (DEC), le numéro deux, a décidé d'employer les mêmes moyens. Le constructeur de Boston (Massachusetts), qui a perdu 2,8 milliards de dollars (14 milliards de francs) lors de son exercice fiscal clos le 30 juin, se lance, à son tour, dans une profonde réforme de ses structures.

Le groupe a annoncé officiellement, mardi 22 décembre, sa division en neuf unités qui, dotées d'une plus grande liberté d'initiative et responsables de leurs résultats financiers, seront chargées soit d'un marché particulier, soit d'une famille précise de matériel informatique. DEC aligne désormais des cellules *« thématiques »* dédiées aux marchés de la santé, de la défense, des services financiers et de la communication et des cellules *« techniques »* gérant les activités ordinateurs individuels, imprimantes et autres périphériques, système de stockage de données, maintenance et service après vente. Se généralise ainsi à l'ensemble du groupe une structure qui avait été ébauchée l'an passé au niveau de DEC Europe.

Cette réorganisation va de pair, comme chez IBM, avec une restructuration sévère et des alliances tous azimuts. La compagnie américaine a concentré 6 000 suppressions d'effectifs sur le seul mois de décembre et les analystes s'attendent à 15 000 suppressions d'emplois sur l'ensemble de l'exercice fiscal 1992 qui s'achèvera le 30 juin prochain. L'objectif prêté à M. Robert Palmer, aux commandes depuis octobre, est de ramener autour de 90 000 personnes les effectifs totaux du groupe, qui s'élèvent aujourd'hui à 108 500 salariés.

Côté alliances, DEC, qui s'est associé à Olivetti pour développer notamment des machines Risc (un microprocesseur à jeu d'instructions réduit, plus rapide et plus performant), est devenu l'un des partenaires privilégiés de Microsoft, le concepteur de MS – DOS, le vénérable système d'exploitation des ordinateurs personnels d'IBM et surtout *l'heureux développeur des interfaces* graphiques Windows. Spécialiste des mini-ordinateurs, un segment de marché concurrencé et par les stations de travail et par des micro-ordinateurs de plus en plus puissants, Digital s'efforce depuis un an de se redéployer vers des créneaux plus porteurs.

C. M.

Rapprochement entre Dassault et Aérospatiale

Suite de la première page

Par ailleurs, l'Etat a confié à la même SOGEPA, à l'issue de plusieurs interventions, quelque 7 % des parts du groupe Aérospatiale, dont il reste le propriétaire exclusif, à hauteur de 99 % aujourd'hui, en attendant que le Crédit lyonnais prenne – ce qui est acquis mais non encore entré dans les faits – quelque 20 % lors d'une augmentation du capital annoncée pour être imminente.

Le rapprochement entre Aérospatiale et Dassault-Aviation, voulu par le ministre de la défense, va modifier la situation ainsi établie, tout en veillant à respecter l'identité de chacun des groupes et en renforçant le rôle de la SOGEPA.

L'Etat a, en effet, décidé de transférer à la SOGEPA une part des actions qu'il a dans Aérospatiale et chez Dassault. Dans un premier temps, il concède à la SOGEPA les 7 % du groupe national qu'il détient et, ultérieurement, il doit en transférer davantage. Cette part-là n'est pas encore fixée. Il accroît, en la portant de 20 % à 36 %, la participation chez Dassault que détient la SOGEPA et il gardera en direct la gestion des 10 % restants du capital de la société privée. La SOGEPA sera *présidée par M. Louis Gallois*, actuel PDG du groupe Aérospatiale, qui, de surcroît, représentera la SOGEPA au conseil d'administration de Dassault. M. Serge Dassault sera vice-président de la SOGEPA et, en réciprocité, il représentera ce holding au conseil du groupe Aérospatiale.

Il est aussi prévu de créer, au sein de la SOGEPA, un comité stratégique qui réunira trois représentants de chacun des deux groupes. Présidé en alternance par un représentant de Dassault et un représentant du groupe Aérospatiale, ce comité symbolise le rapprochement technique et industriel. Il s'occupera, en particulier, d'harmoniser la recherche et le développement des deux entreprises, leurs relations avec les sous-traitants et les fournisseurs (chacune des deux sociétés l'est vis-à-vis de l'autre), la politique commerciale et les stratégies à long terme (pour déterminer, par exemple, des alliances communes avec d'éventuels partenaires européens).

Aérospatiale, dont les activités s'exercent dans les secteurs de l'aviation commerciale, des hélicoptères, des missiles et de l'espace, a atteint un chiffre d'affaires de 48,6 milliards de francs, dont quelque 35 % avec l'Etat. Dassault-Aviation, qui est davantage spécialisée dans la production militaire, les avions d'affaires et dans l'espace, a réalisé un chiffre d'affaires de 14,4 milliards de francs, dont les deux tiers avec l'Etat. C'est paradoxalement le groupe privé qui fait le plus de commerce avec le seul client national et le groupe nationalisé qui a su diversifier ses échanges, notamment grâce à une forte politique d'exportation.

Pas de fusion

L'opération n'aboutit pas à une fusion des deux sociétés, comme on en avait évoqué la perspective, il y a quelques années, lorsque M. Michel Rocard était premier ministre. Le holding public SOGEPA aura plutôt la mission de créer des synergies entre les deux groupes pour tout ce qui se rapporte à leurs activités techniques et industrielles. Il s'agit d'une attitude plus pragmatique, qui a été facilitée par le fait que, déjà, à la mi-septembre, les PDG concernés avaient conclu entre eux un premier accord de coopération par lequel ils s'étaient engagés à harmoniser leurs points de vue.

Depuis plusieurs années, Aérospatiale fabriquait des dérives de l'avion Mirage-2000 et participait à la cellule du Falcon-900 de Dassault. De son côté, Dassault installe *des missiles tactiques du groupe* Aérospatiale sur ses avions de combat ou de patrouille maritime. Les deux sociétés coopèrent à la mise au point de matériaux composites et dans des études d'aérodynamique, comme elles collaboraient sur le projet d'avion spatial européen Hermès qui connaît des difficultés.

Le nouveau rapprochement qui s'instaure se veut sans heurt, et il cherche à ménager les susceptibilités parmi les dirigeants et les personnels de Dassault pour qui une prise de pouvoir par Aérospatiale eût été un *casus belli*. Le ministère de la défense, qui affirme son intention de faire respecter l'identité des deux sociétés, a promis un soutien financier à l'étude d'un plan commun de recherche et de développement.

JACQUES ISNARD

La France lance officiellement la production en série du Rafale

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a décidé, mardi 22 décembre, de lancer la production en série de l'avion de combat Rafale. Au terme de cette décision, qui couvre les dépenses d'industrialisation du programme, Dassault réalisera l'étude de la liasse de série, la préparation des outillages et l'installation des bancs de contrôle, nécessaires à la construction de la cellule, pendant que la SNECMA obtient, de son côté, le contrat de fabrication en série du réacteur M88.

C'est une étape déterminante que le programme Rafale vient de franchir avec cette initiative de M. Joxe. Elle représente une dépense globale de quelque 10 milliards de francs, entièrement à la charge de l'Etat. A ce jour, le contrat liant l'Etat aux industriels ne portait que sur les dépenses dites de développement (soit la mise au point de quatre prototypes et d'une cellule statique d'essais de fatigue) pour une somme de l'ordre de 40 milliards de francs dont le quart est pris en charge par les constructeurs Dassault, SNECMA et Thomson-CSF.

Selon le nouveau contrat d'industrialisation, les premières commandes du Rafale – deux exemplaires destinés l'un à la marine et l'autre à l'armée de l'air – seront passées en 1993.

Le Rafale est un avion biréacteur pour l'attaque au sol tout temps, la défense et la supériorité aérienne et pour l'emport d'un missile nucléaire. La marine a prévu, pour ses porte-avions, de commander 86 exemplaires (en version monoplace), avec une première flottille en service après 1998 à bord du *Charles-de-Gaulle*. L'armée de l'air, quant à elle, devrait en commander 234 exemplaires, répartis en 139 biplaces et 95 monoplaces, avec un premier escadron opérationnel en l'an 2000. Au total, le coût budgétaire du programme Rafale est estimé, selon un document officiel du ministère de la défense (*le Monde* du 25 novembre), à 170 milliards de francs.

Anticipant le refus de l'administration américaine

British Airways renonce à acquérir US Air

British Airways a annoncé, mardi 22 décembre, qu'elle retirait ses propositions d'alliance avec US Air. En juillet dernier, la compagnie britannique avait annoncé son intention d'acquérir une prise de participation de 44 % dans la quatrième compagnie aérienne américaine pour une somme de 750 millions de dollars (soit environ 3,9 milliards de francs).

Cette opération aurait placé le transporteur du Royaume-Uni au premier rang mondial en termes de passagers transportés et lui aurait assuré un marché considérable. Les grandes compagnies américaines voyaient d'un mauvais œil l'incursion du britannique sur leur territoire et demandaient, en contrepartie, l'assouplissement de l'accord bilatéral de 1977 entre les deux pays qui limite la concurrence américaine sur le territoire de la Grande-Bretagne.

Les négociations entre les administrations des deux pays ne se sont pas conclues par un accord. En annonçant son retrait du projet, British Airways ne fait, semble-t-il, qu'anticiper le refus formel des autorités américaines que laissait présager la rencontre entre le président américain, M. George Bush, et le premier ministre bitannique, M. John Major, la semaine dernière. Par ailleurs, le futur président des Etats-Unis, M. Bill Clinton, a publiquement fait état de son désaccord sur le projet d'acquisition d'US Air par British Airways.

Récemment, la compagnie britannique a acquis 25 % du transporteur australien Quantas, prenant ainsi pied dans la région Asie-Pacifique. Auparavant, British Airways avait acheté Dan Air et 49,9 % de la compagnie française TAT European Airlines.

COMMUNICATION

Dix ans après le lancement du plan câble

Les réseaux câblés atteignent un million d'abonnés

Dix ans après le lancement du plan câble, six ans après l'ouverture commerciale des grands réseaux actuels, les principaux opérateurs français (1) de télévision par câble ont annoncé avoir franchi le cap symbolique du million d'abonnés.

Ils estiment que 4,5 millions de logements sont immédiatement raccordables, dans 500 communes câblées, ce qui représente un taux moyen de pénétration de 21,7 %. Ce résultat était attendu (*le Monde* du 2 juin), et n'occulte pas globalement les très médiocres perspectives financières du secteur, étant donné le niveau des investissements consentis (25 milliards de francs au moins d'ici à 1995). Mais il constitue un seuil important pour l'industrie des programmes : le million de foyers câblés représente trois millions de spectateurs, en général fortement consommateurs de télévision, dont les préférences vont pour un tiers environ aux chaînes uniquement disponibles sur le câble.

Comme il est accompagné de la perspective d'une distribution directe par satellite (*le Monde* daté 22-23 novembre), ce marché va attirer de nouveaux opérateurs, venant s'ajouter à ceux qui exploitent déjà les chaînes thématiques actuelles. M 6 s'apprêterait ainsi à lancer une nouvelle chaîne consacrée à la fiction télévisée, appelée Série Club. Les deux principaux actionnaires de M 6 sont la CLT – qui a bâti son avenir télévisuel en Europe largement sur le câble et diffuse RTL Câble – et Lyonnaise Dumez, qui exploite notamment le réseau de Paris.

M. C. I.

(1) Compagnie générale de vidéocommunication (Générale des eaux), Communication-Développement (Caisse des dépôts), Lyonnaise Communications (Lyonnaise-Dumez), France Télécom, Vidéopole (EDF) et Réseaux câblés de France.

Pas de cinquième chaîne de télévision en Grande-Bretagne

L'Independent Television Commission (ITC, équivalent britannique du CSA) a décidé de ne pas accorder de licence d'émission au seul candidat en lice pour l'obtention d'un cinquième réseau national de télévision.

Channel Five Holdings, un consortium mené par Thames Television avec l'appui de l'exploitant canadien de la « City TV » de Toronto, voulait lancer un réseau de stations de télévision urbaines, en commençant par Londres. Mais l'ITC a estimé que ce consortium n'était pas en mesure d'assurer les programmes proposés pour les dix ans à venir et mis en doute la solidité de son financement. Car il appartiendrait à la cinquième chaîne de changer, à ses frais, le réglage de 3 millions de magnétoscopes, pour pouvoir utiliser ses fréquences.

C'est notamment cette difficulté technique qui avait fait reculer d'autres groupes ayant étudié le dossier de la cinquième chaîne, comme l'avait fait Berlusconi. Cette cinquième chaîne devait théoriquement démarrer en 1994.

M. C. I.

LE MONDE DES CARRIÈRES

VILLE DE MARTIGUES
43 000 HABITANTS
RECHERCHE
POUR UNE DE SES
SOCIETES D'ECONOMIE
MIXTE
1 DIRECTEUR
REGISSEUR
Chargé de :
– la gestion technique et financière d'un équipement polyvalent à vocation de manifestations à caractère économique, sportif et culturel, pouvant accueillir de 1 000 à 6 000 personnes.
Il aura pour mission :
– de mettre en place l'équipe de gestion *de cet Equipement ;*
– d'organiser la promotion de cet Equipement, l'élaboration et le suivi du planning d'utilisation ;
– d'établir les relations contractuelles avec les différents utilisateurs de l'Equipement (professionnels du spectacle, organisateurs de salons), ainsi que l'ensemble des prestations liées à ces *contrats (sécurité,* gardiennage, téléphones, boissons, *restauration, etc.) ;*
– de gérer le fonctionnement et l'entretien du Bâtiment principalement, avec des prestataires extérieurs. L'équipe permanente sera volontairement réduite, surtout dans sa partie technique, en effet, le principe retenu étant de faire appel à des prestataires extérieurs en particulier, pour pouvoir rapidement s'adapter aux différentes manifestations qui vont *se succéder avec des* besoins très différents de l'une à l'autre.
Les candidatures assorties d'un CV, devront être adressées à :
Monsieur le Député-Maire Hôtel de Ville, Direction du Personnel, service Recrutements-concours
BP 101 13692 MARTIGUES CEDEX

VILLE DE MARTIGUES
43 000 HABITANTS
recrute
pour son service
DEVELOPPEMENT SOCIAL
DES QUARTIERS
1 RESPONSABLE
DE CENTRE SOCIAL
Chargé :
– d'assurer la gestion de l'équipement et d'élaborer son projet social ;
– de participer au *travail d'une équipe* pluridisciplinaire (relations Municipalité et partenaires sociaux) ;
– d'être partenaire de la vie sociale au sein d'un quartier de 2 000 habitants.
Expérience Professionnelle souhaitée dans un *poste de responsabilité ;*
– titulaire du DEFA ou d'une licence d'animation socioculturelle
NB : seules les candidatures de fonctionnaires territoriaux seront recevables.
Les candidatures assorties *d'un CV devront être* adressées à :
Monsieur le Député-Maire
Hôtel de Ville,
Direction du Personnel
Service Recrutements-concours, BP 101
13692 MARTIGUES CEDEX

DEMANDES D'EMPLOI

Exp. banque 19 ans, div. sces, TTX, polyvalente, méthodique, bon contact clients, motivée, esprit équipe, bnes réf., gde dispo. Femme 48 ans cherche emploi CDI Paris, RP. Tél : (1) 47-60-93-02

F. 29 ans ch. emploi secrétariat standard accueil TTX WORDS. *Poste région 94 &* Paris. Véhicule.
Tél. : 49-77-56-87.

J homme 21 a., formation CHAUFFEUR DE DIRECTION cherche emploi stable.
Tél. : (1) 43-05-98-96

L'AGENDA

Artistes

Urgent artiste peintre rech. pour une durée de 3 mois un local pour réalisation d'une fresque.
Hauteur plafond 3 m 20 mini. surface des murs par panneaux d'une longueur de 5 m mini. Tél. : 43-81-76-20

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
GILLET
19, rue d'Arcole
75004 Paris
Tél. : 43-54-00-83

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris pas cher, ts bijoux or, ttes pierres précieuses, alliances, *bagues, argenterie*
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPERA
Angle bld des Italiens 4, ch. d'Antin, mag. à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo, autre grand choix

Décoration

DÉCORATION
Pour changer l'ambiance de votre intérieur, pensez « peinture décorative »
De la plus simple patine au trompe-l'œil élaboré, de nombreuses idées originales. Travail très soigné, conseils et devis gratuits. *Prix étudié* sans intermédiaire

Jean-François Vaucourt
artiste peintre décorateur
Tél. : 43-81-76-20

Divers

Gens maison, Educateurs/ Profs en relation avec *maintien à domicile. Person. âgées, handicapées*
HELP SA T. 42-43-09-09

automobiles

ventes

de 7 à 12 CV

A vendre
Golf GTI, mod. 88, vert gris métal. alarme pneu avant neufs. 1re main Parf. état 35 000 F
Tél. : 42-33-61-49 poste 243

voiturette

Cadeau pour *personne sans permis* voiturette LIGIER à vendre, 1re main, *très bon état* 2 000 km. 8 500 F. Tél. : 48-30-97-01.

véhicules occasions

G.P.M. MONTREUIL Vend véhicule récent avec choc av. ou ar. ou lat. A réparer. Disposons charme occasion. Pour hydrocarbure. Ne consulter
Tél. : (1) 48-59-99-61
Fax : (1) 43-65-25-63

Cours de musique

ACCORDÉON, CLAVIER, INFORMATIQUE MUSICALE, SOLFÈGE. TÉL. 42-78-07-79

Instruments de musique

VENDS
PIANO DE CONCERT STEINWAY
Modèle D, 1986
Transport gratuit
PRIX : 250 000 F
Tél. : (16) 91-92-44-44

Spécialités régionales (vin)

Direct. du vigneron à votre table un vin à découvrir

MONTLOUIS-SUR-LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux.
Méthode champenoise.
Plusieurs millésimes disponibles.
Tarifs sur demande
L. CHAPEAU
15, rue des Aitres
HUSSEAU
37270 MONTLOUIS S/LOIRE
Tél. : (16) 47-50-80-64

Vacances, tourisme, loisirs

3 h de Paris par TGV

JURA
pleine zone nordique (près Metabief)
Location studios 2 à 6 pers. hôtel pension et demi-pension cours de ski fond par *ancien sélectionné olympique* prêt matériel, salle remise en forme, sauna, etc. tarifs suivant saison. Renseign. et réserv. (16) 81-49-00-72.

A LOUER
LA PLAGNE CENTRE
(1 960 m)
Studio 3 personnes, plein *sud, pied des pistes,* galerie marchande à proximité, cinéma.
Du 24 au 31 janvier
Prix : 1 900 francs
Tél. : 69-40-74-64

SKI DE FOND
Haut Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme franc-comtoise du XVIIe, confortable, rénovée, chbres 2 personnes avec s. de bns, wc. Ambiance conviviale, détente, repos. Accueil 14 pers. maxi. tables d'hôtes. Cuisine mijotée (produits maison et pain cuit au vieux four à bois). Poss. rand. pédestres, patin à glace, tennis, V.T.T. Pension complète + vin + matériel de ski + accompagnement 2 450 F à 3 050 F pers./semaine
Renseignements et réservations
(16) 81-38-12-51
LE CRÊT L'AGNEAU
La Longeville
25650 MONTBENOIT

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS
Sur verdure, 80 m², living + 2 chb., rénovation standing. 3e ét. asc.
Prix : 1 500 000 F.
Tél. : (1) 48-04-94-30.

4e arrdt

4e AU CŒUR DU VILLAGE
ST-LOUIS-EN-L'ILE
imm XVIIe avec les avantages d'une maison indép. superbe duplex 82 m², luxueux, calme, caractère. ASM 48-24-63-66, le soir à part. de 21 h et week-end 42-40-35-94.

PLACE DES VOSGES. Près imm. XVIIe. STUDIO s/rue. Poutres. Charme. Tt confort. PRIX 375 000 F.
Tél. 44-78-86-81

6e arrdt

Me VANEAU 2 PCES
tt cft DBLE EXPO
CHBRE S/cour arborée
étg élevé 940 000 F CASSIL
RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

VUE S/LUXEMBOURG et PARIS Loft + terrasse, 200 m² env. Style villa s/le tout à aménager. *Pptaire.* 43-25-55-55.

11e arrdt

AV. REPUBLIQUE. Exceptionnel 215 m², haut. ss plaf. 3,50 m. 4e ét. asc. + chbre service. LERMS 43-63-39-69.

PARMENTIER
STUDIOS A RÉNOVER
14 à 21 m². 49-95-07-08

12e arrdt

Studio 28 m², loggia cave, imm. 1er étage calme, accès jardin susp. cuisine, entrée, sdb, rangement.
Tél. : 43-02-76-82

16e arrdt

VICTOR-HUGO dans imm. récent stand. Sup. et gd 4P 150 m², récept. 60 m² 2 belles s. de bns, très belle cuis. total. équip., plac. dress. jard. d'hiv. terr. 30 m² 8e et dern. ét. asc. priv. cave blindée park., état *neuf, A.S.M. 48-24-63-66 le* soir à partir de 21 h et week-end 42-40-35-94.

JARDIN RANELAGH
Appt de réception, ancien 2 chbres 120 m² env., excellent état service
J.A. TIFFEN 44-21-11-11

RUE DE PASSY
Luxueux gd liv., 2 chbres, s/ rue et jard. 2 940 000 F.
43-20-32-71

VICTOR-HUGO. Ds imm. récent stand., superbe et gd 4 P 150 m², récept. 50 m². 2 belles s. de bns, très belle cuis. total. équipée, plac., dressing. Jdin d'hiver, terrasse 30 m². 8e et dern. ét., asc. privatif. Cave blindée. Park. État neuf. A S.M. 48-24-63-66, le soir, à partir 21 h et week-end 42-40-35-94

AVENUE IENA
Gd stand. 350 m² + serv + box. Belles prestations.
ROYALE PIERRE
42-66-63-83

17e arrdt

17e MERIDIEN
Studio 18 m² 340 000 F
S/pl. jeudi 17, 13 h à 15 h
9, rue BELIDOR. 42-81-01-50

18e arrdt

5 PIÈCES 150 m²
imm. PDT stand. parfait état, 1er ét. s/square, soleil. Calme.
Part. 3 100 000 F.
Tél. : 42-52-28-61.

MONTMARTRE. Beau 3 P. 71 m² sur cour classé, vignes St-Vincent, imm. p. de t. 3e ét. très clair, asc. 2 chem. Cave F. 2 200 000 T. : 42-23-03-10.

20e arrdt

XXe quart. la Campagne à Paris. Proch. Mo et commerces collab. journal vd 2/3 p. 60 m² s. de b., wc. sépar. av. fenêtr. cuis. équip. triple expos. Très clair, rue calme sans vis-à-vis port. blind., parquet, cave, asc. interph. digicode, gardien.
Prix 840 000 F
Tél. (1) 43-60-77-82 répond

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES MAIRIE
Studios neufs
déduction fiscale
Méhaignerie
garantie locative
et gestion assurée
à partir de 440 000 F

CABINET EDGAR-QUINET
SOTRAFIM
43-33-15-04

93 Seine-Saint-Denis

Part vd à Noisy-le-Sec.
10 mn de la gare de l'Est. très beau F2. 55 m², dans résidence privée et calme. Refait à neuf. 1er étg. interphone. Garage. Cave. Dble vitrage. porte blindée. chauff. indiv. Toutes commodités.
Prix : 600 000 F
Tél. : 48-46-21-93, ap. 20 h.

94 Val-de-Marne

CLÉS EN MAIN
Neuf, 18 000 F le m²
Joinville, résidentiel, véritable maison de ville. Immeuble Ville d'exception. Duplex 5/6 PIÈCES 140 m² + terrasses-jardin.
Frais réduits. 42-51-51-51

95 Val-d'Oise

95-St OUEN L'AUMONE
Limite Pontoise,
centre ville, tous commerces, proximité 2 gares, 5/6 p. 110 m² + box. 700 000 F.
Notaire : 42-60-63-97.

Province

DEAUVILLE
Dans immeuble résidentiel, part. vd beau STUDIO, prox. Hôtel Royal, 150 m plage, 27 m² habit., 19 m² jard. privé. Park., cave, tt cft. État impec. 43-59-69-74, matin.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux apparts de standing. *Petites et grandes surfaces.* Évaluation gratuite sur demande.
46-22-03-80 - 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. 48-73-48-07

EMBASSY SERVICE
rech pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPARTS
DE HAUT DE GAMME
PARIS RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

Etrangers – Français rech. PROPR APPTS CCES, TERR. EXPL. AGR. Entre part.

HOME & HOLIDAY
51-63-03-03.

Recherche 2 à 4 P. Paris. *Préfère RIVE GAUCHE* PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43, même le soir

locations non meublées offres

Paris

Particulier loue studio rénové, carrelé, cuisine américaine, salle d'eau 2 700 F charges comprises. Sur place sam. 26 à 13 h 30, 249, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris 10e

résidence services

LES HESPÉRIDES DAUMESNIL
50 m place Félix-Eboué *entourée de verdure.*
A louer :
• 3 pièces, 77 m², + balc. sud/est. Park. 11 000 F + charges.
• 3 pièces, 68 m² + terrasse 32 m². COGEDIM, 43-41-46-41.

hôtels particuliers

Urgent pour client pressé, recherche très bel hôtel part. ou appart. grand standing (env. 250/300 m²). KESSLER 46-22-03-80 – 43-59-68-04

maisons de campagne

TOURS
Plein centre, près halles. Part. vd maison de caractère 2 niveaux. 160 m² habit. + 2 caves voûtées Terr 20 m² Cour. 1,2 MF
Tél. : (16) 47-61-23-94

pavillons

BUTTES-CHAUMONT, rare, pav. S/2 nvx + gar. + toit-terr. + jard. Dif poss. agt. 3 200 000 F PNE 42-23-40-68. A VOIR !

propriétés

Part. vd maison à Fontainebleau (77) 125 m² habitable, 7 pces cuis., aménagée 2 s. de bns wc, chauff gaz Parfait état 270 m² de terrain *clos de mur. Px 1 650 000 F* Etud. toutes propositions Tél. : (16) 50-64-05-97

A vendre région MADIRAN PROPRIETE VITICOLE avec mais. de caractère - chais - vignoble A.O.C., matér., outil., stock APPELLATION CHATEAU RESEAU Commercial *constitué 8 000 000 F à* corriger en fonction stock. Ecrire : Me J.L. BOUICHOU NOTAIRE RUE J PEYRE 64350 LEMBEYE

bureaux

Locations

VOTRE SIEGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Et tous services 43-55-17-50

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
deux rendez-vous hebdomadaires
Lundi daté mardi et mercredi daté jeudi.
Pour louer, vendre ou acheter bureaux, locaux commerciaux et industriels, usines, terrains, etc.
Contacts et renseignements concernant cette rubrique :
Paula GRAVELOT – (1) 46-62-73-43

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Prochaine parution de la page LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS Le 13 JANVIER (daté 14) 1993

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
5e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 81 m², 3e ét. park., cave cuis. équipée	4, rue de la Collégiale GERER – 49-42-26-40 Frais de commission	9 200 + 740 8 930
7e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 30 m², 5e ét.	12, rue du Ch.-de-Mars AGIFRANCE – 45-66-18-81 Frais de commission	4 850 + 395 3 840
6 PIÈCES DUPLEX 141 m², 6e ét. 2 parks	50, bd Latour-Maubourg AGIFRANCE – 45-51-01-63 Frais de commission	18 684 + 3 270 13 300
4 PIÈCES 123 m², 5e ét.	12, place Joffre GCI-40-16-28-70 Frais d'actes	14 708 + 1 720 571
8e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 40 m² 4e étage	55/57, av. Champs-Elysées AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 800 + 832 3 415
5 PIÈCES 166 m², 2e ét.	7, square de Roule AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	19 819 + 1 000 14 103
4 PIÈCES 126 m², 2e ét.	13, rue de Téhéran LOC INTER – 47-45-14-45 Frais de commission	15 900 + 1 575 11 430
5/6 PIÈCES dont 3 chbres 110 m², 7e ét.	44, rue du Colisée GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	11 575 + 680 477
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 53 m², 1er ét.	29, av. Ledru-Rollin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 412 + 1 150 3 851
4 PIÈCES 95 m², 2e ét. balcon	107, avenue Michel-Bizot CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 440 + 826 5 627
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 54 m², 5e étage parking	16, rue Frères-d'Astier-de-la-Vigerie AGIFRANCE – 49-03-43-83 Frais de commission	4 930 + 607 3 860
4 PIÈCES 82 m², 3e étage parking	57, rue Tolbiac SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	7 706 + 1 020 6 422
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 48 m², 5e étage parking	199/201, av. du Maine LOC-INTER – 47-45-15-5[illegible] Frais de commission	5 635 [illegible]
4 PIÈCES 93 m², 4e étage parking	189/201, av. du Maine LOC-INTER – 47-45-15-58 Frais de commission	10 7[illegible] 8 190
3 PIÈCES 69 m², 4e étage parking	5, rue de l'Ouest AGIFRANCE – 43-20 54-58 Frais de commission	6 637 + 762 [illegible]65
15e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 110 m², 4e étage parking	83, rue Fonda[illegible] SOLVEG – 40-[illegible]-06-98 Frais de commission	18 825 + 1 085 10 789
3 PIÈCES 64 m², 4e ét.	44, rue Sébastien-Mercier LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	5 700 + 808 4 978
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 78 m², étage balcon	12, avenue Bourdon LOCARE – 40-61-66-00 Frais de commission	10 340 + 1 283 8 594
5 PIÈCES DUPLEX 134 m², 5-6e étage parking	4, rue Félicien-David SOLVEG – 40-67-06-99 Frais de commission	11 500 + 2 487 16 026
6 PIÈCES 140 m², 2e ét. parking	27/29, rue de Montevideo AGIFRANCE – 40-72-62-14 Frais de commission	19 877 + 3 491 14 003
STUDIO 44 m², 6e ét. poss. park.	8/10, rue Mirabeau SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	4 900 + 928 3 458
3/4 PIÈCES 90 m², 2e ét.	4/6, rue C.-Dickens SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	8 210 + 1 680 5 911
4 PIÈCES 81 m², 1er ét.	80, rue Michel-Ange AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 990 + 850 6 397
3 PIÈCES 77 m², 4e ét. Parking	10, rue Auguste-Maquet LOC-INTER – 47-45-16-09 Frais de commission	8 340 + 744 6 318
6/7 PIÈCES 210 m², 4e ét.	75, avenue Paul-Doumer CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	20 000 + 3 325 14 870
17e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES dont 3 chambres 138 m², 8e étage	9, rue des Dardanelles CGI-G – 40-16-28-71 Frais d'actes	17 000 + 3 208 640
2 PIÈCES 51 m², RC	175, bd Pereire AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 100 + 710 3 629
3 PIÈCES 56 m², 3e étage	6, rue Menotte AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 200 [illegible]
4 PIÈCES 107 m², 8e étage	175, bd Pereire AGF – 44-86-45-4[illegible] Frais de co[illegible]	[illegible] + 1 200 8 895
18e ARRONDISSEMENT		
[illegible]	30, rue [illegible] SOC[illegible] Frais [illegible]	8 650 + 856 [illegible]
[illegible] ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 75 m², 3e étage parking	13[illegible], rue [illegible] GERER – [illegible] Frais [illegible]	[illegible] + 860 4 275
78 YVELINES		
PAVILLON [illegible] PIÈCES 130 m² [illegible]	GUYANCOURT, 6, allée [illegible] SAGGEL V[illegible] Frais [illegible]	[illegible]200 + 431 5 184
6 PIÈCES [illegible]	VERSAILLES [illegible] rue du Gal-Pershing SAGGEL VENDOME – 46-88 80 36 Frais de commission	8 200 + 1 410 5 904
[illegible] 80 m², 3e étage parking, balcon	VIROFLAY 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO – 48 00-89 89 Honoraires de location	8 546 + 1 260 4 987
91 ESSONNE		
PAVILLON 8 PIÈCES 154 m², jardin 2 parkings	DRAVEIL 22, allée des Etables SAGGEL VENDOME – 46-88 80 36 Frais de commission	7 700 + 541 8 544
PAVILLON 4 PIÈCES 115 m² R-d-J garage	LONGJUMEAU 2, rue des Genêts AGIFRANCE – 49-03-43-06 Frais de commission	5 472 + 348 4 005
PAVILLON 6 PIÈCES 137 m² jardin garage	VERRIÈRES-LE-BUISSON 1, allée des Lilas SAGGEL VENDOME – 46-88-80-36 Frais de commission	[illegible] + 570 6 30[illegible]
92 HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 54 m² 1er étage park	BOULOGNE 24, rue Silly AGIFRANCE – 46-03-61-63 Frais de commission	3 840 + 904 3 274
3 PIÈCES 82 m², RC parking	BOULOGNE 33/35, rue Anne-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 200 + 1 774 5 836
STUDIO 44 m², RC park	COURBEVOIE 3, av. du Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	3 636 + 338 2 589
5 PIÈCES 125 m², 4e ét. park., terrasse	GARCHES 8, rue du Regard CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	11 250 + 1 300 8 370
3 PIÈCES 77 m², 4e étage parking	LEVALLOIS 30, rue Cavé GERER – 49-42-26-40 Frais de commission	7 200 + 700 6 100
8 PIÈCES DUPLEX 155 m², 6/7e ét.	NEUILLY 5/7, av. Ste-Foy AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	15 437 + 2 200 10 985
2 PIÈCES 58 m², 2e étage parking	NEUILLY 22, bd du Gal-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	6 450 + 785 357
3 PIÈCES 7[illegible] m², 5e étage parking	PUTEAUX 8, rue de l'Oasis SOLVEG – 40-[illegible]-06-99 Frais de [illegible]	6 400 + 930 5 200
6 PIÈCES DUPLEX imm. récent 135 m², [illegible] étage [illegible]	[illegible] 2, rue [illegible] SAGGEL VENDOME – 47-78 15 85 Frais de commission	10 860 + 1 061 7 668
3/4 PIÈCES imm. récent 89 m², 2e étage parking	SURESNES 27, av. G.-Pompidou SAGGEL VENDOME – 47-78-15 85 Frais de commission	7 270 + 1 218 5 234
3 PIÈCES 123 m² 5e ét.	SAINT-CLOUD 6, rue du Bois-de-Boulogne AGIFRANCE – 46-02-48 88 Frais de commission	10 412 + 1 647 7 409
94 VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 88 m², 2e étage parking	VINCENNES 8, place J.-Duquesne AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 817 + 866 4 140
3 PIÈCES 77 m² RC park	VINCENNES 31, av. du Petit-Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 084 + 768 4 329

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION









AGIFRANCE

LOCARE
CONSEIL EN IMMOBILIER

SOLVEG

SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP

VIE DES ENTREPRISES

Les difficultés de la filiale de Dynaction

Cellier en état d'apesanteur

LYON

de notre bureau régional

Réuni à Paris, mercredi 23 décembre, le conseil d'administration de l'entreprise de biens d'équipement d'Aix-les-Bains Cellier devait désigner un nouveau président, à la suite de la récente démission de M. Robert Beaune et du refus prononcé, la veille, par le tribunal de commerce de Chambéry de désigner un administrateur provisoire.

En effet, la juridiction consulaire n'estime pas avoir observé de différend entre les actionnaires et les dirigeants de ce fournisseur d'unités «clés en main» pour l'industrie papetière, la chimie et le nucléaire (600 salariés). De fait, elle a renvoyé le porteur majoritaire, c'est-à-dire le holding Dynaction, de MM. Blanchet et Moretti, à ses responsabilités.

Selon les magistrats chambériens, il est toujours possible de convoquer une assemblée générale ou de coopter de nouveaux dirigeants, lorsqu'une société n'est pas en état de cessation de paiements. Il faut espérer que le nouveau président ira vite en besogne, car Cellier, naguère réputée pour la qualité de ses technologies, offre maintenant le visage d'une entreprise *«en état d'apesanteur»*, selon un de ses cadres. D'abord, le crédit de l'entreprise a été entamé par la pénalité (37 millions de marks, soit plus de 125 millions de francs) infligée, l'été dernier, par un tribunal arbitral, qui examina un litige survenu à l'encontre d'un client allemand, à propos d'une usine livrée en 1984.

A la même époque, il était envisagé de vendre la division de matériel pour films au holding Dynaction. Fin octobre, devant l'accumulation des difficultés, la direction a annoncé 114 suppressions d'emplois et un moindre recours à la main-d'œuvre intérimaire. Un mois plus tard, après avoir admis de payer lui-même la coûteuse amende, qui aurait dévoré les fonds propres de Cellier, le holding faisait même état d'une recapitalisation de sa filiale, pour un montant de 30 millions de francs, et de l'obtention d'importants crédits à court terme (125 millions de francs).

Seuls ces crédits semblent avoir été obtenus, en raison de la multiplication des démarches auprès des banques et des pouvoirs publics. Les autres mesures n'ont pu être appliquées, tant la direction a semblé paralysée : l'ensemble du personnel, cadres supérieurs compris, a même observé huit jours de grève, du 9 au 17 décembre, pour demander – et obtenir – le départ du PDG, jugé personnellement responsable de tous ces maux ! En 1968, la société n'avait connu qu'une heure d'arrêt de travail.

Une nouvelle audience est prévue, le 28 décembre, devant le tribunal de commerce de Chambéry. Avant sa suspension de cotation, sur le second marché, l'action Cellier valait 18 francs. L'introduction en Bourse a été réalisée, en juin 1987, au cours de 310 francs.

GÉRARD BUÉTAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACQUISITIONS

□ **Pilkington va reprendre le premier fabricant polonais de verre.** – La société britannique de verre Pilkington a annoncé, mardi 22 décembre, la création d'une co-entreprise (joint-venture) en Pologne, Pilkington Sandoglass SP. Elle reprendra le plus grand fabricant de verre polonais, à Sandomierz, et construira une nouvelle unité d'une capacité annuelle de 140 000 tonnes de *«float glass»*. Ce projet de 171,5 millions de dollars (926 millions de francs) sera l'une des plus grandes privatisations industrielles jamais menées en Pologne : la nouvelle société aura un capital de départ de 64,2 millions de dollars, 107,3 millions de dollars supplémentaires devant être fournis par emprunt. Le groupe britannique possédera 40 % de la nouvelle société, le gouvernement polonais 30 % et le solde sera fourni par la Société financière internationale (Banque mondiale) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) (15 % chacune).

□ **Unilever reprend une entreprise polonaise de graisses alimentaires.** – La compagnie anglo-néerlandaise Unilever spécialisée dans les produits alimentaires, les articles de toilette et les détergents va reprendre une société d'Etat polonaise produisant des graisses alimentaires et des huiles, basée près de Katowice, la SZPT Olmex. Aux termes de l'accord signé vendredi 11 décembre à Varsovie avec le gouvernement polonais, Unilever acquerra 70 % de la Slaskie Zaklady Przemyslu Tluszczowego Olmex pour un montant de 25 millions de dollars (endettement compris). La firme s'est engagée à investir sur trois ans 14 autres millions de dollars dans l'entreprise et à maintenir tous les emplois pendant 15 mois. La SZPT Olmex réalise un chiffre d'affaires annuel de 30 millions de dollars, emploie 800 salariés et possède deux usines.

NOMINATION

□ **Nouveaux directeurs chez Ducros et Lesieur (groupe Ferruzzi).** – M. Claude Sendowski, trente-neuf ans, directeur général de Lesieur Alimentaire, vient d'être nommé également au poste de directeur général de Ducros que le groupe Ferruzzi a acquis au début de l'année. Pour seconder M. Sendowski à la tête de Lesieur Alimentaire, M. Benoît Vercken, quarante-cinq ans, est promu directeur général adjoint. Ce dernier est aussi président du directoire de Vedial, joint-venture à 50/50 entre Lesieur et Sodiaal (Yoplait-Candia).

CRISES

□ **Marrel annonce la suppression de 93 emplois dans la Loire.** – Lors du dernier comité central d'entreprise, la direction de Marrel SA a annoncé la suppression de 93 emplois sur les 805 de l'usine d'Andrézieux-Bouthéon dans la Loire. Ces licenciements constituent le quatrième plan de réduction des effectifs arrêté depuis 1991, les trois précédents ayant entraîné le départ de 145 des 1 800 salariés de ce groupe fabricant de bennes et d'équipements hydrauliques. Pour M. Pierre Martinet, PDG de Marrel SA, ce nouveau plan résulte du tassement du marché du matériel de travaux publics et de la réduction sensible des commandes militaires et des compagnies aériennes. Le chiffre d'affaires de Marrel SA a ainsi baissé de plus de 15 % en 1992 et devrait continuer à décroître en 1993. La CGT s'inquiète de la stratégie européenne du groupe : celle-ci *«doit-elle passer par l'abandon du site de production d'Andrézieux-Bouthéon par des vagues successives de licenciements ?»*, s'interroge-t-elle. A la fin 1991, Marrel avait réussi une offre publique d'achat sur son principal concurrent européen, britannique, Edbro. Pour M. Martinet, cette opération a été *«positive»*, puisqu'elle s'est traduite par des *«compensations à l'exportation»* pour l'ensemble du groupe. Le PDG de Marrel n'exclut pas d'autres rachats de sociétés européennes en 1993, en Allemagne notamment. *(Corresp.)*

□ **Automobiles Peugeot : cinq jours de chômage technique à Sochaux-Montbéliard.** – Le personnel de production – 12 000 des 21 000 salariés – de Sochaux-Montbéliard (Doubs) sera mis en chômage technique pendant cinq jours en janvier et autant, sinon plus, en février. Les 5 000 ETAM (employés, techniciens et agents de maîtrise) seront également en chômage deux jours. Pour justifier cette décision, la direction invoque la déprime du marché automobile (les immatriculations de Peugeot, sur le marché français, ont baissé de 12 % en novembre 1992 par rapport au même mois de l'année précédente) et le sureffectif du centre de production. Le centre de Sochaux-Montbéliard, qui pâtit du déclin de la 205 et des difficultés de la 605, a connu 33 jours chômés en 1992. Il comptait 42 000 salariés il y a dix ans.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 décembre ↑

Vive avance

Déjà en hausse sensible la veille, la Bourse de Paris a accéléré l'allure mardi à la veille de la liquidation de décembre dans un marché actif qui veut croire à une baisse des taux d'intérêt allemands dans un avenir plus proche qu'attendu récemment. En hausse de 0,71 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a très vite débordé le niveau des 1 800 points, abandonné depuis le 12 novembre dernier, pour afficher à la clôture un gain de 2,13 % à 1 824,37 points. Au plus haut de la journée, cet indice avait atteint 1 827,81 points. Certains experts boursiers s'attendent que l'année s'achève au niveau des 1 850 points, soit un gain de 6 % par rapport au 1er janvier 1992. Les opérateurs étrangers, déjà à l'origine de la hausse de lundi, étaient encore présents mardi sur le marché, constataient les gestionnaires.

Les nouvelles en provenance d'Allemagne sont moins mauvaises qu'on pouvait le craindre, déclaraient les professionnels. En effet, la hausse de 9,3 % de la masse monétaire M3 en novembre est conforme aux prévisions des opérateurs. Par ailleurs, le président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, a déclaré mardi qu'il s'attendait pour l'année prochaine à un taux d'inflation de 3 % (3,7 % actuellement) et à un retour à 6 % des taux à long terme si l'inflation revenait à 2 %.

La démission de M. Jean-Jacques Delort, président du directoire du Printemps, a provoqué des remous à la Bourse où le titre Pinault a cédé 4 % dans un marché de 63 000 titres. La Redoute, en revanche, était en hausse de 2 %, les analystes estimant que le groupe Pinault sera amené à vendre cette filiale afin d'éponger une partie de ses dettes.

NEW-YORK, 22 décembre ↑

Légère hausse

Wall Street a fini en légère hausse mardi 22 décembre grâce à une chasse aux bonnes affaires dans la dernière heure de transactions, à l'issue d'une séance qui avait bien *démarré mais qui a ensuite été largement* dominée par des prises de bénéfices. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 321,10, en hausse de 8,64 points, soit une progression de 0,28 %. Le marché a été actif avec quelque 251 millions d'actions échangées.

VALEURS	Cours de 21 déc.	Cours de 22 déc.
Alcoa	72 1/2	71 1/2
ATT	50 1/4	50 3/8
Boeing	37	37 3/8
Chase Manhattan Bank	27 1/8	28
Du Pont de Nemours	50	48 3/8
Eastman Kodak	40 7/8	40 3/4
Exxon	62 3/4	62 3/8
Ford	41	41 5/8
General Electric	87 1/2	86 7/8
General Motors	33 1/8	32 1/2
Goodyear	64 1/4	65 3/4
IBM	48 7/8	51 5/8
ITT	69 1/4	69 5/8
Mobil Oil	62 7/8	62 7/8
Pfizer	78 5/8	77 1/8
Schlumberger	58 1/8	57 1/4
Texaco	58 5/8	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	121 1/4	123
Union Carbide	16 3/4	16 7/8
United Tech.	47 5/8	48 1/4
Westinghouse	13	13
Xerox Corp.	78 1/2	79 3/8

LONDRES, 22 décembre ↑

Nouveau record

Les valeurs ont atteint des sommets historiques pour la deuxième séance consécutive, mardi 22 décembre, au Stock Exchange, stimulées par les espoirs de reprise économique et d'une baisse des taux d'intérêt allemands et britanniques au début de l'an prochain. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 34,3 points soit 1,2 % à 2 842 points, un nouveau record de clôture.

TOKYO, 23 décembre

Clos

Tous les marchés boursiers et *financiers japonais ont chômé mer*credi 23 décembre en raison de la célébration de l'anniversaire de l'empereur du Japon.

Selon la Banque de France

La collecte du PEA s'élevait à 36 milliards de francs à fin novembre

La collecte des plans d'épargne en actions (PEA) à fin novembre, soit dix semaines après leur création, est estimée à 36 milliards de francs, dont 9 milliards de versements en espèces, selon le dernier bulletin mensuel de la Banque de France publié mardi 22 décembre. A la fin octobre, cet encours s'élevait à 29 milliards de francs, et 1 366 672 plans avaient été ouverts, précise la Banque, qui a effectué une étude sur la composition des PEA auprès des principales banques françaises, des sociétés de Bourse, de La Poste et des caisses d'épargne, en retenant les statistiques arrêtées fin octobre.

«Cette première enquête confirme que, jusqu'à présent, le développement des PEA provient, pour l'essentiel, de transferts de portefeuille», souligne l'institut d'émission. A elles seules, les trois grandes banques (BNP, Crédit lyonnais et société Générale) ont collecté 11,7 milliards de francs sur leurs PEA, pendant que les banques d'affaires et les sociétés de Bourse récoltaient 1,3 milliard et l'ensemble des autres établissements (dont La Poste et les caisses d'épargne), 16 milliards de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4430	4430	Interm. Computer	133 70	....
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	36	....
Boiron (Ly)	480	475	Locamic	128 10	....
Boisset (Lyon)	229 90	....	Matra Comm.	306	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	790	785	Molex	134 60	....
Calberson	230	....	N.S.C. Schlumberger	770	765
Cardif	762	762	Publ.Filipacchi	405	401
C.E.G.E.P.	180	....	Rhone-Alp.Eco (Ly.)	317	....
C.F.P.I.	241	....	Select Invest (Ly)	90	....
C.N.I.M.	931	926	Serbo	136 50	....
Codetour	280	....	Sopra	315 10	....
Conforama	....	....	TF1	360 50	361 60
Creeks	73	....	Thermador H. (Ly)	305	....
Dauphin	165	....	Unilog	229 50	....
Delmas	970	965	Viel et Cie	110	....
Demachy Worms Cie	323	....	Y. St-Laurent Groupe	524	524
Devanlay	951	950			
Deville	80	...			
Dolisos	151 60	....			
Editions Belfond	198	....			
Europ. Propulsion	170	174			
Finacor	125	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....			
G.L.M.	425	....			
Gravograph	130	....			
Guintoli	720	....			
I.C.C.	182 90	....			
Idianova	35 70	....			
Immob. Hôtelière	1000	1030			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 décembre 1992
Nombre de contrats estimés : 88 769

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,44	111,92	112,14
Précédent	109,84	111,30	111,80

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
111	0,87	1,50	0,06	0,76

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 22 477

COURS	Déc. 92	Janv. 93	Fév. 93
Dernier	1 849	1 872	1 885
Précédent	1 809	1 829	–

CHANGES

Dollar : 5,43 F ↑

Le dollar s'échangeait nettement en hausse mercredi 23 décembre, les opérateurs ayant repris espoir dans une baisse prochaine des taux d'intérêt en Allemagne. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,43 francs contre 5,3945 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	22 déc.	23 déc.
Dollar (en DM)	1,5840	1,5935
TOKYO	22 déc.	23 déc.
Dollar (en yens)	123,13	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (23 déc.) .... 9 15/16-10 1/16 %
New-York (22 déc.) .... 2 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	21 déc.	22 déc.
Valeurs françaises	101,80	103,20
Valeurs étrangères	86,20	86,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	463	469,92
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 786,29	1 824,37

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 déc.	22 déc.
Industrielles	3 312,46	3 322,70

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 déc.	22 déc.
100 valeurs	2 807,70	2 842
30 valeurs	2 159,70	2 184,50
Mines d'or	65,50	64,90
Fonds d'Etat	95,34	93,90

FRANCFORT

	21 déc.	22 déc.
Dax	1 515,88	1 523,57

TOKYO

	22 déc.	23 déc.
Nikkei Dow Jones	17 690,67	Clos
Indice général	1 349,86	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

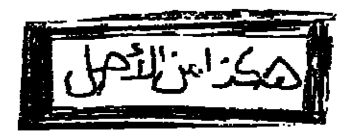
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,4250	5,4300	5,5360	5,5460
Yen (100)	4,3861	4,3937	4,4716	4,4838
Ecu	6,6600	6,6700	6,6725	6,6914
Deutschemark	3,4089	3,4094	3,4331	3,4374
Franc suisse	3,7579	3,7640	3,8085	3,8189
Lire italienne (1000)	3,8050	3,8200	3,7876	3,8073
Livre sterling	8,3150	8,3350	8,3915	8,4341
Peseta (100)	4,7988	4,7996	4,7482	4,7652

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 5/8	10 7/8	10 9/16	10 11/16	9 15/16	10 1/16
Deutschemark	8 3/4	9	8 5/8	8 7/8	8 1/8	8 3/8
Franc suisse	6 1/4	6 5/16	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 9/16
Lire italienne (1000)	12 3/4	13 1/4	13	13 1/2	13	13 1/2
Livre sterling	7 1/4	7 1/2	7 1/8	7 1/4	6 15/16	7 1/16
Peseta (100)	15 1/2	15 3/4	15	15 1/4	14 2/16	14 13/16
FRANC FRANÇAIS	10 3/4	11 3/16	10 13/16	11 3/4	10 1/4	11

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Guintoli : Ciments français et Paribas offrent 890 francs par action.** – Les Ciments français (CF) et Paribas vont lancer une OPA (offre publique d'achat) conjointe sur la totalité du capital du groupe arlésien de BTP Guintoli, au prix de 890 francs par action, pour répondre aux souhaits des autorités boursières. Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) avait demandé le 16 décembre aux seuls Ciments français de lancer une offre publique sur Guintoli, après avoir constaté que le deuxième groupe cimentier français avait franchi, sans le déclarer, le seuil du tiers du capital dans cette société. Paribas était l'ancienne maison mère de Ciments français avant de céder ceux-ci à leur concurrent italien Italcementi. Compte tenu des accords conclus en mai entre Paribas et Italcementi, l'ensemble des titres Guintoli détenus ou acquis par les deux groupes a été ou sera repris par la Compagnie financière de Paribas. Le projet d'offre publique a été soumis pour avis aux autorités boursières.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 23 DÉCEMBRE

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Case Poclain	2 20	....
C.B.C.	251	245
C.E.G.F (Frigor.)	710	....
Cemonaire Blanzy	314	....
Ceragem	23 20	....
Champex Ny	11 40	....
CIC (CIP)	144 50	147
C.I.M.	1051	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Parfinance	174	....
Paris France	202 50	....
Paris Orléans	171	....
Parthena Invest	205	....
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	520	....
Porcher	238	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

SICAV (sélection) 22/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 22/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 349	5 394	5 1	5 6
Ecu	6 674	6 662	....	....
Allemagne (100 dm)	341 690	341 080	331	351
Belgique (100 F)	16 614	16 580	16 1	17 1
Pays-Bas (100 fl)	303 850	303 180	293	313
Italie (1000 lires)	3 799	3 801	3 6	4 1
Danemark (100 krd)	88 530	88 200	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 374	8 340	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 589	2 587	2 1	2 8
Suisse (100 f)	378 730	378 030	366	386
Suède (100 krs)	77 130	77 510	71	83
Norvège (100 k)	79 370	79 500	74	83
Autriche (100 sch)	48 561	48 403	47	50
Espagne (100 pes)	4 803	4 794	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 790	3 775	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 207	4 272	4	4 4
Japon (100 yens)	4 345	4 369	4 2	4 4

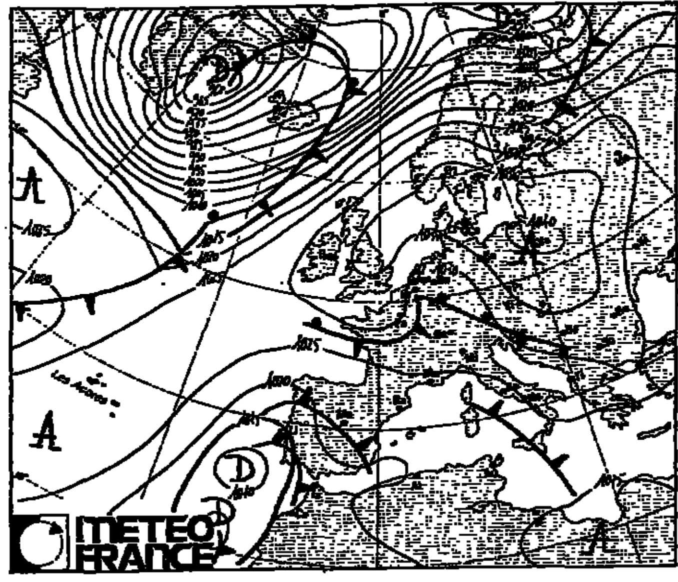
Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/12
Or fin (kilo en barre)	57600	57900
Or fin (en lingot)	58000	57900
Napoléon (20f)	336	332
Pièce Fr (10 f)	400	....
Pièce Suisse (20 f)	332	335
Pièce Latine (20 f)	330	338
Souverain	425	425
Pièce 20 dollars	2075	2320
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	600	....
Pièce 50 pesos	2150	2180
Pièce 10 florins	345	343

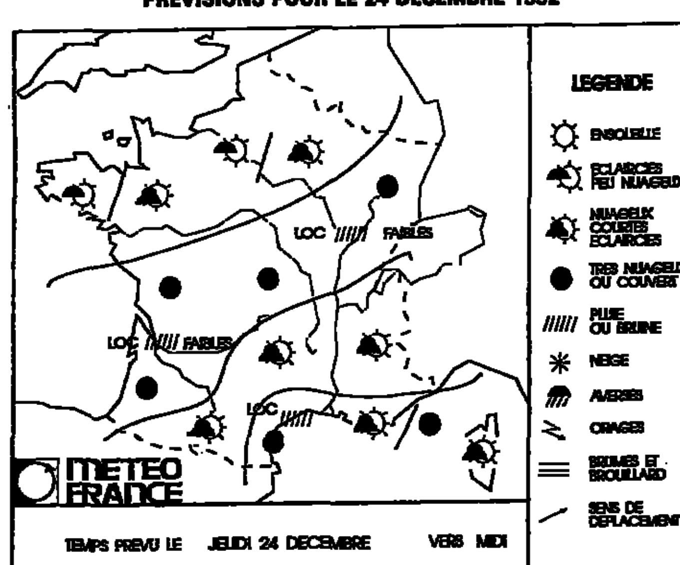
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 24 DÉCEMBRE 1992



Souvent nuageux, sauf sur le nord du pays. – Les nuages domineront sur la plupart des régions, et la France sera *partagée entre la douceur sur les régions méridionales et de la fraîcheur* sur la moitié nord.

Du Poitou-Charentes au Centre et au Nord-Est du pays, la journée sera grise et humide avec quelques bruines matinales. Plus au sud, le ciel sera souvent chargé également, mais on verra quelques rayons de soleil du Midi-Pyrénées aux Alpes. Près du littoral méditerranéen, un vent de mer donnera beaucoup d'humidité et de nuages et il pleu*vra faiblement par moments.*

En revanche, au nord de la Loire, le vent de nord-est sera frais. Les brouillards et nuages bas au matin laisseront la place aux éclaircies l'après-midi. Celles-ci seront plus belles en remontant vers la Manche et le Nord.

Les températures seront donc assez contrastées.

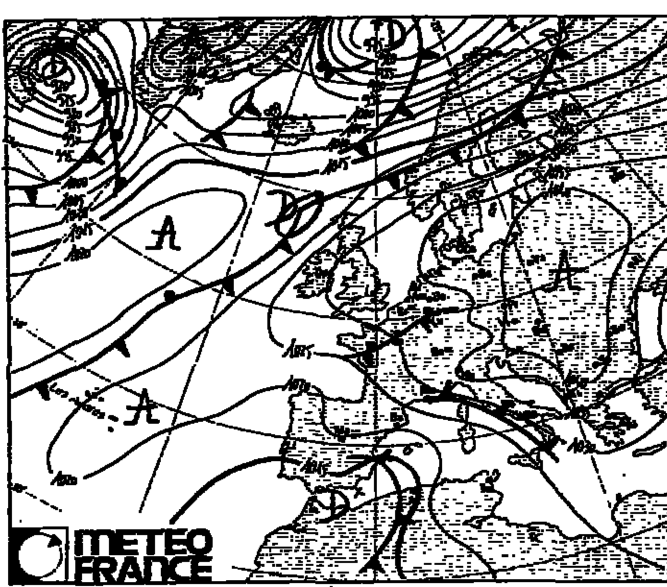
Sur la moitié nord du pays, des minima de + 1 à – 3 degrés au nord de la Loire, 2 à 5 degrés sur les régions centrales du pays et les côtes de la Manche ; les maxima s'échelonneront entre 3 à 6 degrés.

Dans le Sud-Ouest, après la fraîcheur matinale, 2 à 6 degrés, les maxima atteindront souvent 10 degrés.

En Méditerranée, douceur toute la journée, avec 7 à 8 degrés au minimum et 12 à 15 degrés au maximum.



PRÉVISIONS POUR LE 25 DÉCEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-12-1992 à 6 heures TUC et le 23-12-1992 à 6 heures TUC — le 23-12-92

FRANCE								ÉTRANGER			
AJACCIO	16	8	C	STRASBOURG	7	6	B	MADRID	13	5	N
BIARRITZ	13	6	N	TOULOUSE	13	7	C	MARRAKECH	18	5	D
BORDEAUX	13	8	B	TOURS	8	3	C	MEXICO	24	8	D
BOURGES	9	4	C					MILAN	7	1	C
BREST	9	1	D	**ÉTRANGER**				MONTRÉAL	3	–4	C
CAEN	7	5	C					MOSCOU	–12	–15	*
CHERBOURG	7	5	C	ALGER	20	5	D	NAIROBI	24	14	N
CLERMONT-FER.	11	4	B	AMSTERDAM	4	3	C	NEW-DELHI	24	11	D
DIJON	6	4	C	ATHÈNES	16	8	P	NEW-YORK	9	0	D
GRENOBLE	7	0	N	BANGKOK	34	26	N	PALMA	18	8	B
LILLE	4	1	D	BARCELONE	13	8	D	PÉKIN	–2	–4	D
LIMOGES	10	7	C	BELGRADE	1	–3	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	12	2	C	BERLIN	–1	–3	C	ROME	17	10	C
MARSEILLE	15	8	C	BRUXELLES	4	3	C	ROYAL	–	–	–
NANCY	10	3	C	COPENHAGUE	3	–1	D	SÉVILLE	18	12	P
NANTES	11	4	N	DAKAR	25	20	D	SINGAPOUR	31	23	C
NICE	15	9	C	GENÈVE	7	–1	B	STOCKHOLM	–4	–6	D
PARIS-MONTS.	6	2	N	ISTANBUL	7	–1	C	SYDNEY	26	19	C
PAU	15	5	P	JÉRUSALEM	9	5	C	TOKYO	16	7	C
PERPIGNAN	13	10	P	LE CAIRE	17	10	N	TUNIS	17	7	N
POINTE-A-PITRE	30	20	D	LISBONNE	14	12	D	VARSOVIE	–1	–10	C
RENNES	10	2	D	LONDRES	6	–1	D	VENISE	9	5	N
ST-ETIENNE	11	4	C	LOS ANGELES	21	6	D	VIENNE	1	0	C
				LUXEMBOURG	6	1	P				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Télé-révolution

L'HISTOIRE s'écrit aujourd'hui avec une caméra. L'art épistolaire se perd : le téléphone et le fax ont remplacé les lettres personnelles, la proportion d'illettrés chez les appelés augmente de façon alarmante et bientôt les lecteurs des (rares) journaux qui survivront à la guerre des images formeront une élite excentrique. Déjà, les historiens de l'époque contemporaine se résignent à voir la vidéo remplacer le papier comme support de leurs archives et de leurs sources. Dans tous les domaines, l'image se substitue progressivement à l'écrit pour faire circuler l'information à travers le monde.

L'image, quoi de plus séduisant ? Elle se donne totalement, dans l'instant, à un public devenu blasé, pressé, qui n'a ni le temps, ni parfois la capacité, d'examiner, encore moins d'analyser, le message reçu. L'image, c'est l'immédiateté, la facilité, la passivité. Et souvent *l'ambiguïté*. Une image brute est tout aussi trouble, voire mensongère, qu'un fait brut. Car les moyens pour la détourner, la trafiquer, sont infinis. Surtout l'image électronique. Il ne suffit pas de braquer une caméra sur un événement pour le transformer automatiquement en information, ni de crier « moteur ! » pour capter l'Histoire en train de se faire. Tiananmen, Timisoara et « Tempête du désert » sont encore dans toutes les mémoires...

Devenue notre premier, voire unique, moyen d'information, la télévision, aussi rapide que la radio et aussi indépendante que la presse écrite, a un immense avantage sur celles-ci : la puissance de l'image. Mais une image réductrice, simplificatrice, falsificatrice. En Roumanie, par exemple, on a justement parlé de « télé-révolution ». Un coup d'Etat maquillé en révolution a été habilement vendu à l'Occident par télévision interposée. ARTE a eu la bonne idée d'y consacrer sa soirée thématique de mardi, sous le titre « Caméra et réalité ».

Le film d'Harun Farocki et Andrej Ujica, *Vidéogramme d'une révolution*, à partir de cent vingt heures d'images diffusées par la télévision roumaine entre le 19 et le 26 décembre 1989, est un document fascinant qui dissèque la chute des Ceausescu, leur simulacre de procès et leur exécution (diffusés intégralement pour la première fois), suivis de la reprise en main par Iliescu. Un regard lucide, et courageux, par la télévision sur ses propres limites.

ALAIN WOODROW

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 décembre

TF 1

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Les années 60.
22.45 **Téléfilm : La Mémoire dans la peau.** De Roger Young, avec Richard Chamberlain, Jaclyn Smith (1re partie).
0.20 **Série : Mike Hammer.**

FRANCE 2

20.45 **Téléfilm : Papa et rien d'autre.** De Jacques Cortal, avec Philippe Volter, Isabelle Otero.
22.20 **Documentaire : Première ligne.** Palais royal : Versailles, l'attendu et l'insolite, de Jean Pierre Barizien, présenté par Léon Zitrone.
23.20 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
23.40 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Spécial romans policiers.
0.50 *Cinéma : Les Belles Années* **(Cuore).** ■■■ Film franco-italien de Luigi Comencini (1984). Avec Johnny Dorelli, Giuliana de Sio, Bernard Blier.

FRANCE 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Présenté par Jean-Marie Cavada. Entretien exclusif avec Salman Rushdie.
22.25 **Soir 3 et Météo.**
22.55 **Opéra : La Tosca.** De Giacomo Puccini, avec les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Rome, dir. Zubin Mehta ; sol. : Catherine Malfitano, Placido Domingo, Ruggero Raimondi. En simultané et en stéréo sur France-Musique.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : La Neige et le Feu.** ■ Film français de Claude Pinoteau (1991). Avec Vincent Perez, Géraldine Pailhas, Matthieu Rozé.
23.00 **Flash d'informations.**
23.05 **Cinéma : Chienne de vie.** □ Film américain de Mel Brooks (1991). Avec Mel Brooks, Lesley Ann Warren, Jeffrey Tambor (v.o.).
0.38 **Court-métrage : Di Rosa girls.**
0.40 **Cinéma : Le Diable au corps.** ■■■ Film français de Claude Autant-Lara (1946). Avec Gérard Philipe, Micheline Presle, Jean Debucourt.

ARTE

20.40 **Musica : Orphée chante encore.** De Susanne Müller-Hanpft et Martin Bosboom.
21.40 **Documentaire : Lettre à Peter.** De Jean-Pierre Gorin.
22.55 ▶ **Documentaire : Contes de cyclones en septembre.** De Christiane Succab-Goldman.
0.05 **Magazine : Mégamix** (rediff. ; 60 min).

M 6

20.35 **Magazine : Ecolo 6** (et à 0.35).
20.45 **Série : Aldo tous risques.** Direct au cœur, de Claude Vital, avec Aldo Maccione, Alberto Maccione.
22.25 **Téléfilm : Les Jumelles du FBI.** De Paul Lynch, avec Jackee, Richard Lawson.
0.00 **Magazine : Vénus.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Antipodes.**
21.30 **Correspondances.**
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 7 avril 1992 au Châtelet)* : Musique funèbre, de Lutoslawski ; Concerto pour piano et orchestre no 3, de Bartok ; Symphonie no 3 en ut majeur, de Berwald, par l'Orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. Esa-Pekka Salonen ; Andras Schiff, piano.
22.30 **Concert** (donné les 11 et 12 juillet en Italie) : La Tosca, de Puccini, par l'Orchestre de l'Opéra de Rome, dir. Zubin Mehta ; sol. : Placido Domingo, Ruggero Raimondi, Catherine Malfitano. En simultané avec France 3.

Jeudi 24 décembre

TF 1

15.10 **Club Dorothée.**
17.25 **Jeu : Une famille en or.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Feuilleton : Le Miel et les Abeilles.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Spécial Père Noël.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Le Duel des héros.** De Steven H. Stern, avec Kirk Douglas, James Coburn.
22.20 **Spectacle : Le Cirque du Soleil.** *Un cirque canadien sans animaux et avec une mise en scène d'inspiration théâtrale.*
23.55 **Présentation des fêtes de la Nativité.**
0.00 **Messe de minuit.** En direct du chapiteau Noël de Russie, à Issy-les-Moulineaux. Avec l'Ensemble vocal Noël de Russie, les Petits Chanteurs de Passy-Buzenval.
1.15 ▶ **Théâtre : Treize à table.** Pièce de Marc-Gilbert Sauvajon, mise en scène de René Clément, avec Marthe Mercadier, René Camoin, Anne Wartel.

FRANCE 2

15.20 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.10 **Jeu :** *Des chiffres et des lettres.*
16.40 **Feuilleton : Beaumanoir** (et à 5.35).
17.10 **Magazine : Giga.**
18.45 **Jeu : Le Téléjack** (et à 19.55).
18.50 **Jeu : Score à battre.**
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 ▶ **Théâtre : La Bonne Anna.** Comédie de Marc Camoletti, mise en scène de l'auteur, avec Marthe Mercadier, Henri Guybet, Yolande Folliot.
22.25 **Spectacle :** *Sirella.* De Murielle Hermine, mise en scène de Francis Morane, réalisé par Jean-Christophe Averty. Avec Murielle Hermine, Alain Techer.
23.55 **Messe de minuit.** En direct et en eurovision de l'église Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse, en Belgique.
1.05 **Danse : Le Lac des cygnes.** De Tchaïkovski, avec Patrick Dupond, Marie-Claude Pietragalla, Olivier Patey, Eric Quilleré, l'Orchestre national de l'Opéra de Paris, dir. Jonathan Darlington.

FRANCE 3

15.30 **Série : La croisière s'amuse.**
16.20 **Planète Noël.** Les Cygnes sauvages.
17.20 **Documentaire : Arnold Golay, fabricant de jouets.**
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 *Jeu : Hugodélire (et à 20.40).*
20.15 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : Les Aventures du baron de Münchausen.** ■■■ Film britannique de Terry Gilliam (1988). Avec John Neville, Eric Idle, Sarah Polley.
22.50 **Journal et Météo.**
23.05 **Veillée : Noël des stars.** Présenté par Alain Duault, en l'église Saint-Eustache à Paris. Avec Jean-Luc Viala, Nina Hagen, Blues Trottoir, Marina Vlady, Lluis Llach, Ute Lemper, Lambert Wilson, la Chorale d'enfants de Francis Bardot, l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard. Les conteurs : l'abbé Pierre, le professeur Schwartzenberg, Nicole Garcia, Roland Giraud, Wolinsky, Cavanna, Michel Tournier, Michel Déon.
0.05 **Documentaire : Le Tournage du film** *les Aventures du baron de Münchausen.* De Ralf Henninger (v.o.).

CANAL PLUS

15.55 **Cinéma : Chienne de vie.** □ Film américain de Mel Brooks (1991). Avec Mel Brooks, Lesley Ann Warren, Jeffrey Tambor.
17.25 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.00 **Canaille peluche.** Sacré Père Noël.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top. B52'S.**
19.20 **Flash d'informations.**
19.30 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Fables géométriques 3.**
20.35 **Cinéma : Les Bisounours.** ■ Film d'animation canadien d'Arna Selznick (1985).
21.50 ▶ **Documentaire : Nashville Tennessee.** De Claude Fléouter.
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Cinéma : Chérie, j'ai rétréci les gosses.** ■ Film américain de Joe Johnston (1989). Avec Rick Moranis, Matt Frewer, Marcia Strassman.
0.14 **Court-métrage.** Di Rosa Girlo.
0.15 **Concert : Michael Jackson.** A Bucarest.
2.40 **Cinéma : Mo'Better Blues.** ■ Film américain de Spike Lee (1990). Avec Denzel Washington, Spike Lee, Wesley Snipes (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : L'Esprit de la ruche.** ■■■ Film espagnol de Victor Erice (1973). Avec Fernando Feman Gomez, Ana Torrent, Teresa Gimpera (v.o., rediff.).
18.35 **Cinéma d'animation : Fétiche mascotte.** *De Ladislas Starevitch (rediff.).*
19.00 **Cinéma : Contre l'oubli.** ■■ Réunion de trente courts-métrages réalisés par trente réalisateurs français à l'initiative d'Amnesty International (1991).
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 *Feuilleton : Heimat.* D'Edgar Reitz (4e épisode).
21.40 **Concert : Noël à Vienne.** L'Orchestre philharmonique de Vienne, sous la direction d'Eugene Kohn. Avec José Carerras, Diana Ross et Placido Domingo.
22.40 **Cinéma : La Balançoire.** ■■ Film allemand de Percy Adlon (1983). Avec Anja Jaenicke, Lena Stolze, Susanne Herlet (v.o., 140 min).

M 6

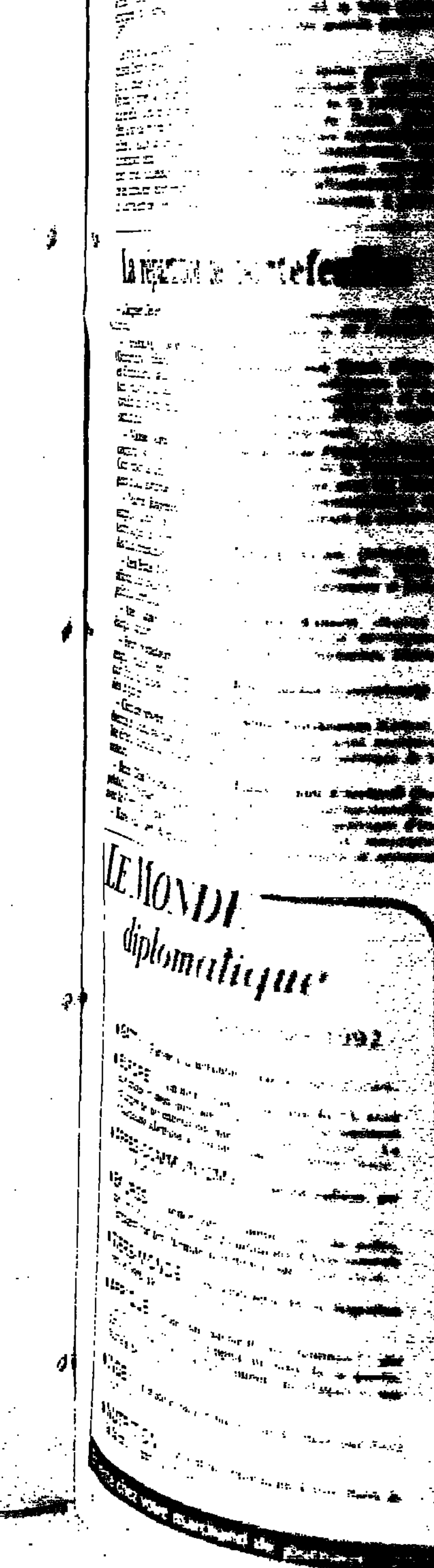
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.30 **Série : Les Aventures de Tintin.** Le Crabe aux pinces d'or (2e partie).
18.00 **Série : Equalizer.**
19.00 **Série : Les Routes du paradis.**
19.50 **Météo des neiges.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Jeu : Le saviez-vous ?**
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Série : Les Aventures de Tintin.** Tintin en Amérique ; Les Cigares du pharaon ; Le Lotus bleu.
22.40 **Cinéma : Le Retour d'Ivanhoé.** □ Film italien de Roberto Mauri (1970). Avec Mark Damon, Luis Davila, Aveline Federica.
0.15 **Magazine : Fréquenstar.** Sylvie Vartan.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** *La Marchande de bruits*, de Raymond Barkan.
21.30 **Profils perdus.** Jean Nohain (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.00 **Messe de Minuit.** Célébrée en l'église Saint-Jacques, à Ville-Saint-Jacques (Seine-et-Marne).
1.15 **Conte.** De quoi s'agit-il ?, de Georges Léon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 25 août lors du Festival de musique de la Chaise-Dieu)* : Grande messe de Noël, de Praetorius, par le Gabrieli Consort Choir and Players, dir. Paul McCreesh.
23.09 **Ainsi la nuit.** Contes de la vieille grand-mère pour piano op. 31, de Prokofiev ; Nursérie, de Moussorgski ; Sonate pour piano en fa majeur, de Mozart ; Jubilate Deo, de Gabrielli ; Noël à Kos pour percussion et harpe celtique, de Werner ; Psaume VIII pour soprano, violoncelle et orgue, de Casterede.
0.33 **L'Heure bleue.**



Désignée pour deux ans

La nouvelle Commission européenne restera dominée par la personnalité de M. Jacques Delors

La répartition des portefeuilles entre les dix-sept membres de la troisième Commision européenne a été annoncée mardi 22 décembre. *Présidée par* M. Jacques Delors, cette commission *prendra ses fonctions* début janvier, pour deux ans.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission qui vient d'être nommée a un caractère intérimaire. *La prochaine sera nommée* pour cinq ans, après les prochaines élections au Parlement de Strasbourg, de façon que son mandat coïncide avec celui des députés européens. La continuité l'emporte à tous égards, sur le changement. Sept commissaires seulement sur dix-sept sont nouveaux. Parmi eux, on relève les noms de deux personnalités connues et ayant déjà *exercé des responsabilités importantes* dans la Communauté : M. Hans van den Broek, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas depuis dix ans, et M. Joao de Deus Pinheiro, ministre des affaires étrangères du Portugal depuis 1987.

Le style de la troisième «Commission Delors» sera-t-il présidentiel, à l'image de la précédente? On peut le croire. M. Delors continue en effet à dominer de plusieurs têtes le niveau moyen de l'équipe, même si l'usure du pouvoir et la *contestation dont il a été récemment* l'objet, notamment à propos de ses supposées interférences dans le déroulement de l'Uruguay Round, ont quelque peu affaibli sa position.

La continuité, malheureusement, tient aussi à l'envergure toujours très moyenne des personnalités désignées par les gouvernements pour mettre en œuvre à Bruxelles cette politique de *Maastricht* dont ils font pourtant tant de cas. C'est l'honneur des pays du Benelux ainsi que du Portugal, d'avoir nommé des hommes ayant à la fois le poids politique et les qualités opérationnelles adaptés à leurs missions.

Les «grands» pays n'ont pas suivi l'exemple. Les palinodies qui *ont précédé la confirmation de* Mme Christiane Scrivener comme deuxième commissaire français, révèlent que Paris n'échappe pas à la règle.

Leon Brittan aux commandes sur le GATT

L'homme fort de la nouvelle Commission, à côté ou face à M. Delors, c'est à l'évidence Sir Leon Brittan, ancien ministre de Mme Margaret Thatcher, vice-président chargé de la concurrence dans le précédent collège et qui, à ce titre, a *souvent été la bête noire* des dirigeants des grands groupes publics français.

M. Brittan, en pleine guerre du GATT, se voit attribuer la responsabilité essentielle de la politique commerciale et, de façon plus *générale*, des relations économiques *extérieures. Son libéralisme*, ses tropismes anglo-saxons vont-ils l'inciter, dans cet affrontement difficile avec les Américains, à jouer la carte de la conciliation? Certains le redoutent. Cependant, outre ses capacités professionnelles et intellectuelles évidentes, Sir Leon a montré qu'il était un homme de caractère. Il a le tempérament pour résister, s'il l'estime nécessaire, à la pression du plus fort.

Son successeur à la politique de la concurrence, le *Belge Karel* Van Miert, est devenu, au fil des ans, un des *vrais poids lourds de la* précédente Commission, où il a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre d'une politique *ordonnée de libéralisation* des transports, notamment aériens, un des *succès les plus tangibles* de l'opération «marché unique».

M. Van Miert a eu à connaître, à côté de M. Brittan, de plusieurs cas importants de rapprochement entre compagnies aériennes de la CEE, et paraît bien préparé pour ses nouvelles fonctions. Au plan politique, il apparaît comme le soutien le plus naturel de M. Delors au sein du collège.

PHILIPPE LEMAITRE

La répartition des portefeuilles

– **Jacques Delors** (France) : présidence.

– **Henning Christophersen** (Danemark) : affaires économiques et financières; affaires monétaires (en liaison avec Jacques Delors); crédit et investissements; Office statistique.

– ***Manuel Marin*** (Espagne) : coopération et développement; *Convention de Lomé; Office* européen d'aide humanitaire d'urgence.

– ***Martin Bangemann*** (Allemagne) : affaires industrielles; technologies de l'information et des télécommunications.

– **Leon Brittan** (Royaume-Uni) : affaires économiques extérieures; politique commerciale.

– **Abel Matutes** (Espagne) : énergie; transports.

– **Peter Schmidhuber** (Allemagne) : budgets; contrôle financier; fonds de cohésion : *coordination* et gestion.

– ***Christiane Scrivener*** (*France*) : douanes et fiscalité indirecte; fiscalité directe; politique des consommateurs.

– **Bruce Millan** (Royaume-Uni) : politiques régionales; relations avec le Comité des régions.

– **Karel Van Miert** (Belgique) : politique de la concurrence; politique du personnel et de l'administration.

– **Hans van den Broek** (Pays-Bas) : relations politiques extérieures; politique extérieure et de sécurité commune (PESC); négociations d'élargissement.

– ***Joao de Deus Pinheiro*** (Portugal) : relations avec le Parlement *européen; relations avec les Etats* en matière de communication et d'information; culture et audiovisuel.

– **Padraig Flynn** (Irlande) : affaires sociales et emploi; immigration, affaires intérieures et judiciaires.

– **Antonio Ruberti** (Italie) : science, recherche et développement; ressources humaines, éducation, jeunesse.

– **René Steichen** (Luxembourg) : *agriculture*.

– **Ioannis Paleokrassas** (Grèce) : *environnement, sécurité nucléaire* et protection civile; politique de la pêche.

– **Raniero Vanni d'Archirafi** (Italie) : questions institutionnelles; marcher intérieur; politique d'entreprise : petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat.

Léger excédent du commerce extérieur de la France en novembre

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été équilibré en novembre. En chiffres bruts, les exportations ont atteint 103,28 milliards de francs et les *importations 100,68 milliards* de francs. L'excédent de 2,59 *milliards de francs* est le *neuvième* de l'année, seuls février et août ayant été *déficitaires*.

Après correction des variations *saisonnières, les exportations se* sont élevées à 100,2 milliards de francs et les importations à 99,8 milliards de francs, ce qui ramène l'excédent à 389 millions de francs. Sur les onze premiers mois de l'année, l'excédent est de *23,9 milliards de francs. En 1991*, le déficit avait été de 30 milliards *de francs. Les exportations baissent* de 5 % par rapport à novembre 1991 et les importations de 4,5 %.

La balance des produits manufacturés a *été déficitaire* de 1,1 milliard de francs mais de 3 *milliards* pour les seuls biens civils. Sept Airbus ont été livrés pour 1,8 milliard contre cinq en octobre pour 1,5 milliard. La balance des produits agro-alimentaires a été excédentaire de 3,9 milliards de francs et celle des produits énergétiques *déficitaire de* 6,6 milliards de francs. En *novembre, nos échanges* avec les pays de la CEE ont été déficitaires de 2,4 milliards (– 2,3 milliards avec l'Allemagne) et de 1,6 milliard avec les Etats-Unis.

M. François Plaisant a été nommé secrétaire général adjoint du quai d'Orsay

M. François Plaisant a été *nommé* secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères. Ce poste n'était plus pourvu depuis 1988.

[*Né en 1932*, ancien élève de l'*Ecole nationale d'administration*, M. François Plaisant a été en poste auprès de l'OTAN à Bruxelles (1964-1968) et à Bonn (1968-1971), membre de la délégation *française à la CSCE à Genève* (1973-1974), sous-directeur d'Europe puis directeur adjoint (1974-1980). Il a été ministre conseiller à Washington (1980-1981), ambassadeur à Pretoria *(1981-1984). directeur* d'Europe (1984-1987), ambassadeur à Athènes (1987-1989) et représentant de la France aux négociations sur le désarmement conventionnel (1989-1990). Il était *ambassadeur en Suisse depuis* 1991.]

Membre de l'ancienne équipe de M. Gaïdar

Le réformateur Piotr Aven a démissionné du gouvernement russe

Le sommet de la CEI, *prévu le* 25 décembre, a été reporté au 22 janvier. *Parallèlement*, les tractations entre centristes et réformateurs sur la formation du gouvernement russe ont fait une nouvelle victime dans l'ancienne équipe de M. Gaïdar : M. Piotr Aven, le ministre des relations économiques extérieures, qui a présenté sa démission.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Si l'on en croit les communiqués officiels, ce n'est donc pas parce qu'ils n'avaient rien de concret à se *dire ni par crainte* d'un *échec que* les chefs d'Etat de la CEI ont reporté de plusieurs semaines leur sommet, qui devait se tenir à Minsk le 25 décembre. Très prosaïquement, le président Boris Eltsine, victime d'un *«coup de froid»*, souffre d'un *«rhume»* et, sans doute par contagion téléphonique, *son homologue* du Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaev, se trouve lui aussi *«indisposé»*.

M. Boris Eltsine n'est pourtant *pas resté inactif* ces derniers jours. Depuis son retour inopiné de Pékin, samedi 19 décembre, mais, en fait, depuis déjà plusieurs mois, il s'efforce de résoudre la quadrature du cercle en formant un nouveau gouvernement qui puisse poursuivre une politique de réformes *tout en donnant satisfaction* à un Parlement conservateur. *Ce dernier, après avoir obtenu* la tête de l'ancien premier ministre, M. Egor Gaïdar, et son remplacement par un apparatchik du complexe militaro-industriel, M. Viktor Tchernomyrdine, s'est vu officiellement attribuer, mardi 22 décembre, un droit de regard sur la nomination de quatre ministres, dont celui des affaires étrangères.

Les négociations se poursuivent donc, avec leur lot de rumeurs contradictoires – la démission d'un ministre a été ainsi annoncée et démentie deux fois de suite en moins de dix heures – et de déclarations alambiquées. Le nouveau premier ministre, qui, à moins qu'il ne cache son jeu, ne brille *décidément pas par la fulgurance* de sa pensée, a ainsi déclaré qu'il *s'était mis d'accord «en principe»* avec M. Eltsine, avec qui il n'a pas *«de grandes contradictions»*, pour que le futur gouvernement ne présente pas de *«changements radicaux»* par rapport à celui de son prédécesseur.

Pour le moment, deux départs sont certains : celui de Mme Ella Pamfilova, ministre de la sécurité sociale, et celui de M. Piotr Aven, chargé des relations économiques extérieures. Ce dernier, partisan notoire des réformes, a *«préféré démissionner plutôt qu'attendre son limogeage»*, et a présenté sa décision comme *«un sacrifice»* permettant de *«renforcer les positions»* des réformateurs dans les négociations. Le départ de M. Aven risque d'alarmer les responsables occidentaux, puisqu'il était notamment chargé de négocier avec le Club de Paris le rééchelonnement de la dette extérieure russe.

Les chancelleries se demandent aussi quel sera le sort de M. Andréï Kozyrev, l'actuel ministre des affaires étrangères. Si, apparemment, M. Eltsine souhaite qu'il conserve son portefeuille, le Congrès s'y oppose dans sa grande majorité. M. Kozyrev est en effet devenu la «bête noire» des conservateurs, qui lui reprochent de s'aligner systématiquement sur les positions américaines, notamment dans le conflit yougoslave. Les députés ayant maintenant obtenu un droit de veto sur la nomination du titulaire de ce poste, il serait illusoire de penser qu'ils ne s'en serviront pas contre M. Kozyrev.

Charité bien ordonnée..., les députés, même si beaucoup d'entre eux ne cessent de protester contre les réformes libérales, ont adopté, mardi, une loi leur permettant d'acheter leur appartement de fonction à Moscou à des prix défiant, paraît-il, toute concurrence.

JOSÉ-ALAIN FRALON

En dépit d'une avancée dans les négociations

Le mouvement de grève des mineurs polonais se poursuit en Silésie

Des négociations entre le gouvernement et les représentants des mineurs grévistes de Silésie, qui ont duré toute la nuit du lundi 21 au mardi 22 décembre, ont permis un certain rapprochement des positions, *insuffisant toutefois pour aboutir* à l'arrêt de la grève. Les pourparlers *ont été suspendus jusqu'au* 29 décembre, jour où la Diète doit ouvrir une session extraordinaire de deux jours.

Les mineurs, en grève depuis plus d'une semaine pour protester contre le plan de restructuration de leur industrie, ont décidé de faire redémarrer quelques fosses pour fournir *du charbon aux cokeries menacées* d'extinction, mais soixante-cinq *mines étaient toujours paralysées* mardi, ainsi que les transports ferroviaires de marchandises dans la région.

Parallèlement, le président Lech Walesa a rappelé à l'ordre, dans une lettre adressée au président de la Diète, les députés, qu'il a accusés de *«légèreté et d'irresponsabilité»* face à *«la gravité de la situation dans l'industrie minière»*. *«Les députés sont partis se reposer pour les fêtes, laissant le gouvernement et les mineurs se débrouiller tout seuls»*, a regretté le chef de l'Etat. – *(AFP, UPI.)*

EN BREF

□ **L'enquête sur la mort d'un jeune Marocain à Béziers.** – Selon Mme Françoise Piccot, procureur de la République de Béziers, le jeune homme décédé dimanche 20 décembre, au cours d'une interpellation par des CRS (*le Monde* du 22 décembre) aurait été tué alors qu'il se débattait. Dans un communiqué publié mardi 22 décembre, Mme Piccot indique : *«En l'état actuel de l'enquête, il semble que Hassan Benmohumed se débattait et, tandis qu'un CRS commençait à lui passer une menotte, son collègue l'aidait à le maîtriser, tout en tenant son arme à la main. Dans ces mouvements, un coup de feu partait, atteignant la victime à la tête.»* Le sous-brigadier Daniel Marty, inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, a été laissé en liberté sous contrôle de sa hiérarchie.

□ **ALLEMAGNE : chaîne humaine lumineuse contre le racisme à Francfort.** – Plusieurs dizaines de milliers de personnes brandissant une bougie ou une lampe de poche ont formé, mardi 22 décembre, une chaîne lumineuse contre le racisme autour du centre-ville de Francfort. Le maire de la ville, M. Andreas von Schoeler, ainsi que le ministre-président de l'Etat fédéré de Hesse, M. Hans Eichel, ont *pris part à la manifestation*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : explosion d'une bombe de faible puissance dans le métro londonien.** – Une bombe de *«faible puissance»*, a indiqué la police, a explosé dans une station de métro du nord de Londres, mardi 22 décembre en fin d'après-midi, à une heure de grande affluence, mais cet attentat, attribué à l'Armée républicaine irlandaise (IRA), n'a pas fait de victimes. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

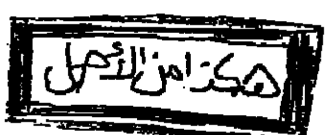
Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté 21 à 32

Le numéro du « Monde » daté 23 décembre 1992 a été tiré à 469 848 exemplaires.

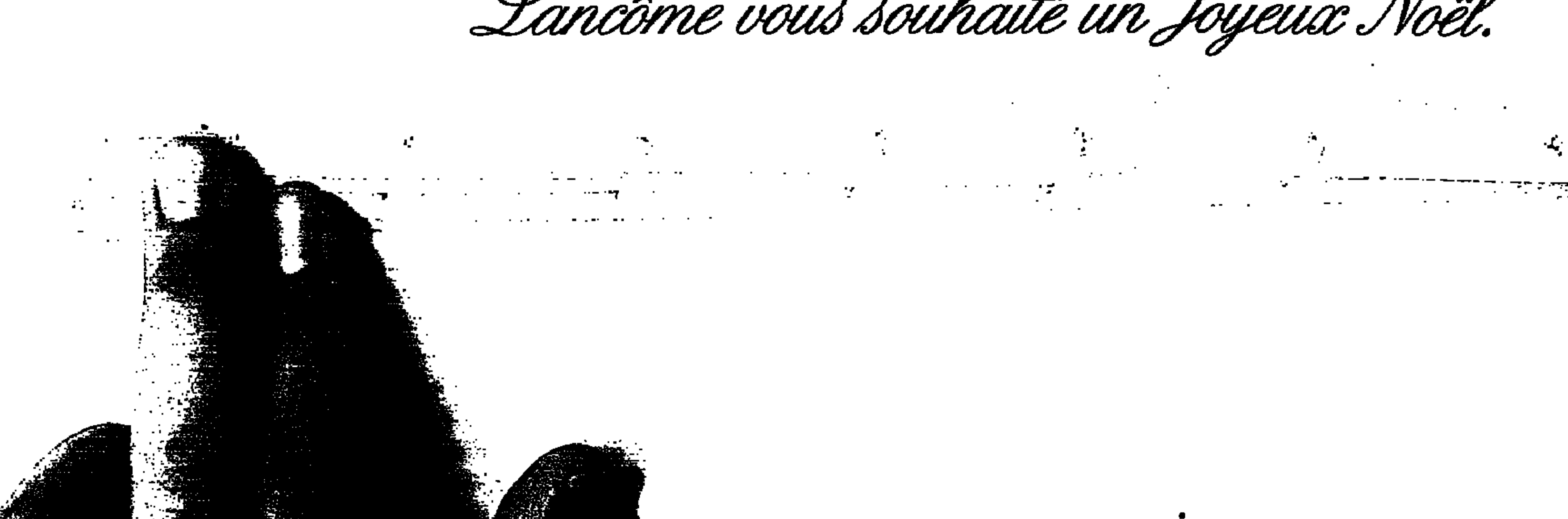
Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : la philosophie comme un art de mieux vivre

La philosophie ne s'exprime pas nécessairement dans l'élaboration de théories et de concepts. Elle peut aussi, comme le montrent les *Pensées* de *Marc Aurèle* et *Vivre et philosopher*, de Marcel Conche, se vouloir comme un art de mieux vivre. Un beau cadeau de Noël : le dernier roman de Chandler, *The Long Good-Bye*, est enfin traduit dans sa version intégrale. Chandler tel qu'en lui-même, écrit François Bott : délivré de la pesanteur du quotidien. En cette période des cadeaux, Georges Balandier s'interroge sur les mystères du don : pourquoi *«l'appât de donner»* est-il aussi fort que l'appât du gain?




SPÉCIA
LA
PAR



Le Monde

ARTS • SPECTACLES





SPÉCIAL DISQUES

LA MUSIQUE PARALLÈLE

En quatre-vingt-dix ans, le disque est passé d'une fonction d'archivage au support d'une culture propre qui n'est plus le reflet du concert. Du temps de sa splendeur, entre 1950 et 1970, sa fonction, son utilité étaient d'autant plus incontestables qu'il avait atteint sa maturité. La technique d'enregistrement, le choix des œuvres et des musiciens qui les interprétaient obéissaient alors à une logique dictée par la soumission d'un métier à des impératifs musicaux, à une volonté de perfection. Le disque se devait de proposer des interprétations parfaites, sans les scories du concert public. Aujourd'hui que tout le grand répertoire a été enregistré des dizaines de fois, on se demande ce qui pousse les éditeurs à choisir un interprète plutôt qu'un autre. Peut-être le disque est-il suffisamment adulte pour évoluer parallèlement au monde du concert?

L'ENREGISTREMENT est né à la fin du XIXe siècle, un peu moins d'un siècle après la généralisation du concert public. Mais le disque n'est pas né, en réalité, avant les années 20 et 30. C'est que les premiers interprètes qui ont accepté de se laisser graver n'avaient pas vraiment conscience que cette nouvelle façon de transmettre la musique était promise à un grand avenir. Ils allaient au studio les mains dans les poches, n'hésitaient pas à parler pendant les prises, commentant leurs prouesses, ponctuant même parfois leurs erreurs d'interjections grossières (1)!

Le pianiste Joseph Hoffmann fut l'un des premiers à prendre cette technologie naissante au sérieux. Les enregistrements qu'il a réalisés, aux Etats-Unis, dans les années 10 sont d'ailleurs d'une qualité sonore très nettement supérieure à ce qui se faisait à l'époque. Cet ex-enfant prodige préparait soigneusement ses enregistrements et cherchait, avec les techniciens, à obtenir le meilleur son possible.

En fait, le disque a été longtemps considéré comme un instantané, comme une sorte de photo de famille saisie sur le vif. C'est à Fred Gaisberg (le producteur qui a poussé Rubinstein à faire des disques) que l'on doit d'avoir convaincu artistes, directeurs artistiques et techniciens qu'il s'agissait bien d'une œuvre «définitive».

Au début, le disque venait après le concert. Seuls, ou presque, avaient accès au studio les artistes en vue, ceux à qui l'on reconnaissait une aptitude particulière à interpréter les œuvres d'un compositeur. Le disque sanctifiait leur carrière. Mais cette façon de faire tenait encore prioritairement de l'archivage.

Pourtant, dès avant la seconde guerre mondiale, le disque a commencé à s'émanciper du concert. Un temps, Ravel voulut même réaliser une version discographique de *la Valse* : la technique balbutiante de l'époque noyait dans le bruit de fond la première minute, jouée *pianissimo*, de l'œuvre, comme elle contraignait les interprètes à accélérer sensiblement le tempo pour que leurs sonates, leurs concertos, leurs opéras puissent être découpés selon le minutage imposé par une face de 78 tours. Au moment où il s'imposait, le disque s'éloignait de la réalité d'un artiste sur scène.

Dès l'après-guerre, Walter Legge (un «élève» de Gaisberg) inventa de toutes pièces une esthétique pour le disque. Il produisait un disque comme on produit un film, il réunissait des interprètes comme l'on compose un *cast*, les enregistrait non plus dans la continuité d'une œuvre, mais en les modelant en fonction du résultat à atteindre. Il les choisissait pour leur caractère phonogénique, leur aptitude à s'exprimer en studio au sein d'une équipe. Dès la fin des années 40, il n'était déjà plus nécessaire que ces artistes réitèrent leurs prouesses en public. Legge est d'ailleurs allé faire son marché dans Vienne occupée par les Alliés, engageant des artistes interdits d'estrade parce qu'ils avaient frayé avec les nazis. Ils furent ses premiers poulains. Ils nous ont légué de nombreuses interprétations dont la perfection technique et musicale n'a pas été dépassée.

Poussée à son extrême, cette façon de faire a donné naissance à Glenn Gould. Un pianiste qui choisit un jour de ne plus s'exprimer du tout en public. Elle a aussi donné naissance à un produit musical inédit. Il ne s'agit plus, en effet, pour les grands éditeurs, qui se partagent l'essentiel du marché mondial de la musique enregistrée, d'amener un interprète dans les studios parce qu'il a fait ses preuves, il ne s'agit plus de réaliser des disques avec un soin maniaque (2) ou d'enregistrer des œuvres oubliées afin de les faire connaître au plus grand nombre. Nous vivons aujourd'hui une situation schizophrénique. Les différents acteurs de la vie musicale (artistes, compositeurs, public, critiques, producteurs, imprésarios) se rencontrent de moins en moins, se toisent. Situation aggravée, en France, en Italie, en Espagne, au Japon, aux Etats-Unis (depuis peu) : aucune grande multinationale n'y a installé son centre de décision. Grâce au rachat des uns par les autres (3), l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne imposent au reste du monde leur conception de la musique enregistrée.

Comment choisissent-ils les interprètes, les compositeurs qu'ils distribueront dans le monde entier? On pourrait imaginer qu'ils emploient des «chasseurs de têtes», qu'ils arpentent les salles de concert, qu'ils font la sortie des grandes écoles de musique. Qu'ils écoutent la rumeur du métier. Or une certaine forme de hasard, qui tient du jeu de loterie, semble s'être imposée. L'engagement récent de deux jeunes pianistes français est riche d'enseignements : le premier a été pris sous contrat sans que la branche française de sa maison de disques soit prévenue, le second, sans que le responsable artistique parisien ne l'ait jamais entendu! Etaient-ils vraiment les meilleurs? En sont-ils à un stade de leur développement personnel et artistique qui leur permettra d'affronter la grande carrière, de résister à la pression exercée sur eux? Ces deux jeunes seront vite abandonnés, s'ils ne réalisent pas les objectifs de vente qui leur ont été fixés...

Le disque a été le reflet de la vie musicale, il l'est de moins en moins. Le disque a été un objet culturel «parfait», il ne l'est plus. Les valeurs sont inversées. Les maisons de disques veulent façonner le monde musical, «inventer» des artistes qu'elles préfèrent inconnus, sans image déjà installée, ou attraper au vol ceux qui ont existé en dehors d'elles, par la seule confiance que le public et leurs collègues ont placée en eux. Les grands éditeurs, victimes de la crise du disque intervenue dès la fin des années 70, ont pensé sauver leur activité grâce au disque compact. Ce nouveau support devait résoudre tous leurs problèmes. Les courbes de vente s'infléchissent aujourd'hui dangereusement. Peut-être, aurait-il fallu penser au contenu?

Mais, paradoxalement, les bons disques ne sont pas rares, il leur manque de rencontrer suffisamment d'auditeurs. Malgré un recrutement contestable, malgré des techniques d'enregistrement de plus en plus sophistiquées et de moins en moins maîtrisées, malgré une production qui bégaie, vient le jour où un artiste se cale devant son micro. La lumière rouge s'allume. Obscur ou célèbre, surfait ou sous-estimé, il met alors toutes ses ressources en jeu pour donner ce qu'il a de meilleur. *(Lire pages 22 à 28 la sélection des disques de l'année et page 32 l'article de Denis Fortier sur les disques interactifs.)*

ALAIN LOMPECH

(1) A la fin d'une étude de Chopin, Francis Planté (1839-1934) enregistré, à l'extrême fin de sa vie, fait une cascade de fausses notes. Sur le dernier accord, il lance un «*Merde!*» retentissant que le disque a conservé.

(2) Walter Legge, qui fut le patron d'EMI, était perfectionniste. Des responsables des services techniques du studio d'Abbey Road se souviennent qu'à force de réécouter la bande du *Falstaff* de Verdi, dirigé par Karajan, pour en donner le bon à tirer, il a fini par en abîmer irrémédiablement une partie...

(3) Le japonais Sony a racheté l'américain CBS et a confié sa gestion artistique à un Allemand, autrefois patron des services musicaux de Deutsche Grammophon. L'allemand Bertelsman s'est rendu acquéreur de l'américain RCA. L'américain Warner de l'allemand Teldec, du français Erato, mais sa direction générale artistique est basée à Londres et confiée à un Espagnol. Pour ne parler, évidemment, que du rachat de grandes maisons par de grandes maisons.

SPÉCIAL DISQUES

CLASSIQUE

Profusion et surprises

par Alain Lompech et Anne Rey

Nous n'avons pas écouté tous les enregistrements publiés cette année. Ce serait mentir. Avec une moyenne de six cents disques compacts lancés sur le marché par mois, cela représenterait un plein temps pour quatre personnes et la certitude pour elles d'être internées en fin d'année. Cette sélection est donc davantage le reflet de priorités que le résultat d'un choix objectif. Il faut écouter les interprètes qui font leurs débuts, ceux qui tentent l'expérience de jouer différemment des œuvres enregistrées vingt fois et plus, réécouter les grands anciens que l'on avait parfois oubliés. Soutenir, enfin, ceux qui font l'effort d'exhumer des chefs-d'œuvre endormis. L'opéra, qui triomphe à la scène, la musique de chambre en pleine vogue sont les parents pauvres d'une année qui consacre le triomphe du soliste et le retour des chefs.



ROGER PIC

Maria Callas.

Voix

Debussy

Pelléas et Mélisande

François Leroux (Pelléas), Maria Ewing (Mélisande), José Van Dam (Golaud), Jean-Philippe Courtis (Arkel), Christa Ludwig (Geneviève), Orchestre philharmonique de Vienne, Claudio Abbado (direction)

Ce *Pelléas* bénéficie d'un orchestre, certes peu accoutumé à Debussy, mais dont les sonorités raffinées, la cohésion, les qualités de chant valent mieux que toutes les traditions. Les chanteurs parlent en chantant, ils ont (presque) l'âge de leurs rôles, ne tombent dans aucun des travers qui gâchent tant d'interprétations de cet opéra impossible. Et Abbado retrouve ici les grandes respirations, ce sens de la continuité qui faisait déjà, l'an dernier, tout le prix de son interprétation de *la Khovanchchina* de Moussorgski.

Un coffret de 2 CD Deustche Grammophon 435 344-2.

Campra

Idoménée

Bernard Delétré (Idoménée), Jean-Paul Fouchécourt (Idamante), Sandrine Piau (Electre), Monique Zanetti (Ilione), Les Arts florissants, William Christie (direction)

Si Campra n'est pas Mozart, sa musique n'en est pas moins l'une de celles qui retiennent immédiatement l'attention pour sa qualité intrinsèque. La saveur de son harmonie, la complexité de son contrepoint, l'intérêt permanent de son invention mélodique, la façon qu'il a de théâtraliser, de donner un sens à chacune des répliques instrumentales, à chacun des airs, sont d'une parfaite pertinence dramatique. Les chanteurs sont exemplaires, surtout la jeune Sandrine Piau, dont la voix et les qualités d'interprète brûlent les planches. Il semble que les Arts «flo» et Christie soient plus «naturels» qu'à l'accoutumée. Il est impossible d'imaginer cet *Idoménée* chanté et joué d'une autre façon.

Un coffret de 3 CD Harmonia Mundi 90 396/98.

Rossini

Extraits de Zelmira, la Donna del lago, Mahometto secondo, le Nozze de Teti et di Peleo, Elisabetha regina d'Inghilterra, Semiramide

Cecilia Bartoli (mezzo-soprano), Orchestre et Chœur de la Fenice de Venise, Ion Marin (direction)

Cecilia Bartoli a toutes les qualités : timbre coloré, diction et vocalises impeccables (et Rossini en demande autant à ses chanteuses que les «rappeurs» : Rossini serait-il l'inventeur du rap, comme Beethoven le fut du boogie-woogie?), souffle immense, voix étendue sans notes de passage. Une grande étoile est née.

1 CD Decca 436 075-2.

Suzanne Danco en concert

Mélodies françaises de Berlioz à Poulenc

Suzanne Danco (soprano), Roger Boutry et Guido Agosti (piano)

Voix la moins racoleuse qui soit, effilée sans être acide, articulant avec netteté et naturel un français parfaitement audible, dit sans la moindre théâtralité, les mots plantés tout droit dans la phrase musicale comme s'il n'y avait rien de difficile dans tout cela. Suzanne Danco rayonne d'intelligence.

1 CD INA «Mémoire vive» 262 002. Distribué par Wotre Musique.

Meyerbeer, Rossini

Mélodies

Thomas Hampson (baryton), Geoffrey Parsons (piano)

De la chanson populaire au mini-mélodrame, chanté en français ou en allemand, accompagné au petit point par un pianiste en grande forme. Thomas Hampson débusque toute la musique ; du drame exprimé dans *le Poète mourant*, au pipicaca de *la Chanson de bébé*.

1 CD EMI-VSM 754 436-2.

Liszt

Lieder

Brigitte Fassbaender (mezzo-soprano), Jean-Yves Thibaudet (piano)

Pan méconnu de l'immense production lisztienne, les Lieder nous avaient été révélés par une intégrale menée du clavier de son vieil Erard, par Cyril Huvé. Brigitte Fassbaender s'y attaque, à son tour, avec la complicité de Jean-Yves Thibaudet (qui a été moins heureux, cette année, avec une intégrale Ravel indécise). De la miniature aux rhapsodies d'allure improvisée, tout dans ce disque est magnifiquement interprété, à défaut d'être toujours parfaitement chanté.

1 CD Decca 430 512-2.

Schubert

Quatre cents Lieder

Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Gerald Moore (piano)

Réédition sur disques compacts et dans une présentation identique à celle utilisée pour les microsillons de l'une des plus ambitieuses entreprises du disque.

Un coffret de 21 CD Deustche Grammophon 437 214-2.

Récital Leïla Ben Sédira

Airs des Contes d'Hoffmann, Mireille, Roméo et Juliette, Lakmé, les Noces de Figaro, le Barbier de Séville, les Noces de Jeannette, Manon Lescaut

Leïla Ben Sédira (soprano)

Leïla «fille» de Sédira fit l'objet d'un véritable culte dans les années 30. Oubliée, elle revient grâce à l'association qui s'est constituée pour perpétuer le souvenir de cette soprano colorature. Sédira était capable de sortir dans un sourire le contre-fa de Lakmé, les vocalises d'Olympia, de concentrer toute son énergie, toute sa musicalité dans les tessitures moyennes de Chérubin. La plus limpide, la plus aérienne des voix, avec un style incroyablement distingué : le style vocal français à son âge d'or, donnant aux musiques les plus minces leur dignité, faisant du grand art avec trois notes. Et – merveille – on comprend tout.

1 CD EPM The Classical Collector.

Verdi

Aïda

Maria Callas (Aïda), Oralia Dominguez (Amneris), Mario Del Monaco (Radames), Chœur et Orchestre du Palais des beaux-arts de Mexico, Olivier de Fabritiis (direction)

Son à l'ancienne (assez proche de celui qui sort d'un petit poste de radio calé sur une station émettant en modulation d'amplitude), interprétation historique. Comment Callas-Aïda fut mise à mort par Oralia Dominguez-Amneris, un soir de 1951, à Mexico.

Un coffret de 3 CD Fonit-Cetra LC 8410. Distribué par Dino Music.

Berlioz

Béatrice et Benedict

Susan Graham (Béatrice), Jean-Luc Viala (Benedict), Sylvia McNair (Héro), Catherine Robin (Ursule), Gilles Cachemaille (Claudio), Gabriel Bacquier (Somarone), Vincent Le Texier (Don Pedro), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, John Nelson (direction).

Le problème est résolu pour longtemps. Par deux fois, Colin Davis s'était heurté en vain à ce chef-d'œuvre et Barenboïm y avait échoué par son imprécision rythmique. John Nelson et une équipe de chanteurs impeccables apportent autant d'attention à ce Berlioz mal-aimé qu'à un opéra de Mozart. C'est ce qu'exige la musique de Berlioz.

Un coffret de 2 CD Erato-Musifrance 2292-45773-2.

Mozart

La Flûte enchantée

Anthony Rolfe-Johnson (Tamino), Andreas Schmidt (Papageno), Beverly Hoch (la Reine de la nuit), Dawn Upshaw (Pamina), Guy de Mey (Monostatos), Cornelius Hauptmann (Sarastro), Olaf Bar (l'Orateur), Chœur Schütz de Londres, The London Classical Players, Roger Norrington (direction).

Prise de son exemplaire en ce qu'elle respecte l'atmosphère musicale et la modestie des effectifs utilisés, direction d'orchestre alerte, toujours aux aguets, orchestre somptueux, chanteurs dont les voix sont subtilement appariées, esprit d'équipe, jeunesse... A l'opposé des grands-messes maçonniques, voici la *Flûte* rendue à son esprit d'origine.

Un coffret de 2 CD EMI «Reflexe» 7 54287 2.

Solistes

Les introuvables de Cziffra

Œuvres de Liszt, Chopin, Schumann, Beethoven, Brahms, Hummel, Rameau, Couperin, Mendelssohn, Lully, Cziffra et Balakirev

Georges Cziffra (piano)

Adulé, méprisé, oublié, Georges Cziffra fait un retour discographique remarqué avec un gros coffret de réédition d'enregistrements depuis longtemps disparus des bacs des disquaires. Ces interprétations conservent l'art de ce pianiste à son zénith : dans les passages de haute virtuosité, Cziffra semble nous faire un clin d'œil quand certains de ses confrères peinent à la tâche, dans les passages les plus expressifs, il reste élégant, soucieux de ne pas se répandre. Et puis on redécouvre que derrière les doigts d'acier du bateleur aux poignets de force se cache un authentique musicien capable, dans Beethoven ou dans Schumann, de la plus douce des résignations : laisser parler le texte.

Un coffret de 8 CD EMI-VMS CZS 7 67366-2.

Gershwin

Song Book et autres pièces pour piano – Mélodies

William Bolcolm (piano), Joan Morris (mezzo-soprano)

Son éditeur nous dit que ce merveilleux disque s'est vendu comme des housses de cathédrale. Tant pis pour ceux qui l'on laissé passer. Il leur reste une chance de se rattraper.

1 CD Elektra-Nonesuch 7559-79151-2. Distribué par Warner.

Guiomar Novaës

Œuvres de Chopin, Paderewski, Liszt, Philipp, Albeniz, Strauss, etc.

Guiomar Novaës (piano)

Pour la première fois réédités en «longue durée», tous les 78-tours d'une pianiste de légende formée au Conservatoire de Paris et promise par Debussy au plus grand avenir. Vingt interprétations immaculées au milieu desquelles se trouvent deux pépites. Le *Nocturne* de Paderewski et *Standchen* de Richard Strauss/Godowski sont sans doute le témoignage du plus beau jeu de piano que nous connaissions jamais conservé sur un disque.

1 CD Music and Arts CD 702. Distribué par Média 7.

Chopin

Quatre Scherzos – Variations sur un air allemand et sur «La ci darem la mano» du Don Giovanni de Mozart

Nikolaï Demidenko (piano)

Publié le même mois que l'enregistrement de Pollini (Deutsche Grammophon), ce disque d'un quasi-inconnu d'origine russe, fixé aujourd'hui de l'autre côté de la Manche, renvoie l'Italien dans les cordes. La sonorité est ronde, pleine, cinglante lorsqu'il le faut (mais jamais dure), l'expression ne minimise jamais ces œuvres, qui s'étendent sur les vingt années de la carrière créatrice du compositeur. Jeu parfaitement dominé. Splendide découverte.

1 CD Hyperion CDA 66514. Distribué par Harmonia Mundi.

Mozart

Concertos pour piano et orchestre nos 8, 13 et 25

Zoltan Kocsis (piano), Orchestre de chambre Franz-Liszt, Janos Rolla (direction)

Nouveau volume de ce qui devrait être une intégrale des concertos pour piano et orchestre de Mozart par un pianiste dont la clarté de conception s'accompagne d'un jeu découpé au laser. Ce qui ne veut en aucun cas dire qu'il est sec ou brutal. Kocsis et son orchestre, bien au contraire, sont d'une allégresse bondissante, ils tissent des dialogues subtils. Ils savent aussi rêver.

1 CD Quintana QUI 903022. Distribué par Harmonia Mundi.

Bach

Concerto italien – Ouverture à la française – Quatre Duetti BWV 802 à 805 – Fantaisie chromatique et fugue

Christophe Rousset (clavecin Hemsch 1751)

Christophe Rousset joue Bach avec une grande énergie propulsive ; il succombe même, ce qui est peu courant chez les clavecinistes, aux démons de la virtuosité. Mais cette affirmation de soi (assez pianistique au demeurant) n'est en rien histrionique, elle est jubilatoire et s'accompagne d'une conception sévère du rythme et d'une clarté polyphonique totale. Rousset a également publié un disque consacré à Froberger chez Harmonia Mundi. Son jeu y est tout différent, beaucoup plus porté sur l'introspection. Mais cette musique le demande.

1 CD L'Oiseau-Lyre-Decca 433 054-2.

Giuseppe Martucci

Deux Concertos pour piano

Jeffrey Swan (piano), Orchestre philharmonique de Montpellier, Massimo de Bernart (direction)

Deux concertos d'un Italien qui s'est consacré à la musique instrumentale quand ses confrères ne composaient que des opéras. Des œuvres un peu hybrides, au lyrisme très équilibré, influencées par Brahms, Rachmaninov, Schumann et Chopin. Elles témoignent néanmoins du style personnel de Martucci. Excellente interprétation qui donne envie de croiser, un soir, ces œuvres sur une scène.

1 CD Arkadia «Akademia» CDAK 111. Distribué par Hunt Productions.

Scriabine

Œuvres pour piano jouées par ses élèves et amis

Alexandre Goldenweiser, Samuel Feinberg, Vladimir Sofronitzki et Heinrich Neuhaus : quatre gloires du piano russe dans un choix d'œuvres d'un compositeur qu'ils ont défendu au concert et au disque. Quatre approches passionnantes qui, du jeu détaché de Goldenweiser à l'extase symboliste de Sofronitzki, nous rappellent qu'il n'existe pas d'école d'interprétation russe. Simplement de grandes individualités qu'un système politique n'a pas réussi à laminer.

1 CD Harmonia Mundi LDC 28 8032.

Forqueray

Livre de Pièces de clavecin de Mme Forqueray

Tom Koopman (clavecin)

Des pièces pittoresques, des portraits musicaux, des pages lentes, avec des silences pathétiques, des modulations hardies, des «coups de cafard» chromatiques sortis de la tête d'un compositeur au caractère difficile. Est-ce par mimétisme, mais le claveciniste néerlandais enfonce des basses jupitériennes, plante des accords formidables, sculpte cette musique véhémente avec la véhémence à la Rodin qui lui convient.

1 CD Erato 2292-45751-2.

Reger, Crumb, Britten, Ligeti

Sonates pour violoncelle seul

Matt Haïmovitz (violoncelle seul)

Le genre de programme qui situe l'ambition musicale du jeune homme ! Des œuvres austères, certes, et placées sous le signe de Bach et de Bartok. A 20 ans, Haïmovitz s'impose dans un disque qui demain, peut-être, sera tenu pour un grand moment de l'histoire de la musique enregistrée : son sans lourdeur, impeccable tenue de l'interprétation, sûreté de l'intonation.

1 CD Deutsche Grammophon 431 813-2.

Robert Casadesus joue

Œuvres pour piano de Ravel, Fauré, Debussy, Caplet, Casadesus et Chabrier

Robert Casadesus (piano), Maurice Maréchal (violoncelle), René LeRoy (flûte), membres du Quatuor Calvet

Enregistrées dans les années 30, ces gloires de la musique française témoignent d'un style d'interprétation ailé, transparent, virtuose, distingué dans l'élocution. Splendide, malgré un son crachotant.

1 CD EPM «The Classical Collector» 150072.

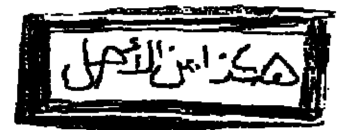
➡



DECCA/VIVIANNE PURDOM

Cecilia Bartoli.





➡

Hommage à Karel Ancerl

Beethoven : *Quatrième Concerto* – Chopin : *Second Concerto* – Liszt : *Premier Concerto* – Schumann : *Concerto en la mineur* – Tchaïkovski : *Premier Concerto*

Ivan Moravec, Wilhelm Kempff, Sviatoslav Richter, Jan Pananka, Emil Gullels, Orchestre philharmonique tchèque, Karel Ancerl (direction)

Cinq interprétations tirées des archives de la Radio de Prague, choisies et commentées par le critique Pierre-Emile Barbier. Cinq interprétations dirigées par un chef dont l'autorité, l'intransigeance musicale donnent à ces prises *live* un caractère définitif que ne peuvent altérer quelques scories dues au direct. Avec comme «perles noires», les interprétations de Moravec et de Kempff.

1 Coffret de 2 CD Praga Le Chant du Monde PR 254 000-01. *Distribué par* Harmonia Mundi.

Prokofiev

Sonates pour piano n°s 2 et 7

Laurent Cabasso (piano)

Sonates pour piano n°s 3, 7 et 8

Andrei Gavrilov (piano)

Deux pianistes dont les options esthétiques sont on ne peut plus opposées, dans des œuvres dont on n'imaginait pas qu'elles puissent être lues de façon si différente et si valide. A Cabasso, les belles sonorités, un soin tout particulier pour équilibrer le discours, pour découper les phrases avec légèreté et vivacité. A Gavrilov la grande virtuosité, la barbarie, les martèlements tétanisés, la folie, l'excentricité.

1 CD Valois-Auvidis V 4655 (Cabasso).
1 CD Deutsche Grammophon 435 439-2.

Jasha Heifetz

Bruch : *Concerto pour violon n° 2* – Conus : *Concerto* – Wieniawski : *Concerto pour violon n° 2*

Jasha Heifetz (violon), RCA Victor Symphony Orchestra, Izler Solomon (direction)

Heifetz ne peut être réduit à un acrobate ainsi que les milieux français du violon l'on affirmé pendant trois décennies pour se protéger (lorsqu'il était étudiant, le violoniste Gérard Poulet écoutait ses disques en cachette !). Voilà peut-être l'exemple parfait du musicien débarrassé de toutes les contingences, en totale apesanteur. A acheter ce disque, on se risque à trouver les autres violonistes bien terre-à-terre.

1 CD RCA GD 60927.

Chostakovitch

Préludes et fugues op. 87

Keith Jarrett (piano)

A la différence de Tatiana Nikolaeva, créatrice de ces 24 préludes et fugues, dont le jeu est théâtralisé, qui use de sonorités plantureuses, Keith Jarrett s'engage dans un corps à corps forcené avec son piano, au seul profit de la clarté polyphonique et du pur énoncé. Toujours surprenant, d'une maîtrise technique époustouflante dans la durée, d'une flamme brûlant sous la cendre, l'ensemble s'écoute sans une seconde d'ennui, pour ce qu'il est : un monstre d'ambiguïté stylistique.

Un coffret de 2 CD ECM 437 189-2. Distribué par Phonogram.

Schumann

Première Sonate pour piano – Intermezzi op. 4 – Variations op. 14 – Bunte Blätter – Chants de l'aube – Impromptus op. 5

Jean Martin (piano)

Jean Martin, dans Schumann, c'est l'éloquence dominée du *parlando*, une sonorité grasse et peu colorée, des dynamiques plutôt moyennes, jamais la moindre excentricité, mais un confort absolu de l'écoute. On sait toujours où on est et où on va dans l'architecture musicale. Cette maîtrise intellectuelle très impressionnante culmine dans la *Sonate op.* 11. Et Martin reste le chantre idéalement grave et ascétique des *Chants de l'aube*.

Un coffret de 2 CD Arion ARN 268218.

Shura Cherkassky à Carnegie Hall

Œuvres de Bach, Busoni, Schumann, Chopin, Ives, Hoffmann, Tchaïkovski, Pabst et Morton Gould

Enregistré en public, à New-York, lors d'un récital donné pour les quatre-vingts ans du plus malicieux, du plus jeune des pianistes en activité, ce disque est un bonheur de chaque instant, une leçon d'acrobaties digitales, mais aussi de splendeur musicale.

1 CD Decca 433 654-2.

Paganini

24 Caprices pour violon seul

Régis Pasquier (violon)

Un disque à écouter à petite dose, le bréviaire des violonistes est un peu lassant à la longue. Mais savourés un par un, ces «petits» exercices sadiques, surtout lorsqu'ils sont joués par un violoniste de la classe de Pasquier (justesse absolue, sonorité moelleuse, phrasés incisifs) apportent leur lot d'émotions fortes.

1 CD Valois-Auvidis V 4673.

Brahms

Sonates pour piano n°s 1 et 2

François Kerdoncuff (piano)

Délaissées, ces sonates de Brahms sont ici jouées de façon fiévreuse, titanesque. *Cette flamboyance ferait presque oublier* que le jeu de Kerdoncuff est maîtrisé dans le moindre détail, qu'il obéit à une logique musicale dictée par le texte. Ce pianiste de trente-neuf ans est un grand artiste, à n'en pas douter. Il ne craint aucunement la comparaison avec Zimerman, Katchen ou Arrau. Splendide prise de son.

1 CD Timpani 1 C 1 014. Distribué par Média 7.

Rachmaninov

L'intégralité des enregistrements de Rachmaninov pianiste et chef d'orchestre

Si le compositeur n'est pas encore accepté dans le cercle des grands créateurs, l'instrumentiste, depuis longtemps, est considéré comme le prototype du pianiste parfait. RCA réédite, dans un désordre assez déroutant, l'intégralité des interprétations laissées par le dernier pianiste-compositeur. A lui seul, Rachmaninov résume assez bien les possibilités de tous ses confrères. Il a les doigts de Cziffra, la hauteur de vue et l'apparent détachement de Backhaus, les idiosyncrasies de Novaës, le sens de la mise en scène d'Hoffmann, l'allure impériale de Rubinstein. Et sa sonorité est pleine, rayonnante, cuivrée. Le son de ces disques n'est pas parfait, bien sûr, mais il n'est pas certain que ses défauts objectifs ne participent pas à une réussite aussi marquante. A offrir en particulier aux jeunes pianistes, afin qu'ils se forment le goût aux meilleures sources.

Un coffret de 10 CD RCA 09026 61 265-2.

Prokofiev

Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre

Tchaïkovski

Variations rococo

Yo Yo Ma (violoncelle), Orchestre symphonique de Pittsburgh, Lorin Maazel (direction)

Il faut être, comme ces deux interprètes, arbitres de toutes les élégances pour tirer deux œuvres concertantes comme celles-là de la lourdeur, des effets de manches qui leur nuisent tant au concert. Voici la preuve qu'une interprétation peut sauver une musique.

1 CD Sony SK 43 382.

Vardan Mamikonian

Ravel : *Gaspard de la nuit* – Tchaïkovski : *Thème et variations* – Katchaturian : *Toccata*

Vardan Mamikonian (piano)

Premier Prix d'un concours ouvert aux lauréats des autres concours internationaux, organisé chaque anné par la salle Gaveau, Vardan Mamikonian ne joue pas comme une bête à concours. Son jeu est d'une beauté irradiante, sa sonorité fluide, ailée, jamais dure. Ses interprétations élégantes, raffinées témoignent d'une hauteur de vue exceptionnelle. Son *Gaspard de la nuit* est juste de bout en bout, mieux il *«tient la route»* face à ceux de Merlet, Perlemuter, Argerich et Samson François. Réussir cela à vingt-trois ans !

1 CD Solstice-Sacem SOCD 84.

Granados

Danses espagnoles – Scènes romantiques.

Jean-François Heisser (piano)

Rarement enregistrées, ces œuvres sont des petits chefs-d'œuvre admirablement écrits pour le piano. Heisser les joue avec une fidélité minutieuse à la moindre nuance, des sonorités somptueuses et une émotion qui, pour être contenue, n'en n'est pas moins contagieuse.

1 CD Erato 2292 45803-2.

Haydn

Sonates pour piano

Jean-Efflam Bavouzet (piano)

Voilà un pianiste qui a l'esprit aussi délié que les doigts, une idée à chaque seconde, une sonorité qui le distingue. Son disque est l'un des plus beaux consacrés aux sonates de Haydn.

1 CD Harmonic Records-Abbaye Royale de Fontevraud H/CD 9141.

Beethoven

Intégrale des cinq concertos pour piano et orchestre

Wilhelm Kempff (piano), Orchestre philharmonique de Berlin, Paul Van Kempen (direction)

La tête dans les étoiles, un grand pianiste et un chef d'orchestre rêvent de Beethoven et nous font entrer de plain-pied dans l'alchimie du compositeur. Si tous les concertos sont à citer en exemple, le *Quatrième* confine à l'immatérialité. Seuls Novaës et Klemperer, dans un vieux disque Vox, semblaient ainsi détachés du monde.

Un coffret de 3 CD Deutsche Grammophon 435 744-2.

Granados

Goyescas – Scènes romantiques

Alicia de Larrocha (piano)

Elle avait trente-cinq ans, et elle s'apprêtait à conquérir le monde. Dans les studios d'Hispavox, elle enregistrait le chef-d'œuvre de Granados. Son plus grand disque, assurément. Et le plus troublant. A ce moment précis de sa carrière, elle grimpa au sommet du panthéon pianistique pour prendre place aux côtés d'Hoffmann, Cortot, Noavës, Rachmaninov, Rubinstein. Et même si Larrocha est restée une artiste de premier plan, elle ne réussira jamais ensuite à se hisser à un tel niveau de perfection. Au disque tout du moins !

2 CD EMI-VSM 764 5242.

Chopin

Intégrale des mazurkas

Jean-Marc Luisada (piano)

Plein de fantaisie, toujours inspiré, personnel, Jean-Marc Luisada veut convaincre ses auditeurs. Dans les mazurkas comme dans les valses de Chopin publiées l'année dernière, il y réussit sans effort. Il abuse certes parfois du rubato, il est parfois un peu maniéré, mais les mazurkas de Chopin ne craignent pas cette prise de pouvoir de l'interprète. Ce n'est pas le cas des *Goyescas* de Granados qu'il vient juste de publier. Malgré de beaux moments et une sonorité vraiment somptueuse, elles nous ont donné la curieuse sensation de voir Luisada un peu perdu devant leurs difficultés musicales.

Un coffret de 2 CD Deutsche Grammophon 435 760-2.

Brahms

Intégrale de l'œuvre d'orgue

Jean-Charles Ablitzer (orgue)

Peu souvent enregistrée, l'œuvre pour orgue de Brahms témoigne de la passion du compositeur pour les maîtres anciens français et allemands. Ablitzer, comme Boyer autrefois (Stil-discothèque), joue les équilibristes. Il est d'une sévère grandeur dans les grandes polyphonies, serein, presque vocal dans les préludes de chorals. Et son disque est enregistré de main de maître.

1 CD Harmonic Records H/CD 9035.

Schubert

Sonate pour piano en ut mineur

Philippe Cassard (piano)

Le jeune Français poursuit de front son exploration des sonates de Schubert et des œuvres de Debussy, et toujours sur son somptueux Bechstein début de siècle. De Schubert, il a l'intuition du phrasé juste, des durées psychologiques des développements, de la sonorité ouatée, du poids des silences. Et dans cette sonate redoutablement difficile, il a les doigts particulièrement dégourdis.

1 CD Adda.

Bach

Variations Goldberg – Concerto d'après Vivaldi BWV 972 – Partita n° 2, etc.

Wanda Landowska (clavecin)

Rééditées avec le plus grand soin, d'après les matrices de 78 tours et les bandes originales, ces interprétations de la grande claveciniste appartiennent à l'histoire. On ne joue plus la musique de Bach sur un clavecin aussi ferraillant. Mais il n'est pas certain que les interprètes fassent preuve, aujourd'hui, d'une telle joie émerveillée devant une œuvre qui ne faisait pas peur à ce « p'tit bout » de bonne femme. Wanda Landowska avait l'énergie des pionniers.

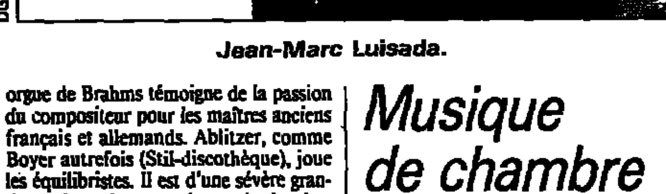
Un album de 2 CD RCA GD 60.919.

RCA

Wanda Landowska.

DG/OLIVIER BEUVE-MÉRY

Jean-Marc Luisada.



Musique de chambre

Ravel

Trio pour piano, violon et violoncelle – Sonate pour violon et piano – Berceuse sur le nom de Fauré

Jean-Jacques Kantorow (violon), Philippe Muller (violoncelle), Jacques Rouvier (piano)

Réédité à l'occasion de la sortie d'*Un cœur en hiver*, le film de Claude Sautet, cette interprétation du *Trio*, enregistrée il y a près de vingt ans, n'a guère de concurrents. C'est l'avis de Claude Sautet, qui fut critique musical à *Combat* de 1947 à 1949. Nous ne le contredirons pas.

1 CD Erato 2292-45920-2.

Ravel

Intégrale de la musique pour piano et violon

Régis Pasquier (violon), Brigitte Engerer (piano)

La *Sonate* bien sûr, mais aussi le *Kaddish*, la *Habanera*, la *Sonate posthume*, la *Berceuse sur le nom de Fauré* par deux interprètes qui jouent en grand. Piano plantureux, violon limpide, phrasés nets, voici du Ravel terrestre, humain, qui ne doit rien à une tradition glacée.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901364.

Quintette à vent, Moraguès

Œuvres de Ligeti, Villa-Lobos, Barber, Hindemith, Stockhausen

Les trois frères Moraguès (Pascal, clarinette solo de l'Orchestre de Paris ; Michel, flûte solo de l'Orchestre national ; Pierre, cor solo de l'Orchestre de l'Opéra de Paris) et deux copains de conservatoire (David Walter, hautbois, et Patrick Vilaire, basson) ont formé un quintette à vent, qui s'est imposé comme l'une des meilleures formations mondiales du genre : ils viennent de partir jouer le *Quintette* de Beethoven avec Sviatoslav Richter à Moscou. Un disque devrait perpétuer ces instants. Cette fois, ils réalisent une gageure : comment paraître aussi libre quand on est si rigoureux, si expressif lorsque l'on joue de façon aussi peu appuyée ? La perfection n'enfante pas la froideur.

1 CD Valois-Audivis V 4639.

Borodine

Quatuors à cordes n°s 1 et 2 – Serenata alla spagnola

Quatuor Anton

Rarement enregistrés, ces deux quatuors à cordes se partagent entre une couleur russe (thèmes, couleurs de l'harmonie) et un contrepoint très rigoureux, une solidité de construction post-beethovénienne. Le jeune Quatuor Anton les joue sans la moindre faiblesse d'intonation, sans la moindre imprécision rythmique, avec une tenue, une expression chaleureuses.

1 CD Le Chant du Monde LDC 278 1060.

Mozart

Les deux Quatuors avec piano – Sonates pour piano et violon KV 301 et KV 296

George Szell (piano), membres du Quatuor de Budapest, Raphael Druian (violon)

Avant d'être chef d'orchestre, Szell fut pianiste. A la différence de Solti, de Walter, de Karajan, ses doigts ne se sont pas engourdis à mesure qu'il s'éloignait de son clavier. Dans Mozart cela s'entendrait ! Les quatuors ont été enregistrés en 1946, les sonates en 1967. Paul Druian fut le premier violon de Szell à Cleveland pendant des années, avant que Boulez ne l'appelle à New-York. Il avait les qualités d'un grand soliste.

1 CD Sony « Masterworks Portrait » MPK 47685.

Haydn

Quatuors op. 20

Quatuor Mosaïques

L'opus 20 de Haydn est un massif de six quatuors stupéfiants : audace architecturale des premiers mouvements, resserrement des mouvements lents, éloquence des menuets, jubilation intellectuelle et rhétorique des finales fugués en majorité. La fine équipe des Mosaïques signe, tout simplement, sur instruments d'époque, l'un des plus beaux enregistrements de musique de chambre de l'histoire du disque.

Un coffret de 2 CD Astrée/Auvidis E 8784.

Beethoven

Intégrale des cinq sonates pour violoncelle et piano

Peter Wispelwey (violoncelle), Paul Komen (piano forte)

Tout est vivacité, griserie dans cette interprétation des cinq sonates. Toute l'évolution de l'écriture beethovénienne y est résumée en deux heures de musique parfaite, de la jeunesse extravertie des deux premiers opus à la maturité sûre d'elle-même des derniers. Jeunesse de pensée des interprètes, sonorité réjouissante des vieux instruments.

1 coffret de 2 CD Channel Classics CC 53592.

Beethoven

Sonates pour piano et violoncelle n°s 1 et 2 – Variations sur « Ein Madchen oder Weibchen » et sur « Bei Mannern, welche Liebe Fühlen »

Martha Argerich (piano), Mischa Maisky (violoncelle)

L'atmosphère, ici, est à l'amusement entre copains : la pianiste fait ronfler les traits, aligne les basses d'airain, mène le train avec allégresse et occupe beaucoup de place. Maisky se maintient sagement en retrait, surveille son intonation davantage qu'à l'accoutumée et modère son lyrisme (facilement débordant par le passé).

1 CD Deutsche Grammophon 431-801-2.





SUBESCH BAYAT/DG

Martha Argerich.

Chefs d'orchestre

Chabrier

Pièces pour orchestre

Roussel

Petite Suite

Orchestre symphonique de Detroit, Paul Paray (direction).

Trop vite oublié après sa mort en 1979, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, Paul Paray fut l'un des chefs d'orchestre les plus élégants de son temps. Dans ce programme de musique française, il triomphe par ses phrasés enlevés, par sa rythmique solide comme un roc, la sonorité ciselée de son orchestre américain, par l'euphorie qu'il provoque chez ses auditeurs. Ce disque est un anti-dépresseur efficace.

1 CD Philips-Mercury.

Prokofiev

Alexandre Nevsky – Lieutenant Kijé

Jard Van Nes (mezzo-soprano), Orchestre symphonique de Montréal, Charles Dutoit (direction).

Magnifiée par une prise de son rutilante, cette interprétation se signale par son opulence sonore, un grand souci du détail instrumental qui en fait l'antithèse de l'enregistrement légendaire de Karel Ancerl, dans lequel le chef tchèque «travaillait» l'atmosphère. Jard Van Nes déploie une voix somptueuse, à défaut d'être philologique. L'optique cinémascope de Dutoit est loin d'être un contre sens.

1 CD Decca.

Mahler

Symphonie n° 7

Klemperer

Symphonie n° 2

Orchestre Philharmonia, Otto Klemperer (direction).

Direction acérée, peu amène, du grand chef mahlérien dans la symphonie la plus aride, la plus aphoristique de Mahler. Prise de son parfaite, orchestre splendide, on n'a, sans doute, jamais fait mieux. En prime, une symphonie composée par Klemperer lui-même. Vingt-cinq minutes qui sont mieux que de la musique de chef.

Un coffret de 2 CD EMI-VSM CMS 7 64147 2.

Debussy

La Mer

Rimski-Korsakov

Shéhérazade

Orchestre symphonique de Chicago, Fritz Reiner (direction).

Deux «tubes» du concert et du disque enregistrés en 1960 par un orchestre et un chef en pleine forme, bénéficiant d'une prise de son exemplaire. Reiner était un chef à la maîtrise technique époustouflante, dont les conceptions musicales étaient si fortes, si puissamment exprimées qu'il était impossible de leur résister, même lorsqu'elles pouvaient paraître bizarres. Cette interprétation de *la Mer* est une stèle élevée à la sensualité joyeuse, à la gloire d'un orchestre parfait instrumentalement et à la virtuosité d'un chef.

1 CD RCA GD 60875.

Beethoven

Symphonies n°s 4 et 7 – Ouverture du roi Etienne

Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).

Pourquoi acheter au prix fort l'une des récentes interprétations des symphonies de Beethoven sur instruments «modernes», lorsque l'on peut acquérir, pour 60 F, l'une des interprétations les plus abouties de ces deux symphonies? En prime, une technique d'enregistrement comparable aux meilleures productions d'aujourd'hui.

1 CD Sony SBK 48158.

Chostakovitch

Cinquième Symphonie

Tchaïkovski

Le Lac des cygnes

Orchestre philharmonique de Leningrad, Arvid Jansons (direction).

Enregistrées en public, lors d'un concert donné par l'Orchestre de Leningrad, aux Proms, à Londres, en 1971, ces deux interprétations ne bénéficient malheureusement pas d'une prise de son qui correspond aux normes actuelles. Mais l'interprétation est de celles qui vous clouent à votre fauteuil. Pareils emportements, pareille perfection musicale et instrumentale nous font regretter qu'Arvid Jansons n'ait jamais dirigé en France.

1 CD Suisa Inta'glio INCD 7121. Distribué par Média 7.

Michael Gielen dirige

Brahms : *Quatrième Symphonie ; Double Concerto pour violon, violoncelle et orchestre* – **Bruckner :** *Huitième Symphonie* – **Mahler :** *Neuvième Symphonie* – **Schoenberg :** *Pelléas et Mélisande ; Erwartung* – **Busoni :** *Sarabande et Cortège* – **Gielen :** *Die Glocken sind auf Falscher Spur* – **Janacek :** *Messe glagolithique ; Taras Boulba.*

Mark Kaplan (violon), David Geringas (violoncelle), Phyllis Bryn-Julson (soprano), Ellen Shade (soprano) Martha Szirmay (alto), Thomas Moser (ténor), Gunther Reich (baryton), Imrich Szabo (orgue), Chœur philharmonique slovaque, Pavel Prochazka (chef de chœur), Orchestre du Sudwestfunk de Baden Baden, Michael Gielen (direction).

Rien que le programme de ce coffret donne le vertige : dix chefs-d'œuvre qui situent l'ambition artistique de Michael Gielen. Idéalement enregistrées, ces interprétations ont été mises en boîte dans les studios de la Radio de Baden-Baden par des producteurs qui ont eu tout le temps nécessaire pour réaliser leur travail sans souci de rentabilité immédiate. Le résultat est à la hauteur des moyens mis en œuvre. Ces sept disques sont une idée de la perfection.

Un coffret de 7 CD Accord-Musidisc 201 882.

Strauss

Intégrale de l'œuvre d'orchestre

Peter Damm (cor), Manfred Clement (hautbois), Malcolm Frager et Peter Rösel (piano), Ulf Holscher (violon), Paul Tortelier (violoncelle), Max Rostal (alto), Staatskapelle de Dresde, Rudolf Kempe (direction).

En trois coffrets de trois disques compacts, la seule intégrale de la musique d'orchestre de Strauss : concertos, poèmes symphoniques, suites et pièces diverses. Vingt-cinq œuvres par l'orchestre straussien par excellence, quelques solistes triés sur le volet (dont le fantastique Tortelier, dans *Don Quichotte*, Peter Damm dans les concertos pour cor, etc.), dirigés par l'un des chefs d'orchestre les plus accomplis de l'après-guerre, enregistrées par Claus Strüben, l'un des meilleurs preneurs de son de l'histoire du disque. Il n'y a pas à hésiter, d'autant que ces disques sont inclus dans une série à prix moyen.

Trois coffrets de 3 CD EMI-VSM 7 84342-2, 7 84346-2 et 7 84350-2.

Tchaïkovski

Roméo et Juliette – Concerto pour piano et orchestre n° 1 – Cinquième Symphonie.

John Ogdon (piano), Orchestre symphonique de Londres, Pierre Monteux (direction).

Enregistré en public, le 31 mai 1963, au Festival de Vienne, ce programme Tchaïkovski vient d'être retrouvé dans les archives de la Radio autrichienne et publié de façon officielle par Vanguard, un éditeur américain qui refait surface, en Europe, grâce au disque compact. Par des moyens opposés à ceux qu'utilisait Markevitch à la même époque, Pierre Monteux donne de la musique du Russe une vision aussi peu sentimentale, mais moins tendue, admirable à tous points de vue. Ses *tempos* sont larges, sa pulsion rythmique inflexible, sa dynamique étendue, mais jamais exagérée, sa tendresse pour cette musique inoxydable. C'est ainsi qu'on rend à un compositeur sa dignité.

Un coffret de 2 CD Vanguard 08 8032 72. Distribué par Wotre Musique.

Sibelius

Intégrale des poèmes symphoniques

Orchestre philharmonique de Moscou, Vassili Sinaïski (direction).

Cette «rétrospective Sibelius» s'étend sur trente-quatre ans et onze opus. Presque jamais jouée en concert en France, l'œuvre de Sibelius nous promène de Wagner à Bartok, de Varèse aux grandes légendes finlandaises. Interprétation exemplaire de Sinaïski et de son orchestre *moscovite*. Un nouveau bon point pour la collection «Saison russe».

Un coffret de 3 CD Le Chant du monde «Saison russe» 288 015-17.

Gounod

Mors et Vita

Barbara Hendricks (soprano), Nadine Denize (alto), John Aler (ténor), José Van Dam (baryton), Chœur de l'Orféon Donastiarra, Orchestre du Capitole de Toulouse, Michel Plasson (direction).

La surprise de l'année? *Mors et Vita* est un requiem magnifique qui pourrait donner aux interprètes l'envie de faire des infidélités à celui de Fauré. Si l'œuvre ne durait pas deux heures! Interprétation inspirée, magnifique de cohésion.

Un coffret de 2 CD EMI-VSM 7 54469 2.

Saint-Saëns

Symphonie avec orgue – Le Rouet d'Omphale – Phaéton – La Danse macabre

Michaël Matthes (orgue), Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction)

Dans une de ses lettres, Saint-Saëns raille ceux qui prétendent avec l'énergie du désespoir que la *Symphonie* de Franck avait renouvelé une forme aussi ancienne, ajoutant que c'est lui qui a eu ce courage en écrivant sa *Symphonie avec orgue*. Il n'avait pas tort, même si aujourd'hui l'œuvre ressemble de très près aux tableaux pompiers de la fin du XIXe siècle. Moderne et pompier, voilà le sort posthume de Saint-Saëns. L'interprétation de Krivine témoigne de la forme excellente de ses musiciens lyonnais : virtuosité individuelle, cohésion, splendeur sonore. Un bonheur ne venant jamais seul, la mise en place est parfaite et l'orgue n'est pas tonitruant. Dans cette œuvre, cela relève du tour de force.

1 CD Denon CO-75024. Distribué par RCA.

Janacek

Messe glagolithique – Sinfonietta

Gabriela Benackova (soprano), Felicity Palmer (mezzo-soprano), Gary Lackes (ténor), Anatoly Kotcherga (basse), Orchestre et Chœur symphoniques de Londres, Michael Tilson-Thomas (direction).

Interprétation joyeusement extravertie, débordante d'allégresse, pétaradante, pour des œuvres qui, justement, demandent ces qualités-là. Les violons britanniques sont râpeux, d'une couleur et d'une énergie presque tchèques. Curieusement, le timbre de Lackes tire la messe vers le *Boris* de Moussorgski. Ce n'est pas un défaut.

1 CD Sony «Classical» 047182-10.

MARC ENGUERAND

Pierre Boulez.

CBS

Michael Tilson-Thomas.

Debussy

Prélude à l'Après-midi d'un faune – Images – Printemps

Stravinsky

Petrouchka – Le Sacre du printemps

Orchestre de Cleveland, Pierre Boulez (direction).

Retour au studio de Boulez dans le grand répertoire et à la tête d'un des orchestres les plus parfaits du moment. Son approche de ces œuvres n'a guère bougé depuis son ancienne série d'enregistrements publiés par Sony. Si ce n'est que tout en restant semblable, il paraît encore plus libre, plus sensuel, plus expressif. En tout état de cause, parfait musicalement et donc techniquement.

2 CD Deutsche Grammophon 435 766-2 et 435 769-2.

Brahms

Œuvres pour chœur

Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).

Ah! l'inattendu régal de cette brassée de chœurs jamais chantés, condensé du romantisme allemand dans ses détours les plus secrets, musique en sympathie avec une nature où rôdent les esprits, la nostalgie, l'intuition de la mort. On est *perdu, c'est délicieux. Comment peut-on* chanter aussi juste, avec autant de délicatesse et de sensualité que le chœur de Gardiner.

1 CD Philips 532-152-2.

Schoenberg

Pierrot lunaire – Première Symphonie de chambre

Marianne Pousseur (voix), Ensemble Musique oblique, Philippe Herreweghe (direction).

S'il est un disque événement, écrivions-nous en février 1992, c'est bien celui-là. Presque un an plus tard, les surprises de cette interprétation ne se sont pas émoussées. Ecouter cette lecture, c'est oublier toutes les autres. C'est admirer la capacité d'un Herreweghe à aborder, sans complexes, une musique aussi mystérieuse que celle-là.

1 CD Harmonia Mundi HMC 901390.

Arrigo

Madrigaux

Ensemble vocal de France, Michel Tranchant (direction).

Etudiant, Girolamo Arrigo passait son temps à recopier des motets de Palestrina. L'impression laissée par ce disque singulier est, en effet, d'entendre de la polyphonie Renaissance d'une horizontalité généralisée : une superposition de voix émancipées l'une de l'autre et qui auraient échappé, par une sorte d'aberration de l'histoire, à l'attraction de l'harmonie horizontale et de la tonalité qui existaient déjà au temps de Palestrina. Le genre de paradoxes temporels qu'affectionne Arrigo, lui qui se dit *«moderne et non contemporain»*.

1 CD Erato 2292-45823-2.

Brahms

Symphonie n° 2

Orchestre symphonique de Boston, Bernard Haitink (direction).

Le chef néerlandais enregistre Brahms ; cette fois avec l'Orchestre de Boston (sa première intégrale le fut avec le Concertgebouw). Ce qui pourrait être un *remake* inutile est une bénédiction. Quel plaisir de retrouver ce grand orchestre dans le répertoire allemand, dirigé par un chef qui, dans ce répertoire, peut se retourner pour voir ses confrères courir après lui.

1 CD Philips.

Mravinski dirige

Œuvres de Beethoven, Chostakovitch, Tchaïkovski, Mozart, etc.

Orchestre de Leningrad, Evgeny Mravinski (direction).

Longtemps, les seules interprétations disponibles de ce chef d'orchestre légendaire se résumaient aux trois dernières symphonies de Tchaïkovski (Deutsche Grammophon). Puis lors du lancement du CD, des interprétations sont apparues dans des pressages japonais hors de prix. Erato a eu la bonne idée d'acheter en Russie d'autres bandes, plus récentes, et de les publier dans une série à prix moyen. A part celles du disque Mozart, toutes les interprétations réunies dans ce coffret sont passionnantes et témoignent du «génie» du Toscanini russe.

Un coffret de 12 CD Erato disponibles séparément.

Schoenberg

Pelléas et Mélisande – Variations pour orchestre

Orchestre symphonique de Chicago, Pierre Boulez (direction).

Pour les *Variations* plus que pour *Pelléas*, qui est une œuvre un peu pâteuse. Mais Boulez a le don d'en éclaircir les touffeurs, d'en alléger l'orchestration post-wagnérienne. Il a aussi le don d'obtenir des *pianissimos* d'un orchestre plus réputé pour la plénitude de son jeu que pour sa transparence, de rendre les *Variations* à une sorte d'immatérialité magique. Il ne faudrait pas insister sur la précision, les aptitudes de Boulez : c'est le moins que l'on est en droit d'attendre d'un chef d'orchestre. Mais d'autres disques, publiés par Erato, captés à Chicago, sous la baguette d'un autre chef et dans un répertoire (Ravel, Strauss) dans lequel l'orchestre s'est pourtant illustré à maintes reprises nous ont tellement intrigué par le manque de rigueur de la mise en place orchestrale qu'il nous faut encore radoter.

1 CD Erato.



Contemporains

John Adams

The Death of Klinghoffer

James Maddalena, Janice Felty, Thomas Hammons, Eugene Perry, etc. Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction).

Privé de la mise en scène de Peter Sellars, mais magnifié par l'admiration que lui voue Nagano, maître d'œuvre de l'album, l'opéra sur un sujet d'actualité de John Adams (le détournement de l'*Achille-Lauro* par un commando palestinien et la mort d'un passager juif) soutient parfaitement une écoute aveugle, avec ses grands chœurs haendéliens et ses récits chantés avec engagement et émotion. Prise de son hyper-sophistiquée, c'est bien le moins.

Un coffret de 2 CD Nonesuch 7559-79281-2. Distribué par WEA.

Georges Aperghis

Récitations

Martine Viard (voix)

Quinze poèmes en onomatopées, glossolalies ou autres mini-drames dénués de sens linguistique mais qui, tous, parlent à l'imagination, soit la synthèse du travail mené durant de longues années par un compositeur de théâtre musical et son interprète fétiche. Martine Viard, chanteuse-actrice.

1 CD Disques Montaigne «Musique française d'aujourd'hui» 782007.

Robert Ashley

Perfect Lives

Robert Ashley (le narrateur), «Blue» Gene Tyranny (piano), etc.

La voix du grand Bob nous raconte des histoires à dormir debout, le piano de Tyranny impose un tempo implaccable, des petites dames commentent, c'est affreusement répétitif, bizarrement (et volontairement) ringard, c'est un «opéra pour la télévision» – sacré programme – signé Ashley. Ça date de 1974. Ça reste très mode. Et plutôt bien, finalement.

Un coffret de 3 CD Lovely Music, Ltd. Distribué par IHL, 11, allée des Saules, 91090 Lisses.

François Bayle

Vibrations composées – Grande polyphonie

Deux partitions princeps, vieilles de vingt-deux ans (deux jeunesses !) de l'un des derniers fidèles à l'«esprit concret», au temps où la musique des machines faisait encore rêver. La première œuvre, méditative, semble issue des vibrations conjuguées d'un beau soleil dans les vitraux d'une église italienne. L'autre, toute d'appels à la danse, à la jubilation de la pensée, a des résonances ethniques lointaines, sans doute imaginées.

1 CD INA/GRM MG CB 0392. Distribué par Adda.

Vinko Globokar

Globokar by Globokar

Choix existentiel que de jouer du trombone plutôt que de la guitare ou du piano. Surtout lorsqu'on n'a pas la vocation d'un fonctionnaire d'orchestre et qu'on ne sait utiliser son instrument que d'une seule façon : en donnant de la voix, en se servant de son corps et en ne privilégiant que les techniques non orthodoxes. Yougoslave à l'œil clair et au cœur pur, Globokar perpétue l'esprit dada, l'esprit lettriste, l'éternel esprit de contestation. Il est à lui seul un spectacle. Ce disque est un spectacle.

1 CD Harmonia Mundi «Musique française d'aujourd'hui» 905214.

Mauricio Kagel

Finale.... den 24. XII.1931

Roland Hermann (baryton), Ensemble moderne, Mauricio Kagel (direction).

Désireux de combler le «déficit en cadeaux» que constitue une naissance située un 24 décembre, Mauricio Kagel a entrepris de retrouver les journaux parus la veille du Noël 1931, simplement parce que lui-même était né ce jour-là. Pourquoi pas? Puisqu'on a la joie de retrouver dans les «nouvelles amputées pour baryton et orchestre» qui en ont résulté un mélange de violence et d'ironie grinçante, un peu de naïveté, beaucoup de convictions militantes. Musique un peu lourdement orchestrée (par parodie de l'Allemagne prénazie?), musique très allemande, comme le *Finale* qui... l'introduit. Kagel aime les farces, comme on sait.

1 CD Disques Montaigne 782009.

Meredith Monk

Facing North – Vessel : an opera epic – Recent Ruins

Meredith Monk (voix, piano, orgue), Robert Een (voix).

L'écologie, la non-violence, un doux mysticisme... l'univers de Meredith Monk, immédiatement identifiable. On la retrouvait, au dernier Festival d'Automne, avec Facing North, inchangée – ça peut agacer. Mais reconnaissons qu'elle a tracé une voie dans laquelle beaucoup d'autres se sont engouffrés.

1 CD ECM 437 439-2. Distribué par Phonogram.

Marc Monnet

Pièces célibataires

Ensemble Accroche note

Connivence d'un compositeur extrêmement doué avec ses interprètes de l'Accroche note. Connivence aussi de Françoise Kubler, chanteuse-diseuse, et d'Armand Angster, clarinettiste-poète, dans les *Chansons imprévues*, inqualifiables en effet, qui dominent et introduisent cette brassée de pièces récentes ou plus anciennes. Peut-être «le» disque de l'année en section contemporaine.

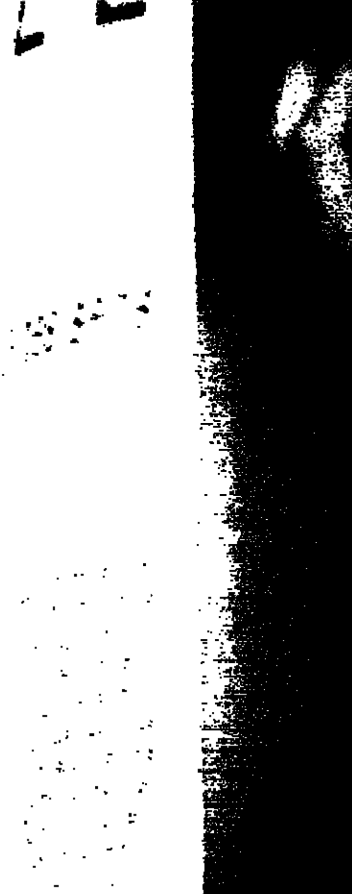
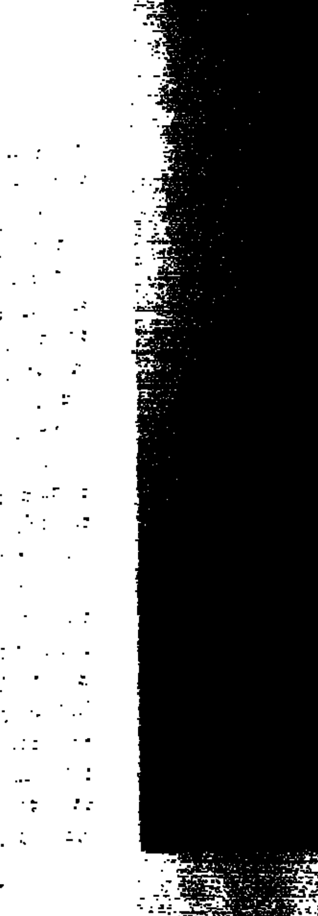
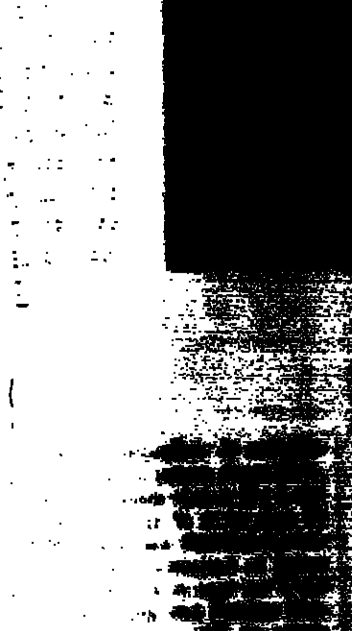
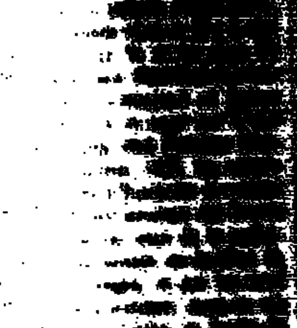
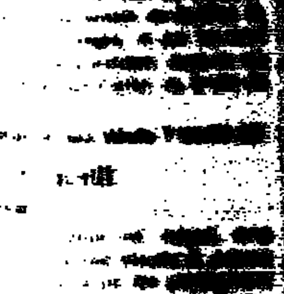
1 CD Disques Montaigne 783008.

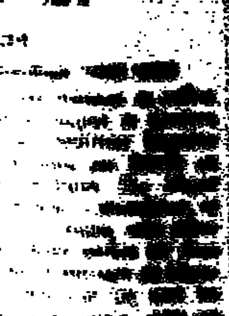
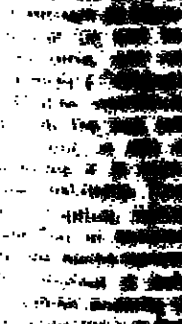
Vingt ans de musique contemporaine à Metz

Lachenmann : *Accanto* – **Guerrero :** *Sahara* – **Kagel :** *Liturgien* – **Xenakis :** *N'Shima*

Il serait fastidieux d'énumérer tous les interprètes que l'on retrouve au générique de cette passionnante rétrospective, où sont regroupées les créations marquantes de l'année 1991 au Festival de Metz (d'autres albums suivront sur cette manifestation). Il y a les Allemands de Baden-Baden, l'Orchestre et les chœurs du Brabant (pour Kagel), une poignée de «jeunes solistes» (c'est leur appellation contrôlée, on y remarque le corniste André Cazalet), pour l'étonnant *N'Shima* composé à la mémoire de Jérusalem. A l'opposé du primitivisme aride de cette pièce de Xenakis, en passant par les trames fracturées de Guerrero, arrive au début et au sommet de ce disque : Lachenmann composant «à-côté» du *Concerto pour clarinette* de Mozart (explicitement cité) un thrène pleurant sur la beauté désormais inaccessible, sur l'art moribond. Une musique en morceaux infimes, aux limites de l'existence, perçant pourtant avec virulence les sens et la pensée.

1 CD Col Legno AU 31836 CD. Distribué par Aurophon, Haupstrasse 41, D-7813 Staufen-in-Breisgau, RFA.

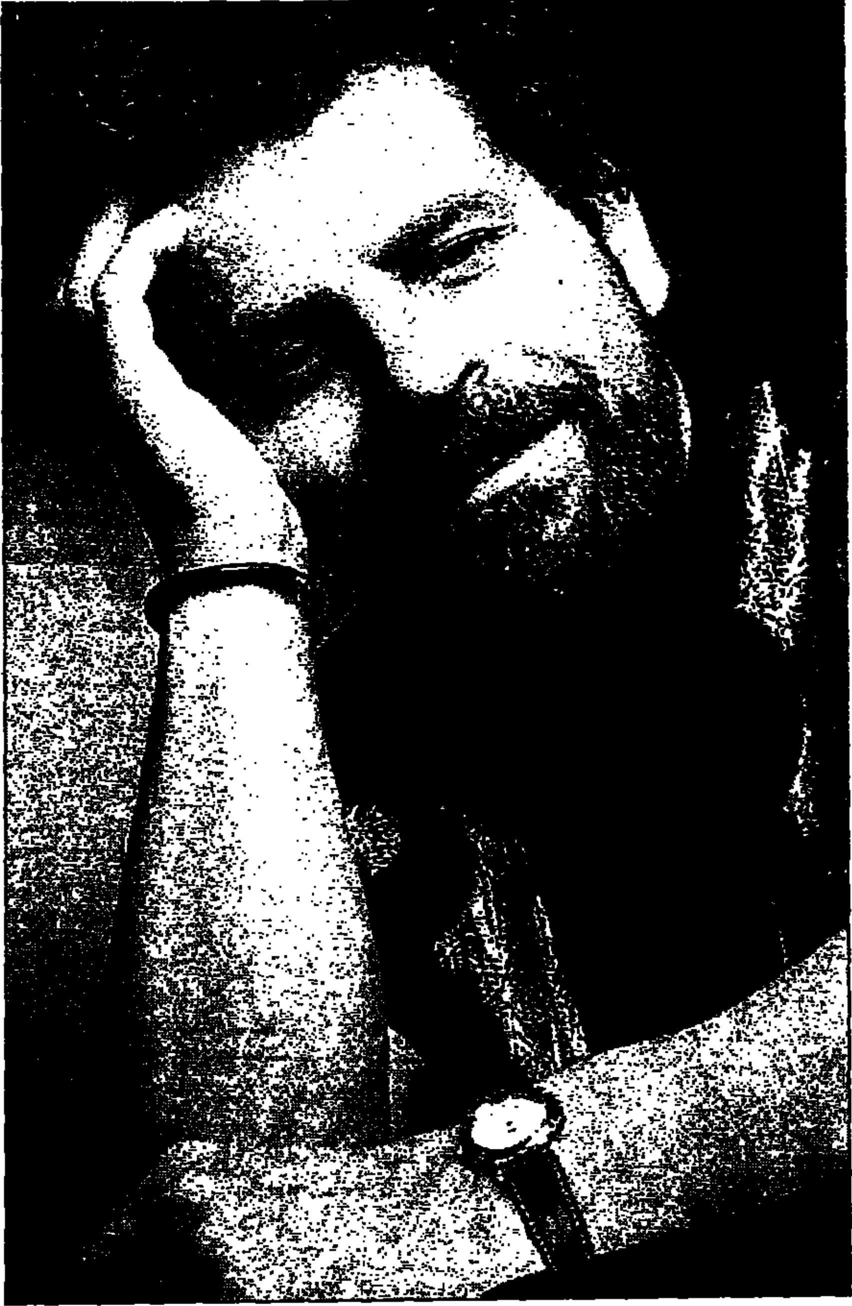



JAZZ

Heurs et bonheurs des sens

par Francis Marmande

Critique de la raison pratique : on ne fera ni l'érudit, ni l'élégant, ni le fétichiste. Ligne dure. Les temps ne le sont pas moins. L'acheteur, dupe, erre. Le collectionneur bâfre. La débutante, celle du bal, ou le rêveur, en passant, ne savent pas à quel saint se vouer. Les bacs sont ivres de rééditions, de pirates, de collections, de compils, et les pianistes de quatorze ans en trio en sont à leur septième compact. Que faire ? disait le défunt Lénine. Surtout, ne pas perdre son sang-froid. Sérieusement, impossible de passer à côté de Billie Holiday ou de Jimmy Giuffre. Ne pas oublier Armstrong. Se demander pourquoi le son de l'orchestre d'Ellington en 1928 est impensablement plus moderne, plus étourdissant, plus violent (en quatre coups d'archet de contrebasse) que n'importe quel truc où la batterie à elle seule mobilise huit micros (enregistrement digital). Et aussi : se laisser porter par la chance. Après tout, on a tous commencé, un jour ou l'autre, par des faiblesses, des bêtises, des accidents. C'est l'autre nom de l'amour.


CANIGHER
André Ceccarelli.

Louis Armstrong and his Orchestra

Plusieurs raisons à ce choix : la série «Classics» (Mélodie) est façonnée avec soin, science et souci de la chronologie. La présentation est belle, les indications nombreuses. S'il faut commencer par un album, dans une collection abondante qui n'offre que des objets indispensables au désir de l'amateur, une seule motivation, définitive : la présence d'Armstrong, gravée dans chaque note, lumineuse et serrée. Le jazz s'y condense. On peut discuter tous les musiciens sauf Armstrong dans sa gloire (comme le reste, elle manqua d'éternité ; ici, les prises se situent entre le 4 mai 1930 et le 29 avril 1931). Ou alors, on parle d'autre chose.

1 CD Classics Mélodie 547.

Albert Ayler

Love Cry/First Recordings

L'art d'Albert Ayler est celui des commencements. Les premiers enregistrements (1961), gaieté titubante comme une enfant s'élance, ont la même force, la même déchirante sérénité que *Love Cry* qui vient à la fin d'une vie qui semble sans durée. 1936-1970, de l'Ohio au fond de l'East River où on le repêcha, son passage sur terre, saxophone ténor en mains, est comme un météore d'amour et de drôlerie. Comme tous ceux qui créent poétiquement les formes et les hommes, qui rendent ce monde habitable, Albert Ayler aura été énormément moqué, passablement haï et vertueusement méconnu. Il est le héros siffloté de *Nous trois* (Jean Echenoz, Editions de Minuit), on ne s'en est pas trop avisé, c'est normal, ceci explique cela.

2 CD GRP 11062. Distribué par BMG.

Joe Calderozzo

To Know One

Jeune. Essentiel, la jeunesse. Pianiste. Acrobate. Princièrement servi (Dave Holland et Jack DeJohnette... Tiens ? Pourquoi n'avoir pas choisi de plus jeunes ?). Parfois épaulé par de jennestures venus en voisins, – Jerry Bergonzi, de l'écurie Blue Note itou, et le marrant des Marsalis, Branford dans un superbe exercice d'école, – le jeune Calderozzo poursuit sa route entre pasta et étoiles avec la perfection des jeunes pianistes aujourd'hui. Il y ajoute une saveur personnelle que l'on aime depuis quelques lustres.

1 CD Blue Note 981 62-2.

Benny Carter

Volume 1, 1928-1931

Série conçue par Noël Hervé dans le style de la «Blanche» de Gallimard, question couverture, de l'exhaustivité question méthode (éditions complètes), et de l'ordre chronologique, question ordre. Ça s'appelle «Masters of Jazz» et le titre générique n'est pas usurpé. Au fond, on se trouve devant un choix très nouveau. Plutôt que de s'encombrer de compilations hirsutes et de pirates disgracieux, les vrais obsessionnels vont se fier à une collection, s'en tenir là et ne plus en démordre. Pour le jazz classique des origines à nos jours, «Masters of Jazz» devrait les combler. A en juger par le son de June Cole au tuba chez Fletcher Henderson le 12 décembre 1928, les névropathes de la trompe d'Eustache devraient s'en sortir. Quant aux anxieux des livrets rédigés, ils sont servis, ceux de la collection ne descendent jamais au-dessous de la quarantaine de pages, ce qui les rend d'ailleurs difficiles à extirper, mais on n'a rien sans rien. Benny Carter, ou le son du rêve.

1 CD Masters of Jazz Média 7 MJCD 22.

André Ceccarelli

Hat Snatcher

Bien sûr, le disque est inégal, trop touche-à-tout, à la fois résumé et comme précompilé, c'est le lot des productions intelligentes, mais la présence de Ceccarelli, le plus juste et le plus précis des batteurs européens, lui donne un tour spécial. C'est à coup sûr un moment fort des idées actuelles. D'autant que Thierry Eliez (autre partenaire de Dee Dee Bridgewater) et Jean-Marc Jaffet, bassiste (plus Didier Lockwood en passant) sont à leur affaire dans une conception qui risque de faire pas mal rêver.

1 CD Polygram 512 296-2.

John Coltrane

The Prestige Recordings 1956-1958

Impossible de ne pas marquer ce coffret d'une pierre blanche, auquel on ajoutera les quatre CD de réédition Impulse (GRP 21132 distribués par BMG) un peu royalement intitulés *The Major Works of John Coltrane*. L'abondance, ce flux irrépressible de musique, cette plénitude du son qui s'étend parfois sur deux séances en un jour, ce parcours du dépassement du jazz moderne (ce sont les années Prestige) à sa sortie, tout cet immense et énorme démenti à l'idéologie actuelle, techniciste, étriquée, contrôleuse et mesquine (sa haine du free jazz, son mépris apeuré de la folie, ce sale et consensuel désir de norme et de majorité) font de Coltrane l'inévitable. Tout ce qu'il a joué, sans exception, mérite d'être gardé. Coltrane était un musicien devant qui on laissait des micros ouverts. Mais, sauf désordre intérieur et complexion surmenée, l'homme moderne ne peut plus en écouter beaucoup à la fois. C'est trop fort. Il faut le savoir.

16 CD WEA Music 4405 ; 4 CD Impulse.

Ella Fitzgerald

The Pablo Collection

Un coffret est un coffret. Rouge vif et argent, Ella aux premières loges. Même si les choses commencent par un concert à Stockholm en 1966 avec Duke Ellington et que pour l'un comme pour l'autre, l'essentiel de la jeunesse est déjà prononcé, on n'ira pas dédaigner dix disques au générique desquels défilent Tommy Flanagan, Joe Pass, Oscar Peterson, Ray Brown, Count Basie, NHOP, Louie Bellson, André Prévin, les répertoires des uns et des autres plus ceux de Cole Porter, Gershwin, Antonio Carlos Jobim, soit quelques-uns des plus grands musiciens de ce temps employés à servir une des dames qui sut se faire chercher d'eux.

10 CD PACD 002-2 1 à 10.

Erroll Garner

Encores in Hi-Fi

Dans un grand magasin de l'Etoile, un jour d'automne, Lucien Malson, longtemps titulaire de la présente rubrique, s'étonne que Garner ne figure pas au rayon. «Garner, fait le marchand, c'était du jazz autrefois. Aujourd'hui, c'est du piano-bar.» A ce degré de mépris – à supposer que le retour à la case du bar en soit un signe, – il ne reste plus qu'à tirer les échelles montantes de Garner, en signalant au hasard son dernier disque republié, puisqu'ils se valent tous, au sens le plus profond, ignorant l'irrégularité dont le jazz, à force d'accidents ou de catastrophes, s'est tracé une sorte d'électrocardiogramme. Rien de tel chez Garner qui, avec son subtil décalage de mains, réinvente dans l'instant *Moonglow*, *The Man I Love* ou *How High the Moon* au degré le plus clair de l'amusement.

1 CD Columbia 467702-2 Sony.

Keith Jarrett

The Vienne Concert

La musique prend donc l'allure d'une grande soupe planétaire. Jarrett est dans l'œil du cyclone. En pleine ligne de mire des censeurs et des aigrefins. Hypothèse : et si, contre vents et marées, Keith Jarrett était en train de mettre au point, acte musical par acte musical, concert après concert, son rôle de musicien moderne. Plus vraiment interprète (tradition européenne), pas exactement jazzman (au sens où Bud Powell le fut), mais acteur de musique. Remettant en jeu ses savoirs et ses fonctions en scène. Son dernier concert à Pleyel ou celui-ci, enregistré «live» à Vienne (1991) ont ce sens. On peut le préférer en trio pour standards (Gary Peacock et Jack DeJohnette). Son épaulé-jeté dans le champ musical reste unique. Quelque chose d'indécidable se maintient jusqu'au bout, nous sauvant de l'adhésion comique. On n'en retiendra qu'un indice apparemment externe : de même que Sollers sème à ce point le doute qu'on prend ses vrais cheveux pour un postiche, de même Jarrett ébranle assez la consicence pour qu'on le veuille noir. Or il est blanc, comme vous, Miles Davis et moi.

1 CD ECM 1481 513437-2.

Billie Holiday

The Complete Billie Holiday on Verve 1945-1959

L'idéal du cadeau : rien à dire d'abord sur Billie Holiday et ce moment, tragique et décisif, de sa carrière. Rien à dire sur son entourage dans ces plages. Si l'on veut en savoir plus, on reprendra son autobiographie (*Lady Sings the Blues*, éd. Parenthèses), *Avec mon meilleur souvenir* (Sagan, Gallimard) ou *l'Ame noire de Billie Holiday* (Nabe, Denoël). La préciosité du coffret Verve, sa richesse (documentation, interviews, pochettes originales), sa singularité (les disques sont rangés dans un étui qui évoque la présentation des 78 tours) et son emballage (tout compte) en font un objet rare. On dit aussi qu'il a été tiré en nombre limité. Dans un univers de signes, on aurait tort de se priver de petites joies simples. D'autant que le côté brut, évident, immédiat de Billie Holiday, chanteuse comme ont pu l'être Edith Piaf, Callas ou Oum Kalsoum, femme jusqu'au bout, personne qu'on aime pour sa vitalité autant que pour sa douleur, mérite ces considérations. Ne retenons que le disque le plus anecdotique de ces dix CD : le quatrième, une séance de répétition et de travail avec l'exquis Jimmy Rowles, conversations et rires compris. Même quand elle ne chante pas, Billie Holiday continue de le faire.

10 CD Verve 06194.

Ronny Jordan

The Antidote

Passée l'énigme que constitue le titre (quel est le poison ?), on se fait un plaisir de signaler ce disque propulsé au-devant de la mode grâce à une technique lumineuse, un toucher délicat et le souvenir très présent de Wes Montgomery. Le *So What* de Ronny Jordan est sur toutes les lèvres. Marchons.

1CD Island CID 510883-2.


CRAIG McDEAN
Ronny Jordan.

Legrand/Grappelli

Qu'est-ce qu'un cadeau ? C'est un truc qu'on voit parfois à la vitrine en se demandant qui peut bien donner ça à qui, et ce qu'on en fait après. Et puis, on vous l'offre, et vous vous trouvez dans une position très neuve par rapport à la question. Ce disque produit par Michel Legrand pour les quatre-vingt-cinq ans de Stéphane Grappelli est le cadeau idéal. D'abord, un cadeau, ça ne se discute pas. C'est comme la famille : de nature incontestable. Ensuite, ça retranche l'objet à la série où il est pris ordinairement (Est-ce du jazz ? De quelle nature, les arrangements ? Etait-on obligé à ces introductions-là ? Pourquoi tant de cordes et de chœurs pour si peu de musique ?) et ça confronte – par essence, le cadeau est forcément du côté de l'essence et de l'être – à un questionnement imprévu : qu'est-ce qu'un disque de jazz qui ne fasse pas trop jazz, pour pouvoir l'offrir à quelqu'un qui n'aime pas le jazz ? Où va se nicher le ruggierisme, cet art de la pyrotechnie en musique ? Plusieurs qualités claires à ce disque : la pochette dessinée par Sempé, quelques traits comme des étincelles, le son et le phrasé de Grappelli et le grand cœur de Michel Legrand, plus un répertoire, de *Parlez-moi d'amour* à *Clopin-clopant*, voir plus haut.

1CD Verve 517 028-2 (Polygram).


JULES ALLEN
Frank Morgan.

Joe Lovano

Sounds of Joy

Parcours, trio de Joe Lovano (tous les saxophones et quelques clarinettes), chemins de traverse, adresses (Motian), souvenirs d'Ornette (*Eiienro*), son large, retour à l'origine, départ, disparition (Ed Blackwell, le batteur de La Nouvelle-Orléans, nous manque vraiment, déjà), le jazz d'une année, c'est aussi une carte postale, un souvenir, de la musique pour plusieurs années, un programme, des résumés, l'abandon à la largeur du son et Ed Blackwell qui pouvait appeler Charlie Haden au milieu de la nuit, de l'autre côté de l'Atlantique ou au Japon, pour lui poser une devinette. Le jazz, c'est aussi cette devinette-là.

1CD Enja 7013-2 (Harmonia Mundi).

Frank Morgan

You Must Believe in Spring

Laissons tomber, je vous prie, la légende noire de Frank Morgan, ces années de prison et cette quête de l'absolu qui choisit de prendre les chemins de l'héroïne. L'Etat s'y est retrouvé sans doute, sans pouvoir le moins du monde réduire un homme libre, capable d'une telle autonomie poétique. Ce disque enregistré en deux jours et monté en un seul, un 1er avril, est le plus printanier des recueils. *Vous devez y croire* (c'est un air de Michel Legrand), croire à sa suavité, sa douceur. Frank Morgan – dont c'est un des premiers albums ; toute cette taule, ça ne permet pas une bien longue discographie – s'y mesure avec cinq maîtres du piano moderne : Kenny Baron, Tommy Flanagan, Roland Hanna, Barry Harris, Hank Jones. *Moyenne d'âge ? Ça ne regarde personne.* Il suffit d'écouter les huit premières mesures de *You've Changed*. Il suffit.

1 CD Antilles (Polygram) 512-570-2.

Jimmy Giuffre/ Paul Bley/ Steve Swallow

Fly Away Little Bird

Fusion, *Thésis*, 1961 ; *Free Fall*, 1962, puis un vide de près de trente ans pour le trio que reconstitue OWL en 1989 (*The Life of a Trio*). Ce cinquième rendez-vous est digne des précédents. Le style, la personnalité, le sens de l'amitié et l'idée qui habitent ces trois musiciens ne peuvent être pris à contre-pied par le temps qui passe, la mode ou le caprice. Il y a plus de liberté dans ces quatorze pièces insituables, fredonnées, criées, portées par l'oubli discrètement marquées du «swing» toujours présent, que dans toute la production de l'année.

1CD OWL 068-2.

Paczynski/ Levinson/ Jenny-Clark

8 Years Old

Tout juste sorti, ce premier disque d'un percussionniste que tout un chacun connaît, Paczynski, musicologue, pédagogue et auteur. Le trio, drums, piano, basse, est une méditation pure : sur l'art d'improviser ensemble, sur le jeu d'un bassiste exceptionnel (J.-F. Jenny-Clark) et sur trois compositions de J.-C. Levinson augmentées de *The Drive* (Oliver Nelson) et *Remember a Person I Knew* (Bill Evans). *Rien à dire : la preuve par trois* que la musique est là et qu'on sait la jouer. Rapport juste avec l'intimité et le son, c'est trop rare.

1CD BBR 6909.

Martial Solal

Edition

Solal en solo, Solal en duo avec Toots Thielemans ou Michel Portal (inédit), Solal dans le rôle de l'illustrateur d'images (pour *Feu Mathias Pascal*), le concerto pour piano et orchestre de Solal dirigé par Marius Constant, l'œuvre assemblée a quelque chose d'imposant qui ressemble bien au parcours d'un des plus grands pianistes de jazz (il est natif d'Alger) à la personnalité discrète.

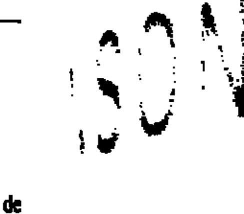
5 CD Erato, 45810-2.

Hommage à Sidney Bechet

Vol pour Sidney aller

Inimitable pot-pourri dans le style NATO, avec les stars maison (Lol Coxhill, The Lonely Bears, Evan Parker, Steve Beresford), augmentés de pointures occasionnelles (Elvin Jones, Lee Konitz, Charlie Watts, le batteur du plus grand groupe de rock'n'roll du monde) face aux chansons de Sidney Bechet. Deux versions aller-retour de *Petite Fleur* et un *Si tu vois ma mère* d'anthologie par les ours solitaires.

1CD Nato 53001-2, Mélodie.



ROCK/RAP

L'année des menus plaisirs

par Thomas Sotinel

Pauvre en révélations, en retours foudroyants, en événements de première grandeur, 1992 aura permis de s'intéresser aux marges du rock et du rap, d'observer l'émergence de nouvelles tendances. La vague américaine qui nous avait donné Nirvana a apporté d'excellents groupes de scène qui tardent à donner des disques à la mesure de leurs performances. Le rock britannique met beaucoup de temps à surmonter les séquelles de la vague néopsychédélique, ce qui explique en grande partie sa faible représentation dans cette sélection. Le rap traverse sa première vraie crise de croissance, avec l'émergence de musiciens qui tentent d'en repousser les limites. Dans ce paysage incertain, on distingue plus nettement les individualités, solitaires endurcis (Tom Waits, Suzanne Vega), originaux imprévus (Vulgar Boatmen, Fabulous Trobadors). Ce sont eux qui ont fait l'essentiel de la bande-son des douze derniers mois.



D.R.

Tom Waits.



Tori Amos

Little Earthquakes

Tori Amos n'aura finalement pas tiré grand-chose de la gigantesque campagne de marketing qui a accompagné la sortie de *Little Earthquakes*. Au contraire, le brouhaha a masqué la vraie musique de Tori Amos : cruelle et juste, toujours prête au risque (mélodique, poétique), quitte à friser le ridicule et l'emphase.

East West/Carrère 7567-82358-2.

Black Crowes

The Southern Harmony and Musical Companion

Ces très jeunes gens ont choisi de faire une musique qui avait cours il y a vingt ans, jour pour jour : rock gras, nourri de blues, propulsé par des guitares hurlantes. La voix éraillée de Chris Robinson évoque le spectre de Rod Stewart (l'individu se produisant sous ce nom de nos jours n'ayant plus grand-chose à voir avec le rock), les riffs de son frère Rich auraient pu servir aux Rolling Stones au moment d'*Exile on Main Street*. Sans autre apprêt qu'une arrogance adolescente, les Black Crowes donnent l'illusion que ce rock-là a encore des raisons d'exister.

Def American-Phonogram 512 263-2.

David Byrne

Uh Oh

Premier disque publié par David Byrne depuis l'annonce officielle de la dissolution de Talking Heads, *Uh Oh* est la suite logique du mouvement dialectique *qui a toujours agité Byrne : thèse rock*, antithèse afro-latine. Voici la tentative de synthèse la plus aboutie à ce jour : un disque urbain, nourri de funk, de rap et de rythmes exquis et brûlants. Les maniérismes habituels de Byrne détonnent plus que d'habitude sur cette musique sérieuse et sensuelle. Certains en ont prix prétexte pour ignorer ce disque : ils ont eu tort.

Luaka Bop/WEA 7599-26799.

Cowboy Junkies

Black Eyed Man

Où les Timmins (Margo la chanteuse et ses frères, Michael le guitariste et Peter le batteur) découvrent les joies de la chair. Après une série d'albums éthérés, le groupe de Toronto prend à bras le corps ses sources habituelles (country et blues) et se coltine de vrais sentiments, *de vrais sons*. Margo Timmins se mesure avec les grandes voix de la musique américaine (Emmylou Harris, Mary Chapin Carpenter), sans démériter. Les compositions sont à la hauteur de cet effort avec une mention spéciale au duo avec le chanteur de country John Prine, *If I Were a Woman and You Were a Man*.

BMG/RCA PD 90620.

Dr. John

Goin'Back to New-Orleans

Un plaisir simple et sans justification. Cette musique existe depuis si longtemps (un siècle sous son incarnation carnavalesque, moitié moins en ce qui concerne le rhythm'n'blues) que tout a déjà été dit, joué, chanté. Mais Dr. John, pianiste extraordinaire, compositeur malin, chanteur très particulier (on croirait entendre un crapaud des bayous pas tout à fait transformé en gentleman sudiste), a bien le droit de faire ce qui l'amuse, puisque dans le même mouvement il nous amuse, nous charme et nous instruit : le livret de ce CD est une excellente introduction à l'histoire de la *musique de La Nouvelle-Orléans*.

Warner Bros 7599-26940-2.

John Lee Hooker

Boom Boom

La plus grande part de *Boom Boom* est consacrée à des reprises des standards que John Lee Hooker a créés pendant le dernier demi-siècle. Accompagné par un excellent groupe (celui de Robert Cray) soutenu à la guitare par Jimmie Vaughan, John Lee Hooker gronde de cette voix profonde qui convertit au blues tous ceux qui l'entendent. Et puis, à deux reprises, John Lee Hooker prend sa guitare National, frappe le sol de son pied et chante la fin d'une vie. Ce sont les moments les plus marquants que l'on ait pu entendre cette année.

Virgin/VIMP 263-213.

Etta James

The Right Time

L'une des dernières grandes voix féminines du rhythm'n'blues restée fidèle à sa musique, Etta James retrouve ici le producteur Jerry Wexler qui officiait lors des grandes heures d'Aretha Franklin. Le résultat est d'un conservatisme total (on a réuni pour l'entreprise quelques-uns des anciens combattants de la soul, dont le guitariste Steve Cropper) et irréprochable. Rythmique impeccablement décalée, cuivres bouillonnants et, par-dessus, la voix d'Etta James, terrienne et souveraine.

Elektra. WEA 7559-61347-2.

k. d. lang

Ingenue

Elle écrit son nom en minuscule, comme le poète e. e. cummings, elle a longtemps appartenu à la tribu country. Entre ces deux pôles – l'intellectualisme et la tradition – k. d. lang circule sans trop se soucier des catégories. Elle est arrivée dans des régions qui n'appartiennent qu'à elle, à sa voix pure, presque (tout est dans le presque) froide, où l'influence des cabarets européens se fait sentir aussi fort que celle des *honky tonks* du sud des Etats-Unis. *Ingenue* est un disque déconcertant d'évidence et de mystère.

Sire/WEA 7599-26840-2.

Los Lobos

Kiko

Pas mal pour un ancien orchestre de bal des *barrios chicanos* de Los Angeles. Amoureux de leur culture mexicaine, avec tout le respect et la foi que cet amour suppose, rockers authentiques, capables de porter une salle à ébullition, Los Lobos ont réussi avec *Kiko* l'un de ces grands albums américains, riche d'une connaissance intime de l'histoire et d'une conjonction de talents. On savait depuis longtemps que David Hidalgo et Cesar Rosas étaient des musiciens hors pair, les voici auteurs, sensibles et énergiques, qui viennent composer des chansons de consolation et d'amour au chevet de l'Amérique dont avaient rêvé leurs parents.

Slash/Barclay 828 298-2.

Lyle Lovett

Joshuah Judges Ruth

Grâce à Robert Altman, tout le monde connaît maintenant la tête de Lyle Lovett. C'est lui, l'étranger bizarre qui suit pas à pas Tim Robbins dans *The Player*. S'il y avait une justice, tout le monde connaîtrait maintenant la musique de Lyle Lovett. En commençant par exemple par ce dernier album, au titre mystique qui combine trois livres de la Bible. Chroniqueur ironique et inquiet, *assimilé par défaut à l'univers du country*. Lyle Lovett est aussi un excellent compositeur qui passe de genre en genre (gospel, blues, country, rock) avec l'aisance de quelqu'un qui sait toujours d'où il chante.

Columbia 01-471531-10.

Ned's Atomic Dustbin

Are You Normal?

Cette *année, le contingent britannique* dans cette sélection est réduit à la portion congrue. Mais les Ned's redonneraient confiance au plus désabusé des rockers, écœuré par l'agonie interminable de la vague née il y a quatre ans du *côté* de Manchester... Violents et agressifs, intelligents, tout émerveillés d'avoir passé le cap du premier album et de découvrir qu'il leur reste tant de choses à dire, Ned's Atomic Dustbin a réussi avec *Are You Normal* un disque neuf et prometteur, qui met en avant leur originalité (le groupe comprend deux bassistes) grâce à des compositions simples et fortes.

Squatt/Columbia 472633-2.

The Nits

Ting

On est obligé de penser « new age » à l'écoute de *Ting*. Ces claviers propres, ces rythmes doux, ces mélodies discrètes et entêtantes tendent vers une abstraction, une neutralité qui rappellent certaines musiques d'ameublement. Pourtant, les écoutes successives de *Ting* (et ce disque entraîne rapidement une accoutumance difficile à surmonter) révèlent tant d'autres choses : la tristesse infinie qui règne sur la musique des Hollandais, regrets d'on ne sait quelle harmonie, l'ironie terrible qu'ils portent sur les choses qui nous entourent. *Ting* est un disque en apparence tout simple, voix-percussions-claviers, dont on n'arrive jamais tout à fait à voir le fond.

Columbia 472213-2.

Pavement

Slanted and Enchanted

On ne saura jamais comment ces Américains, nés longtemps après que Lou Reed et John Cale se furent définitivement fâchés, ont réussi à retrouver aussi exactement l'esprit du Velvet Underground à ses débuts. Les similitudes de forme sont frappantes (voix atone, guitares tordues), mais aussi une ironie cruelle. A tout ceci s'ajoute l'air de cette fin de siècle, une espèce de je-m'en-foutisme (*Slanted and Enchanted* est sans doute le moins bien joué des meilleurs disques de l'année) et une joie de vivre un peu niaise, comme si la jeunesse était un talisman, qui peuvent exaspérer et charmer, sans que l'un soit exclusif de l'autre.

Big Cat, distribution ABB34CD Semantic.

P.J. Harvey

Dry

Le meilleur premier album de l'année, de loin. Textes provocants (une femme parle rarement de cette manière, surtout à des hommes), musique simple et exacte (rythmique lourde, guitare torturée avec science) et la voix de Polly Jane Harvey qui provoque calmement, qui *hurle posément. Tout ceci est tellement* juste, tellement abouti, que l'on se demande ce qu'il adviendra plus tard de P.J. Harvey. En attendant, il faut profiter de cette vision rare du rock.

Too Pure 30791 distribution Virgin.

Prince and the New Power Generation

Androgyny

Rappel à l'ordre indispensable : son nom est Prince. C'est-à-dire que l'époque n'est plus aux rois (quoi qu'essaie de faire croire Michael Jackson) et que parmi ces héritiers (de James Brown, des Beatles, de quarante ans de rock'n'roll), il en est un qui passe de droit avant les autres. Cet album prouve, mieux encore que l'excellent *Diamonds and Pearls* qui l'avait précédé, que Prince est seul aujourd'hui à pouvoir se prévaloir d'un style, d'une manière, sans jamais s'enfermer dans ses idiosyncrasies. Ouvert au rap, au jazz, au rock tel qu'il continue de survivre, Prince fait sa musique à lui, va défier ses concurrents sur leur terrain et en ressort couvert de gloire.

Paisley Park/WEA 9362-45037-2.

REM

Automatic for the People

Après le triomphe solaire de *Out of Time*, plusieurs solutions s'offraient à REM. Revenir au rock alternatif des premières années du groupe, changer tout à fait de style, ou raffiner encore les procédés utilisés pour *Out of Time*. C'est cette troisième voie qui a été retenue, exactement comme le firent les Rolling Stones en passant de *Aftermath* à *Between the Buttons*. *Automatic for the People* ressemble d'ailleurs beaucoup à cet album longtemps méprisé : une collection de chansons exceptionnelles qui se font du tort les unes aux autres parce qu'elles n'étaient pas faites pour cohabiter. L'absence des marques de fabrique habituelle de REM (électricité mélodique, chaos menaçant) n'arrange pas l'affaire, mais on maintient le pronostic suivant : cet album n'est pas près de sortir de la vie de ceux qui l'ont écouté.

Warner Bros Records-WEA 4-45055.

Charlie Rich

Pictures and Paintings

En France, dans le meilleur des cas, on se souvient de Charlie Rich à cause de *The Most Beautiful Girl*, ballade country larmoyante. Pourtant, Charlie Rich fut l'un des pères fondateurs du rock'n'roll, secret bien gardé à cause des mystères de la distribution discographique en France. *Pictures and Paintings* permet de se faire une idée plus exacte de cet homme : jazzman (il reprend *Caravan*), rocker, crooner, toujours mû par une insondable mélancolie.

Sire/Warner Bros/Blue Horizon 7599-26730-2.

Keith Richards

Main Offender

Amende honorable : ce disque fut un peu rapidement expédié dans ces colonnes. En fait, on y trouve quelques-unes des meilleures chansons de Keith Richards, des titres qui peuvent côtoyer sans rougir *All Down the Line* ou *Ventilator Blues*, *Sway* ou *Happy*. La diversité des mélodies se cache derrière des arrangements spartiates, mais *Eileen* vaut bien *Ruby Tuesday*. De plus, on sent chez les X-pensive Winos (le groupe qui accompagne Richards dans ses aventures solos) un plaisir de jouer dont les Stones ne gardent qu'un lointain souvenir.

Virgin 786499-2.

Bruce Springsteen

Lucky Town

Plus court, plus léger, plus spontané que *Human Touch* – sorti le même jour, – *Lucky Town* a vu ses mérites occultés par l'insuccès commercial de la paire d'albums sortis par Bruce Springsteen en ce début d'année. Pourtant, on pouvait y entendre quelques-uns des meilleurs titres que Springsteen ait écrits ces dernières années, dont le merveilleux *If I Should Fall Behind*, le tout traité avec une légèreté que l'on n'attendait plus du boss depuis longtemps.

Columbia 471424-2.

Sugar

Copper Blue

Depuis longtemps (depuis qu'il officiait au sein de Husker Du), Bob Mould, auteur, guitariste, chanteur, est fasciné par la frontière entre bruit et musique. Du coup, il fait avec sa guitare des choses que l'acoustique réprouve. De l'autre côté, ses instincts de mélodiste finissent toujours par reprendre le dessus. Avec Sugar, son nouveau groupe, il a trouvé un équilibre parfait. *Copper Blue*, disque violent et élégant, résume assez bien un moment du rock américain, *de l'affranchissement* des canons imposés par la FM à la naissance d'un nouveau style.

Création 31072 distribution Virgin.



D.R.

Suzanne Vega.

Suzanne Vega

99.9°

Que manquait-il à Suzanne Vega depuis quelque temps ? Tout ce qu'on trouve sur *99.9°* : la passion, la fièvre, le tour de main mélodique, l'impatience poétique. Parfaitement soutenue par le producteur Mitchell Froom qui l'a entourée de musiciens exemplaires (Steve Thomas, ex-Attractions d'Elvis Costello à la basse, Richard Thompson à la guitare), Suzanne Vega réussit un beau disque troublant.

A & M/Polydor 540 012-2.

The Vulgar Boatmen

Please Panic

Personne ne sait à quoi ils ressemblent, ce qu'ils fricotent dans leur coin d'Amérique (la Caroline du Nord), et puis voilà qu'ils donnent l'un des disques les plus immédiats, les plus plaisants de l'année. Les Vulgar Boatmen ne feront peur à personne, grâce à leurs mélodies suaves, à la voix plaintive de leur chanteur. Mais ils exciteront aussi la curiosité et le sens de l'aventure, parce qu'ils ne se contentent jamais de régurgiter des formules toutes faites, préférant aller de l'avant (ou de côté).

Rough Trade R2812, distribution Virgin.

Tom Waits

Bone Machine

Voilà le genre de disque qui vous rend fier d'aimer le rock. Tom Waits est une figure importante de cette fin de siècle. *Un explorateur inlassable qui pratique* aussi bien le rock que le jazz, qui, généralement, préfère tracer son propre chemin. Ici, il adhère de près aux structures du rock et du blues, les habillant de nippes étranges, de sons déconcertants, de mots magiques qui jettent des sorts dont on ne peut jamais se débarrasser.

Island 314-512-80.

XTC

Nonsuch

L'année fut sinistre pour les rescapés de la vague de 1977. Paul Weller a raté son retour, Elvis Costello est resté muet, les échecs commerciaux ont fini par avoir raison du PIL de Johnny Lydon, pendant que Clash jouait à « tu veux ou tu veux pas » sur *le thème de la reformation* du groupe. Pendant ce temps, dans la campagne anglaise, Andy Partridge et Colin Moulding continuaient de confectionner de petites chansons merveilleuses et tarabiscotées qui font tout oublier, sauf le plaisir intense que l'on prend à leur écoute.

Virgin CDV 2699.

Etienne Daho

Paris ailleurs

Etienne Daho sait écouter : la qualité première de *Paris ailleurs* est dans son ouverture au monde actuel, au rap, aux musiques de danse. Mais Etienne Daho a son quant-à-soi : c'est un vrai Brummel musical, qui surfe sur le courant avec une telle agilité que l'on croirait presque que c'est lui qui les met en mouvement. A cette élégance habituelle s'est ajoutée une espèce de gaieté inquiète assez bien résumée par l'expression anglaise *« siffler sur le* Titanic *»*. Daho chronique le désespoir de cette fin de siècle en y cherchant des sources de plaisir.

Virgin 30895.

Rap

Arrested Development

3 Years, 5 Months & 2 Days In the Life of...

De toutes les tentatives de porter le rap au-delà de ses frontières d'origine, celle du groupe d'Atlanta est de loin la plus convaincante et – surtout – la plus séduisante. Piochant à loisir dans leur patrimoine sudiste (blues, soul), imaginant allègrement une Afrique mythique, les membres d'Arrested Development savent aussi tourner une mélodie, embarquer les plus sceptiques avec leurs refrains guillerets.

Cooltempo/EMI CCD 1929.

Neneh Cherry

Homebrew

Ce n'est pas vraiment du rap, la plupart des titres peuvent légitimement prétendre à l'appellation de chanson. En revanche, dans son esprit cosmopolite, dans son appétit de sources musicales, Neneh Cherry se situe résolument dans la sphère culturelle du rap. Elle seule, sans doute, était capable d'accueillir sur son disque à la fois le plus sectaire (et l'un des plus talentueux) des rappers, Guru, de Gang Starr, et l'incarnation du rock moderne, Michael Stipe, sans renoncer un instant à être Neneh Cherry (c'est-à-dire : irrésistible, autoritaire, rigolote, émouvante...).

Delabel DE 263214.

Eric B. and Rakim

Don't Sweat the Technique

Un disque classique. Le duo appartient à la première génération du rap. La technique – celle des échantillons, celle du rap lui-même – n'a plus de secret pour eux. Ils tirent de ce savoir une assurance, une élégance menaçante qui laissent pantois. Chroniqueurs sardoniques de la vie dans le ghetto, Eric B. and Rakim assurent la perpétuation de l'idée originale du rap, celle d'une parole libre.

MCA MCD 10594 distribution BMG.

Fabulous Trobadors

Era pas de faire

On ne sait jamais d'où le prochain coup viendra. De Toulouse cette fois. On pourrait bien invoquer la rime très riche entre Toulouse et blues, le précédent Nougaro, quand même... Le meilleur disque de rap français à ce jour est pour partie chanté en occitan et célèbre les joies du cachou Lajaunie. Ceci pour l'anecdote, pour le fond, les Trobadors travaillent sur des rythmes très simples et des textes très virtuoses. Du rap latin.

Independance Roker HD CD 9245.

Shabba Ranks

X-tra Naked

Le roi du raggamuffin, sex-symbol, provocateur un peu obscène sur son album le plus réussi à ce jour. Comme toujours avec la musique venue de la Jamaïque, tout est dans les trous, dans la manière de négocier les espaces que laisse le rythme. Shabba Ranks a tendance à en faire beaucoup, mais il fait preuve d'une telle superbe, s'appuyant sur des rythmes irrésistibles, qu'on ne peut que se rendre à ses arguments.

Epic 472333-2.

Stereo MC's

Connected

Après avoir pratiqué le rap avec l'orthodoxie sourcilleuse des convertis, ces Londoniens ont peu à peu pris leurs distances par rapport au canon du genre. Résultat de ce parcours, *Connected* est l'un des meilleurs albums de danse de l'année, empruntant à la *dance music* des raves son esthétique baroque, sans se soumettre aux diktats de la mode. Comme les Stereo MC's ont en plus beaucoup de choses à dire, *Connected* mérite d'être entendu, écouté, avec les oreilles, et avec les pieds.

4th+Broadway/Gee Street-Island 512 743-2.

CHANSON

Le retour des beaux jours

par Véronique Mortaigne

Belle année pour la chanson française : les ténors ont fait leur rentrée (Julien Clerc, Véronique Sanson), les vétérans ont repris du service avec une vivacité peu commune (Trenet), les passionnés sont allés fouiller dans le patrimoine avec bonheur (Yvette Guilbert), et des jeunes gens ont décidé de s'intéresser de près à ce que pouvait bien être le style français. Les radios restent encore trop insensibles, mais la production discographique est là, encourageante, tandis que l'idée du label qualité France s'implante plus solidement.



CLAUDE DELORME

Jane Birkin.

Julien Clerc

Utile

La réconciliation de l'auteur (Etienne Roda-Gil) et du compositeur-interprète (Julien Clerc), après une séparation de dix ans, a produit un album enfin serein, empreint du plaisir pudique des retrouvailles, de la nostalgie poignante de la mort acceptée, celle du communisme, celle de Nadine Roda-Gil, peintre (le très beau livret s'inspire de ses travaux) et épouse d'Etienne. Les deux complices partent sur les traces du grand-père de Julien Clerc, communiste et guadeloupéen, suivent les sentiers de la latinité, l'Amazonie à sauver, le Chili résistant, et indiquent la voie obligatoire du métissage. Superbes ballades (*Blanc*, *Charpie de chapka*), promenade reggae (*Free Demo*) ou bossa innocente (*Coquetier bleu*), Julien Clerc est ici dans son meilleur rôle depuis longtemps.

1 CD Virgin 31095.

Louis Chédid

Ces mots sont pour toi

Louis Chédid passe au peigne fin les travers de la société ambiante, sans peur de briser ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler le consensus, c'est-à-dire la règle du silence mou. Le pape est contre les préservatifs : c'est criminel, dit Chédid. La télévision s'adonne au plaisir des *reality shows* : elle dépasse les bornes. Et il y a toujours cette extrême droite montante, que Chédid n'arrête pas de dénoncer depuis *Anne, ma sœur Anne* (1985), avec ses mélodies en demi-teintes, ses mots qui glissent sur un swing naturel.

Ces mots sont pour toi parle aussi d'amour, de tendresse, des petites galères quotidiennes, de la difficulté qu'il y a à téléphoner à son aimée ou à choisir le bon film. L'album, très acoustique, a été enregistré dans un petit village du Lubéron. Pour le naturel, l'ambiance. En se moquant des gros durs (*Kwai*), Louis Chédid, écorché vif pudique et oriental, nous gratifie même d'un fou rire en direct.

1 CD Phonogram 514092.

Georges Moustaki

Méditerranéen

« *Méditerranéen, garanti d'auteurine, sans pays, sans racines, sans langages précis* », le titre qui donne son nom à l'album a été composé par Areski Belkacem : toute une époque. Violon tsigane, accordéon musette swing (avec l'excellent Joe Rossi) et inspiration résolument sudiste née d'un bassin méditerranéen élargi (de Rio à Istanbul) font de cet album un objet singulier, malgré quelques faiblesses dans la voix.

Moustaki vient de recevoir le Grand Prix national de la chanson. Le compositeur de *Milord* ou de *Ma liberté* a gardé ses allures nonchalantes, ses envies pacifiques (« *Au poker, à la guerre, je passe. Déserteur ou tricheur, moi je passe* ».), et sur *Méditerranéen* passe une brise légère, des mots soufflés, des accents de fanfare et des promesses de volupté.

1 CD Paille Musique 517-037 distribué par Polygram.

Charles Trenet

Mon cœur s'envole

Treize nouvelles *chansons pour fêter* les quatre-vingts ans d'un monsieur pétillant, qui n'a en rien perdu l'usage des mots dansants et des mélodies aériennes. *Nagib*, *Quand les cigales seront parties* sont du pur Trenet, dont la voix s'est à peine infléchie. La contrepèterie guette au tournant, on se croirait embarqué dans une décapotable sur une route d'été, avec bas-côtés bordés d'arbres. D'une chanson à l'autre, les arrangements sont plus ou moins heureux, mais les leçons de natation données au fils du jardinier par Charles le farceur sont succulentes, tout comme ses écarts vers le gospel, ou ses envies d'illusions publicitaires.

1 CD WEA 4509-91248.

Juliette Gréco

A l'Olympia

Ce fut un véritable bonheur que de retrouver Juliette Gréco sur la scène de l'Olympia. Marcel Azzola était à l'accordéon, *et Gréco, toujours aussi magique*. Tranchante dans *Non, monsieur, je n'ai pas vingt ans*, délicieusement vacharde dans *Rêveuse et fragile*, éclairée dans *Jolie Môme*. L'album est une belle illustration des charmes du direct.

1 double CD Phonogram 512357.

Accordéon

Musette/Swing/Paris

Après les rééditions d'Emile Vacher, fondateur du musette (album chez Silex/Auvidis), la discothèque des Halles sort ses trésors : Gus Viseur, les frères guitaristes Ferret, Tony Murena, Charles Péguri, tous ces musiciens qui ont fait la gloire du style entre les deux guerres se retrouvent aux côtés de chanteurs d'occasion (Gabin) ou des grandes voix du début du siècle (Damia pour un incomparable *La guinguette a fermé ses volets*).

1 coffret de 2 CD DH002 distribué par Harmonie.

Les Têtes raides

Les Oiseaux

Un groupe de la banlieue sud, qui a intégré les données du musette, de la valse, du rock méditerranéen et des chansons de marins. Les textes balancent entre un néoréalisme noir, la dérision, les collages de mots. On y joue de l'hélicon, de la guitare, de la plaque de tôle, et de l'accordéon bien sûr. Pour les fans de la Mano Negra qui préféreraient Fréhel aux Négresses vertes.

1 CD WEA 903177645.

Allain Leprest Richard Galliano

Voce a Mano

L'objet le plus singulier de l'année, une alliance extraordinaire entre un accordéoniste nerveux, intuitif, virtuose et un chanteur à la voix râpeuse, au blues chevillé au corps. Galliano fait de la voltige au bandonéon, Allain Leprest s'interroge sur les paquets de Gitanes, les cafés au lait des matins difficiles, le *P'tit Ivry* (l'album a été enregistré à Ivry-sur-Seine), la rue d'à côté ou *le Cotentin*. Un duo d'une rare pureté.

1 CD Saravah 591062, distribution Adda.

Barbara

Intégrale

Quarante-deux ans de carrière en treize CD, dont un joyau du temps des cabarets, quand Barbara ne s'était pas encore lancée dans la composition. La voici, déjà impériale, fredonnant *les Amis de Monsieur*, de Fragson, *les Boutons dorés*, de Maurice Vidalin, ou *A l'enseigne de la fille sans cœur*, de Gilles et Vilar. Plus tard, elle interprète Brassens, Brel avec des bonheurs inégaux, mais un talent omniprésent. Puis c'est l'éclosion : *Dis, quand reviendras-tu*, *Göttingen*, *l'Aigle noir*... Le vol de la dame en noir se pose en direct au Châtelet, la voix en sourdine, le public en délire.

1 coffret de 13 CD Philips 510944.

Arthur H

Bachibouzouk

Des trouvailles, des mélanges impromptus puisés dans d'autres cultures, avec un minimum garanti de jazz (ici, une fanfare un peu déglinguée où les cuivres se mêlent à quelques bizarreries : marimba, guimbarde, ondes Martenot... Une fois évacuées les imperfections (l'écriture automatique, les parentés trop évidentes avec Tom Waits), le *Bachibouzouk* d'Arthur, avec sa ménagerie imaginaire (*Robert l'aveugle*, *un grand marabout*, un fantôme asthmatique, le général de Gaulle), se prélasse dans un dédale savoureux.

1 CD Polydor 513355.

Yvette Guilbert

Au début de cette année, la France repartait sur les traces de Toulouse-Lautrec, exposé au Grand Palais. Bon prétexte pour remettre à jour nos connaissances sur une des plus grandes interprètes de ce siècle, Yvette Guilbert, la femme aux longs gants noirs dessinée tant de fois par le peintre. *Je suis pocharde* (1897), *Madame Arthur* (1934) : près d'une cinquantaine d'enregistrements originaux ont été regroupés ici par les passionnés du label EPM, à qui l'on doit également une superbe *Anthologie de la chanson française enregistrée* (le tome 1930-1940, en dix CD, vient de paraître). Une leçon de chanson, par celle qui savait dire les mots, placer sa voix, arrondir les *o* et les *a* comme personne, avec un sens du drame et de la mise en scène dont beaucoup aujourd'hui encore devraient s'inspirer.

1 coffret de 2 CD EPM 982442 distribué par Ades.

Art Mengo

Guerre d'amour

Musclé, mélodique, parfois éclectique – de Couture à Daho, – *Guerre d'amour* jongle avec les clichés de l'époque, les écarte d'un geste large. Voix râpeuse, synthétiseurs et guitares sous toutes leurs formes : le jeune Toulousain est un déraciné qui cherche la violence derrière le *cocooning*, l'amour fou sous le nihilisme ambiant. Le décor de *Gino*, le titre-phare, se plante en Europe du Sud, accents hispano-italiens, samplings raffinés.

1 CD Columbia 471279.

Jane Birkin

Et tes larmes n'y pourront rien changer (1)

Intégrale (2)

Actrice, chanteuse éternellement débutante (depuis *Je t'aime, moi non plus*, en 1968), que les plaisirs de la scène n'avaient touchée que fort récemment, Jane Birkin a dit qu'elle ne chanterait plus en public. Le Casino de Paris et la tournée qui s'ensuivit furent donc des *adieux. Elle était là, fragile, en tee-shirt* blanc et baskets. Le public du Casino de Paris lui rendait un hommage ininterrompu, touchant, Serge passait comme un ange. Elle montait au balcon pour y chanter *As Time Goes By*, la chanson du film *Casablanca*. On lui offrait des ours en peluche. Elle murmurait *les Dessous chics*. Compte rendu émouvant dans un double CD.

(1) Un double CD Phonogram 512078.

(2) Un coffret de 4 CD Philips 514121.

Richard Desjardins

Tu m'aimes, tu

Révélation de l'année écoulée, le Québécois Desjardins est un aventurier des *mots, de la grande Amérique, des* bagnoles, des marcheurs aux pieds nus, des bûcherons et des sentiments *extrêmes. Avec son piano, sa guitare*, son humour en joual, son désespoir âpre, Richard Desjardins est enfin arrivé *en France, après* des années de silence contraint : personne ne croyait en l'avenir de ce quadragénaire inspiré par Leonard Cohen et Jack Kerouac, qui chantait d'une voix grave de superbes poèmes en français.

1 CD BMG Ariola 262548.

Jacques Prévert

Jacques Prévert et ses interprètes (1)

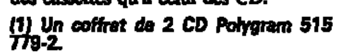
Prévert, l'amour, l'anticléricalisme, la musique, l'enfance (2)

Jacques Prévert était poète, et il aimait la chanson. Des chansons, il en écrivit peu, ou alors pour le cinéma. Mais d'autres (Kosma, Verger, Crolla) se chargèrent de mettre des musiques sur ses textes. En 1934, Marc Allégret tourne *l'Hôtel du libre échange*. Fernandel y fredonne *la Chanson de l'éléphant*, sur une musique de Germaine Taillefer. C'est la première chanson de Prévert. Dans le double compact, *Jacques Prévert et ses interprètes* (1928-1943 et 1944-1972), Marianne Oswald chante la révolte des enfants de la maison de redressement de Belle-Ile (*la Chasse à l'enfant*, un texte de 1934, sur une musique de Joseph Kosma). Mais on y trouve aussi Michel Simon (*Petits Pigeons*, 1937), *Montand*, Reggiani, Mouloudji, Catherine Ribeiro, Jean Guidoni, Juliette Gréco, Catherine *Sauvage, etc., et la voix de Prévert* disant des textes (*Barbara*) sur fond musical.

Jeanine Pezet et Alain Poulanges travaillent à la radio. Ils ont réalisé un incroyable travail de fouille dans les archives pour retrouver les traces de Jacques Prévert, réunies en quatre cassettes audio : des textes, des interviews, des chansons, bien sûr, en guise « d'illustrations musicales ». Dommage que Radio-France (France Inter est à l'origine de la série) n'ait pas apporté le même soin au livret des cassettes qu'à celui des CD.

(1) Un coffret de 2 CD Polygram 515 779-2.

(2) Une série de 4 cassettes Radio-France. Distribuée par VSL et FNAC.





JUNG

Juliette Gréco.

Les moissons Dutronc

Tout savoir sur Dutronc chanteur, ou presque, en trois chapitres, et deux maisons de disques : Vogue et Columbia. A elles deux, elles mettent sur le marché neuf albums du plus paresseux des individualistes franco-corses (d'adoption) : fameuse moisson de fin d'année, qui coïncide avec le retour à la scène de l'idole. L'« intégrale » Vogue propose, avec les premiers albums de Jacques Dutronc, dix ans de carrière caustique (de 1966 à 1976), de *Et moi, et moi, et moi* au *Gentleman cambrioleur*, à l'époque du tout Lanzman. L'« intégrale » Columbia regroupe en deux CD des extraits de *Guerre et Paix*, *C'est pas du bronze*, *Remix again* et *CQF Dutronc*. Dans les deux cas, les pochettes sont ornées d'une photo de l'artiste en petit garçon, cheveux rares, oreilles décollées. Image oblige.

Vogue a ajouté au déjà entendu un CD enregistré en direct, en 1971, à la Tête de l'art (mais Vogue n'a pas jugé bon de l'indiquer). Columbia vient de publier, séparément, le compte rendu fidèle, et brillant, du spectacle au Casino de Paris (dix-neuf titres, dont deux inédits, à venir sur un prochain album). La comparaison vaut d'être tentée. Du Dutronc d'il y a vingt ans, rieur, franchouillard ironique, qui plaisante avec son public sur fond d'accordéon-musette, nous voici promenés jusqu'au Dutronc années 90, dans un spectacle où la générosité a décidément abandonné le terrain. Notons au passage que Dutronc, pour sa dernière prestation au Casino, a copié certains de ses ancien gags (la bande son des *Play-Boys* qu'il écoute en demandant à ses musiciens d'aller vérifier la paye en coulisses).

V. Mo.

★ *Les Années Vogue*, un coffret de 5 CD 74321120312.

★ *Les Années Columbia*, un double CD 492740.

★ *Dutronc au Casino*, 1 CD Columbia 14473824.

MUSIQUES DU MONDE

La planète est généreuse

par Véronique Mortaigne

Année de profusion. Chacun y va de son disque souvenir ou de sa nouvelle collection. Difficile de se retrouver dans ce dédale planétaire. En s'en tenant aux valeurs sûres (chaque pays a sa vedette incontestée), on évite les déconvenues. Il se produit plusieurs dizaines d'excellents disques à travers le monde chaque année, quelques centaines de très bons, et des milliers dignes d'intérêt. Pour s'y retrouver, il faut jouer la confiance. Dans des collections dont la réputation et le sérieux ne sont plus à prouver (UNESCO, Musée de l'homme, OCORA pour les musiques ethniques); dans l'audace d'une poignée de pionniers inspirés (Globe Style en Angleterre, Silex en France); mais sans jamais renoncer à aller écouter en concert les musiciens étrangers qui font encore la gloire de Paris, capitale du monde.



U.R.

Joao Bosco.

Paolo Conte

900

Le XXe siècle vu par un poète du nord de l'Italie, qui chante parce que le jazz est roi. Cette fin de siècle inquiète l'avocat : fureurs d'acier, douceur du travail de la femme penchée sur sa machine à coudre derrière des rideaux de percale. *900* est un retour aux sources de l'auteur-compositeur italien. Avec seize musiciens, Paolo Conte signe un album à entrées multiples. Le swing et la chanson italienne, le tuba et la guitare sèche, la jubilation et la tristesse y sont unis par des mots sonores, graves, et par la voix, incomparable, qui les met en musique. *«Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.»*

1 CD CGD 4509-91033. Distribué par Carrère Music.

Cesaria Evora

Miss Perfumado

La *morna* capverdienne fait son entrée en force dans le paysage français, grâce au talent de Cesaria Evora, reconnue dans l'archipel comme la plus grande interprète du genre. Le succès de *Mar Azul*, l'album sorti l'an passé, a donné confiance à ses supporters. Le suivant, *Miss Perfumado*, a fait l'objet de soins particuliers : la nostalgie y est à son comble, les musiciens tiennent le rythme sans faiblir. Cesaria, avec sa silhouette ample, sa coquetterie dans l'œil, chante comme jamais, avec le cœur, l'âme, et cette façon qu'ont les chanteuses de cabaret de donner la chair de poule à leur auditoire. Piano, guitare, cavaquinho : *Sodade* raconte la saga du peuple capverdien.

1 CD Mélodie 79540.

La Cumparsita

Vingt et une versions de la marche inventée par des étudiants uruguayens pour le carnaval de 1916, devenue le plus célèbre des tangos : de Roberto Firpo (1916) au Sexteto Mayor (1974), en passant par Gardel ou Pugliese. Il faut aimer *la Cumparsita*, c'est un postulat. Après, on savoure les nuances.

1 CD EMI 797519. Distribué par IHL.

Joao Bosco

Zona de Fronteira

Réalisé avec deux musiciens (Wally Salomao et Antonio Cicero) qui puisent leur inspiration dans les mégalopoles brésiliennes, *Zona de Fronteira* marque un virage stylistique dans la carrière de Joao Bosco. Le propos est plus abrupt, les arrangements plus tranchés que dans le délicieux *Bosco* (chez Cobalt). Mais la guitare et les mots coulent de source, brossent le portrait d'un monde qui se détruit en même temps qu'il se construit. Entre le balancement des Caraïbes, l'étrangeté de l'Afrique et la fureur de Sao-Paulo, Joao Bosco mène son auditoire par le bout des doigts.

1 CD Sonny Music. Distribué par DAM.

Ali Farka Touré

The Source

Le blues d'Afrique. Pour ce retour aux sources, dont on ne sait plus de quel côté de l'océan elles se situent, Ali Farka Touré, paysan malien venu à la guitare électrique pendant son service militaire, a invité un autre grand du genre, l'Américain Taj Mahal. Les dix compositions de l'agriculteur sont des lamentations poignantes face au désert envahissant, des hymnes à la nature, des appels à la lutte contre la corruption. Calebasses, violon à une corde, guitares diverses et voix haut perchées. Une perle.

1 CD World Circuit WCD 03. Distribué par Harmonie.

Anthologie de la musique arabo-andalouse algérienne

Nûba Maya de Constantine, Hadj Mohamed Tahar Fergani

Nûba Ghrib d'Alger, Mohamed Khaznadji

Mohamed Tahar Fergani est violoniste. Il chante également les vertus de l'amour, les charmes de fin de nuit, à la manière de Constantine, où les traditions sévillanes sont conservées avec soin depuis le retour des derniers Maures d'Espagne en 1492. Les traditions de la poésie populaire s'y sont greffées. Mohamed Khaznadji est un chanteur incomparable, qui passe comme personne de l'ombre à la lumière. Il est aussi chef d'orchestre et grand maître de la tradition arabo-andalouse. Mais il habite Alger, dont la casbah a longtemps abrité les longues joutes amicales des chanteurs de *cana'a*. Ces deux CD enregistrés à Paris sont des pièces essentielles d'une tradition qui pourrait disparaître faute de maîtres témoins de l'urgence pressentie : les 73 CD qui constituent *Al-Ala, l'Anthologie de la musique arabo-andalouse du Maroc* (Maison des cultures du monde ; Paris, 6900 FF). La richesse des instruments, de leurs couleurs, laisse rêveur.

2 CD Ocora vendus séparément C 56 0002 et C 56 0003. Distribués par Harmonia Mundi.

D.R.

Khaled.

Anouar Brahem

Conte de l'incroyable amour

Extraordinaire essai de mélanges instrumentaux sous l'égide du patron du label allemand ECM, Manfred Eicher, et du musicien tunisien, joueur d'oud, Anouar Brahem. L'album s'enroule autour du talent poétique du luth de Brahem. On le suit à travers tous ses non-dits qui nous entraînent dans des chemins orientaux en compagnie du Tsigane turc Barbaros Erköse (clarinette) et du flûtiste turc Kudsi Ergüner. Poésie de lumière, battements délicats des silences et des sons.

1 CD ECM 511 959.

Brasileiro

Sergio Mendes

Sûrement un des meilleurs albums brésiliens de l'année, et un des plus réussis de Sergio Mendes, qui en a pourtant vendu des millions d'autres. *Brasileiro* a été conçu entre Rio et Salvador-de-Bahia, avec la complicité du jeune percussionniste bahianais Carlinhos Brown. Le suspense maintient le disque sur un fil étonnamment vivace, d'un bout à l'autre de ces quatorze titres exploratoires, qui vont de la samba aux percussions africaines, en passant par le rap, version tout-couleurs. Sergio Mendes revient à ses sources – enfin, – et on ne souffle pas d'un bout à l'autre de *Brasileiro*.

1 CD Elektra 7559-61315. Distribué par WEA.

Doudou N'Dyaye Rose

Djabote

Né du talent du maître tambour sénégalais, de ses cinquante-cinq tambourinaires et des dons de producteur d'Eric Serra, installé sur l'île de Gorée, en face de Dakar, *Djabote* dégage une force qu'on pouvait croire impossible à rendre sur un disque. Doudou transforme tout en rythme, le temps, l'espace, le vent. Serra met des bruits de vagues, d'oiseaux. Il invite la chorale catholique de Julien Jouga. L'ambiance (le disque a été enregistré en plein air) est rendue à merveille. C'est la grande, la belle Afrique.

1 CD Virgin 30986.

Youssou N'Dour

Eyes Open

Tout en finesse et en harmonie, *Eyes Open*, qui marque l'entrée du petit prince de Dakar dans l'univers du cinéaste afro-américain Spike Lee par label interposé, ne s'impose pas à la première écoute. Mais, cassant l'obligation pour un Sénégalais de jouer de la musique sénégalaise (le *mbalax*), Youssou N'Dour apporte un raffinement mélodique qui manque parfois à l'Afrique. Des feuilletons télévisés à la nécessaire unité africaine, le chanteur à la voix d'or prend son public par le haut. *Africa Remembers* est une superbe ballade, avec saxophones occidentaux et *tama* (tambour à aisselle) sénégalais.

1 CD 40 Acres And A Mule CK48714. Distribué par Columbia.

Khaled

Khaled

Grand succès de l'année écoulée. *Didi* est sur toutes les lèvres, et l'Algérien indiscipliné rentre au «Top 50». Du jamais vu. Entre les arrangements de Don Was (de Was Not Was, qui fut aussi producteur de Dylan) et ceux de Michael Brooks (Youssou N'Dour), les compétences d'un groupe de musiciens éclairés, *Khaled* marque l'entrée du raï dans la cour des (très) grands.

1 CD Barclay 5118152.

Malikarjun Mansur

Le grand chanteur d'Inde du Nord est mort cette année. Il n'a jamais donné de concert en dehors de son pays. Le groupe multi-médias India Today a décidé de donner une nouvelle impulsion à la musique savante indienne en enregistrant dans de meilleures conditions les grands maîtres du genre. Une première au pays qui a généré un art aussi raffiné. Malikarjun Mansur avait alors quatre-vingts ans. GREM distribue aujourd'hui en France les fleurons de cette collection des grands maîtres, et Mansur est arrivé. Un peu trop tard.

1 CD Music Today A 91002. Distribué par GREM.

Objets singuliers

En 1932, les Japonais commencent à cultiver les perles. Dans l'archipel de Bahrein, six îles nichées au cœur du golfe Persique, on découvre du pétrole. C'est signer l'arrêt de mort des pêcheurs de perles qui s'en allaient plonger dans les eaux claires de la mer d'Oman.

Des heures glorieuses de ces pêches miraculeuses, et dangereuses, les hommes sauvèrent l'habitude du chant, le *fidjeri*. Un chœur d'une quarantaine de voix, musclé comme une chorale zouloue, et un soliste à la voix déchirée adressent de folles prières à Dieu, prolongent un flirt mortel avec la mer et ses fonds, jouent la comédie expiatoire de la misère du pêcheur. Des tambours tars, de petites cymbales, des jarres vides et beaucoup de battements de mains servent de rythmique. Surprenantes et superbes «musiques de la mer», enseignées, dit-on, aux hommes par les djinns, les démons, et perpétuées sur les bateaux ou dans les dars, des maisons réservées au chant.

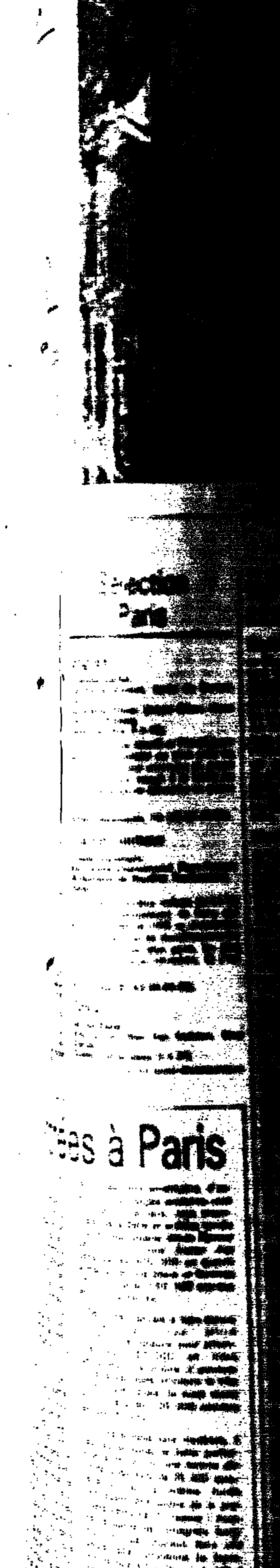
En 1976, l'ethnomusicologue Habib Hassan Touma en avait saisi d'émouvants témoignages pour la collection «Sources musicales» de l'UNESCO, fondée par Alain Daniélou. Leur réédition sur disque compact intervient à un moment de l'Histoire où les chants des pêcheurs de perles ont été pratiquement rayés de la carte musicale mondiale. Urgence.

Yoshikazu Iwamoto est japonais, flûtiste recueilli, pacifié. *L'Esprit du silence* est un album contemporain, enregistré cette année avec des moyens technologiques performants. Mais la flûte *shakuhachi*, un morceau de bambou percé de cinq trous, ici jouée en solo et avec ferveur, nous ramène aux temps ancestraux du zen, quand les Japonais n'avaient pas encore inventé la culture artificielle de la perle. Cet album a été conçu dans un souci de pureté que ne dément pas sa pochette, audacieuse, pour qui voudrait en faire le commerce : un tableau blanc sur blanc de Robert Ryman (Untitled 1961).

V. Mo.

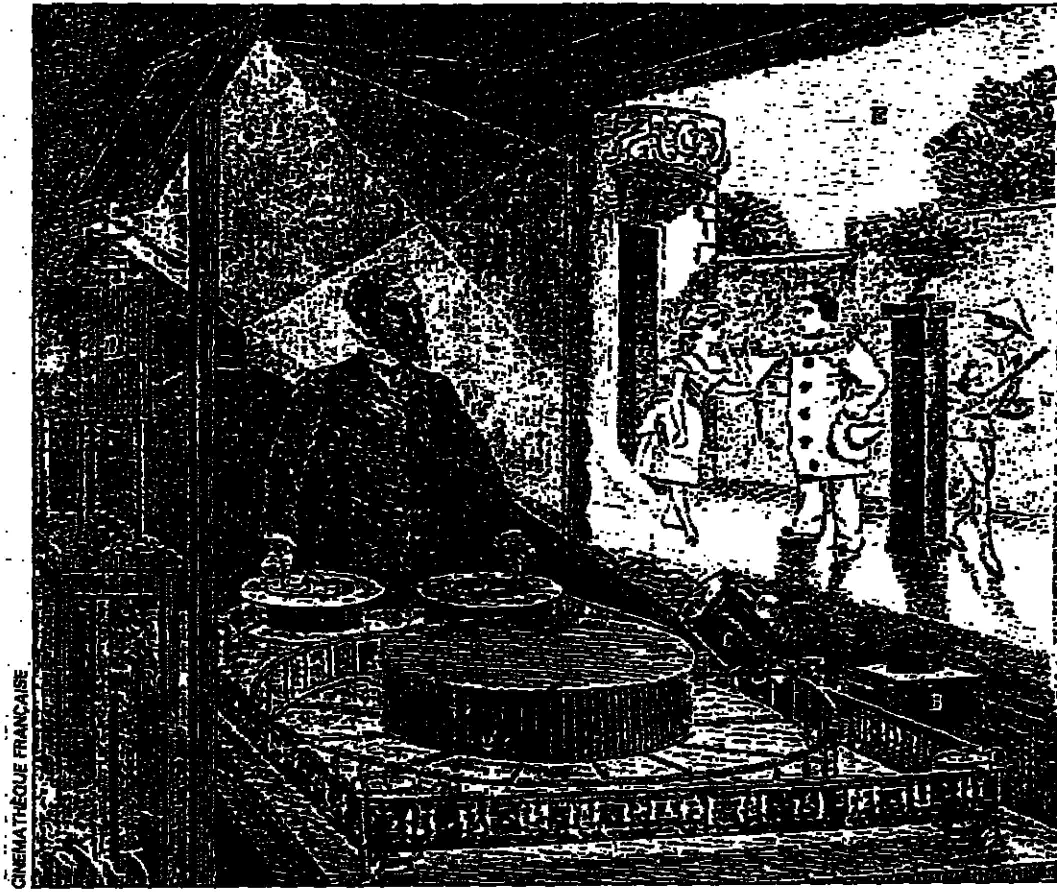
★ Bahrein : Chants des pêcheurs de perles, 1 CD Unesco «Collection» D 8 046, distribué par Auvidis.

★ Japon : Yoshikazu Iwamoto, flûte *shakuhachi*, 1 CD Buda Records «Collection Musique du monde» 92 543. Distribué par Adès.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA



Le théâtre optique d'Emile Reynaud.

Emile Reynaud, peintre de films

EN prélude aux cérémonies qui, en 1995, marqueront officiellement *le centième anniversaire du cinéma*, la Cinémathèque française rend hommage à l'un de ses plus étonnants précurseurs. Il y a un siècle (le 28 octobre 1892 très précisément), Emile Reynaud, *à la fois technicien et artiste, présentait, en effet,* au Musée Grévin un spectacle de « pantomimes lumineuses », *Pauvre Pierrot* suivi d'*Autour d'une cabine*. On lui devait déjà le praxinoscope, machine qui avait *marqué une étape dans l'animation des* images. Mais l'apport de son nouveau dispositif, le théâtre optique (dont une première version avait été présentée à l'Exposition universelle de 1889), marque *sans doute la véritable naissance du* spectacle cinématographique : montrer des images qui bougent simultanément à un grand nombre de personnes, et le faire au moyen d'une projection lumineuse.

Alors qu'il faut chercher du côté de Marey et de Muybridge les *ancêtres de la prise de vues* photographique en *série,* Reynaud revendiquerait à bon droit le titre de père du dessin animé. Son talent graphique apparaît dans la réalisation de petites bandes inspi*rées par les gravures naïves de l'époque. Victime* d'un contrat léonin avec le Musée Grévin (où ses projections auront attiré plus d'un million de spectateurs), bientôt dépassé par l'invention des frères *Lumière, Emile Reynaud poursuit alors ses recherches dans* le domaine des prises de vues réelles, inventant même un stéréocinéma (en relief) en 1902. Sans trouver les moyens de l'exploiter. *Désespéré, il détruit son théâtre optique* et la plupart de ses bandes animées en 1913. Il meurt, ruiné, en 1918.

La *Cinémathèque prolonge jusqu'au* 31 janvier une exposition qui retrace l'œuvre de ce pionnier méconnu, réunit d'autres appareils appartenant à la préhistoire du cinéma, et présente les deux « films » *de Reynaud ayant survécu à la destruction,* ceux de la projection inaugurale. Simultanément, elle réédite un très joli petit ouvrage, *Emile Reynaud, peintre du cinéma*, publié pour la première fois en 1945 (chez Maeght Editeur).

Tous les films nouveaux

Bhumika

de *Shyam Benegal,*
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah, Sulabha Deshpande, Amol Palekar.
Indien (2 h 22).

En suivant pas à pas la carrière d'une actrice, Benegal investit les codes du mélo indien pour un superbe pamphlet poétique et sensuel.

Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

La mort vous va si bien

de Robert Zemeckis,
avec Goldie Hawn, Bruce Willis, Meryl Streep, Isabella Rossellini.
Américain (1 h 44).

Les tribulations burlesques d'un chirurgien esthétique coincé entre deux femmes rendues immortelles par les *effets spéciaux*.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, *dolby*, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gau*mont Hautefeuille, dolby, 6e* (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, *8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Nor*mandie, dolby, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; *U. G. C. Montpar*nasse, handicapés, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount *Opéra, handicapés, dolby,* 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Mont*parnasse, dolby,* 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Wepler II*, 18e (45-22-47-94).

Le Souper

d'Edouard Molinaro,
avec *Claude Brasseur, Claude Rich,* Ticky Holgado, Yann Collette, Stéphane Jobert, *Alexandra* Vandernoot.
Français (1 h 30).

Transposition à l'écran de la pièce de *Jean-Claude* Brisville, *qui met face à* face Talleyrand et Fouché à la veille de la Restauration.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; U. G. C. Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; *Mistral*, 14e (36-65-70-41) ; *U. G. C. Convention*, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler *II, handicapés, 18e (45-22-47-94).*

Sélection Paris

Antigone

de Danièle Huillet,
Jean-Marie Straub, texte de Bertolt *Brecht,*
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans *Diehl*, Kurt Radeke.
Franco-allemand (1 h 40).

La preuve par la beauté et l'intelligence que c'est en collant *au plus près du* théâtre qu'on peut atteindre au grand cinéma, en s'en tenant à la lettre du *texte* antique qu'on débouche en pleine actualité.

Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec *Farhad Kheradmand, Puya Paevar,* les habitants de Roudhar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

La recherche de deux enfants parmi les ruines du tremblement de terre qui endeuilla l'Iran en *1990 se* transforme en rencontres avec les manifestations les plus simples, les plus gaies, les plus *émouvantes*, de la vie-même. Et c'est superbe.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Grock

de Carl Bosse,
avec Grock, Max Van Embden, Gina Manès.
Suisse, noir et blanc (1 h 31).

Sorti de l'oubli, un quasi-documentaire sur celui que beaucoup considèrent *comme le plus grand clown de tous les* temps.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Ranelagh, *handicapés*, 16e (42-88-64-44).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Un grand cinéaste surgit hors de la nuit des codes du western, couvert d'aventures et des blessures d'un monde qui s'effondre et se trahit.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, dolby, 18e (46-06-36-07).

Maris et femmes

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis, *Liam Neeson.*
Américain (1 h 47).

Quand les tribulations sentimentales de deux couples d'intellectuels new-yorkais se font parabole à l'humour tranchant, jamais le « petit théâtre de Woody Allen » n'a été à ce point du grand cinéma.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Grand Action, dolby, 5e (43-29-44-40 36-65-70-63) ; U. G. C. Rotonde, *6e (45-74-94-94* 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; *La Pagode, 7e (47-05-12-15)* ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e *(45-62-20-40* 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; U. G. C. Gobelins, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; *Pathé Wepler II, 18e* (45-22-47-94).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec *Cyril Collard, Romane Bohringer,* Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René-Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

A toute allure et sans ceinture de sécurité dans les virages mortels de l'amour, un *film impur et poignant comme* la vie qui bat.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Publicis Saint-Germain, dolby*, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Marignan-Concorde, *dolby, 8e* (43-59-92-82) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40).

Le petit prince a dit

de Christine Pascal,
avec *Richard Berry, Anémone,* Marie Kleiber, Lucie Phan, Mista Préchac, *Claude Muret.*
Français (1 h 45).

Le ton juste, et la juste distance, pour *affronter l'insupportable : un enfant qui* va mourir. (Prix Louis-Delluc 1992).

Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné *Beaubourg, handicapés*, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec *Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun,* Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

Le combat obstiné d'une paysanne pour la justice et la dignité devient l'occasion d'un regard passionnant et intrigant à la fois sur la Chine actuelle, et sur les idéaux de partout.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, *3e* (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; *Publicis Champs-Elysées*, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; *Gaumont Grand* Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe *Montparnasse, dolby*, 15e (36-65-70-38).

Reprises

La Belle et la Bête

de Jean Cocteau,
avec Jean *Marais*, Josette *Day, Marcel* André, Mila Parély, Nane Germon, Michel *Auclair.*
Français, 1945, noir et blanc (1 h 40).

Un demi-siècle avant Disney, un millénaire avant *les effets spéciaux, un* conte poétique et magique superbement mis en images par Alekan, et où Cocteau *réussit (presque) toujours* à verser une goutte de cruauté quand pointe la mièvrerie.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Guys and Dolls

de Joseph L. Mankiewicz,
avec *Marlon Brando,* Jean Simmons, Frank Sinatra, Vivian Blaine, Robert Keith.
Américain, 1955 (2 h 30).

Entre Brando et Sinatra, entre Jean Simmons et l'armée du salut, entre Mankiewicz et comédie musicale, ce curieux objet *connu jusqu'ici* en *France sous le* titre *Blanches Colombes et Vilains Messieurs.*

VO : Grand Action, 5e *(43-29-44-40*, 36-65-70-63).

Hellzapoppin

de Henry C. Potter,
avec Ole Olsen, Chic Johnson, Martha Raye.
Américain, 1941, noir et blanc (1 h 25).

Film-modèle de la génération du comique américain qui succéda au burlesque des origines, cette collection de gags loufoques a été *intensément* pillée et imitée, mais Mr Jones n'a toujours pas récupéré son arbre.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Women in Love

de Ken Russell,
avec Alan Bates, Oliver Reed, Glenda Jackson, Jennie Linden, Eleanor Bron, Michael Gough.
Britannique, 1969, copie neuve (2 h 10).

Ces décoratifs dérèglements passionnels d'un quatuor passèrent, à l'époque de leur sortie, pour un sommet d'audace esthétique et érotique.

VO : Accatone, 5e (46-33-86-86).

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

Ouf ! Le nombre total des entrées dans les salles parisiennes aura donc dépassé *in extremis* celui de l'an dernier, en 50e semaine. La capitale se met *ainsi* à l'unisson du reste du pays pour enregistrer une progression par rapport à la (catastrophique) *cuvée* 1991. Et les *quinze* derniers jours de cette année, avec des « films de fête » plus porteurs *que l'an dernier* (qui avait vu les échecs de *la Neige et le Feu, Mayrig, Ma vie est un enfer*), devraient renforcer *cette tendance* à la hausse.

Si les nouveautés sont dominées, comme prévu, par *Maman j'ai encore raté l'avion,* avec *120 000 têtes blondes* (et leurs parents) dans une vaste combinaison de 43 salles, c'est *Bodyguard,* doté de trois écrans de *plus,* qui reste le champion, avec 125 000 entrées, soit un total de 280 000 en quinze jours. *Mais, parmi les sorties, Des hommes d'honneur* tire aussi son épingle du jeu à près de 75 000 dans seulement *20 salles, alors que Siméon déçoit* à moins de 20 000 (dans quinze cinémas). Le revers de la médaille est en effet la domination des films américains, d'autant *que les congés scolaires vont* relancer la carrière, déjà triomphale, de *la Belle et la Bête,* tandis que le phénomène *Blade Runner* se poursuit, que *Sister Act* dépasse les 400 000 en quatre *semaines et que Maris et femmes* tient bon, avec 165 000 entrées en trois semaines.

Seul titre français à faire bonne figure, *la Crise* attire 75 000 spectateurs pour atteindre les 280 000 en trois semaines – à moins d'annexer sous la bannière tricolore le très britannique *Fatale*, lui aussi assez en forme avec 135 000 entrées *en quinze jours.*

A *une échelle plus modeste,* il faut aussi noter la belle performance de *Qiu Ju, une femme chinoise, avec plus de 35 000* spectateurs sur la même durée dépassant son score de la première semaine. *Et relever l'étonnante* santé de l'intégrale Bergman, qui se poursuit dans une seule salle parisienne (le Saint-André-des-Arts) depuis le début de l'été, pour atteindre le très respectable score de 60 000 entrées au bout de 36 semaines.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris Robbins/Chopin

In the Night, Dances at a Gathering, The Concert

Derniers soirs de ce programme enchanteur, suprêmement bien dansé : émotion avec *Robbins sismographe des cœurs* dans *In the Night* et les *Dances*, fous rires avec Robbins humoriste dans *The Concert.*

Opéra de Paris-Garnier, les 23,26,27 et *29 décembre, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71.* De 30 F à 360 F.

Ballet de l'Opéra de Paris

Le Lac des cygnes

Derniers soirs aussi pour voir ou revoir *l'inusable Lac : Odette-Odile est inter*prétée le 24 par la souveraine Elisabeth Platel (avec Jean-Yves Lormeau), et les soirs suivants par Marie-Claude Pietragalla, qui aura sûrement mûri son interprétation depuis sa prise de rôle en juillet (avec Patrick Dupond).

Opéra de Paris-Bastille, les 24,28,30 et *31 décembre, 19 h 30. Tél. : 44-73-*13-00. De 40 F à 290 F.

Ballet du Kremlin

Cendrillon

Les enfants aimeront sûrement ce « ballet-féerie » en trois actes d'après le célèbre conte de Perrault. Et les grands auront un pinçon de nostalgie en voyant dans le rôle de la Marâtre l'immense danseur que fut Vladimir Vassiliev, auteur de la chorégraphie. Sa femme, *Ekaterina Maximova*, a *gardé* la jeunesse de Cendrillon.

Palais des Congrès, jusqu'au 3 janvier, 20 h 30 (matinées à *15 heures les samedis et dimanches*). Tél. : 40-02-61-99. De 130 F à 290 F.

Lyon

Lyon Opéra Ballet

Roméo et Juliette

Luttes de classes dans une improbable *Vérone vue par le dessinateur de BD* Enki Bilal : l'amour est un insupportable facteur de trouble pour l'ordre social auquel veille la milice musclée des parents de Juliette, affrontant les margi*naux, les exclus, les amis de Roméo*. Une belle et violente relecture de la légende par Angelin Preljocaj.

Auditorium-*Maurice Ravel*, les 26, 29, 31 décembre et 1er janvier à 20 h 30, les 27 décembre et 2 janvier à 17 heures, le 30 décembre à 19 h 30. Tél. : 78-28-09-60. De 60 F à 230 F.

Rouen

Ballet du Théâtre des Arts

Casse-Noisette

Les petites filles vont demander pour *Noël un casse-noisette,* dans l'espoir de le voir se changer en Prince charmant. *Les petits* garçons aimeront le combat des souris. Les parents peuvent toujours savourer la ravissante musique de Tchaïkovski, *interprétée par l'Orchestre* symphonique de Rouen.

Théâtre des Arts, les 25, 27 décembre et *3 janvier à 15 heures, le 29 décembre et* le 2 janvier à 20 h 30. Tél. : 35-98-50-98. De 130 F à 145 F.

La sélection « Danse » a été établie par Sylvie de Nussac

THEATRE

Spectacles nouveaux

The Bacchae

d'après Euripide,
avec Eric Bouvron, Karola Gajda, Marcel Martin, Heinzi Lorenzen, Ayse Tashkiran, Debora Collister, Harry Holtzman et Ellen Zahl Jonassen.

Euripide dans la langue de Shakespeare, pour ce festival de théâtre anglais.

Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. A partir du 28 décembre. Les lundi et mardi à 20 h 30. Tél. : 48-05-67-89. De 80 F à 120 F.

Ulysse et la baleine blanche

d'après H. Melville,
mise en scène Vittorio Gassman,
avec Vittorio Gassman, Palla Pavese, Alessandro Gassman, Luigi Montini, Antonio Latella, Thywill Amenya, Gianpolo Genovesi, Sergio Mrogrossi, Francis Bardelhan et Giuseppe Airoldi.

Un monstre sacré affronte un mythe. Vittorio Gassman prend tous les risques pour ce spectacle créé dans le port de Gênes et qui garde quelques éléments du superbe décor de l'architecte Enzo Piano.

Théâtre des Champs-Elysées, avenue Montaigne. Du lundi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 380 F.

Paris

Le Cabaret de la grand'peur

d'après Bertolt Brecht, Kurt Weill et Hans Eisler,
mise en scène
d'Isabelle Strakler,
avec Denis Benoliel, Bertrand Jarrigeon et Sarah Sandre.

Textes et chansons de Brecht, quand sur le ton de la dérision rageuse et des musiques de Kurt Weill, il dénonçait les méfaits de la « bête immonde ».

Bateau-théâtre Ouragan, face 3, quai Malaquais, 6e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 h 30. Tél. : 40-51-84-53. 80 F et 100 F.

Carmen Paradise

de Corinne Cousin,
mise en scène
de Paul Vecchiali,
avec Corinne Cousin et Serge Feuillard.

Elle chantait dans un beuglant et sa vie était un vrai roman. Et voilà qu'un soir arrive un mystérieux étranger.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Le Chevalier d'Olmedo

de Lope de Vega,
mise en scène
de Lluis Pasqual,
avec Jean-Marc Barr, Denis Lavant, Evelyne Istria, Isabelle Candelier, Patricia Dinev, Violeta Ferrer, Christian Cloarec, Francis Frappat, Nicolas Pignon, Michel Weinstadt, Guy Perrot, Fernando Becerril, Bernard Montlouis, Stefan Bedrossian, Guy Le Coze, Elodie Lheure, Bertrand Scheidt et Jean-François Piette et Nathalie Rives (musiciens).

De cape et d'épée, de fureur et de désespoir, de passion et de mort, c'est une Espagne noire et héroïque, palpitante et sauvage.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les mardi, mercredi, jeudi et samedi à 20 h 30, les vendredi, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 2 heures. De 30 F à 150 F.

La Dame au petit chien Un mouton à l'entresol

d'Eugène Labiche,
mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain, Jacques Bondoux, Brigitte Faure, Brigitte Mazères, Christian Neupont et Vincent Minazzoli (pianiste).

Deux vaudevilles qui parlent de l'ennui et du mariage avec un imperturbable illogisme, avec une force absurde inégalable.

Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. 60 F et 100 F.

Edwidge Feuillère en scène

de Jean-Luc Tardieu,
mise en scène
de l'auteur,
avec Edwidge Feuillère et Jean-Camille Sormain.

Qui n'a rêvé un jour de passer les fêtes avec la Feuillère, jouant de son image, *racontant en toute intimité la femme* qu'elle est ?

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Les mardi, mercredi, jeudi et samedi à 21 heures, le vendredi à 16 heures, le dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. De 80 F à 310 F.

Les Atrides

d'Eschyle,
mise en scène
d'Ariane Mnouchkine,
avec Simon Abkarian, Duccio Bellugi, Juliana Carneiro da Cunha, Brontis Jodorowsky, Nirupama Nityanandan, Catherine Schaub, Myriam Azencot, Marc Barnaud, Myriam Boullay, Stéphane Brodt, Sergio Canto, Laurent Clawaert, Odile Delonca, Nadja Djerrah, Eve Doe Bruce, Daniel Domingo, Evelyn Fagnen et Isabelle Gazonnois.

Prolongation jusqu'au 7 janvier de cet ensemble de spectacles rituels où se dit, se chante, se danse, se joue une histoire des hommes, de l'état sauvage à l'Etat de droit.

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Tél. : 43-74-24-08. 135 F.

Macbett

d'Eugène Ionesco,
mise en scène
de Jorge Lavelli,
avec Claude Aufaure, Michel Aumont, Christian Bouillette, Gilles Gaston-Dreyfus, Jean-Claude Jay, Isabel Karajan, Gérard Lartigau, Xavier Percy, Sylvain Thirolle et Maria Verdi.

Ionesco relit Shakespeare et lorgne du côté d'Ubu. Lavelli organise une impitoyable machine à faire peur et à rire. Les acteurs se lancent dans la bagarre avec une furie contagieuse. Quelques jours encore pour cette grande farce féroce.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Jacinta, Adriane Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Noël à Buenos-Aires en plein été, en pleines chansons, avec et sans tangos, mais toujours avec la grâce, la poésie, le rire, avec les gens les plus incroyables du monde.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du lundi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 300 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène
de l'auteur.

Avec les chevaux de Zingaro, avec les musiciens de Géorgie, avec les chanteuses berbères, avec Bartabas et sa noire monture, avec le diable au galop et le violon d'un elfe : l'émerveillement.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. De 120 F à 230 F.

La Peau trop fine

de Jean-Pierre Bisson,
mise en scène
de l'auteur,
avec Jeanne Marine, Stéphane Bierry et Marco Bisson.

Les grands désarrois de l'âge adulte, qui n'est jamais qu'une prolongation de l'adolescence. Avec du rire en veux-tu en voilà.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du lundi au samedi à 21 *heures. Matinée dimanche* à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 190 F.

Les Pieds dans l'eau

de Jérôme Deschamps
et Macha Makeïeff,
avec Jean-Marc Bihour, Lorella Cravotta, Philippe Duquesne, Yolande Moreau, François Morel et Olivier Saladin.

Six ahuris sur un toit vaquent avec une énergie farouche coupée de moments de grand abattement à des occupations aussi fébriles qu'inutiles : ce sont les habitants de la Planète Deschamps. Ils parlent peu, mais ce qu'ils sont drôles...

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 14 heures et 17 heures. Tél. : 40-03-39-03. 130 F et 170 F.

Pierre Palmade

Le wonder boy des comiques français, le bafouilleur hilarant s'assume, mûrit et continue de faire rire avec des histoires neuves et quelques classiques.

La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 18e. Du lundi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-33-43-00. 155 F et 205 F.

Le Pleure-misère

d'après Flann O'Brien,
mise en scène
de Marie Vayssière,
avec Dominique Collignon-Maurin, Laurent Martial, Michel Mathieu et Emmanuèle Stochl.

L'histoire, plus exactement « les » histoires, se passent dans un village irlandais : on y parle, on y boit, on y rêve beaucoup. On y rit on y rage plus encore.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 16 h 45. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.
Dernière représentation le 29 décembre.



VINCENT FOURNIER/ENGUERAND

« Macbett », mise en scène de Jorge Lavelli, au Théâtre de la Colline.

Les Rustres

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Catherine Arditi, Michel Berto, Jacques Boudet, Nelly Clastrier, Roger Jendly, Daniel Laloux, Dominique Lavanant, Alain Liboit, Héloïse Mignot, Eric Ruf, Isabelle Brisset, Isis Peyrade et Olivier Roustan.

C'était le temps où les hommes se conduisaient en mufles et avaient le droit de le faire. Ils avaient d'ailleurs tous les droits. Naturellement, les femmes se débrouillaient tant bien que mal pour vivre. Exemple, Dominique Lavanant, qui forme avec Michel Berto le couple de l'année : irrésistible.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Les mardi, mercredi, jeudi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. 100 F et 140 F.

Saute, Marquis!

d'après Georges Feydeau,
mise en scène
de Gilles David
et Alain Françon,
avec Gilles David.

Un personnage de Feydeau, personnage-clef, un futé, un gars qui voit les choses et dont la feinte naïveté déclenche les quiproquos les plus imparables, les plus drolatiques.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Les mardi, mercredi, jeudi et samedi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. Durée : 1 heures. De 100 F à 140 F.

La Serva amorosa

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jacques Lassalle,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Hiegel, Nicolas Silberg, Jacques Sereys, Jean-Yves Dubois, Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial, Anne Kessler, Philippe Torreton et Vincent Dissez.

Goldoni savait regarder les gens, observer à la loupe leurs comportements. Il a *écrit un théâtre de personnages que les* acteurs adorent interpréter. Pour célébrer le bicentenaire de cet auteur prolixe, Jacques Lassalle a choisi une pièce d'intrigues, peu connue.

Comédie-Française, place Colette, 1er. Les mardi et samedi à 14 heures, les jeudi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

Sourire des mondes souterrains

de Lars Noren,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Hélène Duc, Florence Giorgetti, Fabienne Luchetti, Jacques Mathou et Claude Perron.

Une histoire de famille suédoise. La brûlure des haines, des frustrations. La folie qui rôde. Un auteur à découvrir encore et encore, un spectacle qui marque.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Les mardi, mercredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Le Venin des histoires

de François Cervantès,
avec Eryck Abecassis, Pierre Carrive, François Cervantès, Dominique Chevallier, Philippe Foch, Catherine Germain et Jacques Hadjaje.

Le monde musical intéresse François Cervantès qui ici met en scène cinq hommes et les souvenirs d'une diva.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi et samedi à 20 h 45, le dimanche à 16 h 45. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.
Dernière représentation le 29 décembre.

Bordeaux

Arlequin, serviteur de deux maîtres

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Jean-Louis Thamin,
avec Yves Gourvil, Vincent Solignac, *Marc Planceon, Nelly Alard, Thierry* Belnet, Eric Bougnon et Eric Dignac.

Thamin, lui aussi, célèbre Goldoni. Avec une pièce qui a été l'une de ses premières mises en scène et qu'il a repris avec la force d'un talent affirmé.

Centre dramatique national, 3, pl. Pierre-Renaudel, 33000 Bordeaux. Les mardi et samedi à 20 h 30, les vendredi et dimanche à 16 heures. Tél. : 56-91-98-00.

La sélection « Théâtre »
a été établie par
Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Mercredi 23 décembre

Humperdinck

Hänsel und Gretel
Julie Kaufmann (Gretel),
Camille Capasso (Hansel),
Helga Dernesch (la sorcière),
François Le Roux (Peter),
Nadine Secunde (Gertrud),
Veronica Cangemi
(le marchand de sable),
Maîtrise et Orchestre philharmonique de Radio-France,
Marek Janowski (direction).

Adapté d'un conte des frères Grimm, *Hansel et Gretel* d'Humperdinck est un petit opéra féerique qui raconte l'histoire de deux enfants aux prises avec une sorcière qui attire les enfants pour les transformer en statuettes de massepain qu'elle mange ensuite. Evidemment, comme dans tous les contes, l'histoire tourne mal pour la vilaine sorcière. La musique est ravissante, la distribution, réunie par Janowski, de premier plan.

Salle Pleyel, 20 heures. Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 190 F.

Messiaen

Saint François d'Assise
Dawn Upshaw (l'ange),
José Van Dam (François),
Ronald Hamilton (le lépreux),
Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris,
Sylvain Cambreling (direction),
Peter Sellars (mise en scène).

Reprise de l'opéra d'Olivier Messiaen, créé au Palais Garnier, en 1983, repris cet été à Salzbourg, dans une nouvelle production co-produite par l'Opéra-Bastille. Pour cette reprise parisienne, le metteur en scène Peter Sellars a adapté sa vision scénique au plateau du grand opéra parisien. Sa mise en scène est fidèle à l'œuvre de Messiaen. Mais le *Saint François d'Assise* du grand compositeur français peut ne pas plaire, tant l'œuvre est statique.

Opéra-Bastille, 18 heures (+ les 26 et 29). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 495 F.

Toulouse

J. Strauss

La Chauve-souris
Michel Trempont (Eisenstein),
Marion Sylvestre (Rosalinde),
Jean Brun (Franck),
Doris Lamprecht (le prince Orlovsky),
Valentin Jar (Alfred),
Francis Dudziak (docteur Falke),
Robert Andreozzi (docteur Blind),
Jeannette Fischer (Adèle),
Ballet du Capitole,
Chœur et Orchestre
du Capitole de Toulouse,
Michel Plasson (direction),
Jérôme Savary (mise en scène),
Jacques Fabre (chorégraphie).

Plasson aux commandes de l'Orchestre du Capitole, Savary à la régie, on ne s'ennuiera pas, à Toulouse, pendant les fêtes. Et la musique de Strauss est *sublime.*

Les 23, 24, 26 et 29, 20 h 30 ; les 25 et 27, 14 h 30. Théâtre du Capitole. Tél. : 61-22-80-22. De 65 F à 210 F.

Jazz

R. Mailhes G. Locatelli R. Fixy

Locatelli, qu'on n'a pas entendu depuis longtemps, guitariste fin et prolixe (mercredi au Del Rio Café), Philippe Petit, le pianiste, à l'Arbuci (jeudi), Richard Raux, ténor de choc (vendredi au Duc), Stéphane Persiani Quintet (samedi au Duc), Carol Cass et Georges Arvanitas (dimanche au Bilboquet), Alain Mion au piano et le trop rare Jacques Vidal (lundi au Cercle), Barney Wilen, ténor mythique et bien réel (mardi au Petit-Opportun), que demande le peuple ? En cette désarmante période d'euphorie familiale, on peut finir seul tous les soirs en musique. C'est assez réconfortant.

Le 23. Del Rio Café, 22 heures.

Bobby Few A. Jones R. Doumbe N. McGhie

Signe sensible de la semaine de Noël, les clubs présentent des musiciens plutôt hexagonaux. Bobby Few, pianiste américain de Paris, l'est sans l'être. Depuis vingt-cinq ans venu en France avec la vague *free* (Frank Wright, Alan Silva, etc.), il s'y est installé, donnant ici des cours, là des concerts et tournant maintenant en quartet. Séance de rattrapage pour ceux qui l'auraient raté au Sunset.

Le 28. Au duc des Lombards, 22 h 30. Tél. : 42-33-22-88.

Chanson

Les Pinces à linge

Francis Blanche avait inventé des histoires de pinces à linge sur l'air d'une célèbre symphonie de Beethoven. Les Pinces à linge réinventent Francis Blanche avec appétit. C'est courageux : les chansons de Francis Blanche n'ont pas toujours eu le succès mérité, et ses héritiers s'obstinent à mettre des bâtons dans les roues des interprètes qui voudraient les recréer.

Les 23, 24, 25, 26 et 29. Tourtour, 22 h 15. Tél. : 48-87-82-48.

Claude Nougaro

Il a parcouru la France entière pendant plus de deux ans avec son complice Maurice Vander. Le voici de retour à la case départ, au Petit Journal Montparnasse.

Le 23. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Paris Musette

C'est un bonheur chaque fois renouvelé de voir et d'entendre les informels de Paris-Musette, accordéonistes, guitaristes champions du musette français. Imperdable cette fois : Marcel, le grand Marcel (Azzola).

Du 24 au 29. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Musiques du monde

Andres Ramos

Il a dix-sept ans et chante le tango comme si il avait connu toutes les misères de la vie.

Du 23 au 26. Trottoirs de Buenos-Aires, 22 h 30. Tél. : 40-26-28-58.

Antenor Borgea Group

Antenor Borgea, brésilien, et diplomate, retrouve le chemin de la bossa-nova sucrée, et en demi-teintes, voix coulissante et piano complice.

Le 23. Latitudes Saint-Germain, 22 h 30. Tél. : 42-61-53-53.

Talila

En yiddish, en français, une des meilleures chanteuses de la tradition juive. Pureté de la voix et modernisme des arrangements.

Les 23, 24, 25, 26 et 29, 20 h 30 ; le 27, 15 heures. Pigall's.

La Clave Nino Rocha

La salsa de fin d'année est là : première salve avec l'orchestre cubain La Clave et des danseurs acharnés que rien ne saurait arrêter devant la joie de se livrer à la « salsa picante ».

Le 26. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

L. Subramaniam

Sublime violoniste d'Inde du Sud, né à Sri-Lanka en 1947, pour un concert qui devrait être unique, comme toujours quand on connaît l'aisance d'un musicien qui utilise le violon de façon fort peu orthodoxe, avec un talent hors du commun (discographie chez Ocora et Nimbus Records).

Le 28. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

La sélection
« Classique » a été établie par
Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Chanson »
et « Musiques du monde » :
Véronique Mortaigne.

DE LA SEMAINE



Paris

Amériques latines : art contemporain

Seize artistes latino-américains contemporains qui complètent l'exposition du Centre Georges-Pompidou dans une optique plus fraîche. Une tendance à l'excès, à l'accumulation et au baroque qui témoigne d'une belle santé.

Hôtel des arts. Fondation nationale des arts, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 42-56-71-71. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993. 18 F.

Byzance

En 330 de notre ère, l'empereur Constantin transporta ses pénates de Rome à Byzance, qui devint Constantinople. Puissant et riche, l'empire d'Orient fut l'objet de toutes les convoitises, jusqu'à sa chute finale en 1453. D'aucuns virent sa griffe dans l'art de la rénovation carolingienne, ce que d'autres contestaient vigoureusement. 400 œuvres, souvent somptuaires, tirées des collections françaises, pour se retremper dans une civilisation prête à s'entretuer au nom des images.

Musée du Louvre, hall Napoléon, Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 1er février 1993. 35 F (billet couplé avec « le Bruit des nuages »).

Christian Boltanski présente Jakob Gautel

La paroisse Saint-Eustache recherche de nouveaux moyens pour lutter contre le sida, et ouvre une galerie d'art contemporain dont les bénéfices serviront à soulager les malades. Un artiste confirmé, Boltanski en l'occurrence, présente un confrère plus jeune. Ici, Jakob Gautel, dont l'œuvre sensible étrenne dignement ce nouveau lieu.

Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre, Paris 1er. Tél. : 42-33-39-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 janvier 1993.

Coop Himmelblau

Il était très important de présenter en France des exemples de l'architecture du groupe viennois Coop Himmelblau, adepte d'une forme maintenant archaïque de déconstructivisme. Le Centre Pompidou en montre un exemple, que le FRAC Centre, à Orléans, élargit à deux autres constructeurs de salon : le New-Yorkais Peter Eisenman et le Canadien Rodney Graham. Pour les amateurs d'architecture, cela vient avec dix ans de retard. Pour les autres...

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours, sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril 1993.

Eugène Delacroix

En concertation avec le Musée Condé de Chantilly, le Musée Delacroix montre des dessins et les quatre carnets conservés sur les sept ramenés par l'artiste de son séjour au Maroc en 1832. Un fac-similé a été édité à cette occasion, accompagné de son journal de voyage, d'extraits de correspondance et de textes de synthèse.

Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Tél. : 43-54-04-87. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 4 janvier 1993. 12 F.

Figures du moderne

Quatre cent cinquante œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de cette fin d'année.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Ouvert les 25 décembre et 1er janvier de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 mars 1993. 30 F.

Peter Fischli et David Weiss

La Suisse n'est plus ce qu'elle était : on y trouve l'excentricité, l'humour et le clin d'œil, le plaisir jamais gratuit de la dérision. Zürichois, Fischli et Weiss posent leurs valises, leurs drôles de sculptures, leurs photos montées et leurs vidéos à Paris.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 24 janvier 1993.

Fragonard et le dessin français au XVIIIe siècle

A travers Fragonard, c'est sur l'ensemble de ses collections de dessins du XVIIIe siècle que le Petit Palais tire un verrou trop longtemps fermé. On appréciera particulièrement la restauration des cinquante-sept illustrations qu'il fit des *Contes* de La Fontaine. Jamais montrés, ces dessins voués aux enfers des bibliothèques devraient susciter bien des vocations.

Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 février 1993. 30 F.

Hill et Adamson

Quatre ans après l'invention de la photographie (1839), le peintre écossais David Octavius Hill et le technicien Adamson entreprennent le tout premier reportage photographique (1843-1845) sur la vie des pêcheurs du village de New-Haven, en Ecosse. Une exposition superbe tant pour sa valeur documentaire que pour celle, plastique, de photos tirées selon le procédé du négatif papier.

Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherlant, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 17 janvier 1993. 31 F (billet d'accès au musée).

La Lituanie

Trois photographes impressionnent en Lituanie, de 1870 à 1930, au « tournant du siècle » : Juozas Cechavicius, le comte Tyskiewicz et Jan Bulhak. Images de Vilnius, monuments de la ville et portraits.

Centre photographique d'Ile-de-France, Ferme briarde, hôtel de ville, Pontault-Combault, 77347. Jusqu'au 10 janvier 1993.

L'art d'Amérique latine

Un demi-siècle de peinture et de sculpture de douze pays d'un continent fascinant, complexe, bigarré. Des muralistes mexicains aux constructivistes argentins en passant par l'étrange Frida Kahlo, mi-naïve, mi-surréaliste, la découverte d'un demi-monde que l'on complétera avec celle des jeunes générations montrées à l'hôtel des arts.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 11 janvier 1993.

Martial Raysse

Depuis dix ans, le travail de Martial Raysse est, pour beaucoup, une énigme : il fut une des comètes du nouveau réalisme, mais contrairement à ses amis qui menaient grand tapage, a disparu depuis dix ans du devant de la scène artistique. Retour en beauté.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Projection de films et vidéos de Raysse tlj à 14 heures. Jusqu'au 31 janvier 1993. 35 F.

Alfred Manessier

Il fut, comme tant d'autres, oblitéré par la vague de l'avant-garde américaine. Loin de l'actualité, il a poursuivi son œuvre, dont une rétrospective nous est proposée aujourd'hui. Des toiles cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 4 janvier 1993. 32 F.

Egon Schiele

Condamné pour obscénité, il mourut à un âge où d'autres apprennent encore leur métier, et passe aujourd'hui pour un des plus grands dessinateurs du siècle. Cent aquarelles et dessins, empruntés à des collections américaines, résument le parcours fulgurant et sulfureux d'Egon Schiele.

Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 27 février 1993. 25 F.

Les Saint-Marceaux

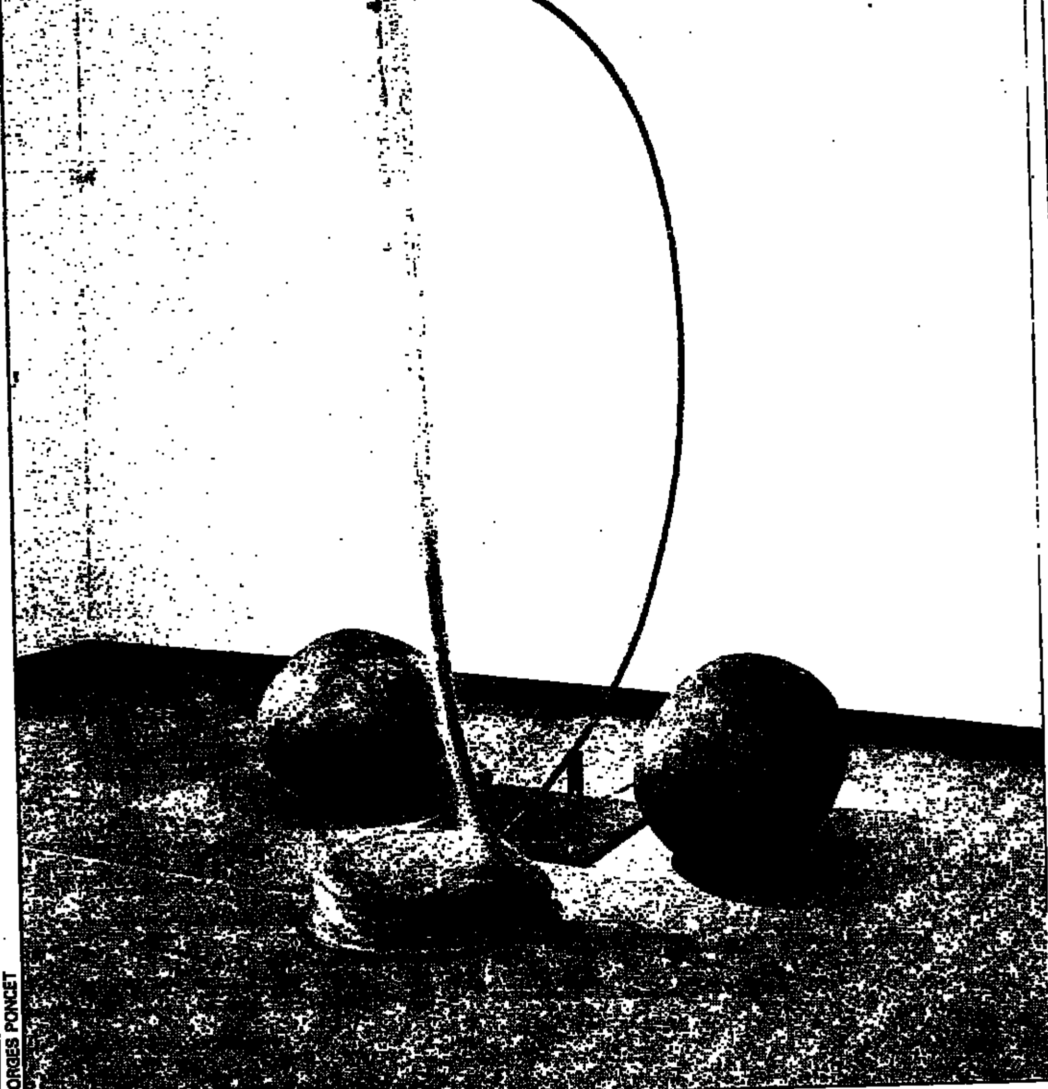
Madame Saint-Marceaux tenait salon : Proust dut y rencontrer Jacques-Emile Blanche et Dumas (fils) ; messieurs Saint-Marceaux sculptaient, ou taquinaient la toile d'une brosse légère. Une époque charmante, délicatement fin de siècle, où l'on s'appliquait à ne tenir aucun compte des bouleversements qui firent l'art moderne.

Musée d'Orsay, place Henry-de-Montherland, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 17 janvier 1993. 31 F (billet d'accès au musée).

Vision d'Océanie

Parmis les arts dits primitifs, les surréalistes ont privilégié ceux qui venaient de la zone Pacifique. Vincent Bounoure, qui fut un familier d'André Breton, a préparé cette exposition pour le Musée Dapper, traditionnellement tourné vers l'Afrique. Soixante-dix pièces – renvoyant plutôt à un imaginaire occidental qu'à une réalité ethnologique (mais pourquoi pas ?) – représentent les trois bassins de civilisation de ce continent émietté sur un océan : Mélanésie, Micronésie, Polynésie.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars 1993. 15 F.



GEORGES PONCET

Exposition Louise Bourgeois à la galerie Karsten Grève.

Galeries

Bitran

La seconde génération des abstraits d'après-guerre, celle qui commençait à percer lorsque la peinture française fut balayée par la vague et la vogue de l'école américaine. Depuis quelque temps, une réévaluation de cette période est en cours, et la parution d'un catalogue rétrospectif est l'occasion d'une exposition d'une trentaine de dessins de Bitran.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 23 janvier 1993.

Louise Bourgeois

Née à Paris, mais installée à New-York depuis 1938, elle est devenu un des plus grands sculpteurs américains. Nul n'étant prophète en son pays, voici, après une première rétrospective chez Lelong, une nouvelle exposition de Louise Bourgeois à Paris, avec une dizaine d'œuvres récentes.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1993.

Canetti

Feuilleté, incisé, sérigraphié, le verre illuminé de Canetti prend une force et une puissance d'expression peu banale, qui contraste avec sa fragilité et un graphisme extrêmement subtil. Une œuvre très homogène, confirmée par une série de dessins superbes, à découvrir au fond de la galerie.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 décembre.

Christian Gattinoni

Cinquante boîtes métalliques, de celles qui enferment les bobines de film cinématographique, servent de support à des images très différentes, l'une fréquemment brouillée, à caractère pornographique, l'autre parfois à demi cachée, témoignant d'une de ces horreurs que les hommes aiment infliger à leurs semblables. Un travail sensible où l'on découvre que l'obscénité n'est pas toujours ce que l'on croit.

Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges, Paris 4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 janvier 1993.

Gérard Koch

Koch poursuit la construction de ses aériennes sculptures de verre, de bois et de métal, plus cristallines que vraiment sonores. Un travail délicat et rythmé, d'une modestie devenue rare.

Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire, Paris 3e. Tél. : 44-59-89-09. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 janvier 1993.

Jean Le Gac

Jean Le Gac aimait puiser son inspiration dans les romans populaires, dont il utilisait également les illustrations de couverture. Il fit ainsi entrer Harry Dickson au musée, grâces lui soient rendues. Il lit aujourd'hui Rimbaud, Maurice Renard ou Henry James, et tourne la page en montrant le dos des livres sous forme de photographies Cibachrome, auxquelles sont joints ses commentaires picturaux.

Galerie Templon, 4, avenue Marceau, Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 décembre.

L'œil et Ponge

Hommage à Francis Ponge, qui regroupe certaines œuvres de sa collection, complétées par des peintures, des sculptures et des dessins de tous les artistes, de Braque, Picasso ou Miro, à Debré, Giacometti ou Richier, sur lesquels il sut écrire des préfaces flamboyantes, où il osait tout, y compris un impossible *« J'aime les peintures de Faurier »* que tout le monde lui envie.

Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé, Paris 6e. Tél. : 43-25-20-21. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars 1993.

Aurélie Nemours

Travaux récents d'une grande dame de l'abstraction géométrique. Alors qu'une nouvelle génération perpétue la vivacité de ce genre, souvent en puisant au répertoire d'Aurélie Nemours, il fait bon constater l'austère fraicheur d'une des dernières forme d'expression où la peinture allie la rigueur à l'honnêteté.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Giulio Paolini

Parmi les pères fondateurs de l'Arte Povera, la figure de Paolini tranche, sans doute parce qu'il est un des rares artistes de cette génération à poursuivre une réflexion prenant en compte des problèmes plastiques universels, et en particulier ceux mettant en jeu l'espace et la perspective, analysés comme autant de conventions.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 30 janvier 1993. Œuvres récentes : Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 42-72-09-33. Jusqu'au 24 décembre.

Henri Presset

Les constructions de Presset partent de la figure humaine, qu'elles synthétisent magistralement. La Suisse est un des bastions de l'art concret, trop peu connu en France, dont il faut souligner l'extrême richesse, la grande subtilité, et parfois une sensualité inattendue. Mais Presset n'a rien d'un ingénieur et ne rejoint la géométrie que parce qu'elle est présente dans la nature.

Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, Paris 3e. Tél. : 48-04-94-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1993.

Régions

Bordeaux

Wolfgang Laib

Laib butine à Bordeaux et construit deux murs de cire d'abeille : une œuvre exceptionnelle par ses dimensions spatiales et métaphysiques, qui va obturer l'arche centrale de la grande nef du CAPC. Contraste absolu avec les peintures des figuratifs des années 80, de Barcelo à Schnabel en passant par Combas, tirées des collections du musée, qui sont exposées au même moment.

CAPC Musée d'art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février 1993.

Chartres

L'œuvre gravé de Goya

Caprices, Désastres de la guerre, Tauromachie, Disparates... 218 gravures de Goya, appartenant aux collections de la Fondation Juan March de Madrid, sont présentées à Chartres. A voir d'urgence, pour se souvenir avec ce diable d'homme que *« le sommeil de la raison engendre les monstres. »*

Musée des beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 1er mars 1993.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8e de seconde avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précurseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage : dans sa catégorie, il reste un des seuls à faire preuve d'humour et de talent.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturnes les 13 janvier, 15 février et 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars 1993.

Marseille

Walker Evans, Dan Graham

Walker Evans (1903-1975) est un des grands photographes modernistes américains, peut-être le premier à avoir transformé, par des séries rigoureuses, des images documentaires en œuvres réfléchies. Dan Graham est un photographe conceptuel qui a également travaillé sur l'architecture et la vie urbaine. Le rapprochement est séduisant.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 10 janvier 1993.

Metz

John-Franklin Kœnig

Rétrospective itinérante d'un peintre américain de Paris devenu globe-trotter. Co-fondateur avec Jean-Robert Arnaud de la revue *Cimaise*, John Kœnig est intimement lié à toutes les aventures de l'art depuis les années 50, et son œuvre témoigne de la richesse et de la diversité d'une période aujourd'hui tristement méconnue, d'une époque où l'art savait encore avoir l'élégance de la nuance.

La Cour d'or, musée de Metz, 2, rue du Haut-Poirier, 57000. Tél. : 87-75-10-18. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Fermé les 25 décembre et 1er janvier. Jusqu'au 8 février 1993. 16 F, entrée gratuite le mer.

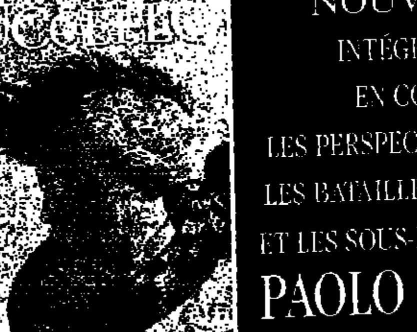
Vence

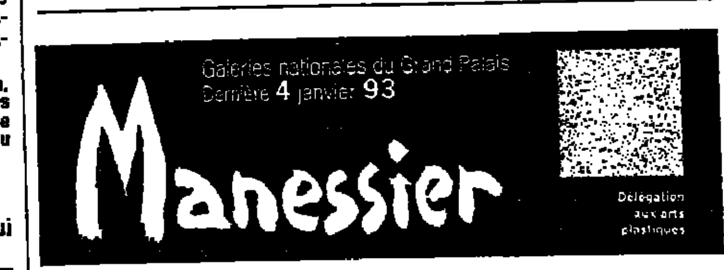
Le Grand Emerveillement pour le Sud

La lumière de Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvé. On connaît moins le « grand émerveillement pour le Sud » de Dubuffet, Soulages ou Martin Barré, ou celui des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars 1993.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin



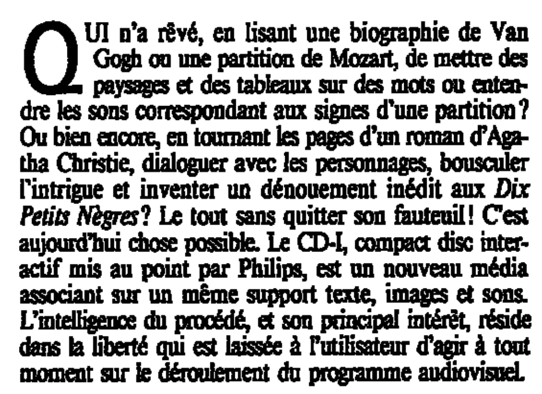


SPÉCIAL DISQUES

LE COMPACT DONT VOUS ÊTES LE HÉROS

Qui l'aurait imaginé ? Le disque compact audio était la tête de pont d'une nouvelle génération de produits audiovisuels qui vont bouleverser les rapports entretenus par le consommateur de culture avec la musique, la littérature, les jeux, les encyclopédies, les musées, les sciences... et la sexualité. Grâce à l'informatique, les nouveaux supports du son et de l'image deviennent interactifs.





QUI n'a rêvé, en lisant une biographie de Van Gogh ou une partition de Mozart, de mettre des paysages et des tableaux sur des mots ou entendre les sons correspondant aux signes d'une partition ? Ou bien encore, en tournant les pages d'un roman d'Agatha Christie, dialoguer avec les personnages, bousculer l'intrigue et inventer un dénouement inédit aux *Dix Petits Nègres* ? Le tout sans quitter son fauteuil ! C'est aujourd'hui chose possible. Le CD-I, compact disc interactif mis au point par Philips, est un nouveau média associant sur un même support texte, images et sons. L'intelligence du procédé, et son principal intérêt, réside dans la liberté qui est laissée à l'utilisateur d'agir à tout moment sur le déroulement du programme audiovisuel.

Cet outil remarquable s'inscrit dans le cadre d'un pari risqué. Dominée par les Japonais, l'électronique de loisir stagne, et ce malgré une nette progression des ventes de consoles de jeux *(« Séga, c'est plus fort que toi »)* et autres lecteurs portatifs du type baladeur ou mini-télés *(« Je l'ai rêvé, Sony l'a fait »)*.

Seconde difficulté, le CD-I Philips n'est pas le seul produit interactif actuellement sur le marché. Largement poussé par IBM et Apple depuis 1990, le CD-ROM, tout aussi performant, se révèle être un concurrent redoutable. Ce dernier bénéficie d'ores et déjà d'une excellente implantation dans les universités et les institutions culturelles (musées, médiathèques, etc.).

Rien extérieurement ne distingue les deux produits, pourtant incompatibles (du moins pour l'instant) : même diamètre (12 cm), même procédé de lecture par faisceau laser, une capacité de stockage identique (250 000 pages, plusieurs milliers d'images fixes ou animées, près de dix heures de son). Seule différence, mais de taille : le CD-ROM nécessite un équipement comprenant micro-ordinateur, clavier, souris, et écran spécifique. A l'inverse, le CD-I est autonome et se contente d'un simple lecteur. S'agissant d'un produit destiné au plus grand nombre, les designers et les ingénieurs de Philips ont tout fait pour gommer toute référence au monde informatique. Objectif atteint : avec son air de magnétoscope, le lecteur de CD-I prend tout naturellement sa place entre la chaîne hi-fi et la télévision. Une prise péritel suffit à relier les deux appareils.

La télécommande infrarouge livrée avec chaque lecteur CD-I est le sésame qui ouvre les portes de l'interactivité. Philips fonde tous ses espoirs sur cette « baguette magique » qui permet de dialoguer avec le programme. Le fonctionnement en est très simple, à la portée de tous. Rien à voir avec la programmation casse-tête de certains magnétoscopes !

Finie la lecture linéaire du disque, plage par plage. Il est désormais possible d'agir à tout moment sur le déroulement du programme. De choisir telle séquence, d'effectuer un arrêt sur image, de l'agrandir, d'apprendre une mélodie en suivant les notes sur l'écran tout en les écoutant jouer par un grand virtuose, ou bien encore de modifier le cours d'un récit, d'inventer son propre scénario !

Pour ce qui est de l'équipement lui-même (le « hard »), Philips souhaite coopérer avec les Japonais afin de ne pas se retrouver seul à défendre son standard. Un consortium regroupant Matsushita, Sony et Philips est en place depuis 1991. Des appareils signés Marantz, Sanyo, Pioneer, Sony verront le jour courant 1993, entraînant une baisse des prix rapide des lecteurs (il est de 6 000 F environ aujourd'hui).

Même stratégie en matière de programmes. Philips prône une politique de coproductions et de coéditions tous azimuts. Polygram, Groslier, Pathé, Warner, Time-Life sont d'ores et déjà sur les rangs. Serrer les prix est là aussi une priorité. Un programme sur CD-I oscille entre 150 F et 350 F alors qu'il faut compter entre 600 F et 2 000 F pour un CD-ROM.

Il est vrai que les deux produits ne sont pas comparables. La majorité des CD-ROM sont destinés à un public spécialisé : scientifiques, documentalistes, enseignants, formateurs, etc. Une bonne dizaine d'éditeurs, pour la plupart américains, se partagent un catalogue comprenant plus d'un millier de titres (de la géopolitique à la chirurgie cardiaque, en passant par l'apprentissage à la lecture ou l'astrophysique). Des CD-ROM comme *l'Histoire au jour le jour* ou *le Bilan économique et social*, édités conjointement par *le Monde* et Act-Multimédia, visent les économistes, les sociologues ou les historiens. La remise à jour chaque année est prévue dans le prix d'achat (3 500 F).

Loin de ce type d'applications, Philips développe son catalogue CD-I (une cinquantaine de titres) autour de cinq thèmes-clefs : jeux, loisir, culture, musique et éducation. *Les Trésors du Smithsonian*, un CD-I consacré aux collections du célèbre musée de Washington, met à profit toutes les possibilités de l'interactivité. Le programme est organisé autour d'une visite guidée de l'une des treize galeries spécialisées (aviation, peinture, paléontologie, etc.).

Cette visite peut évoluer à tout moment à l'aide de la télécommande. Le « télé-inter-acteur » désigne l'objet, tableau, avion, fossile, etc., repéré au cours du parcours et qu'il souhaite connaître plus en détail (biographie du peintre, spécifications de l'avion, caractéristiques détaillées du fossile en question, etc.). Il est également possible de changer de galerie, de consulter le glossaire pour obtenir des précisions sur les termes employés dans le commentaire, etc.

Des programmes plus « spécialisés » se développent en marge de ces applications à dominante pédagogique ou culturelle. Ainsi, les premiers CD-X ont fait une (discrète) apparition aux Etats-Unis et au Japon. Selon les experts, ce *hard-core* interactif, vendu par correspondance *via* le réseau habituel des cassettes pornographiques, devrait faire décoller les ventes.

Quels qu'en soient le sujet et l'origine, les CD-I sont tous multilingues, cela afin d'amortir les frais de production (entre 1 et 4 millions de francs selon le degré de sophistication). Philips est cependant conscient des limites de la standardisation à outrance. Basée à Londres, sa filiale européenne PIME (Philips Interactive Media of Europe) a justement pour vocation de réaliser avec divers éditeurs des titres spécialement adaptés au goût « local » du public. En France, Hatier avec *Tom, le maximagier*, signe une coproduction prometteuse dans le domaine des jeux pédagogiques pour très jeunes enfants. Démarche identique pour Opus Species, une société d'édition multimédia parisienne, qui commercialise une passionnante encyclopédie sonore et visuelle consacrée aux oiseaux *(Quel est donc cet oiseau d'Europe ?)*. Trois heures de chants d'oiseaux (256 espèces) que l'on peut sélectionner à sa guise, complétés par près de 1 200 illustrations.

L'industrie cinématographique n'est pas en reste. Ainsi, la firme Warner New Media, filiale de la Warner, exploite sous CD-ROM (et bientôt CD-I) le fonds audiovisuel considérable accumulé par la maison mère depuis ses débuts. Cette société s'est notamment spécialisée dans le domaine de l'éducation musicale interactive. Son catalogue propose des programmes consacrés aux grands compositeurs, Mozart, Brahms, Purcell, ainsi qu'à l'analyse musicale d'œuvres célèbres *(Quatuors à cordes* de Beethoven, *la Flûte enchantée* de Mozart, *les Quatre Saisons* de Vivaldi, etc.).

The Orchestra peut être comparé au *Piccolo et saxo* des années 90. Ce disque très élaboré permet non seulement d'entendre les instruments de l'orchestre mais également de les visualiser sur l'écran, ou de découvrir la manière dont ils sonnent au milieu de la masse orchestrale. La partition des différents morceaux, dirigés par Benjamin Britten, s'affiche à l'écran au fur et à mesure de la mélodie, elle-même diffusée sur haut-parleur. Un simple clic sur la souris de l'ordinateur permet d'isoler une mesure, de la rejouer ou d'intervenir sur le tempo, la tessiture, etc.

CD-I, CD-ROM de l'autre, la guerre du support multimédia est donc déclarée. Quel qu'en soit le vainqueur, le « livre électronique » que les experts annoncent régulièrement depuis dix ans est d'ores et déjà devenu réalité. Aux éditeurs de concevoir les programmes adéquats, capables de séduire un public plus difficile à convaincre, disposant de peu d'argent et parfois échaudé par l'électronique de loisir.

DENIS FORTIER

Les mots pour le dire

CD-Audio : disque compact « standard », support de sons numériques. Peut être lu sur un lecteur de CD-ROM. Capacité maximale : 76 mn de musique en stéréo (procédé mis au point par Philips et Sony).

CD-I : disque compact interactif comprenant du texte, des images, fixes ou animées, et du son numériques. Capacité maximale : 650 méga-octets, soit de quoi stocker, au choix, 240 000 pages de textes (350 millions de caractères !), un millier d'images fixes, ou 75 minutes d'images vidéo (procédé mis au point par Philips).

CD-ROM : disque compact interactif. Comprend des textes, des images, fixes ou animées et du son, le tout sous forme numérique. Capacité de stockage équivalente à celle du CD-I. Nécessite un environnement micro-informatique (procédé mis au point conjointement par Apple, IBM, Philips, Sony).

CDTV : Commodore Dynamic Total Vision est un support interactif multimédia (image, son, graphisme, animation, texte) sur disque compact. Capacité maximale : 540 méga-octets, soit de quoi stocker, au choix, 270 000 pages de texte (une encyclopédie complète) ou jusqu'à 28 heures de son numérique monophonique avec une bande passante réduite. Le CDTV peut également lire les disques compacts audio « standard » (développé par le constructeur américain Commodore).

CD-V ou Laserdisc : disque compact vidéo comprenant des images fixes ou animées et du son. Interactivité réduite à la recherche des différentes plages. Capacité maximale : une heure d'images vidéo (analogique) et de son stéréophonique (analogique ou numérique) par face (procédé mis au point par Pionner).

Data Disc : cette disquette peut être comparée à un véritable « livre électronique » comprenant des textes et des graphiques simples. Interactivité réduite à la recherche des documents. De quoi stocker 150 millions de caractères, plus de 30 000 graphiques noir et blanc ou près de six heures de son monophonique avec une bande passante réduite (procédé mis au point par Sony).

CD Photo : disque compact destiné au visionnage de photos numérisées sur un téléviseur standard. Peut être lu sur un lecteur CD-I ou un lecteur CD ROM XA. Capacité : une centaine de photos haute définition (procédé mis au point par Kodak).

Quelques ouvrages techniques pour en savoir plus : *Multimédia et CD*, B. Jolivat, E. Viau aux éditions Sybex. *Les Nouveaux Supports de l'image, du texte et du son*, miniguide pratique disponible gratuitement dans les FNAC. *Les Médias du futur*, F. Vasseur, Collection « Que sais-je ? » aux PUF.

D. Fo.

L'air des catalogues

S'ÉQUIPER « multimédia » n'est pas chose facile. Pour la plupart très récents, les différents systèmes sont peu connus des vendeurs. Leur fiabilité respective doit encore faire ses preuves. La multiplicité des supports et leur incompatibilité chronique ajoutent à la confusion. Enfin, la durée de vie respective, tant technologique que commerciale, de tel ou tel procédé est pratiquement inconnue, même si le CD-I paraît bien placé pour s'imposer comme un véritable standard. Prudence, donc, à l'heure du choix.

Une installation CD-I standard se compose d'un lecteur (compter environ 6 000 F pour un modèle de salon comme le Philips CD-I 220), à brancher sur n'importe quel téléviseur équipé d'une prise péritel. L'encombrement est sensiblement équivalent à celui d'un magnétoscope. Le lecteur de CD-I lit également les disques compacts photos mis au point par Kodak, ainsi que les CD audio. Philips annonce la sortie prochaine d'un ensemble compact portable comprenant un lecteur CD-I miniaturisé associé à un écran vidéo à cristaux liquides (Philips CD-I 360, prix non communiqué).

Principal concurrent du procédé CD-I, le CD-ROM se connecte à une installation micro-informatique. L'ensemble multimédia proposé par Apple se compose d'un micro-ordinateur équipé d'origine d'un lecteur de CD-ROM et complété par un écran vidéo couleur (Mac II VI, 25 500 F). Chez Philips, la station CD-ROM à la norme PC d'IBM coûte environ 10 500 F, écran couleur et lecteur compris (Philips PCD 315). La solution CD-ROM offre le grand avantage de pouvoir également être utilisée comme micro-ordinateur standard, avec accès au traitement de texte, tableur, logiciels de dessin, etc.

Ni CD-ROM ni CD-I, compatible uniquement avec lui-même, le *Dataman* de Sony (environ 4 000 F) est un cas à part. Portable, de la taille d'un livre de poche (clavier et mini-écran compris), autonome grâce à son alimentation sur piles, cet appareil rend de nombreux services. La recherche des informations écrites est ultra-rapide. Autre avantage : une interrogation par l'intermédiaire de mots-clefs, d'une grande souplesse.

Le catalogue *Dataman* comprend une poignée de titres dans des domaines variés (un *Guide des films* édité par Robert Laffont, le *Guide du routard* publié par Hachette ou bien encore le *Golf Guide of Europe*, version anglaise). Le dictionnaire Robert et Collins livré d'office avec l'appareil peut justifier à lui seul l'achat du *Dataman*. Pour qui souhaite disposer d'un dictionnaire interactif pas plus gros que la main...

D. Fo.